
HARVARD
UNIVERSITY
LIBRARY



VE RI TAS
SIGILLVM ACADEMIAE HARVARDIANAE IN NOV ANG
CHRISTO ET ECCLESIAE

LES CHRONIQUES

DU

PALAIS-ROYAL

L'ouvrage cliché et tiré, quelques fautes, *coquilles*, ou lettres cassées me sautent aux yeux.

Page	1, Meignet ;	il faudrait :	Maignet.
Page	17, Louis *XIV* ;	—	Louis XIII.
Page	72, écol ;	—	école.
Page	108, faut ;	—	il faut.
Page	140, arcardes ;	—	arcades.
Page	242, Pellissier :	—	Pélissier.
Page	254, vouvant	—	voulant.

LES CHRONIQUES
DU
PALAIS-ROYAL

ORIGINE, SPLENDEUR ET DÉCADENCE
LES DUCS ET LES DUCHESSES
LA RÉGENCE
THÉATRES, CAFÉS, RESTAURANTS, TRIPOTS
LES GALERIES DE BOIS, ETC., ETC.

PAR

B. SAINT-MARC

ET

LE MARQUIS DE BOUBONNE



PARIS
LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE
THÉOPHILE BELIN
29, *quai Voltaire*, 29

1851.

Cet ouvrage, avec son sonnet
Liminaire, maigre préface,
Passera sans tapage, grâce
Au peu d'esprit qu'on me connaît.

Telles lectrices..... s'il en est,
Ne se voileront pas la face;
D'aucuns lecteurs, grand bien leur fasse,
Fermeront le livre tout net.

J'ai conté diverses histoires,
Traits ignorés et faits notoires,
Sur maint sujet ancien ou neuf,

Voulant, dans un modeste tome,
Écrire quelque chose comme
Les Chroniques de l'Œil-de-Bœuf.

LES CHRONIQUES

DU

PALAIS - ROYAL

Le marquis de Boubonne était un petit vieillard alerte, gai, d'un commerce facile, quoiqu'il parût un peu misanthrope : on dirait mieux, un adepte de l'aimable philosophie d'Epicure, jeune de verve et d'entrain sous les dehors d'une innocente bonhomie, agrémentant la vie de tous les plaisirs conformes à ses goûts et ayant soin d'en écarter tous les soucis. Le dernier des Boubonne, il n'avait nullement tenu à faire souche et était resté volontairement garçon. Son père, le marquis Symphorien-Tiburce Dézanobis de Boubonne, fut une des victimes des sicaires de l'infâme Meignet, dans la tuerie de cinquante-six habitants qui, en 1794, épouvanta Bedoin, bourg du Comtat-Venaissin : trop exécrable forfait pour qu'un apologiste de la Convention, le citoyen Louis Blanc, ne l'ait pas artificieusement dissimulé, en le réduisant à rien, ne disant mot des assassinats et passant dessus lestement, comme chat sur braise.

1

Après avoir ramassé les bribes de sa fortune patrimoniale, qui pouvaient lui permettre de jouir, avec un peu de sagesse, d'une vie tout à fait indépendante, Boubonne vint à Paris en 1815, et se logea au Palais-Royal, galerie Montpensier, dans un coquet petit appartement au troisième étage, qu'il ne quitta jamais que pendant les saisons balnéaires ou pour quelques voyages d'agrément.

La vie du marquis se concentra tout entière dans le Palais-Royal. Il sortait rarement du palais. Il ne déjeunait que dans quelques cafés du palais, ne dînait que dans les restaurants du palais, ne lisait les journaux que dans un cabinet de lecture du palais, n'allait guère au spectacle que dans un des théâtres du palais, ne se promenait que dans le jardin ou sous les galeries du palais.

C'était un fanatique du Palais-Royal, des personnages qui l'ont habité, des évènements qui s'y sont accomplis, des aventures dont il a été le théâtre. Il connaissait son histoire comme s'il l'eût habité depuis 1629, et il vous faisait le récit des faits comme s'ils se fussent passés en sa présence.

Original, fantasque, bizarre, locomane, le marquis de Boubonne passait cependant inaperçu, ne jouissait pas de la célébrité que s'attirent ordinairement les excentriques et les grotesques. C'est qu'il était correct et sans affectation dans sa mise et dans ses manières; c'est qu'il avait des habitudes diverses, fréquentant tous les établissements sans en préférer aucun, n'ayant ni jour ni heure déterminés pour ses promenades dans le jardin.

J'avais déjà l'idée, intéressée, comme on verra, de faire une visite au marquis, et une après-midi, en tra-

versant le Palais-Royal, je l'aperçus à propos. Il sortait du café de la Rotonde et prenait lentement sa promenade. Il portait, à droite, à gauche, un regard investigateur et curieux. Il était comme absorbé dans une observation changeante dont on aurait vainement cherché l'objet ; car quelques mères avec leurs enfants, des nourrices et des bonnes du quartier, de rares passants, tout ce qui donne à cet endroit jadis si fréquenté son aspect ordinaire, ne paraissait pas justifier l'intérêt singulier qu'y semblait prendre le marquis.

Je l'abordai sans façon, et, me reconnaissant aussitôt, quoiqu'il ne m'eût pas vu depuis plusieurs années :

— Oh ! s'écria-t-il, c'est vous ! Venez, nous aurons des sujets de causerie.

Il me prit le bras, et m'entraînant :

— Nous allons faire un tour de jardin, ajouta-t-il, et nous observerons...

— Qu'observerons-nous, marquis ?

— Eh ! dit-il, le Palais-Royal et tout ce qui s'y passe.

— Mais il ne s'y passe rien d'extraordinaire !

— Tout ce qui s'y est passé, alors.

Je le regardai étonné, quoique je susse que le bonhomme était parfois un peu halluciné. Son imagination, toujours fixée sur les mêmes objets dans le passé, le transportait parfois et le faisait vivre, pour ainsi dire, aux époques antérieures. Il remontait avec une facilité singulière le cours des années écoulées et repassait par les jours où il avait vécu en imagination.

Il connaissait les menus détails curieux qui font mieux pénétrer dans la vie intime et secrète des habitants du Palais-Royal. Personne mieux que lui n'avait

saisi le caractère des personnages, qu'il connaissait même *de vue*, disait-il, ayant gravé tous leurs traits dans son esprit, d'après leurs portraits écrits ou peints.

Je n'eus pas plus tôt avoué au marquis que j'avais eu le dessein de profiter de sa prodigieuse mémoire et de son savoir pour écrire les *Chroniques du Palais-Royal*, qu'il me serra les mains en signe de satisfaction. Il décida que nous commencerions dès le lendemain, et que nous ferions tous les jours une *matinée*, jusqu'au déjeuner qu'on nous apporterait du Grand Véfour.

— Je retiens le mot, marquis, lui dis-je. A demain la première MATINÉE.

PREMIÈRE MATINÉE

Le mur d'enceinte de Charles V. — Les vieux hôtels disparus. — Le grand jardin primitif et les maisons en bordure. — L'hôtel de Richelieu. — L'origine de l'Académie française. — Le Palais-Cardinal. — Promenades galantes dans le « parc ». — L'hôtel Brion. — La salle de comédie qui devint le théâtre de Molière, puis l'Opéra. — La petite salle de spectacle. — La passion de Richelieu pour Anne d'Autriche. — Richelieu dansant la sarabande. — Il est mystifié. — Les vengeances du cardinal. — La représentation de *Mirame*. — Allusions aux amours d'Anne d'Autriche et de Buckingham. — Le palais à peine terminé en 1638. — La terrasse à balcons et à arcades, plus tard galerie de bois, aujourd'hui galerie d'Orléans.

J'arrivai le matin à huit heures. Le marquis m'attendait. Il appela Rosette.

Rosette arriva toute souriante, portant un plateau chargé de deux tasses de chocolat. Je la regardai avec autant de curiosité que de surprise : c'était une jolie, fraîche, charmante, superbe servante de seize à dix-huit ans.

Le marquis souriait de mon étonnement.

— Peste ! marquis, fis-je quand elle fut sortie. Ce n'est pas une servante, c'est une odalisque.

— J'aime la beauté et la jeunesse, dit-il, ce qui peut

m'inspirer des idées riantes. Me voyez-vous morose et triste en face d'une vieille? Ne trouvez-vous pas qu'elle ressemble à Mme de Parabère? Du reste, plaisir des yeux et de l'imagination.

— Comment! un Régent tout à fait platonique?

— Mes vœux sont ceux d'un simple nonagénaire.

Quand Rosette vint enlever les tasses vides :

— J'ai bien envie de vous faire deux compliments, Rosette, lui dis-je.

— A votre aise, monsieur; mais je les devine.

— Le premier...

— Mon chocolat est excellent! C'est bien le moins : le chocolat et le café, je ne fais que cela chez M. le marquis.

— Le second, c'est que vous êtes bien jolie!

— Ah! pour ça, il n'y a pas de ma faute.

Elle s'enfuit en sautillant et en fredonnant un air joyeux.

— Ne batifolons pas, dit le marquis. Au travail! Voilà plumes et papier. A vous l'honneur du début.

Je commençai, en parlant ma rédaction.

— Ce fut près du mur d'enceinte élevé par Charles V à l'extrémité de Paris...

— Ce mur et ses fossés, dit le marquis, auraient traversé diagonalement l'emplacement du jardin, à peu près du point où se trouve le Théâtre-Français au côté opposé, en traversant le milieu qui forme aujourd'hui le bassin. Nous ne parlons pas de la villa gallo-romaine qui s'y élevait autrefois, du temps du premier empereur des Gaulois, Posthume. N'allons pas au déluge. Des maisons disséminées au milieu de marais longeaient une haute chaussée qui conduisait à Chaillot

et qui est devenue la rue Saint-Honoré ; d'autres étaient bâties le long du chemin qui menait à Clichy et qui a été remplacé par la rue des Bons-Enfants.

— Ce fut près du mur d'enceinte, repris-je, que Richelieu, surintendant des finances, fit bâtir, en 1629, un simple hôtel, sur le plan de Jacques Lemercier. Cet hôtel fut construit sur les ruines des hôtels d'Angennes-Rambouillet et de Mercœur.

— C'est Piganiol de la Force qui le dit, interrompit le marquis. Mais l'opinion de Jaillot est que l'hôtel de Rambouillet et celui de Mercœur n'en faisaient qu'un. Ces deux noms lui furent successivement donnés, le duc de Mercœur l'ayant acheté en 1602 pour agrandir celui qu'il avait rue des Bons-Enfants. J'aime mieux en croire Sauval que Piganiol. Il affirme que l'hôtel de Richelieu fut élevé à la place de ceux de Rambouillet et de Luxembourg.

La topographie de ces vieux hôtels n'est pas toujours facile à déterminer exactement. Disons que dès 1624, le duc d'Estrées, possesseur d'une partie de l'hôtel de Mercœur, ou de Rambouillet, l'avait vendue à Richelieu; que celui-ci avait aussi acquis l'autre partie appartenant à l'écuyer académiste Benjamin de Hanniques, qui y avait établi ses écuries et son manège; que les bâtiments de l'hôtel d'Estrées devinrent les « offices » du palais, et que sur l'emplacement du manège, Richelieu fit construire l'hôtel Mélusine, ainsi nommé de l'histoire de la fée Mélusine figurée par des peintures dont fut ornée une galerie, hôtel qui fut plus tard habité par Dubois.

— Le cardinal, cet ambitieux d'autorité et de magnificence, repris-je, voulut avoir une résidence en rapport avec sa fortune. Il recula le mur d'enceinte,

combla le grand fossé et l'arrière-fossé, acheta un grand nombre de propriétés dont il revendit les parties restantes au delà des limites qu'il avait fixées pour agrandir le jardin, qui s'étendit jusqu'à des prairies que traverseraient aujourd'hui les rues Vivienne et Neuve-des-Petits-Champs ; et il permit aux acquéreurs d'y bâtir à volonté, sans symétrie, des maisons de toutes grandeurs, de toutes hauteurs, avec des vues directes et des sorties sur le jardin.

— C'est à peu près, interrompit le marquis ouvrant la *Description de Paris*, ce que dit dom Germain Brice :

Comme il eut besoin d'un grand emplacement, il s'empara de plusieurs terrains qui se trouvoient à sa bienseance, où l'on cultivoit des légumes, et où l'on alloit jetter les immondices de la ville ; il prit autant d'espace qu'il en voulut avoir, autour duquel on éleva quantité de maisons, qui furent vendues à qui voulut en avoir et qui formèrent la rue Richelieu, une partie de la rue des Petits-Champs et de celle des Bons-Enfants.

C'est à la même époque que fut ouverte, par l'ordre de Richelieu, au milieu de maisons éparses, séparées par des jardins et des champs, la rue qui porta son nom après s'être appelée quelque temps rue Royale, dont il avait besoin pour aller de son palais à sa ferme de la Grange-Batelière, située au bas de la colline de Montmartre, ferme ainsi nommée de la nécessité où l'on était de passer l'eau dans l'emplacement occupé aujourd'hui par la rue Grange-Batelière.

— La construction de l'hôtel de Richelieu, continuai-je, était à peine commencée qu'il y reçut, à la fin de l'année 1629, les premiers académiciens. Tout le monde sait que Godeau, Conrart, Habert, Chapelain et quelques autres venaient de former une société

littéraire qui se réunissait chaque semaine chez Conrart. Au début, quelques réunions eurent lieu chez Boisrobert, que le cardinal logeait avec quelques autres dans l'hôtel Mélusine. Vinrent ensuite en faire partie Faret, l'auteur de l'*Honnête Homme;* Desmarets, auteur d'*Ariane*. Boisrobert était le favori de Richelieu, qui tint à honneur d'être le Mécène de cette société de lettrés, de poètes et de savants, laquelle ne tarda pas à prendre le nom d'Académie française et qui fut fondée officiellement par lettres-patentes de Louis XIV en janvier 1635.

— Revenons, dit le marquis. L'hôtel, dont de nouvelles acquisitions faites du côté de la rue Richelieu et du côté de celle des Bons-Enfants (ainsi nommée parce qu'il s'y trouvait le collège de ce nom, à peu près au coin nord de la rue Montesquieu) avaient permis d'augmenter les dépendances, était devenu un palais qui se composait de plusieurs bâtiments séparés par des cours. C'était plutôt une masse irrégulière de constructions qui n'avait sans doute pas la magnificence qu'on pourrait être tenté de lui accorder, mais qui offrait dès lors quelque chose d'imposant par son étendue et qui s'appela Palais-Cardinal. Vatout donne un relevé trouvé aux archives du Palais-Royal, et qui évalue les acquisitions faites par Richelieu à 666,618 livres, somme considérable pour ce temps. Ajoutons-y 150,000 livres, prix de l'hôtel de Sillery, qu'il acheta pour l'abattre, afin d'avoir une place devant son palais, projet qu'il n'eut pas le temps d'exécuter ; la démolition ne fut achevée qu'après sa mort et par l'ordre de la régente, Anne d'Autriche.

Sauval nous fait connaître la destination d'une partie de l'aile gauche du palais :

La plus superbe partie de ce beau lieu, dit-il, étoit la voûte peinte et conduite par Philippe de Champaigne, le peintre favori du cardinal. Des tableaux, des rostres, imités de l'antique, des chiffres du cardinal entourés de laurier, étoient répandus dans cette voûte sur un grand fond d'or, peint en mosaïque avec autant d'ordre que d'esprit, et composoient ensemble comme une sorte de panégyrique à l'honneur du maître de la maison.

Dans une autre partie, à gauche de la grande cour, était la galerie des *Hommes illustres*. Cette galerie se composait de portraits de personnages plus ou moins célèbres, parmi lesquels Richelieu, naturellement, devait figurer.

Du bâtiment trop vanté Corneille dit dans le *Menteur* :

Et l'univers entier ne peut rien voir d'égal
Aux superbes dehors du Palais-Cardinal.
Toute une ville entière, avec pompe bâtie,
Semble d'un vieux fossé par miracle sortie,
Et nous fait présumer à ses superbes toits
Que tous ses habitants sont des dieux ou des rois !

Un inconvénient qui offusquait singulièrement le cardinal, continua le marquis, c'est que les habitants des maisons et hôtels voisins pouvaient regarder dans son jardin, qu'il nommait volontiers son parc ; il n'y put remédier qu'à moitié, en faisant élever un pavillon du côté de la rue des Bons-Enfants, près de trois autres que le prévôt des marchands avait construits et qui interceptaient les regards des fenêtres de l'hôtel de la Vrillière, situé où est aujourd'hui la Banque. Il voulut que les maisons qui se bâtiraient sur les terrains riverains fussent sans jour ni ouverture sur le jardin, où le soir se faisaient déjà des promenades et des stations amoureuses. Le maître des comptes

Coiffier, locataire d'un des pavillons bâtis par le prévôt et dont la porte ouvrait sur le parc, sachant que sa femme, « avec sa demoiselle », sortait souvent la nuit pour des rendez-vous galants, imagina d'aposter sous les arbres des gens de mauvaise mine qui leur firent une rude peur. Tallemant des Réaux ne dit pas si ce stratagème primitif guérit la dame Coiffier du mal d'amour.

—Au-dessus de la porte principale du palais, repris-je, ornée de ses armoiries et des insignes de sa dignité ecclésiastique, le maître avait fait mettre en lettres d'or sur plaque de marbre l'inscription PALAIS-CARDINAL. Ce qui défraya quelque temps les critiques des gens de lettres, de Balzac surtout, qui prétendait que cette inscription n'était pas en bon langage français. C'était se montrer difficile, observaient les grammairiens : on disait bien la place Maubert!

— Le vieil hôtel, qu'on appela « hôtel de Richelieu », interrompit le marquis, et dont il ne voulut pas laisser démolir la partie qu'il habitait quand, de Rueil ou de Saint-Germain, il venait pour inspecter les travaux de construction, avait sa façade sur la rue de Richelieu. Cette résidence, appelée d'abord hôtel de la Capitainerie ou de la Conciergerie, distincte du Palais-Cardinal, et qui fut léguée par le cardinal, dans son testament de 1643, à son neveu le futur duc de Richelieu, occuperait aujourd'hui une partie du Théâtre-Français, tout le tronçon de la rue Montpensier depuis le coude jusqu'à la rue de Richelieu, et le péristyle de Chartres.

C'est ce bâtiment qu'on nomma ensuite hôtel Brion lorsque Anne d'Autriche en eut donné la jouissance, vers 1650, au comte de Brion, futur duc de Damville,

et dans lequel les académies de peinture et d'architecture eurent leurs premières séances. Le donjon de cet hôtel fut conservé jusqu'à ce qu'il eût été joint, vers 1656, à une chapelle nouvelle construite pour le palais, et dont il forma le chevet.

— Dans l'aile droite du palais, continuai-je, à l'endroit qui ferait aujourd'hui le coin de la rue de Valois et de la rue Saint-Honoré, le cardinal avait fait construire une salle de comédie, qui contenait environ trois mille spectateurs, dit Sauval, mais qui, d'après l'architecte Fontaine, n'avait que trente-six pieds de largeur. Le cardinal avait arrangé, en outre, un salon pour faire jouer les pièces que les comédiens représentaient ordinairement au Marais-du-Temple. Ce second théâtre pouvait contenir cinq cents personnes.

— Richelieu, auteur dramatique des plus médiocres, dit le marquis, haussait ses prétentions jusqu'à vouloir rivaliser avec Corneille. Il fut amateur passionné des lettres, mais il n'avait que le goût des arts ; le génie seul enfante les chefs-d'œuvre. *Mirame*, *Europe* et *la Grande Pastorale* sont des œuvres quelconques, que, sans le nom du grand ministre, la collaboration de Desmarets n'aurait pas sauvées de l'oubli.

Dans cette salle furent jouées, en 1639, *Europe* et *Mirame* devant un parterre de flatteurs. La représentation de *Mirame* avait un but secret. Richelieu cherchait encore à satisfaire une vieille rancune. Anne d'Autriche s'était autrefois moquée de lui en affaire d'amour. M[me] de Motteville le tenait de cette princesse elle-même. Le cardinal de Retz assure que la comtesse de Fargis remit un jour à la reine mère une lettre d'amour du premier ministre.

Mais Retz serait suspect, il avait été, lui aussi,

amoureux de la reine. Le curieux récit de Loménie à ce sujet est à lire tout entier :

Le cardinal étoit éperdument amoureux, et ne s'en cachoit point, d'une grande princesse. Le respect que je dois à sa mémoire m'empêchera de la nommer. Le cardinal avoit eu la pensée de mettre un terme à sa stérilité. Mais on l'en remercia civilement. La princesse et sa confidente, Mme de Chevreuse, avoient en ce temps-là l'esprit tourné à la joie au moins autant qu'à l'intrigue. Un jour qu'elles causoient ensemble et qu'elles ne pensoient qu'à rire aux dépens du cardinal : « Il est passionnément épris, madame, dit la confidente; je ne sache rien qu'il ne fît pour plaire à Votre Majesté. Voulez-vous que je vous l'envoie ce soir dans votre chambre vêtu en baladin, que je l'oblige à danser ainsi une sarabande? Le voulez-vous? Il y viendra. — Quelle folie! » dit la princesse. Elle étoit jeune, elle étoit femme, elle étoit vive et gaie. L'idée d'un pareil spectacle lui parut divertissante. Elle prit au mot sa confidente, qui fut du même pas trouver le cardinal.

Ce grand ministre, quoiqu'il eût dans sa tête toutes les affaires de l'Europe, ne laissoit pas en même temps de livrer son cœur à l'amour. Il accepta ce singulier rendez-vous.

Il se croyoit déjà maître de sa conquête; mais il en arriva autrement. Boccau, qui étoit le Baptiste d'alors et jouoit admirablement du violon, fut appelé; on lui recommanda le secret. De tels secrets se gardent-ils? C'est donc de lui qu'on a tout su.

Richelieu étoit vêtu d'un pantalon de velours vert; il avoit à ses jarretières des sonnettes d'argent; il tenoit en mains des castagnettes, et dansa la sarabande que joua Boccau. Les spectatrices et le violon étoient cachés, avec Vautier et Beringhen, derrière un paravent d'où l'on voyoit les gestes du danseur; on rioit à gorge déployée, et qui pourroit s'en empêcher, puisque après cinquante ans j'en ris encore moi-même?

On fit retirer Boccau, et la déclaration fut faite dans toutes les formes. La princesse la traita toujours de pantalonnade, et ses dédains, assaisonnés du sel de la plai-

santerie, aigrirent tellement ce prélat que, depuis, son amour se changea en haine; la princesse ne paya que trop cher le plaisir qu'elle avoit eu de voir danser une éminence.

— En effet, dis-je, ce plaisir, il le lui fit expier dès ce moment à toute occasion. Mme de Motteville raconte qu'il alla lui-même dans la prison du comte de Chalais, accusé d'avoir formé un complot contre la vie du roi, et qu'il lui promit sa grâce, s'il voulait se reconnaître coupable et déclarer qu'il n'avait agi que par le conseil de la reine. Ce fut ce malheureux jeune homme qui en porta la peine : il avoua tout ce qu'on voulut, fut condamné, et, malgré ses rétractations tardives pour ce qu'il avait dit d'Anne d'Autriche et de Mme de Chevreuse, il subit un horrible supplice. Ses amis avaient fait cacher l'exécuteur, dans l'espoir que le moindre délai pourrait amener sa grâce. Mais on trouva dans la prison un malfaiteur qui consentit à remplacer le bourreau. Cet homme, n'ayant pas l'habitude de se servir du glaive, s'arma d'une doloire dont il frappa trente-quatre fois Chalais avant de séparer la tête du tronc. Le malheureux poussait des cris effroyables. Il périt le 26 août 1626, à l'âge de vingt-six ans. Sa mère eut l'héroïque courage de monter sur l'échafaud et de l'assister jusqu'à sa mort. Richelieu, qui chercha à le sauver, n'avait pu faire fléchir la volonté du roi.

Il en a coûté la tête à Chalais pour s'être embarqué avec le duc d'Orléans, car c'était à sa persuasion qu'il avait conspiré contre l'État.

— Oui, dit le marquis, contre l'État et surtout contre Richelieu lui-même. Ce Gaston d'Orléans, qui passa sa vie dans les intrigues, avait cela de malheureux que

toutes les entreprises qu'il formait tournaient à sa confusion.

— Richelieu, continuai-je, pour satisfaire son ressentiment, faisait espionner la reine, et il découvrit le commerce secret de lettres qu'elle entretenait avec la reine d'Angleterre, le duc de Lorraine et le roi d'Espagne. Il persuada à Louis XIII que la reine était plus attachée aux intérêts de l'Espagne qu'à ceux de la France. En 1637, il ordonna au chancelier Séguier d'aller au Val-de-Grâce saisir sa correspondance sur la personne même de la reine. Elle ne put nier. Appelée devant le roi, assisté de sa mère et du cardinal, elle fut placée sur un petit siège pliant, et « interrogée comme une criminelle ». Mais moins criminelle que légère, elle demanda pardon au roi, qui lui fit signer un écrit où elle promit plus de zèle et de prudence...

— Revenons à *Mirame*, dit le marquis. La première représentation de cette tragi-comédie, fruit de la collaboration de Richelieu et du fécond Desmarets, inaugura donc en 1639 l'ouverture du grand théâtre du Palais-Cardinal. Elle eut lieu en présence de la cour.

On savoit, dit Pellisson, que le premier ministre témoignoit des tendresses de père à cette *Mirame*, qui lui coûtoit deux à trois cent mille écus, et pour laquelle il avoit fait bâtir cette grande salle de spectacle dans son palais ; aussi l'on s'attendoit à des acclamations. J'ai ouï dire que les applaudissements qu'on donnoit à cette pièce, ou plutôt à celui qui y prenoit beaucoup d'intérêt, transportoient le cardinal hors de lui-même, que tantôt il se levoit et se tiroit à moitié du corps hors de sa loge pour se montrer à l'assemblée, tantôt il imposoit silence pour faire entendre les endroits encore plus beaux.

Il triomphait doublement, sottement aussi, et dans

son amour-propre d'auteur, et dans son amer ressentiment contre la reine, qui put, ainsi que toute l'assistance, y entendre à son adresse plus d'une allusion méchante.

Celle qui rappelait Buckingham siffla à ses oreilles comme une sanglante ironie :

> Je me sens criminelle, aimant un *étranger*,
> Qui met pour mon amour cet État en danger.

Le duc de Buckingham avait suscité, disait-on, la guerre contre la France en 1627, pour se venger de la défense qu'on lui avait signifiée d'y rentrer, à cause de sa passion pour la reine. Il avait été assez imprudent, assez suffisant, assez naïf, pour rendre publique la connaissance de sa passion, avant que l'occasion se fût présentée pour la reine de la satisfaire. Il n'eut la faveur que de privautés furtives, serrements de mains, baisers dans l'ombre, rencontres complaisantes et trop rapides dans les passages des appartements ou, le soir, dans les bosquets de Saint-Germain.

On connaît la magnificence, l'ostentation du chevaleresque amoureux de la reine, et le fameux manteau couvert d'or et garni de perles d'un grand prix, qui, à dessein mal attachées, se mirent à tomber les unes après les autres au milieu d'un bal chez Anne d'Autriche, au grand ébahissement des danseuses, qui s'empressèrent de les ramasser et de les accepter sur les galantes sollicitations du duc. Le lendemain, la reine lui fit remettre des bijoux enrichis de beaux diamants pour l'indemniser de ses fastueuses libéralités.

Contrairement au dire des historiens du Palais-Royal, continua le marquis laissant là Buckingham, le Palais-Royal ne fut pas terminé en 1636, il ne l'était même

pas encore en 1638, si l'on peut tirer la même induction qu'Edouard Fournier de cette lettre du ministre de Louis XIII, écrite de Saint-Germain où se trouvait aussi le roi, le 3 juillet 1638 : « S'il plaît à Sa Majesté, j'iray ce soir coucher à Paris.., pour donner quelque ordre à mon bastiment.» Ce palais eut des admirateurs et des détracteurs surtout plus tard, après la mort de Richelieu. On trouva à redire au corps de logis comme aux dépendances, aux cours (au nombre de huit primitivement), celle de l'entrée trop petite, la seconde trop grande. On n'approuva pas la lourde sculpture des ancres et des proues, emblèmes de la surintendance de Richelieu sur le commerce et la navigation, ancres et proues dont on voit encore quelques spécimens à droite de la grande cour, dans la petite galerie qui leur doit son nom de galerie des Proues. On critiqua la disposition, le grand escalier, les emblèmes, tout, une seule chose excepté : la terrasse à balcons et à arcades grillées qui séparait le jardin de la grande cour, faisait communiquer les deux ailes du palais et régnerait sur le trottoir actuel en avant de la galerie d'Orléans ; terrasse qui disparut en 1775 et fut remplacée par une haute et longue grille qu'on abattit en août 1784, lorsqu'on voulut y commencer la colonnade à jour, dont l'interruption amena l'établissement du grand hangar appelé le Camp des Tartares, ou les galeries de bois.

— Ce fut le 1er juin 1639, dis-je, que Richelieu fit donation de son palais à Louis XIV, en s'en réservant la jouissance viagère.

— Précisément ; il voulait complaire au roi, ou plutôt endormir sa jalousie, qu'il avait excitée par son luxe et sa magnificence.

L'arrivée du garçon du restaurant Véfour apportant le déjeuner termina notre première matinée. Déjeuner fin, vins de choix : le marquis était un gourmet. Nous trouvâmes divin le café de Rosette, et les cigares exquis. Puis le marquis sortit pour sa promenade, et je restai seul, ayant à remplir les vides de notre collaboration, à écrire les passages seulement indiqués, les documents seulement lus. Et ce sera la tâche quotidienne jusqu'à ce moment tant désiré où l'auteur le plus intrépide se sent soulagé comme d'un énorme fardeau en écrivant le bienheureux mot FIN.

DEUXIÈME MATINÉE

Fête des fiançailles de Mlle de Maillé. *Europe*. — Maladie du cardinal, sa mort. — Démolition commencée de l'hôtel Sillery. — Anne d'Autriche vient habiter le Palais-Cardinal avec ses deux enfants. — Mazarin s'installe dans le palais à à côté de la reine. — Louis XIV tombe dans le petit bassin du jardin des Princes. — Le rondeau et le mail. — La démolition de l'hôtel Sillery continuée. — Anne d'Autriche embellit l'intérieur du palais. — Réceptions et fêtes. — Mariage du roi de Pologne avec Louise de Gonzague. — Fête en l'honneur du prince de Galles.—La Grande Mademoiselle. Son portrait. — Le baptême du duc d'Anjou. — Christine de Suède.

— M. le marquis est déjà au travail, me dit Rosette.

Je le trouvai lisant une ancienne description de la représentation d'*Europe*, tragi-comédie de Desmarets, à propos de la fête que Richelieu donna dans la grande salle du théâtre, le 14 janvier 1641, pour célébrer les fiancailles de sa nièce, Claire-Clémence de Maillé, avec le duc d'Enghien, depuis le grand Condé.

— En 1642, commençai-je, suivant l'ordre chronologique, qui est l'ordre logique, Richelieu renouvela au roi la donation qu'il lui avait faite en 1639.

Peu après, dans la nuit du 28 novembre, le cardinal

est tout à coup saisi d'une grande douleur de côté avec fièvre violente. Le lendemain le roi vient le visiter et lui fait prendre lui-même deux jaunes d'œufs. Etant sorti de la chambre, Richelieu entra dans la galerie des tableaux, où, en se promenant péniblement, il ne put s'empêcher de rire plusieurs fois. La maladie traîna peu. Le 4 décembre suivant, tout à coup le cardinal expira. A son dernier moment, il avait prié Dieu « de le condamner si, dans son ministère, il s'était proposé autre chose que le bien de la religion et de l'État ».

Richelieu laissa inachevé son palais, qui n'avait par devant aucune place, aucune issue, aucun débouché, et les rues qui y aboutissaient étaient tout aussi incommodes pour les piétons que pour les voitures. Il avait fait commencer la démolition de l'hôtel Sillery pour ouvrir cette place qui manquait sur la rue Saint-Honoré.

— Ce fameux Palais-Cardinal, interrompit le marquis, malgré les éloges emphatiques de ses historiens, ne devait guère convenir à l'habitation d'un roi. Ces *superbes dehors*, ces *superbes toits* si vantés, comme s'exprime le Géronte de Corneille, n'avaient sans doute rien de bien remarquable.

Selon l'architecte Fontaine, la décoration extérieure différait peu des autres grandes maisons de la ville, et la distribution que le prélat-ministre avait ordonnée, ses salons, sa galerie des *Hommes illustres*, son grand cabinet, sa chapelle et sa salle de spectacle ne présentaient rien de véritablement royal.

— L'auguste héritier de Richelieu, dis-je, n'eut pas le temps de s'installer au Palais-Cardinal. Se voyant près de sa fin, il ordonna que le Dauphin fût baptisé dans la chapelle de Saint-Germain-en-Laye, le 21 avril, et

qu'on lui donnât le nom de Louis. Il vécut encore trois semaines et mourut à Saint-Germain le **14** mai **1643**, qui était jour de l'Ascension ; peu regretté de la cour, encore moins de ses sujets.

Anne d'Autriche, régente, quitta le Louvre et vint, le 7 octobre suivant, avec ses deux fils, Louis XIV et Philippe de France, duc d'Anjou, plus tard duc d'Orléans, habiter le Palais-Cardinal, « avec très grande joye, dit Olivier d'Ormesson, leur logement y estant plus commode. » Mazarin, qui commençait à être tout-puissant, quitta aussi le Louvre et s'établit rue Neuve-des-Petits-Champs, à l'hôtel Tubœuf, aujourd'hui la partie de la Bibliothèque nationale qui forme l'angle de la rue Richelieu. Mais Anne d'Autriche ayant permis au public l'accès du jardin, Mazarin, pour ne pas rendre les promeneurs témoins de ses fréquentes allées et venues, s'établit bientôt avec toute sa maison et ses gardes auprès de la reine, avec qui il communiqua à volonté de son appartement par un petit cabinet.

Nous lisons dans des *Mémoires* que courtisans, domestiques, valets de chambre n'avaient plus d'empressement et d'yeux que pour Anne d'Autriche et Mazarin, et que c'eût été s'exposer à mécontenter l'ombrageux ministre que de montrer trop de zèle pour le jeune roi. L'éducation des princes, dit le premier valet de chambre La Porte, était à peu près abandonnée ; on les laissait vagabonder dans le parc, et on trouva un soir Louis XIV sur le point de se noyer dans le bassin du petit jardin, nommé jardin « de Propreté », plus tard, jardin des Princes, et non, comme le dit Edouard Fournier, dans le grand bassin, appelé tantôt le rondeau, tantôt l'étang, qu'alimentait la Samaritaine, et qui était

situé presque à l'extrémité du jardin, touchant à l'endroit occupé aujourd'hui par le café de la Rotonde et ayant pour bordure une large allée qui le séparait d'un petit bois.

Le jardin des Princes occuperait aujourd'hui le magasin Chevet, jusqu'au second passage qui fait communiquer le péristyle Montpensier avec la rue du même nom.

— L'année de la mort de Louis XIII, reprit le marquis, l'Anglais Evelyn, âgé de 23 ans, ayant reçu de Charles Ier la permission de voyager sur le continent, visite le palais. Il dit, le 5 décembre 1643, dans son journal dernièrement traduit :

Mylord (le comte de Norwick), accompagné par le grand maître des cérémonies et une nombreuse cavalcade de gens de qualité, alla au Palais-Cardinal, où le 23, il eut une audience du roi et de la reine régente sa mère, dans la chambre dorée. De là, je le reconduisis à son hôtel, rue Saint-Denis et pris congé de lui.

Et le 6 avril 1644 :

Je suis souvent allé au Palais-Cardinal, légué au roi par le cardinal de Richelieu, à condition qu'il porteroit ce nom. A cette époque le roi l'habitoit à cause des constructions qu'on faisoit au Louvre. C'est une fort belle maison, quoique un peu basse. Les galeries, les portraits de gens de dictinction des deux sexes, les bains de la reine, le salon d'audience et son plafond richement sculpté et doré, la salle de spectacle, le jardin, qui est fort grand, et sa belle fontaine, ses bosquets et son mail sont dignes d'attention. Je suis aussi allé voir les exercices du manège, surtout aux académies de MM. du Plessis et de Veau (pour de Vaux — des écuyers du roi), que fréquente la noblesse : c'est là que les jeunes gentilshommes apprennent l'exercice, la danse, la musique et un peu de mathématique et de fortification. Telle de ces institutions a jusqu'à cent braves chevaux, tous dressés aux grands exercices.

— Anne d'Autriche, dis-je, se plaisait quelquefois à passer avec ses intimes et ses dames et demoiselles d'honneur de belles nuits entières sous les arbres du jardin silencieux et désert. Mme de Motteville parle d'une de ses nuits blanches : « Après, nous suivîmes la reine qui alla se coucher, et quand nous la quittâmes, l'aurore commençait à nous montrer que bientôt, comme disent les poètes, elles nous enrichiroit de ses perles. »

En 1644, continua le marquis, le palais fut débaptisé.

Le marquis de Fourille, qui étoit alors maréchal des logis de la maison du roi, dit Piganiol de la Force, représenta à la reine qu'il ne convenoit pas que le roi demeurât dans une maison qui portoit le nom de ses sujets, et sur ces raisons la reine ordonna qu'on ôtât l'inscription.

Elle la fit remplacer par celle de PALAIS-ROYAL.

Mais la nièce de Richelieu, duchesse d'Aiguillon, offusquée de l'appellation de *Palais-Royal*, obtint de la reine, à force de supplications, de lui substituer le premier nom de *Palais-Cardinal*. « Il est peu séant, lui dit-elle, de faire injure aux morts, parce qu'ils ne peuvent la repousser : en honorant la mémoire du cardinal de Richelieu, vous immortaliserez votre nom. » C'est du moins ce que rapporte Sauval, qui a certainement inventé ces paroles pour résumer les motifs qu'avait dû faire valoir la duchesse. Mais, malgré l'inscription rétablie, on n'appela plus l'ancienne résidence de Richelieu que le Palais-Royal, comme ce fut en vain que plus tard, successivement suivant les évènements politiques, on voulut l'appeler : palais d'Orléans; en 1793, Palais-National; puis, Palais-Egalité ; peu après la mort tragique d'Égalité, en vertu d'un decret, palais de la Révolution ; en 1802, palais

[illegible] du jardin, [illegible] par le café [illegible] large allé[illegible]

[illegible] récupérait a[illegible] [illegible] second pass[illegible] [illegible] Montpensier [illegible]

[illegible] Louis XI [illegible]

[illegible]

[illegible]

du Tribunat ; ensuite, Palais-Marchand ; en 1822 encore, palais du duc d'Orléans.

Anne d'Autriche ne tarda pas à faire continuer la démolition de l'hôtel Sillery, et on construisit par son ordre des corps-de-gardes sur l'emplacement de quelques maisons voisines. Tout ce qui fut fait en outre pendant sa régence ne consista qu'en déblayement au dehors et en décoration au dedans.

Louis XIV, alors âgé de cinq ans, fut installé dans la chambre de Richelieu ; son appartement étoit petit... L'appartement de la reine régente étoit beaucoup plus vaste, plus élégant. Non contente de ce que Richelieu avoit fait, elle ajouta au luxe des ornements qu'il avoit prodigués... Son grand cabinet, qui fut longtemps *la merveille et le miracle de Paris,* dit Sauval, étoit l'ouvrage du cardinal ; mais elle se fit construire de plus une salle de bains, un oratoire et une galerie. Tout ce que le goût du temps avoit pu créer de fleurs, de chiffres, de paysages, d'idylles en peinture, avoit été semé sur un fond d'or dans la salle de bains. L'oratoire étoit orné de tableaux où Champaigne, Dongny et Poërson avoient peint la vie et les attributs de la Vierge.

Une seule croisée dont les grands carreaux de cristal étoient montés dans de l'argent, et soutenus par des points et des triangles d'argent ciselés avec art, éclairoit cette retraite mystérieuse où les intrigues de la politique se mêlèrent plus d'une fois aux pratiques de la religion.

Avec Anne d'Autriche, dis-je, étaient arrivés au Palais-Royal les plaisirs et les fêtes. On y célébra dans la chapelle, avec un éclat extraordinaire, le 5 novembre 1645, le mariage de Wladislas VII, roi de Pologne, avec Marie-Louise de Gonzague, fille du duc de Nevers, cette Louise qui avait aimé Gaston d'Orléans et qui s'était ensuite emmourachée de Cinq-Mars. Pendant trois jours, il y eut bals, soupers, jeux scéniques, comédie française et comédie italienne.

L'année suivante et surtout pendant l'hiver, des fêtes brillantes se succédèrent en l'honneur du prince de Galles, que Mazarin voulait marier à Mlle de Montpensier; la Grande Mademoiselle avait d'autres visées; mais elle eut, dès l'enfance, comme on l'a justement dit, *le rôle de demoiselle à marier*. Son père la destinait au comte de Soissons, prince du sang royal, qui fut tué à la bataille de la Marfée. Dès l'âge de onze ans, elle pensait au Dauphin (depuis Louis XIV), qui venait de naître : « Je l'allois voir tous les jours, dit-elle dans ses *Mémoires*, et je l'appelois mon petit mari; le roi s'en divertissoit et trouvoit bon tout ce que je faisois. » Richelieu la fit revenir de Saint-Germain. « Mon fils est trop petit, lui dit la reine pour la consoler, tu épouseras mon frère. » Elle parlait du cardinal infant, gouverneur des Pays-Bas, qui mourut vers 1641, une année avant le comte de Soissons. Quelques années plus tard, après la mort de Richelieu et de Louis XIII, le roi d'Espagne, Philippe IV et l'empereur Ferdinand III se trouvant veufs, elle choisit Ferdinand, rêva de devenir impératrice d'Allemagne. Elle dit elle-même qu'ayant alors dans l'esprit de devenir impératrice, elle prenait en pitié le prince de Galles qui recherchait sa main. Cependant elle accueillait ses hommages. « Elle avoit du plaisir, avoue-t-elle, à le rencontrer dans les bals du Palais-Royal, à danser avec lui, et à voir les yeux de ce jeune homme aux cheveux noirs, au teint brun, se fixer tendrement sur elle. »

Rappelons le passage de ses *Mémoires* qui donne bien l'idée de son caractère et de ses prétentions :

La galanterie du prince de Galles fut poussée si ouvertement, qu'elle fit grand bruit dans le monde. Tout l'hiver

elle dura de même force; elle parut encore plus fortement à une fête célèbre qu'il y eut au Palais-Royal, sur la fin de l'hiver, où il y eut une magnifique comédie italienne à machines et à musique avec un bal ensuite, pour lequel la reine me voulut parer; l'on fut trois jours entiers à accommoder ma parure : ma robe étoit toute chamarrée de diamants avec des houppes incarnat et noir; j'avois sur moi toutes les pierreries de la couronne et de la reine d'Angleterre, qui en avoit encore en ce temps-là quelques-unes de reste. L'on ne peut rien voir de mieux et de plus magnifiquement paré que je l'étois ce jour-là; et je ne manquai pas de trouver beaucoup de gens qui surent me dirent, *assez à propos*, que ma belle taille, ma bonne mine, ma blancheur et l'éclat de mes cheveux blonds ne me paroient pas moins que toutes les richesses qui brilloient sur ma personne. Tout contribua ce jour-là à me faire paroître, parce que l'on dansa sur un grand théâtre accommodé tout exprès pour ce sujet, orné et éclairé de flambeaux autant qu'il le pouvoit être; il y avoit au milieu du fond de ce théâtre un trône élevé de trois marches, couvert d'un dais, et tout autour du théâtre des bancs pour les dames qui devoient danser, au pied desquelles étoient les danseurs; le reste de la salle étoit en amphithéâtre qui nous avoit pour perspective. Le roi ni le prince de Galles ne se voulurent point mettre sur ce trône, j'y demeurai seule, de sorte que je vis à mes pieds ces deux princes et ce qu'il y avoit de princesses à la cour. Je ne me sentis point gênée en cette place, et ceux qui m'avoient flattée lorsque j'allai au bal, trouvèrent encore matière le lendemain de le faire. Tout le monde ne manqua pas de me dire que je n'avois jamais paru moins contrainte que sur ce trône et que, comme j'étois de race à l'occuper, lorsque je serai en possession d'un où j'aurai à demeurer plus longtemps qu'au bal, j'y aurai encore plus de liberté qu'à celui-là. Pendant que j'y étois et que le prince de Galles étoit à mes pieds, mon cœur le regardoit de haut en bas aussi bien que mes yeux. J'avois alors dans l'esprit d'épouser l'empereur.

L'insuccès de son mariage tant désiré avec l'empe-

reur, la princesse l'attribue surtout à Mazarin. Elle fut saisie de colère contre la cour, et la Fronde lui fournira bientôt l'occasion de montrer son ressentiment. Lorsque la reine et la cour quittèrent Paris pour Saint-Germain, dans la nuit du 6 janvier 1649, elle les accompagna par convenance, mais ses vœux étaient pour l'autre parti. « J'étois toute troublée de joie, dit-elle, de voir qu'ils alloient faire une faute et d'être spectatrice des misères qu'elle leur causeroit : cela me vengeroit un peu des persécutions que j'avois souffertes. » De tous ces mariages royaux qu'avait rêvés et poursuivis l'ambition de Mlle de Montpensier et que sa grande fortune semblait devoir rendre possibles, elle tomba à l'amour d'un cadet de Gascogne.

Y eut-il entre elle et Lauzun un mariage secret ? Ce mariage eut-il lieu en 1671, avant l'arrestation de son amant, ou dix ans après, quand il eut recouvré sa liberté ?

— Deux points d'histoire douteux, répondit le marquis. La princesse avait sacrifié (sacrifice mal placé), pour obtenir la liberté de Lauzun, le comté d'Eu, le duché d'Aumale et la principauté de Dombes, donnés au duc du Maine, fils de Louis XIV et de Mme de Montespan. La fortune diminuée de la princesse rendit Lauzun moins glorieux et moins enthousiasmé de cette alliance, et Mlle de Montpensier avait alors cinquante-quatre ans. Après quelque temps de relations de plus en plus orageuses, ils se séparèrent pour toujours ; Mademoiselle mourut sans avoir consenti à le revoir, quoiqu'il eût plus d'une fois tenté de se rapprocher d'elle.

— Dans la chapelle du Palais-Royal, repris-je, fut célébré, le 11 mai 1648, le baptême du frère de Louis XIV, le duc d'Anjou, depuis duc d'Orléans, âgé de huit ans, cérémonie à laquelle assistèrent le ban et

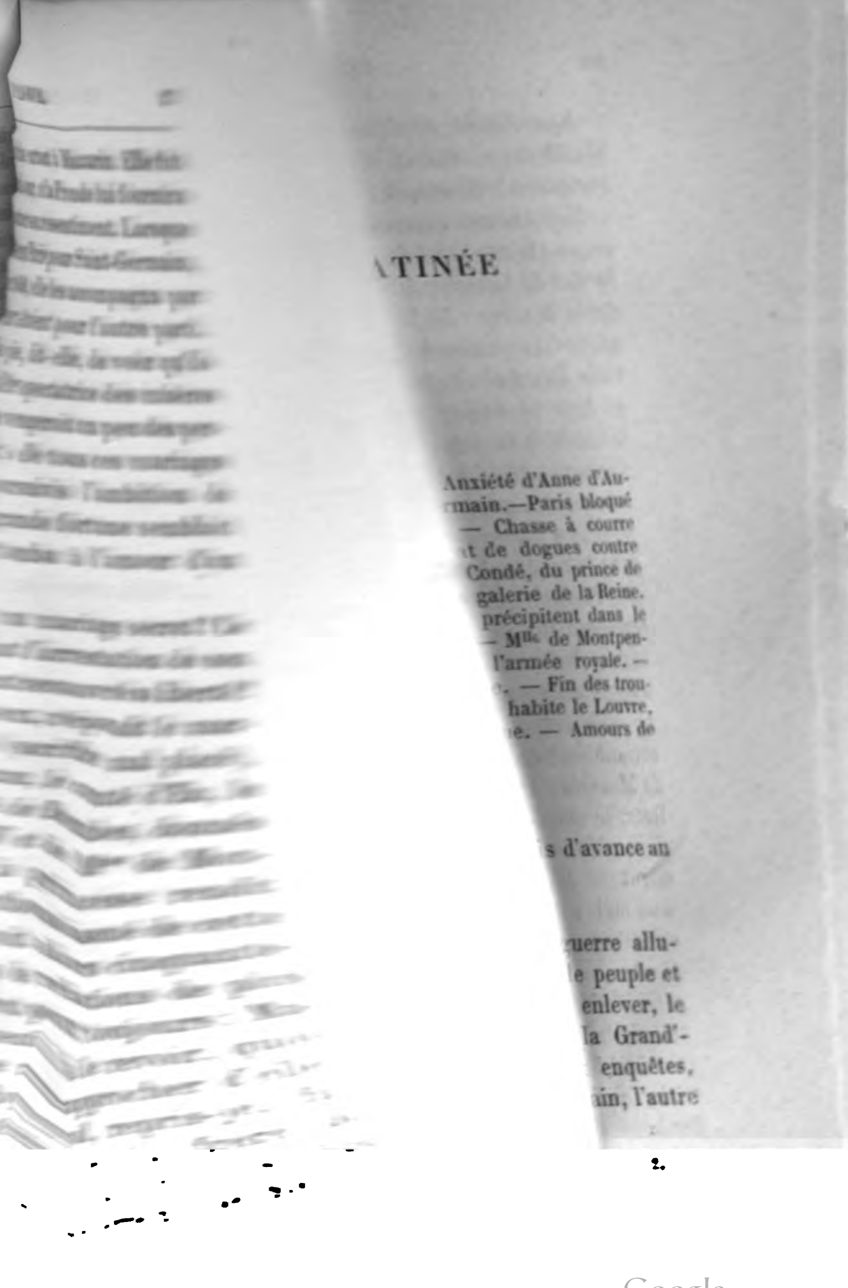
elle dura de même force;
ment à une fête célèbre qu
la fin de l'hiver, où il y eut
lienne à machines et à musi
lequel la reine me voulut
tiers à accommoder ma par
marrée de diamants avec
j'avois sur moi toutes les pi
la reine d'Angleterre, qui e
quelques-unes de reste. L'o
et de plus magnifiquement
et je ne manquai pas de
surent me dirent, *assez à p*
bonne mine, ma blanche
blonds ne me paroient pas
qui brilloient sur ma person
à me faire paroître, parce
théâtre accommodé tout
éclairé de flambeaux autant
au milieu du fond de ce th
marches, couvert d'un dais,
bancs pour les dames qui
quelles étoient les danseur
amphithéâtre qui nous avo
le prince de Galles ne se v
trône, j'y demeurai seule, d
ces deux princes et ce qu'il y
Je ne me sentis point gêné
m'avoient flattée lorsque j'a
matière le lendemain de le f
qua pas de me dire que j
contrainte que sur ce trône e
à l'occuper, lorsque je serai
à demeurer plus longtemps
plus de liberté qu'à celui-là.
le prince de Galles étoit à m
doit de haut en bas aussi bie
dans l'esprit d'épouser l'emp

L'insuccès de son mariag

les princes et princesses, dames et sei-
gneurs et prélats, et où les parrain et
d'Angleterre et le prince de Galles,
de Philippe au jeune prince, qui était
un ange tout vestu de toile d'argent ».
réception de Christine de Suède.
dit Mme de Motteville, *qu'elle* vint
reine la mena voir son petit
bre, ses bains et son oratoire,
les louer et remarquant toute-

fêtes et folies, qui furent
les troubles de la Fronde...
r de la Fronde, comme
che, dit le marquis. La
u des affaires de la
i incapable, un roi
sque ridicule. Il fal-
helieu pour gouver-
faire la grandeur
chait au génie,
de l'égalité de-
vindicatif à
qu'il se sen-
dit : « Je
uvre tout

nt sa



ATINÉE

Anxiété d'Anne d'Au-
rmain.—Paris bloqué
— Chasse à courre
it de dogues contre
Condé, du prince de
galerie de la Reine.
précipitent dans le
— Mlle de Montpen-
l'armée royale. —
e. — Fin des trou-
habite le Louvre,
ie. — Amours de

s d'avance au

uerre allu-
e peuple et
enlever, le
la Grand'-
enquêtes,
ain, l'autre

2.

l'arrière-ban des princes et princesses, dames et seigneurs, ambassadeurs et prélats, et où les parrain et marraine, la reine d'Angleterre et le prince de Galles, donnèrent le nom de Philippe au jeune prince, qui était « aussi beau comme un ange tout vestu de toile d'argent ».

Ce fut ensuite la réception de Christine de Suède. « La seconde fois, dit Mme de Motteville, qu'elle vint au Palais-Royal, la reine la mena voir son petit appartement, sa chambre, ses bains et son oratoire, qu'elle regarda sans trop les louer et remarquant toutefois ce qui étoit beau. »

Plaisirs et réjouissances, fêtes et folies, qui furent tout à coup interrompus par les troubles de la Fronde...

— Nous avons peu à parler de la Fronde, comme de la régence d'Anne d'Autriche, dit le marquis. La reine mère se souciait fort peu des affaires de la France. Elle succédait à un roi incapable, un roi mené, nul, et par cela même presque ridicule. Il fallait un ministre de la taille de Richelieu pour gouverner la France à cette époque et pour faire la grandeur du règne : Richelieu, dont l'habileté touchait au génie, le défenseur de la justice pour tous et de l'égalité devant la loi, mais l'orgueil personnifié, vindicatif à froid, porté à se croire tout permis parce qu'il se sentait plus fort que tous ; enfin celui qui a dit : « Je renverse tout, je fauche tout, et ensuite je couvre tout par ma soutane rouge. »

— Monsieur le marquis... dit Rosette montrant sa tête dans l'entre-bâillement de la porte.

— A vos ordres, Rosette, dit le marquis, qui ajouta :

Ah ! diantre !
L'heure du déjeuner me carillonne au ventre.

TROISIÈME MATINÉE

La Fronde. — On reclame Broussel. — Anxiété d'Anne d'Autriche. — Le roi est emmené à Saint-Germain. — Paris bloqué par l'armée royale. — Rentrée du roi. — Chasse à courre dans le jardin du Palais-Royal et combat de dogues contre un taureau. — Arrestation du prince de Condé, du prince de Conty et du duc de Longueville dans la galerie de la Reine. — Le *fort royal*. — Les Parisiens se précipitent dans le Palais-Royal et dans la chambre du roi. — Mlle de Montpensier fait tirer des coups de canon sur l'armée royale. — Second départ et second retour de la reine. — Fin des troubles. — La cour renonce au Palais-Royal et habite le Louvre. — L'hôtel Brion. — Amourette interrompue. — Amours de Louis XIV et de Mlle de La Vallière.

Comme la veille, le marquis s'était mis d'avance au travail.

— La Fronde ! avait-il déjà écrit ; la guerre allumée entre le Parlement et la cour, entre le peuple et Mazarin. Quand Anne d'Autriche eut fait enlever, le 26 août 1648, Broussel, conseiller de la Grand'-Chambre, et Blancmesnil, président aux enquêtes, pour les emprisonner, l'un à Saint-Germain, l'autre à Vincennes, l'orage commença à gronder.

Aussitôt le cardinal de Retz et le maréchal de La Mailleraye, suivis d'un flot de peuple qui criait : Broussel ! Broussel ! se rendent au Palais-Royal.

Nombreuse assemblée dans le grand cabinet de la reine : le cardinal de Retz, Mazarin, Gaston d'Orléans, le duc de Longueville, le maréchal de Villeroy, l'abbé de la Rivière, de Beautru, de Guitaut, capitaine des gardes, le comte de Nogent, etc. Le duc de Longueville dissimule sa joie, les autres cachent leurs craintes et leur tristesse, le duc de Villeroy est épouvanté. L'abbé de la Rivière exprime l'avis que l'émeute va s'apaiser. Mais « le bonhomme » Vannes, lieutenant-colonel aux gardes, vient dire que les bourgeois s'apprêtent à forcer les gardes, et « le vieux Guitaut, lit-on dans le cardinal de Retz, dit d'un ton de voix encore plus rauque que d'ordinaire qu'il ne comprenoit pas comment il étoit possible de s'endormir en l'état où étoient les choses, » et déclare hautement qu'il est urgent de rendre Broussel. De Retz appuie Guitaut. La reine éclate en cris de colère et se lève contre lui comme une furie ; mais elle se radoucit sur le conseil de Mazarin. Rien n'est décidé. « Enfin, dit encore de Retz, le maréchal m'entraîna et les gardes du corps m'emportoient amoureusement sur leurs bras en me criant : « Il n'y a que vous qui puissiez remédier « au mal. » Je sortis ainsi, avec mon rochet et mon camail, en donnant des bénédictions à droite et à gauche. »

Le Parlement, s'étant rendu au Palais-Royal pour obtenir la liberté de Broussel que le peuple réclame à grands cris, est reçu avec hauteur par Anne d'Autriche, qui leur répond : « Je sais bien qu'il y a du bruit par la ville ; mais vous m'en répondez, messieurs du

Parlement, vous, vos femmes et vos enfants. » Et elle rentre dans sa petite chambre grise, dont elle ferme la porte. Le président de Mesmes essaye en vain de la fléchir. Sorti du Palais-Royal, le Parlement est arrêté par le peuple en fureur à une barricade, à la Croix-du-Trahoir (rue Saint-Honoré, au bout de la rue de l'Arbre-Sec). Le premier président Molé est plus particulièrement malmené. « Tourne, traître, lui cria un garçon rôtisseur qui commandait et qui menaçait de lui ouvrir le ventre avec sa hallebarde; tourne, si tu ne veux pas être massacré toi-même. Ramène-nous Broussel libre, ou Mazarin et le chancelier en otages. »

On réclame les prisonniers. On force Molé et ceux des membres du Parlement qui n'avaient pu s'échapper à retourner chez la reine. On s'y rue en désordre. Mazarin, entouré de gardes, attendait. La reine demeure d'abord inflexible. Mais les princesses se jettent à ses pieds; Monsieur, le cardinal, toute la cour la supplient. Elle cède enfin, craignant que le peuple n'accomplisse sa menace, de la conduire avec le roi à l'Hôtel de ville et de brûler le Palais-Royal. « Eh bien ! dit-elle faisant effort, messieurs du Parlement, voyez donc ce qu'il est à propos de faire. » On s'assemble aussitôt dans la grande galerie, où l'on ordonne « que la reine seroit remerciée de la liberté accordée aux prisonniers ». On appela pendant quelque temps cette galerie la galerie du Parlement.

Le peuple s'était apaisé. Mais on veut la chute de Mazarin, et le calme ne règne qu'à la surface. La reine en profite pour emmener ses deux fils à Rueil, et de là à Saint-Germain, le 12 septembre, sous le prétexte que le petit duc d'Anjou avait la petite vérole et que

l'air du Palais-Royal et de ses alentours était malsain. Sur les instances d'une députation du Parlement, elle revint à la fin d'octobre, mais bien décidée à repartir au plus tôt. Projet qu'elle exécuta dans la nuit du 5 au 6 janvier 1649.

Ordre est tout à coup donné de fermer toutes les portes. Après avoir soupé fort gaiement avec ses dames, à cinq heures du matin, Anne d'Autriche, le roi, Monsieur et la cour, avec quelques gentilshommes et des gardes, sortent du jardin « par cette petite porte qui est par delà le rondeau », la petite porte que Mazarin avait fait percer dans le mur du parc, du côté des Petits-Champs, pour aller chez Anne d'Autriche en chaise à porteurs et entouré de ses gardes, et montent dans les carrosses qui les attendent. Arrivent aussi, avec Gaston d'Orléans, Mademoiselle, et ses autres filles ; Mazarin, qui prend place dans un carrosse à six chevaux ; le prince de Conty, le prince de Condé, sa famille, et son petit-fils encore au maillot, le petit duc d'Enghien. Les chevaux partent, et ont franchi l'enceinte de Paris en un instant.

Dès le lendemain, l'armée royale, commandée par Gaston d'Orléans et par le prince de Condé, tint la ville bloquée jusqu'au 11 mars. Bientôt affamée, elle se soumet. Mais la reine reste à Compiègne jusqu'au 18, jour où elle fit son entrée solennelle dans Paris, suivie de M. le Prince et du cardinal. « Le Palais-Royal, dit Mme de Motteville, se trouva aussi rempli de personnes principales et de qualité que les rues l'étoient de menu peuple. »

Le Palais-Royal, au retour de ses hôtes, vit renaître, malgré l'inquiétude et le trouble persistant des esprits, quelques-unes de ses réjouissances habituelles.

D'après les *Particularités de la chasse royale faite par Sa Majesté le jour de saint Hubert et de saint Eustache, patrons des chasseurs, accompagnée de plusieurs seigneur de marque de sa cour*, l'exact Édouard Fournier, dans son *Palais-Royal*, a mentionné la chasse pour rire que Mazarin organisa à cette époque dans le jardin du Palais-Royal. On bouleversa un peu toutes les parties de ce jardin : la carrière où l'on courait la bague, et qu'une cloison de charmille séparait des arcades à grilles de fer de la grande cour ; le jeu de mail, « qui, des trois autres côtes, longeoit les murs de la clôture » ; enfin le petit bois qui entourait le rondeau, du côté des Petits-Champs. Dans un espace si étroit, on courut le lièvre, on lança un cerf et l'on força un sanglier. Mazarin, à cheval, tenant devant lui le petit duc d'Anjou, s'amusa à suivre cette chasse « en miniature ». On eut même le spectacle d'un combat entre des dogues et un taureau. « Le roy, lisons-nous, à la date du 4 novembre, dans le *Journal* inédit de Dubuisson-Aubenay, voit combattre des dogues contre un taureau dans l'espace qui est entre la cour du Donjon et le jardin ou parc du Palais-Cardinal. » Ce donjon était ce qui restait de l'hôtel de Regnauld d'Angennes, seigneur de Rambouillet, et la cour étroite serait traversée aujourd'hui par la galerie de Chartres, et le champ clos de cette lutte se serait trouvé à la place du péristyle Montpensier.

Le voyageur Evelyn, déjà cité, se trouve au Palais-Royal le 18 novembre 1649 ; il ne parle que d'une réception et des agréments du lieu :

J'accompagnai mon beau-père à la cour pour son audience. Il fut présenté par le maître des cérémonies immédiatement après le nonce, et après qu'il eut remis

ses lettres de créance de la part de notre Roy, en conséquence du meurtre du Roy, son père, il fut traité fort gracieusement par le Roy de France et sa mère, qui lui accordèrent une longue audience. C'étoit au Palais-Cardinal.

Après que j'eus été présenté au Roy et à la Royne régente, je visitai ce palais bâti pour le grand cardinal de Richelieu. Ce qu'il y a de plus digne d'attention, c'est la galerie dont les peintures sont des portraits de personnages illustres ou des faits mémorables de l'histoire de France, avec quantité d'allégories entre chaque tableau. Du milieu de la galerie, on entre dans une jolie chapelle, avec un pavé ouvragé de toutes sortes de marbres, comme en est aussi l'autel et deux statues du chevalier Bernin : une de saint Jean et l'autre de la sainte Vierge. Le reste des appartements est fort doré et sculpté, et l'on y voit quelques bons tableaux modernes. Dans la salle d'audience, il y a trois grands lustres de cristal, et, dans la chambre à coucher du Roy, son alcôve fait l'effet d'une autre chambre ou d'une grande caisse qui seroit dans cette chambre. Le lit est richement brodé.

Le palais, qui n'est que de deux étages, est trop bas pour avoir l'air imposant ; mais le jardin en est assez spacieux pour avoir un grand bassin et des eaux qui jouent continuellement, et un mail, avec un coude ou retour qui le prolonge d'autant.

Je laissai Sa Majesté sur la terrasse, occupée à voir un combat de taureaux, et je m'en retournai dans la voiture du prince Eward avec M. Saint-Paul, agent du Prince Electeur.

Parmi les choses les plus remarquables qu'il avoue avoir vues au Palais-Royal, ajoute le marquis, Evelyn compte « la galerie du Roy, celle de la Royne, ses appartements et son boudoir ! »

— Nous arrivons en 1650, dis-je. Au Palais-Royal fut résolue, cette année, entre Anne d'Autriche, Mazarin et le cardinal de Retz, l'arrestation du prince de Condé, de son frère le prince de Conty et du duc

de Longueville, arrestation décidée par des motifs de conspiration, et effectuée le 18 janvier. Condé fut en outre accusé d'avoir mis un trop haut prix au service qu'il avait rendu en amenant la paix entre la cour et les premiers frondeurs ; mais un tort plus réel fut sans doute d'avoir voulu empêcher le mariage de la nièce de Mazarin avec le duc de Mercœur, et de s'être permis publiquement des railleries très vives sur l'administration du ministre.

Anne d'Autriche avait gagné à sa cause l'inconstant coadjuteur de Retz, en lui écrivant un billet qui l'invitait à venir la trouver au Palais-Royal. Il y entra à minuit par un escalier dérobé, guidé par un domestique qui le fit entrer dans le petit oratoire où se trouvait Anne d'Autriche et où ne tarda pas d'arriver Mazarin. La reine avait convoqué le conseil, qui était déjà réuni dans la galerie, comme d'habitude. Rien n'avait pu faire soupçonner aux trois hauts personnages, présents, que leur liberté fût menacée. On n'attendait plus que la reine. Ce fut Guitaut qui entra, pour exécuter les ordres de Mazarin. Ils durent partir sur-le-champ. Le duc de Longueville, ayant mal à une jambe, arriva le dernier à la porte des Petits-Champs, où ils montèrent en carrosse, et, sous bonne escorte, sans traverser Paris, ils furent conduits au bois de Vincennes.

De peur que le peuple ne les délivrât, Mazarin les fit transférer à Marcoussis, puis au Havre ; mais, haï du peuple qu'il redoutait, il se vit obligé de leur donner la liberté, et ils rentrèrent à Paris le 16 février 1651.

La mère du prince de Condé avait ressenti un si grand chagrin de le voir traîné en prison que, dit-on, elle en mourut.

La reine et Mazarin, après ce coup hardi, semblèrent n'avoir plus rien à craindre. Il se trompaient.

C'est pendant ce temps de tranquillité apparente que fut construit dans le jardin du palais le *fort royal*, achevé en décembre, fait « de gazon et de mottes de terre », dit Loret, et destiné aux exercices et à l'instruction du jeune roi dans l'art de la guerre et des siéges. Louis XIV et les jeunes seigneurs ses amis s'y exerçaient souvent aux assauts et aux fusillades, avec l'ardeur de leur âge. Jeu salutaire et dangereux, où un petit écuyer du comte d'Harcourt reçut dans la cuisse la balle d'un pistolet qu'un de ses camarades n'avait pas cru chargé.

Mais voici que les Parisiens demandent l'exil de Mazarin, dont la reine ne voulait pas se séparer, décidée à le suivre avec le roi, s'il était obligé de quitter Paris. Elle avait laissé transpirer la pensée d'exécuter cette nouvelle évasion dans la nuit du 9 au 10 février 1651.

Le peuple devint tout à coup menaçant et prit les armes. La reine eut un moment l'intention de résister; mais, prenant aussitôt une résolution inattendue, elle fit ouvrir toutes les portes du Palais-Royal, où les Parisiens se précipitèrent, demandant à voir le roi. Beaucoup entrèrent dans la chambre où il dormait, et, après l'avoir regardé longtemps, ils sortirent en protestant de leurs sentiments de fidélité.

—Il y eut de nouveau un temps d'apaisement, interrompit le marquis, pour Paris et pour la cour, et on se livra de nouveau aux plaisirs, aux distractions, dans le Palais-Royal. Le 11 mai 1651, Evelyn écrit encore dans son journal :

Au Palais-Cardinal, le grand maître des cérémonies me plaça pour voir l'Opéra. La première scène, c'étoit un

chœur sur lequel étoient les plus belles voix qu'on eût pu se procurer : ces chanteurs représentoient Cornaro et la Tempérance, que Bacchus et sa suite vinrent mettre en déroute. Après parurent diverses entrées figurant toute sorte d'excès figurés par tous les éléments. L'élément du feu étoit admirable ; puis l'on vit Vénus descendre des nuages, et la conclusion fut le spectacle du ciel, où tous ces divers personnages se transportèrent. Mais ce qui faisoit la gloire et le mérite de cet opéra, c'étoient les acteurs, qui n'étoient rien moins que le roi de France, son frère le duc d'Anjou et tous les grands de la cour. Le roi s'acquittoit de son rôle à l'admiration de tous. La musique consistoit en vingt-neuf violons, vêtus à l'antique ; mais les habits des princes et seigneurs qui y jouoient étoient d'une richesse et d'une splendeur admirables.

— Mazarin, repris-je, s'était retiré à Sedan, d'où il gouvernait encore. La reine, sous le prétexte qu'il était nécessaire de surveiller de près les troubles de la Guienne, avait encore quitté Paris avec ses enfants comme pour faire un voyage dans le Poitou et le Berry.

Paris se trouve au pouvoir de la Fronde. Mais beaucoup de rebelles se rangent du parti du roi après les siéges d'Orléans et d'Étampes, et le combat de la Porte Saint-Antoine, pendant lequel Mlle de Montpensier fit tirer de la Bastille quelques coups de canon sur l'armée royale, ce qui fit dire à Mazarin : « Ce canon *a tué son mari*, » c'est-à-dire son mariage avec Louis XIV. Ils sont découragés en voyant que la plus grande partie des habitants de Paris désirent voir revenir le roi. Celui-ci envoie de Saint-Germain un ordre qui permet aux gens de son parti de s'assembler au Palais-Royal même, pour délibérer. Le 24 septembre 1652, on placarde dans tout Paris un manifeste pour assurer la tranquillité publique. Les partisans du roi mettent à leur chapeau un ruban ou un

3

papier bleu ; les frondeurs prennent une paille pour signe de ralliement. Le parti de la couleur bleue l'emporte en nombre. On construit des barricades, cette fois pour maintenir l'ordre. On dispose les troupes, et le 21 octobre 1652, le roi et Anne d'Autriche entrent dans leur bonne ville de Paris, à huit heures du soir, et se rendent au Louvre. Le roi habita quelquefois aussi Vincennes ; mais il renonça au Palais-Royal, qui, malgré le mauvais état dans lequel il se trouvait, offrait une habitation plus commode et plus agréable, mais où l'on ne se trouvait pas en sûreté. Ce n'était, comme dit Mme de Motteville, qu' « une maison particulière et sans fossés ».

Mais Louis XIV alla souvent à l'hôtel Brion, pour y jouer au billard et se mêler aux fêtes fréquentes qui s'y donnaient. Il faillit déjà avoir une intrigue avec une belle fille qu'il voyait à sa fenêtre en face et que, malheureusement... pour elle, son père surprit répondant aux signes du jeune roi. Ainsi finit, à peine commencé, le joli roman. La fenêtre se ferma, et, qui sait ? fut manquée la fortune de la donzelle. L'hôtel Brion est resté célèbre à plus d'un titre. Il vit naître les amours du roi et de Mlle de La Vallière. C'était dans les appartements du Palais-Royal qu'il l'avait remarquée, c'est à l'hôtel Brion qu'elle devint sa maîtresse et qu'il la logea, après lui avoir fait quitter la cour de Madame, furieuse de jalousie de ce que Louis XIV ne venait souvent au Palais-Royal que pour une de ses demoiselles d'honneur, et non pour elle. C'est au palais Brion qu'elle accoucha de deux enfants qui ne vécurent pas, et ensuite de deux autres, en 1663 et en 1665, qui furent emportés clandestinement « à travers le jardin du Palais-Royal jus-

qu'à la sortie du côté des Petits-Champs et remis à Colbert (!), qui, apposté dans l'ombre devant l'hôtel de Bouillon » — remplacé aujourd'hui par l'entrée de la rue de la Banque, — attendait avec des domestiques chargés de les mettre en lieu sûr et de les faire baptiser sous des noms d'emprunt. Ces amours sont trop connues pour qu'il soit à propos d'en refaire l'histoire, dite sur le mode badin et d'une façon charmante par Bussy-Rabutin dans un petit livre paru en 1667 sous le titre *Histoire du Palais-Royal. Amours de Louis XIV et de Mlle de La Vallière*, et qui fait partie de l'*Histoire amoureuse des Gaules*.

— Arrêtons-nous sur ces amours célèbres, dit le marquis. Demain nous parlerons d'Henriette-Marie, reine d'Angleterre, et du frère de Louis XIV, qui commença la série des d'Orléans habitants du Palais-Royal.

— Le garçon du restaurant ne tardera pas d'arriver, messieurs, dit Rosette en entr'ouvrant la porte.

— A la bonne heure, dit le marquis.

— Oh ! répliqua-t-elle, M. le marquis a encore bon pied, bon œil et bonnes dents. Mais vous travaillez trop avec votre damné Palais-Royal. M. le marquis en rêve, en parle en dormant et dort peu. Ça surmène son esprit.

— Vous m'accompagnerez après déjeuner dans une bonne promenade, Rosette, répondit-il ; je dînerai volontiers ce soir et je dormirai mieux...

— A moins, marquis, fis-je, que Mme de Parabère...

— Si vieillesse pouvait !... dit-il plaisamment.

— Ah ! si vous parlez encore de moi ! dit Rosette en souriant.

QUATRIÈME MATINÉE

Henriette-Marie d'Angleterre au Palais-Royal. — Concerts et carrousels. — Mariage de Monsieur, Philippe de France. — Prise de possession du Palais-Royal par la maison d'Orléans. — Voyage de Madame en Angleterre. — « Madame se meurt! Madame est morte! » — Portrait de Madame. — La chronique scandaleuse. — Second mariage de Monsieur, portrait de sa femme Élisabeth-Charlotte de Bavière. — Louis XIV jaloux de la gloire militaire de son frère. — La fortune de Monsieur. — Molière à la salle de *Mirame*.

— Il ne se passa aucun évènement remarquable, commençai-je, au Palais-Royal pendant la résidence d'Henriette-Marie, reine d'Angleterre, femme du malheureux Charles Ier. Forcée en 1644 de revenir en France, pendant les troubles qui désolèrent ce royaume, elle y fut d'abord traitée par la cour avec tous les honneurs dus à une reine ; mais, peu à peu délaissée, elle vécut quelque temps dans un état de pénurie qu'on a peine à croire. Sa fille, chez qui elle se trouvait, dit le cardinal de Retz, « n'a pas pu se lever aujourd'hui, faute de feu. » Le cardinal lui fit avoir 40,000 livres du gouvernement, et en 1652, après les troubles de la Fronde, elle quitta le Louvre que venait habiter

Anne d'Autriche, et reçut pour résidence le Palais-Royal, où elle ne resta guère, passant presque tout son temps dans le couvent des religieuses de Sainte-Marie de Chaillot, depuis la mort de son mari, décapité le 9 février 1649. Le Palais-Royal se ressentit du séjour d'Henriette, ou plutôt de la rapacité de ses gens, une bande de pillards.

Deux Hollandais de distinction, dans leur *Voyage à Paris*, écrivent, à la date du 17 février 1657 :

Le 17 février, nous fusmes voir le Palais-Cardinal, qu'on nomme à présent le Palais-Royal. C'est une assez belle maison qui a été bastie par le fû cardinal de Richelieu, qui, en mourant, la laissa par testament au Roy. Il y a sur le derrière un iardin qui n'est pas fort grand, mais fort ioli et proportionné au bastiment. On y entre par une grande basse-court qui est fermée d'un treilly de fer, entre lequel et le iardin il y a une cloison de hayes vertes, au long desquelles il y a une carriere pour courre la bague ; on y voit deux beaux bassins, l'un en entrant, dont le iect est au milieu du parterre, et l'autre en un rond entouré d'arbres. Le ieu de mail va tout au tour des murailles et a deux tambours, mais assez commodes. On n'y treuve pas les belles allées du Luxembourg, mais quelqu'assemblage d'arbres qui font un espece de petit bois. La reine d'Angleterre y demeure avec tout son train qui a fait un fort grand degast en la dorure et aux reliefs de toutes les chambres et de cette fameuse galerie où les grands hommes de France et leurs belles actions sont représentés avec leurs devises et leurs hiérogliphiques ; c'est une pitié de voir que, pour avoir quelques sols, ils ayent enlevé des pièces qui ont coûté de bonnes sommes...

Leur avidité et leur avarice les ont poussés à un tel point que, ne se contentant pas de ce qu'ils enlevoient les dorures relevées en bosse, ils ont cassé les vitres pour avoir le plomb.

A part ces petits et tristes détails, la vie était fort

tranquille alors dans cette partie de Paris. Les promeneurs, dès le temps de Richelieu, avaient entrée libre dans le jardin du Palais-Royal, tout comme dans ceux des Tuileries, du Luxembourg, de l'Arsenal, comme dans le Jardin du Roi et beaucoup d'autres qui appartenaient à des couvents, ceux des Chartreux, des Célestins, Saint-Victor, Sainte-Geneviève. Dans le fameux rondeau du Palais-Royal, peuplé de canards, on s'amusait quelquefois à lancer un chien contre la troupe de ces palmipèdes, et les péripéties de la poursuite faisaient pousser de grands éclats de rire.

Comme il étoit encore de bonne heure, disent nos Hollandais le 27 mai 1657, nous fusmes au Palais-Royal, où nous vismes une assez iolie chasse dans l'eau d'un barbet qui poursuivoit un canard. Elle dura près d'une heure et fit que ce grand rond du bassin se borda de toutes parts de monde, qui vouloit avoir sa part du spectacle et du divertissement.

Et le 8 septembre, encore un pareil spectacle, joie des badauds :

Nous fismes quelques tours au Palais-Royal avec le sieur Gaulthier, advocat au Conseil, que nous y trouvasmes. Nous nous y amusasmes à regarder deux ou trois chiens qui nageoient après une cane qui, en se plongeant sous l'eau lorsqu'ils estoient prêts de la prendre, ioüa si souvent et les barbets et les spectateurs, que ceux cy se lassèrent de voir le badinage et ceux là de la poursuivre.

Pendant la résidence de la reine proscrite au Palais-Royal, le roi, quoiqu'il ne l'habitât plus, y donna quelques fêtes, notamment en mars 1656, dans le jardin, de brillants carrousels dont les seigneurs bons cavaliers se disputaient les prix, et laissa ouvrir la petite salle de spectacle à des concerts publics, les premiers où l'on ait payé, selon Castil-Blaze. Chaque

exécutant, remarque Fournier, était intéressé dans cette entreprise fructueuse, et qui cependant dura peu.

Pour le courage et la fermeté du caractère, Henriette ressemblait à son père Henri IV. Elle avait de l'esprit et se plaisait à le montrer. Sa taille et les traits de son visage s'étaient gâtés de bonne heure; mais elle faisait bon marché des avantages physiques qu'elle n'avait plus et disait que « les femmes ne peuvent plus être belles passé vingt-deux ans ». N'avait-elle pas du dépit de ne plus l'être?

En 1660, son fils, Charles II, monte sur le trône d'Angleterre, et le 31 mars 1661 a lieu dans la chapelle du Palais-Royal le mariage de sa fille Henriette-Anne avec Monsieur, Philippe de France, ex-duc d'Anjou, frère puîné de Louis XIV, tige de la deuxième maison d'Orléans. Il avait pris le titre de duc d'Orléans depuis la mort de son oncle Gaston, arrivée l'année précédente. Les deux époux, revenant de Fontainebleau, s'installèrent la même année au Palais-Royal, qu'on appela quelquefois, jusqu'en 1655, palais d'Orléans, comme on le voit dans les *Mémoires* de l'abbé de Marolles. C'est de cette époque que doit dater la possession du Palais-Royal par la maison d'Orléans, quoique l'acte qui l'incorpora à son apanage ne soit que du mois de janvier 1692. Ce fut alors aussi que la veuve de Charles Ier, qui ne s'était jamais plu au Palais-Royal, se retira dans une maison de campagne, à Colombes, où elle mourut presque subitement le 10 septembre 1669. Son corps fut inhumé à Saint-Denis, et son cœur envoyé au couvent de Chaillot.

Après le mariage de Monsieur avec Henriette-Anne

d'Angleterre, Louis XIV agrandit le Palais-Royal en achetant divers terrains sur la rue de Richelieu, ainsi que l'hôtel Brion, qui appartenait au duc de Damville.

Sur .l'emplacement de ces acquisitions Jules Hardouin Mansart éleva la galerie que décora Coypel en y représentant par quatorze tableaux les principaux sujets de l'*Enéide*, et qu'on appela la galerie d'Énée. Monsieur fit construire en outre un grand appartement dans l'aile gauche (côté de la rue Richelieu), et le Palais-Royal commença à devenir une résidence digne de la cour brillante dont Henriette-Anne faisait le charme et où son amabilité et son esprit lui attirèrent tous les hommages. Il y déploya tant de faste et de magnificence que plus d'une fois cette cour excita la jalousie de celle de Versailles.

— C'est probablement vers cette époque, interrompit le marquis, que le jardin subit de grandes améliorations.

Ecoutons encore dom Brice :

Le jardin du Palais roial, qui étoit du dessein du fameux André Le Nostre, a été refait depuis peu d'un goût nouveau ; le bassin, qui étoit au bout, a été remis au milieu ; on a seulement conservé une allée de grands arbres, de même que les termes et les statues qui sont d'une assez bonne main. On a planté aux deux côtés des allées de quinconce, avec un magnifique treillage tout autour pour cacher les escaliers des maisons qui tiennent à ce jardin...

Le Palais roial consiste à présent dans un grand nombre de logements séparez par des cours, dont les deux principales se trouvent au milieu. La première, qui est la plus petite, est entourée de bâtiments ornez de bossages, avec des corps d'architecture rustique aux principales entrées. La seconde, plus grande que celle-ci, n'a de basti-

ments que sur trois lignes seulement. Elle est séparée du jardin qui est dans le fond par une continuité d'arcades de symétrie avec tout le reste, qui soutenoient une galerie découverte, en terrasse, pour la communication des deux ailes ; et comme ces arcades ne sont fermées qu'avec des grilles de fer, on jouit dans cette cour de la vüe du jardin.

Le bastiment de ce côté-là est un peu plus orné que celui de la première cour.

— Louis XIV, repris-je, avait pour Henriette des flatteries dans un but politique : il voulait, par l'influence de Madame sur son frère, rétabli sur le trône d'Angleterre, éloigner celui-ci de la ligue que les Hollandais avaient faite avec l'empereur et le roi d'Espagne et à laquelle ils cherchaient à l'associer. Elle se rendit donc en Angleterre, réussit selon les vues du roi, et toute la cour, à son retour au Palais-Royal, la fêta comme une triomphatrice.

La mort devait bientôt interrompre toutes ces joies.

Madame venait de se rendre à Saint-Cloud. C'était le dix-huitième jour après son retour d'Angleterre, le 30 juin 1670. Des symptômes alarmants s'annoncent tout à coup; puis la nouvelle de sa mort se répand. Avait-elle été empoisonnée? Le mystère qui couvrit cette mort n'a jamais été pénétré.

— La plupart des écrivains croient à un crime, interrompit le marquis. « Il n'est que trop vrai, lisons-nous dans les *Fragments de Lettres originales d'Elisabeth-Charlotte de Bavière,* que feu Madame est morte empoisonnée ; mais ce fut sans la participation de Monsieur. » Il faut cependant se défier de ces impressions formulées sous la piqûre du moment. Le choléra-

morbus était alors peu connu, et on pourrait induire d'un passage des *Mémoires* de Mlle de Montpensier qu'elle succomba à ce mal terrible. Huit jours d'angoisses et d'agonie, et Bossuet s'écria, dans son beau mouvement oratoire : « Tout à coup, ô nuit désastreuse ! ô nuit effroyable ! où retentit comme un éclat de tonnerre cette étonnante nouvelle : Madame se meurt ! Madame est morte !... »

Mme de Motteville, continua le marquis, a tracé de cette princesse un portrait qui doit être ressemblant, comme tous les portraits de ses curieux et intéressants *Mémoires :*

La princesse d'Angleterre, dit-elle, étoit assez grande, sa beauté n'étoit pas des plus parfaites; mais toute sa personne, quoiqu'elle ne fût pas bien faite, étoit néanmoins, par ses manières et ses agréments, tout à fait aimable. Elle avoit le teint fort délicat et blanc ; il étoit mêlé d'un incarnat naturel, comparable à la rose et au jasmin. Ses yeux étoient petits, mais doux et brillants ; son nez n'étoit pas laid ; sa bouche étoit vermeille, et ses dents avoient toute la blancheur et la finesse qu'on pouvoit leur souhaiter ; mais son visage, trop long et trop maigre, sembloit menacer sa beauté d'une prompte fin. Elle s'habilloit et se coiffoit d'un air qui convenoit à toute sa personne, et comme il y avoit en elle de quoi se faire aimer, on pouvoit croire qu'elle y devoit aisément réussir, et qu'elle ne seroit point fâchée de plaire. Elle n'avoit pu être reine, et pour réparer ce chagrin, elle vouloit régner dans les cœurs et trouver de la gloire dans le monde par ses charmes et par la beauté de son esprit. On voyoit déjà en elle beaucoup de lumières et de raison, et, au travers de sa jeunesse, il étoit aisé de juger que, lorsqu'elle se verroit sur le théâtre de la cour de France, elle y feroit un des principaux rôles.

— L'union de la sœur de Charles II avec Philippe

de France, repris-je, n'avait pas été heureuse. La jalousie de Monsieur était-elle fondée ?

— Question délicate, dit le marquis. La femme de Philippe était de l'espèce des langoureuses et des mélancoliques. Elle pouvait avoir le tempérament des amoureuses douces. « Elle a un certain air languissant, lit-on dans l'*Histoire amoureuse des Gaules*, et quand elle parle à quelqu'un, comme elle est tout aimable, on diroit qu'elle demande le cœur, quelque indifférente chose qu'elle puisse dire. » La jalousie éclata souvent, et la princesse eut à souffrir beaucoup de la haine de son mari, dont les favoris mêmes se croyaient autorisés à la traiter avec insolence.

On avait, il est vrai, parlé à la cour de liaisons suspectes avec le roi, avec le duc de Monmouth, avec le comte de Guiche. Lorsque la satire des *Amours du Palais-Royal*, imprimée en Hollande, fut connue à Paris, Henriette, épouvantée, dit à l'évêque de Valence (Cosnac), premier aumônier de Monsieur : « Je suis perdue ! Tenez, toutes ces fausses horreurs que Monsieur ne croira que trop ! » On trouve dans le deuxième volume de l'*Histoire amoureuse des Gaules* un livre presque obscène où est tracée la première entrevue secrète entre Madame et le comte de Guiche dans sa chambre du Palais-Royal :

« Je suis assurément de vos meilleures amies », aurait dit la duchesse d'Orléans. A ces mots, dit le comte de Guiche, « elle me tendit la main en rougissant. Alors, je fis tout ce que je pus pour bien lui représenter la grandeur de ma passion, et j'eus le plaisir de voir que je la persuadois. Nous eûmes une conversation de quatre heures, la plus tendre et la plus touchante du monde, et il me semble que j'avois un nouvel esprit auprès d'elle. Ses beaux yeux, sa douceur, et cent choses favorables et

spirituelles m'animèrent si puissamment à l'entretenir agréablement qu'elle me témoigna par mille caresses et mille paroles obligeantes qu'elle étoit très contente de moi. A la fin, après nous être dit que deux amants ne pouvoient pas être plus contents l'un de l'autre que nous l'étions, nous prîmes des mesures pour une conduite. Elle me dit de lier amitié plus étroite avec de Vardes que je n'avois fait jusqu'alors et d'aller deux ou trois fois la semaine chez la comtesse de Soissons, qu'on y feroit des parties entre peu de personnes pour se divertir, et que là nous aurions le temps plus commode qu'au Palais-Royal pour ménager nos entretiens particuliers... et sous le ministère de personne que de Montalais, en qui elle se confioit absolument. Et après cela, je sortis; et Montalais, qui étoit demeurée dans un cabinet, me vint conduire jusqu'au petit escalier, où je la remerciai de tous ces soins. »

Mlle de Montalais, ajouta le marquis, aurait même été chassée de la maison de Madame à la demande du duc, qui voyait en elle la complice complaisante des intrigues de sa femme.

Mais, faut-il dire encore, la princesse Elisabeth-Charlotte de Bavière a écrit : « J'ai toujours été très portée à la croire plus malheureuse que coupable. Elle eut affaire à de si méchantes gens ! »

Des deux enfants de Madame qui vécurent sur quatre, continua le marquis, Mlle de Valois, qui fut baptisée dans la chapelle du Palais-Royal, épousa Victor-Amédée, duc de Savoie et de Piémont, et Marie-Louise, Mlle d'Orléans, née au Palais-Royal le 27 mars 1662, devint reine d'Espagne. Celle-ci succomba, comme sa mère, à une mort mystérieuse. Elle aurait été empoisonnée, selon Mme de Lafayette et Saint-Simon, par Olympe Mancini, comtesse de Soissons. D'autres documents particuliers, dit Vatout, donneraient à penser qu'elle périt victime d'une intrigue de

cour. Dans la crainte de voir la couronne d'Espagne passer sur une tête étrangère (sachant que Charles II ne pouvait pas avoir d'enfant, Louis XIV avait l'intention de placer Philippe V sur le trône d'Espagne), des personnes qui étaient dans le secret de l'impuissance de Charles II avaient, dit-on, osé conseiller à Marie-Louise d'admettre secrètement un autre que son mari dans la couche royale : elle repoussa ce conseil avec une vertueuse indignation ; mais, dès ce moment, pressentant les dangers dont elle était menacée, elle écrivit à son père, Monsieur, frère de Louis XIV, pour lui demander du contre-poison. La réponse arriva trop tard ; la main de la comtesse de Soissons avait été plus prompte. Cette intrigue est peut-être un conte fait à plaisir; et on a dit aussi que la malheureuse reine mourut seulement accablée de douleur. On voyait partout le poison depuis les exploits de la marquise de Brinvilliers et de la Voisin.

Voyez l'accord qui distingue les accusateurs : Saint-Simon la fait mourir empoisonnée dans une tasse de lait à la glace ; la princesse Palatine, seconde femme de Monsieur, dit qu'elle le fut en mangeant des huîtres ; Dangeau, en mangeant d'une tourte aux anguilles ; Mme de Lafayette assure que ce fut en buvant du chocolat.

— Monsieur ne resta pas longtemps dans le veuvage, repris-je, et, quinze mois après, Elisabeth-Charlotte de Bavière devenait sa femme, qui sera mère du Régent et de la duchesse de Lorraine.

— Cette Elisabeth-Charlotte, dit le marquis, était une personne assez singulière, et elle a tracé d'elle-même un portrait curieux, empreint de franchise et de bonne humeur, dont voici quelques traits :

Je suis née à Heidelberg, dit-elle ; ma mère ne m'a portée que sept mois... Je ne suis venue en France que par pure obéissance. Dans ma première jeunesse, j'ai beaucoup mieux aimé m'amuser avec des armes, telles que des fusils, des épées, des pistolets, qu'avec des chiffons et des poupées. Je ne désirois rien tant que de pouvoir être garçon ; et ce désir a failli me coûter la vie ; car, ayant entendu raconter que Marie Germain étoit devenue garçon à force de sauter, je me mis à sauter d'une telle façon que c'est un vrai miracle que je ne me sois pas cassé la tête cent fois pour une... Je vis bien que je déplaisois à *Monsieur* mon époux, ce que je ne dois pas trouver merveilleux, laide autant que je le suis; mais je pris dès ce moment la ferme résolution de vivre avec lui de telle façon qu'il s'accoutumât à ma laideur, ce à quoi j'ai enfin réussi.

Dans les trois dernières années de mon mariage, j'avois entièrement gagné *Monsieur* mon époux ; je riois avec lui de ses petites foiblesses ; il en badinoit avec moi sans colère, sans la moindre aigreur. Il ne souffroit plus qu'on me calomniât auprès de lui...

Je déjeune rarement; mais si je le fais, c'est avec une *beurrée*. Toutes ces drogues étrangères, je ne puis les souffrir... Je ne prends jamais ni chocolat, ni café, ni thé. Pour la table, je suis toujours bonne Allemande...

On me nommoit autrefois ici *sœur Pacifique*, parce que je faisois toujours mon possible pour rétablir ou maintenir l'union entre mon époux, sa cousine, la *Grande Mademoiselle,* et la pauvre duchesse, qui se querelloient à tout bout de champ pour des minuties, pour de véritables bagatelles...

Je n'ai jamais aimé qu'on me regardât; aussi n'aimai-je point la parure, car beaucoup de diamants attirent les yeux. C'étoit un bonheur pour moi que je fusse de cette humeur, car *Monsieur* aimoit si excessivement les diamants et la parure, que nous aurions eu mille disputes à qui auroit les plus belles pierreries. On ne m'a jamais parée de diamants que *Monsieur* n'assistât à ma toilette ; il me mettoit lui-même du rouge...

Le roi auroit été mon propre père que je n'aurois pu

l'aimer davantage, et je me plaisois beaucoup à être dans sa compagnie.

Mme de Montespan me reprochoit souvent mon éloignement pour les affaires.

« Ce n'est point mon inclination, lui répondis-je ; je regarde toute ambition comme vanité pure. Laissez-moi jouir de ma chère tranquillité.

Le roi disoit toujours : « Madame ne peut souffrir les mésalliances.» A Marly,le roi ne vouloit pas la moindre cérémonie. Il étoit permis à tout le monde de s'asseoir dans le salon : c'est ce qui fait que je ne m'y tenois presque jamais... Quoique Versailles soit très beau, personne ne s'y promenoit que moi, en carrosse ou à pied. Le roi me disoit toujours : « Il n'y a que vous qui jouissiez des beautés de Versailles. » Le roi me parloit toujours à table, parce que j'étois la première à lui adresser la parole. Les autres ne lui disoient pas un mot, excepté feu *Monsieur*, qui l'entreprenoit aussi. Pour divertir le roi, je disois tout ce qui me venoit à l'esprit; il rioit alors de bien bon cœur...

Après la mort de *Monsieur*, le roi me fit demander où je me proposois de vivre. Je répondis qu'ayant l'honneur d'être de la famille royale, je ne pouvois ni ne voulois avoir d'autre demeure que là où étoit le roi. Le roi vint me voir le lendemain. « Je sais, me dit-il, que vous haïssez la Maintenon. » Je répondis : « Il est vrai, sire, je la hais de tout mon cœur, mais uniquement parce que je vous aime, et parce que cette personne me rend de mauvais offices auprès de vous. » Le roi fit venir la vieille et lui dit : « Approchez. *Madame* veut se réconcilier avec vous. » Et nous approchant l'une de l'autre, il nous obligea de nous embrasser. Telle fut la fin de la scène.

— Les goûts d'Elisabeth, qui s'habillait souvent en homme, repris-je, et se plaisait aux exercices des hommes, ne concordaient nullement avec ceux de son mari, qui aimait les parures, les pierreries, soignait son teint qui était très blanc et ses mains qui étaient fort belles; qui recherchait, en un mot, tout

ce que préfèrent les femmes. Mais cette incompatibilité d'humeur, grâce au bon sens et surtout à la noble résignation d'Elisabeth, ne fit éclater aucun nuage dans le ciel tranquille de cette union mal assortie.

Le frère de Louis XIV, efféminé en apparence, qui se plaisait au jeu, à la danse, à la table, dans les assemblées, les cérémonies, les spectacles et les fêtes, devenait un général intrépide dans les batailles. Il fit les campagnes de Flandre en 1667, de Hollande en 1672. Il combattit devant Maëstrickt en 1673, et les années suivantes aux siéges de Besançon, de Dôle, de Limbourg et de Condé. En 1676, il força Bouchain à se soumettre au roi. En 1677, il eut une grande part au succès glorieux des armées françaises dans les Pays-Bas.

Monsieur avait mis le siège devant Saint-Omer, ayant sous ses ordres les maréchaux d'Humières et de Luxembourg, il marchait contre le prince d'Orange, qui accourait au secours de la place, remporta sur lui, le 11 avril, une victoire complète entre Cassel et Saint-Omer, et revint au siége de cette dernière ville, qu'il força de capituler. Le 20 avril Saint-Omer ouvrit ses portes au vainqueur de Cassel.

Philippe d'Orléans, à son retour à Paris, descendit au Palais-Royal au milieu d'une foule immense qui l'acclamait à grands cris. Ce fut une ovation générale à laquelle prirent part et la cour et la ville. Soixante drapeaux pris dans la journée de Cassel furent portés en grande cérémonie à Notre-Dame, où l'on chanta un *Te Deum* solennel. Le soir, il y eut des feux de joie allumés dans toutes les rues et un feu d'artifice sur la place du Palais-Royal.

Dès ce moment, les talents militaires, les succès et

la gloire de son frère commencèrent à faire ombrage à Louis XIV, qui résolut de ne plus lui donner d'armée à commander. Jalousie mesquine et petitesse d'âme qui heurtent un peu l'idée qu'on pourrait s'être faite du caractère de Louis le Grand.

Le Palais-Royal reprit, avec le maître, son train de vie habituel.

La foule, dit Saint-Simon, étoit toujours au Palais-Royal où la nombreuse maison de Monsieur se rassembloit. Les plaisirs étoient de toutes sortes. Les jeux, la beauté singulière du lieu, la musique, la bonne chère en faisoient une maison de délices avec beaucoup de grandeur et de magnificence.

— En 1698, interrompit le marquis, le docteur Lister vint à Paris. Cet Anglais accompagnait le comte de Portland dans son ambassade auprès de Louis XIV après la paix de Ryswick.

Il y a deux théâtres pour les spectacles dramatiques, dit Lister en parlant du Palais-Royal : l'un pour les opéras, et l'autre pour les comédies.

Je n'ai pas vu beaucoup d'opéras, ma connoissance du françois n'allant pas jusqu'à bien comprendre lorsqu'on le chante. Je suis cependant allé plusieurs fois à l'*Europe galante*, qu'on regarde comme un des meilleurs. Il est fort beau, la musique et le chant admirables ; le théâtre grand, magnifique et bien garni d'acteurs, les décors bien appropriés au sujet, et les changements à vue aussi prompts que la pensée ; les danses accomplies, car elles sont exécutées par les meilleurs maîtres de cet art ; les costumes, enfin, riches, convenables et d'une grande variété.

Il est étonnant de voir comment ces opéras sont suivis. Nombre de seigneurs y assistent tous les jours, et *il y en a qui chantent d'un bout à l'autre*. Je dirai même que c'étoit une chose ennuyeuse pour nous autres étrangers que ces chants d'amateurs qui nous troubloient dans notre loge ; et l'on peut dire qu'ici les spectateurs se chargent d'un

rôle dans la pièce tout aussi bien que les acteurs qui l'exécutent sur la scène.

Les comédies se représentent sur un autre théâtre, dans un autre quartier de la ville : l'Opéra est dans la maison même de Monsieur, et fait partie du Palais-Royal.

La disposition de ce second théâtre est à peu près la même, il est un peu plus petit cependant. On y loue des places jusque sur la scène, et les étrangers s'y placent fort commodément pour voir et pour entendre.

Les plaisirs de la cour, continua-t-il, furent tout à coup interrompus par la mort de Monsieur, âgé de soixante et un ans, frappé à Saint-Cloud, le 9 juin 1701, d'une attaque d'apoplexie. Son fils, Philippe, duc de Chartres, devint alors héritier des titres et de la fortune de son père et prit son nom de duc d'Orléans.

La correspondance d'Elisabeth-Charlotte de Bavière, sa femme, fait encore connaître quelques particularités du caractère de Philippe de France :

Il avoit une forte aversion pour la chasse, et hors le cas où le service militaire le demandoit, il ne pouvoit se résoudre à monter à cheval. A l'armée, les soldats disoient de lui : « Il craint plus que le soleil ne le hâle qu'il ne craint la poudre et les coups de mousquet. » Il aimoit tant le bruit des cloches qu'il ne manquoit jamais de se trouver à Paris la nuit de la Toussaint : il n'aimoit pas d'autre musique. Il parloit aux personnes uniquement pour leur parler. Son affabilité avoit quelque chose de trop banal : ce n'étoit plus une distinction que d'être accueilli par lui. Il aimoit beaucoup plus le roi que le roi ne l'aimoit. L'attachement de Monsieur pour son frère étoit une véritable adoration : il ne pouvoit lui résister en rien. Il avoit la coutume de lui porter le soir dans son lit un chapelet garni de plusieurs médailles et reliques, qui lui servoit à faire ses prières avant de s'endormir.

Philippe, ajouta le marquis, ne manquait pas de littérature ; il avait traduit, sous les yeux de son pré-

cepteur, Le Vayer, l'*Histoire romaine* de Florus, version dont Lenglet-Dufresnoy a fait l'éloge.

— Le duc d'Orléans, dis-je, avait possédé une immense fortune. A son mariage avec Henriette d'Angleterre, Louis XIV lui avait fait don, à lui et à ses enfants mâles, des duchés d'Orléans, Valois et Chartres, et de la seigneurie de Montargis, à titre d'apanage. Le 24 avril 1672, le roi lui avait concédé, à titre de supplément d'apanage, le duché de Nemours, le comté de Dournan et Romorantin, et le marquisat de Coucy et Folembray. En 1692, nouvelles dotations. Ce fut cette année-là, le 9 janvier, que Louis XIV signa l'acte de donation du Palais-Royal à son frère, en faveur du mariage du duc de Chartres, avec les acquisitions qui en augmentaient l'étendue, en toute propriété, mais à titre d'apanage, et reversible à la couronne à défaut de descendants mâles. De plus, Mlle de Montpensier, morte le 5 avril 1693, l'institua son légataire universel.

— La fortune de la Grande Mademoiselle, interrompit le marquis, n'était plus que de cinq cent mille livres de rente, depuis qu'elle avait fait don au duc du Maine, fils de Louis XIV et de Mme de Montespan, pour obtenir la liberté de son peu digne Lauzun, du comté d'Eu, du duché d'Aumale et de la principauté de Dombes.

— La femme du duc d'Orléans, dis-je, lui survécut d'un peu plus de vingt et un ans, jusqu'au 8 décembre 1722. Elle mourut d'une hydropisie qui ne s'était déclarée que quelques jours auparavant. Elle eut trois enfants : le premier mourut à trois ans en 1676, au Palais-Royal ; le second, Philippe d'Orléans, qui devint Régent de France, et Elisabeth-Charlotte d'Or-

[illegible] que les acteurs qui [illegible] sur un autre théâtre, dans [illegible] est dans la maison [illegible] du Palais-Royal. [illegible] est à peu près la [illegible] cependant. On y loue des [illegible] placent fort [illegible] pour entendre.

[illegible] continua-t-il, furent tout [illegible] par la mort de Monsieur, âgé de [illegible] à Saint-Cloud, le 9 juin [illegible]. Son fils, Philippe, [illegible] les titres et de la [illegible] son nom de duc d'Orléans. [illegible] d'Élisabeth-Charlotte de Ba[illegible] quelques parti[illegible] de Philippe de France :

[illegible] aversion pour la chasse, et hors le cas [illegible] demandoit, il ne pouvoit se ré[illegible]. A l'armée, les soldats disoient de [illegible] le soleil ne le hâle qu'il ne craint [illegible] le mousquet. Il aimoit tant le [illegible] qu'il ne manquoit jamais de se trouver [illegible] à la Toussaint ; il n'aimoit pas d'autre mu[illegible] aux personnes uniquement pour leur par[illegible]. Son affabilité avoit quelque chose de trop banal : ce [illegible] une distinction que d'être accueilli par lui. Il aimoit beaucoup plus le roi que le roi ne l'aimoit. L'attachement de Monsieur pour son frère étoit une véritable [illegible] ; il ne pouvoit lui résister en rien. Il avoit la coutume de lui porter le soir dans son lit un chapelet [illegible] de plusieurs médailles et reliques, qui lui servoit à faire ses prières avant de s'endormir.

Philippe, ajouta le marquis, ne manquait pas de littérature ; il avait traduit, sous les yeux de son pré-

Le Vayer, l'*Histoire romaine* de Florus, ver- Lenglet-Dufresnoy a fait l'éloge.

duc d'Orléans, dis-je, avait possédé une im- tune. A son mariage avec Henriette d'Angle- uis XIV lui avait fait don, à lui et à ses âles, des duchés d'Orléans, Valois et Chartres, igneurie de Montargis, à titre d'apanage. Le 72, le roi lui avait concédé, à titre de supplé- anage, le duché de Nemours, le comté de t Romorantin, et le marquisat de Coucy et . En 1692, nouvelles dotations. Ce fut cette le 9 janvier, que Louis XIV signa l'acte de du Palais-Royal à son frère, en faveur du u duc de Chartres, avec les acquisitions qui itaient l'étendue, en toute propriété, mais anage, et reversible à la couronne à défaut dants mâles. De plus, Mlle de Montpen- e le 5 avril 1693, l'institua son légataire uni-

ortune de la Grande Mademoiselle, inter- marquis, n'était plus que de cinq cent mille rente, depuis qu'elle avait fait don au duc du ils de Louis XIV et de Mme de Montespan. enir la liberté de son peu digne Lauzun, du Eu, du duché d'Aumale et de la principauté bes.

femme du duc d'Orléans, dis-je, lui survécut u plus de vingt et un ans, jusqu'au 8 décembre Elle mourut d'une hydropisie qui ne s'était dé- que quelques jours auparavant. Elle eut trois s : le premier mourut à trois ans en 1676, au -Royal ; le second, Philippe d'Orléans, qui de- égent de France, et Elisabeth-Charlotte d'Or-

léans, Mlle de Chartres, née en 1676, mariée, en 1698, à Léopold-Charles, duc de Lorraine et de Bar.

— Terminons notre quatrième matinée, dit le marquis en rappelant qu'en 1660 Louis XIV permit à Molière de s'installer dans la grande salle du théâtre qu'avait fait bâtir Richelieu, la salle de *Mirame*, et que le 21 janvier 1661 notre grand comique y donna sa première représentation avec le *Dépit amoureux* et le *Cocu imaginaire*.

Nous n'avons pas dit non plus, que le 16 avril 1663 cette salle fut brûlée et réédifiée aussitôt par le duc d'Orléans.

— Et que, le 17 février 1673, Molière tomba à la renverse en prononçant le fameux *juro* du *Malade imaginaire ;* que, emporté mourant de la scène, il expira quelques instants après, à l'âge de cinquante et un ans.

— Et qu'après sa mort la salle fut destinée à la représentation des tragédies lyriques. Le roi avait déjà accordé à un sieur Perrin un privilège pour l'établissement dans ce théâtre d'une « académie de musique et en vers français. » Sous Richelieu, on y représentait principalement des tragédies ou des comédies héroïques ; sous la régence, on y joua des pièces à machines, mêlées de chants et de danses, dont le goût avait été importé par Mazarin. C'est au règne de Louis XIV qu'est dû l'établissement de l'Opéra.

Et maintenant, déjeunons de bon cœur, pendant que Mme de Parabère nous préparera le divin café.

— Qu'est-ce que c'est que cette Parabère à qui vous me comparez ? demanda Rosette au marquis.

— Une grande dame du temps passé, jolie, joyeuse,

amoureuse et galante, qui vous a fait héritière de son visage.

— J'accepte le visage, dit-elle ; mais, amoureuse, je ne veux pas l'être, et galante, jamais !

— Très bien, Rosette, pour ce qui est de la galanterie ; mais, pour l'amour, il ne faut pas dire : Fontaine...

Elle partit d'un éclat de rire.

CINQUIÈME MATINÉE

Mme Lucifer. — Mariage du duc de Chartres avec Mlle de Blois. — Carrière militaire et travaux du duc. — Sa vie licencieuse et sa cour dissolue. — Le duc d'Orléans est accusé d'empoisonnement. — Fureur du peuple contre lui. — Pierre le Grand, czar de Moscovie. — Les qualités du Régent. — Arrivée de Law. — Conspiration de Cellamare. — Réjouissances en l'honneur de l'infante fille de Philippe V. — Embellissements du Palais-Royal. — Le Régent artiste. — Le Château-d'Eau. — La domination de Dubois. — Les soupers du Palais-Royal, débauches et orgies. — Les bals libres dans la salle de *Mirame*. — Les roués. — Mort ignominieuse de Dubois. — La duchesse de Phalaris. — Mort subite du Régent. — Son caractère et son portrait.

Le marquis était à son bureau.

— Le breuvage, inventé par les Mexicains et perfectionné par Rosette, nous attend, dit-il en montrant sur un guéridon les deux indispensables tasses pleines et fumantes qu'elle venait d'y déposer.

Et pendant que nous en faisions nos délices et nos compliments à la belle servante :

— Nous allons donc parler du Régent ! dit-il.

— Qu'est-ce que c'est donc encore que ce Régent, monsieur le marquis ? demanda Rosette.

— Un prince très doux et très aimable, répondit-il; plus qu'un prince, presque un roi; qui était beau et avait de l'esprit; qui aimait toutes les jolies femmes, excepté la sienne, laquelle était très jolie, charmante : des yeux admirables, de petites dents blanches, une mignonne bouche et une opulente chevelure; un peu de l'esprit, de la finesse de sa mère; un beau caractère, de la vertu, mais trop de fierté : elle croyait avoir honoré le duc de Chartres en lui accordant sa main.

Le Régent s'amusait à l'appeler Mme Lucifer, expression dont on se servait même dans sa maison et son entourage, ce qui la faisait rire et ne lui déplaisait pas. Du reste, elle avait pris son parti de la conduite du duc.

— Mais c'était un horreur d'homme! dit Rosette.

— Non; un aimable débauché et le meilleur garçon du monde.

— Et vous allez raconter son histoire! Je ne lirai pas votre livre.

— Malgré l'envie que vous en aurez?...

Elle ne fit que sourire et sortit.

J'avais recueilli quelques notes la veille, je les mis sur le bureau et je pris la plume.

— Philippe, duc de Chartres, écrivis-je, était né à Saint-Cloud le 2 août 1674.

Il est historiquement convenu que Dubois, qui devint son sous-précepteur, après que la mort lui eut enlevé successivement cinq gouverneurs mieux choisis, exerça sur son enfance une influence funeste. Philippe était intelligent, actif, doué de qualités heureuses, qui ne le défendirent pas contre les excès d'une précoce dépravation. Il fit dans tous les genres d'études

de rapides progrès; il réussissait également dans les arts les plus divers, celui de la guerre surtout avait ses prédilections.

A dix-sept ans, il avait débuté dans la carrière des armes, au siége de Mons (1691), sous les yeux du roi son oncle.

C'est après le siége de Mons que le roi lui fit épouser, en janvier 1692, Mlle de Blois, une de ses filles légitimées, qu'il avait eue de Mme de Montespan. Cette mésalliance d'un petit-fils de France avec une bâtarde mécontentait tout le monde, excepté le roi. Philippe lui-même ne céda qu'aux incitations de ses indignes favoris les princes lorrains et de l'abbé Dubois. Madame, sa mère, furieuse, consentit malgré elle, et, au dire de Saint-Simon, se laissa emporter un jour à souffleter le jeune duc devant toute la cour. Toutefois le mariage ne se fit qu'à des conditions exigées par le duc de Chartres, à l'instigation de son précepteur : une dot considérable devait lui être donnée, avec toutes les prérogatives de prince du sang, après la mort de son père, à l'exception du titre de Monsieur, qu'il ne put obtenir. Mlle de Blois, belle comme sa mère, était moins vive, moins spirituelle, mais plus grave, plus réservée, et d'une indolence qui allait jusqu'à l'apathie. *Tout lui était égal*, Mlle de Caylus lui avait parlé un jour de l'inclination du duc pour la duchesse de Bourbonne : « Je ne me soucie pas qu'il m'aime, répondit Mlle de Blois, je me soucie qu'il m'épouse. »

Dans les combats de Steinkerque, en 1692, et de Nerwinde, l'année suivante, sous le duc de Luxembourg, le duc montra beaucoup d'habileté et fit preuve du plus grand courage. Louis XIV, comme il en avait déjà agi avec son frère, prit ombrage de si brillants

débuts. Un prince du sang royal ne devait pas tant se couvrir de gloire!...

— Mais peut-être, interrompit le marquis, un intérêt plus sérieux que celui d'un puéril amour-propre guida Louis XIV lorsqu'il l'empêcha de prendre part à la campagne de 1694. Les troubles récents de la Fronde lui faisaient craindre pour ses successeurs de semblables calamités, et il redoutait l'ambition éventuelle d'un prince si près du trône.

— Le duc, que le roi n'engageait point à venir le visiter à Versailles, repris-je, restait au Palais-Royal, plongé dans une oisiveté vicieuse. Bientôt dégoûté des succès que ses grâces, son esprit, son rang surtout, lui rendaient faciles auprès des femmes de la cour, il porta le trouble et le scandale dans plusieurs familles. Il se plut à promener partout ses capricieuses fantaisies de séducteur, et des femmes de tous les rangs auraient pu figurer dans une liste de ses *mille e trè*. Il se laissa volontiers entourer par Dubois de comédiennes, de courtisanes et de prostituées.

Le duc composa sa cour de tout ce que la noblesse française avait produit d'hommes irréligieux et dissolus. Il n'avait pas perdu cependant toute idée de grandeur au milieu de ses intrigues avilissantes. La clause du testament de Charles II, roi d'Espagne, qui appelait la maison de Savoie à la succession de ce royaume, réveilla son ambition. Il commença à se préoccuper des destinées de la France, compromises par les revers des dernières années du règne de Louis XIV. En 1706, le roi l'envoya commander l'armée d'Italie qui faisait le siége de Turin ; mais Turin était la capitale du duc de Savoie, le père de cette duchesse de Bourgogne qui jouissait de tant de crédit à la cour, et on soupçon-

nait Louis XIV (ce qui serait indigne d'un grand roi), d'avoir voulu faire échouer l'entreprise. Dans ce but, il aurait mis son neveu sous la tutelle de La Feuillade et de Marsin, qui étaient loin d'avoir son coup d'œil et ses qualités militaires. Des ordres secrets auraient été donnés au maréchal Marsin. Le duc fut forcé par ses deux lieutenants d'attendre l'arrivée du prince Eugène dans une mauvaise position, et le 7 septembre il essuya une défaite où trente mille impériaux enlevèrent d'immenses lignes défendues par quatre-vingt mille Français. Le duc d'Orléans s'était jeté bravement et témérairement au-devant de l'ennemi, et dans la mêlée il fut blessé de deux coups de feu. L'année suivante, Louis XIV l'envoya commander l'armée française d'Espagne; mais, malgré toute sa diligence, le duc n'arriva que le lendemain de la bataille d'Almanza, gagnée par le général de Berwick, qui s'était hâté pour lui enlever l'honneur de cette victoire certaine. Les succès du duc furent, du reste, rapides et d'autant plus glorieux que ses ennemis, le parti de Mme de Maintenon, lui suscitaient des embarras en empêchant de lui envoyer de France et de Madrid les secours qu'il demandait. Il soumit les royaumes de Valence et d'Aragon, prit les places de Xativa et d'Alcaraz, pénétra en Catalogne, et fit la conquête de Lérida, qui avait autrefois contraint le grand Condé à reculer. Sa campagne de 1708 fut encore très brillante : il s'empara de Denia, d'Alicante et de Tortose, et se rendit ensuite à Madrid, où le roi et la reine le reçurent avec des démonstrations de joie et de reconnaissance qui éveillèrent les susceptibilités de la cour de Versailles, avertie que le duc osait porter ses vues sur le trône du faible Philippe V. Il fut même question de

le mettre en jugement comme criminel d'État ; mais Louis XIV se contenta de le rappeler et de le forcer à signer un acte par lequel il renonçait à toute prétention sur le trône d'Espagne. Cette affaire d'Espagne et sa conduite déréglée firent au duc d'Orléans une très mauvaise réputation. On prétendit que, pour arriver au trône, les crimes ne lui coûteraient rien. Louis XIV, en mariant son petit-fils, le duc de Berry, avec la fille aînée du duc d'Orléans, témoigna qu'il regardait ces bruits comme des calomnies.

Le duc quittait souvent Versailles, trouvant à Paris, dans son palais, plus de facilités pour ses débauches. Il aimait tendrement sa fille, portée comme lui, vers tous les genres de plaisirs : « C'étoit entre le père et la fille à qui emporteroit le plus ridiculement la pièce sur les mœurs et sur la religion, et souvent devant le duc de Berry, qui en avoit beaucoup et qui trouvoit ces propos fort étranges. » Le malheureux duc de Berry parut même croire à des relations incestueuses dont on s'entretenait ouvertement dans le public.

Le Palais-Royal était devenu le rendez-vous de la société la plus polie, la plus aimable de la cour et de la ville. Des personnages mêmes illustres le fréquentaient ; mais le duc admettait plus volontiers dans son intimité ces jeunes gens frivoles et livrés aux plaisirs qu'il appelait en riant ses roués.

— Mais le plus bel ornement de sa cour, dit le marquis, était sa nombreuse et charmante famille, et surtout cette duchesse de Berry, si spirituelle et si jolie...

— Jolie ! interrompis-je.

— Jolie, quoique et peut-être parce que un peu piquée de la petite vérole. La beauté du diable tient toujours de quelque bizarrerie.

— Le duc d'Orléans, continuai-je, dans son oisiveté, s'occupait d'expériences scientifiques avec le chimiste Homberg, lorsque la duchesse et le duc de Bourgogne, et leur fils aîné, moururent dans l'espace d'une année, presque subitement (1712). Ces tristes évènements pouvaient être profitables au duc d'Orléans : le bruit s'accrédita donc qu'il les avait empoisonnés, *is fecit cui prodest*.

— Le dicton latin était menteur cette fois, observa le marquis : le duc était innocent. Mais le peuple ne voulait voir en lui qu'un empoisonneur, et plus d'une fois dans les rues et quand il entrait en carrosse dans son palais on l'accabla d'injures et de menaces, on lui montra le poing, et un jour peu s'en fallut qu'il ne fût mis en pièces.

— Ainsi accusé par la rumeur publique, dis-je, le duc d'Orléans demanda d'être enfermé à la Bastille et de comparaître devant une cour de justice ; mais Louis XIV refusa, et sans avoir d'opinion faite sur ces imputations, il se borna à lui dire sèchement que ses dérèglements et ses impiétés étaient ses seuls accusateurs. L'année suivante (mai 1714), la mort du duc de Berry, qui réduisait la branche aînée de la maison de Bourbon à un enfant en bas âge, donna lieu à de nouvelles rumeurs. Ces bruits n'empêchèrent pas Louis XIV en mourant (7 septembre 1715) de lui donner la régence, et si le duc tint à jouir de la plénitude du pouvoir en faisant casser par le parlement le testament de Louis XIV, qui avait mis des restrictions à son autorité et avait attribué la tutelle de Louis XV au duc du Maine, son désintéressement et son affection pour le royal pupille firent tomber toute accusation d'ambition personnelle, et plus tard, en 1719, lorsque

la maladie de Louis XV, dont Helvétius est censé l'avoir guéri par une saignée, fit renaître contre le Régent des soupçons d'empoisonnement, ces soupçons furent démentis par les témoignages de douleur sincère qu'il ne cessa de montrer.

Dès qu'il fut devenu maître absolu, le même peuple qui l'avait accusé d'empoisonnement et d'assassinat le reconduisit un jour en triomphe au Palais-Royal. Ses ennemis, ceux qui s'étaient le plus opposés à son élévation, devinrent ses courtisans et ses flatteurs; et, prince aussi généreux qu'habile politique, il ne témoigna aucun ressentiment et fit bon accueil à tout le monde.

— Le Palais-Royal, en 1717, interrompit le marquis, reçut Pierre le Grand, czar de Moscovie.

Lorsque le monarque vint rendre visite au duc d'Orléans, Son Altesse Royale, accompagnée de ses principaux officiers, alla au devant de Sa Majesté à la descente du carrosse et la conduisit dans les appartements, que le czar demanda à visiter sur-le-champ. La galerie et les tableaux du Régent fixèrent son attention. Il passa ensuite chez Madame, qui s'avança jusqu'à la porte de son appartement et présenta ses enfants au czar. Le Régent mena ensuite Pierre Ier au théâtre du Palais-Royal. Ils virent l'Opéra en grande loge, assis tous deux sur le même banc. Au milieu de la représentation, le monarque russe demanda de la bière ; le Régent en fit apporter à l'instant, et avec cette grâce qui lui était particulière, il voulut lui-même servir son hôte, qui le remercia par un sourire. Au quatrième acte, le czar sortit brusquement de la loge pour aller souper. Après avoir fait longtemps honneur au festin somptueux qui avait été préparé pour lui, Pierre Ier quitta le Palais-Royal, charmé des manières et de la réception du duc d'Orléans.

— Le royaume, repris-je, avait grandement besoin d'un bon gouvernement. Le Régent possédait quel-

ques-unes des qualités de sa position, une rare intelligence, un caractère capable de résolution, mais compromis par la licence de sa vie privée. Il fit des réformes et prit des mesures dont quelques-unes très importantes : il donna au gouvernement une direction plus régulière et plus libérale, apaisa les querelles de l'Eglise, troublée depuis longtemps par la lutte des jésuites et des jansénistes, accrut l'autorité du Parlement, réduisit l'armée de vingt-cinq mille hommes, annula les lettres de cachet lancées contre les jansénistes, fit cesser l'exil des disciples de Port-Royal, confia toutes les affaires ecclésiastiques au cardinal de Noailles, à Fleury, à d'Aguesseau et à l'abbé Pucelle ; il intenta des poursuites rigoureuses contre les traitants, et arriva à diminuer en trois ans, en 1718, de quatre cents millions de livres les dettes de l'Etat, qui étaient de trois milliards. Il avait trouvé l'industrie paralysée, le déficit semblait nécessiter la banqueroute, que, du reste, lui avait conseillée le duc de Saint-Simon. Law arriva à l'heure favorable pour provoquer un incroyable engouement avec son fameux système financier. Le Régent s'était laissé séduire tout le premier par ce charlatan de haut vol, qui fut cause de la ruine de tant de familles, et à qui cependant il faut rendre cette justice que c'est à lui qu'est due la création du crédit public en France.

Un acte important du gouvernement du Régent fut le traité de la triple alliance entre la France, l'Angleterre et la Hollande, signé à La Haye le 14 janvier 1717, qui jeta les bases d'une politique pacifique internationale. Un des motifs de cette alliance fut le besoin qu'éprouva le Régent de prendre des précautions contre la cour d'Espagne, qui était en corres-

pondance avec le duc du Maine et tous les mécontents du royaume. De concert avec le duc de Cellamare, ambassadeur d'Espagne, la duchesse du Maine ourdit une vaste conspiration pour renverser le Régent. Le cardinal Alberoni, ministre d'Espagne, avait promis aux conjurés l'assistance d'une armée et d'une flotte ; il croyait, sur le dire de Cellamare, que la nation française tout entière abhorrait le Régent et que Philippe V serait reçu en France avec enthousiasme. Le complot se découvrit. Dubois en eut les premiers soupçons chez une fille publique, la Fillon, qui était dans son intimité. Aussitôt des correspondances sont interceptées, des dépêches saisies. Faur dit que la découverte du complot fut due à quelques paroles imprudentes lâchées par le secrétaire du prince de Cellamare, qui soupait un soir chez cette Fillon, célèbre par son libertinage. La Fillon, qui avait des relations avec le Régent, courut l'en avertir et le confirma dans les soupçons qu'il avait déjà des menées de l'ambassadeur.

Dans le fameux lit de justice du 18 août 1718, le Régent confondit et accabla du même coup le duc du Maine, Cellamare et Alberoni. Bien secondé par Dubois, il déjoua la conspiration qui voulait donner la régence à Philippe V. Le Parlement même commençait alors à devenir hostile au Régent. Le parti des princes légitimés, celui de l'ancienne cour et des jésuites nouaient des intrigues, créaient des obstacles contre lui ; il dévoila les intrigues et renversa les obstacles. Il ramena les princes légitimés à leur rang de pairie. Cellamare fut arrêté (décembre 1718) chez le ministre de la guerre, où il avait l'audace de venir réclamer sa correspondance. Dubois lui-même

l'emmena prisonnier dans son hôtel et fouilla dans ses papiers qu'il fit mettre sous scellés en sa présence. Furent enfermés aussi, le 29 décembre, le duc et la duchesse du Maine : le duc dans le château de Doullens, et la duchesse dans celui de Dijon, où elle fit des révélations qui furent la cause de la mort par décapitation de quatre pauvres gentilshommes de Bretagne. Leurs fils, le prince de Dombes et le comte d'Eu, furent relégués dans la ville d'Eu ; M[lle] du Maine, leur sœur, au couvent de la Visitation de Chaillot ; le cardinal de Polignac, en son abbaye en Flandre ; le jeune duc de Richelieu, pour la troisième fois à la Bastille ; le marquis de Pompadour et Saint-Geniez, à Vincennes. Mais on ne sévit contre aucun personnage important, ce qui fit d'abord croire qu'on n'avait affaire qu'à une conjuration de commande. Le Régent avait fini par déclarer la guerre à l'Espagne, guerre de courte durée qui se termina par le traité de Londres et qui eut pour effet de faire adhérer cette puissance à la triple alliance, en février 1720.

Le duc d'Orléans était donc désormais sans inquiétude du côté de l'Espagne. L'année suivante, un projet de mariage entre l'infante d'Espagne et Louis XV et le mariage conclu entre le prince des Asturies et M[lle] de Montpensier, quatrième fille du Régent, le rassurèrent tout à fait.

— Oui, appuya le marquis, la paix était rétablie en Europe. Des fêtes animèrent le Palais-Royal. En 1721, le Régent y donna audience à Méhémet-Effendi, ambassadeur de Turquie, qui avait été déjà reçu aux Tuileries par le roi. La même année il eut la visite de M. Kœnigseck, le premier ambassadeur d'Allemagne qui fût venu en France depuis Charles-

Quint. En 1722, le Palais-Royal vit encore de grandes réjouissances à l'occasion de l'arrivée de l'infante fille de Philippe V. Les auteurs contemporains décrivent avec emphase ces bals, ces banquets donnés par le Régent au Palais-Royal, et le feu d'artifice tiré sur la place du palais. Mais, au fond, les esprits étaient inquiets et s'irritaient des malheurs du temps. La chute complète du système de Law avait ébranlé la fortune publique. La peste ravageait effroyablement Marseille, dont la population périt presque tout entière, et une partie du Midi. Le Parlement était exilé à Pontoise ; le cours de la justice était interrompu. Survinrent les querelles religieuses et l'affaire de la bulle *Unigenitus*. Un lit de justice triompha encore de la résistance du Parlement ; mais le Régent devint impopulaire. Impopularité méritée : il avait bien encouru quelque responsabilité par la faveur irréfléchie qu'il accorda au système de Law ; et l'on connaissait trop bien la dépravation de ses mœurs, ses orgies nocturnes au Palais-Royal.

— Les plaisirs, repris-je, les affaires et les grands embarras du moment n'empêchèrent pas le Régent, après la guerre, d'achever l'embellissement de son palais. Il y rassembla des tableaux de toutes les écoles. Il avait commencé sa collection de chefs-d'œuvre en faisant acheter à Rome celle de la feue reine Christine de Suède. On y admirait la célèbre *Danaé*, l'*Amour qui tend son arc*, l'*Education de l'Amour*, la *Léda*, l'*Enlèvement d'Io*, un *Noli me tangere*, une *Sainte Famille*, le *Portrait de César Borgia (duc de Valentinois)*, le *Mulet* que le Corrège avait fait pour l'enseigne d'un cabaret où il n'avait pas de quoi payer sa dépense, la *Descente de croix* d'Annibal Carrache, connue en

Angleterre sous le nom des *Trois Marie*, les *Sept Sacrements* du Poussin, le *Frappement du rocher*, et la *Naissance de Bacchus* du même, et beaucoup d'autres tableaux des plus grands maîtres, dont le plus précieux était la *Vierge de Raphaël*, que Clément XI voulait retenir avec quelques autres toiles fort indécentes, — et qui, plié et habilement caché, fut apporté par un ramoneur au Palais-Royal. Cette *Vierge* connue sous le nom de *Madone des d'Orléans*, après avoir traversé saine et sauve la Révolution, a fait partie de la collection Delessert et est aujourd'hui en la possession du duc d'Aumale.

Quelque temps avant la Révolution, Coucher avait entrepris un ouvrage resté inachevé, intitulé *Galerie du Palais-Royal*, où ces tableaux étaient gravés. Quelques-uns l'avaient été déjà par Tardieu en 1713, et en 1727 Dubois de Saint-Gelais en fit une complète description. Le Régent avait le goût délicat dans tous les arts ; mais n'exagérons pas ses talents artistiques. Il écrivit la musique de quelques opéras ; *Hypermnestre*, *Panthée*, dont La Fare avait fait le poème ; cette dernière pièce, quelque peu licencieuse, ne fut représentée qu'à huis clos au Palais-Royal. Amateur éclairé de peinture et peintre lui-même (il avait reçu des leçons de Coypel), il décora une petite galerie du Palais-Royal de sujets représentant l'histoire de Jason et de Médée, et avant la Révolution on voyait encore sur les murs du château de Meudon des fresques de sa composition. Il avait aussi une remarquable aptitude pour la gravure, et on lui doit les estampes, gravées par Audran, de la fameuse édition de *Daphnis et Chloé*, traduction d'Amyot, dite du Régent, 1718, in-4°, « monument d'art et de volupté », a dit Michelet.

Le Régent opéra quelques transformations marquantes au Palais-Royal. « Mansart prolongea la galerie de la rue de Richelieu jusqu'au grand jardin et absorba ainsi sous ses constructions les derniers vestiges du palais Brion, c'est-à-dire ce qui restait de l'appartement occupé par Mlle de La Vallière. » Après la mort de Mansart en 1708, les travaux furent continués par Oppenord. Le duc d'Orleans fit en outre élever en 1719, d'après les dessins de Robert de Cotte, architecte du roi, sur le lieu du corps-de-garde du cardinal, sur la place alors bien petite du palais, en face de la principale entrée actuelle, le Château-d'Eau, qui se distinguait par une architecture en bossages rustiques vermiculés. Cet édifice, flanqué de deux pavillons, présentait dans son milieu un avant-corps formé par quatre colonnes d'ordre toscan, qui portait un fronton orné de figures de Coustou jeune à demi couchées : la Seine, désignée par un fleuve, et une nymphe qui était la fontaine d'Arcueil, fontaine qui ne fut alimentée et ne coula que vers 1800. Son emplacement avait été spécialement excepté de la donation de 1692, comme compris dans le plan de la réunion du Louvre et des Tuileries, projet rêvé déjà par Henri IV, que Napoléon Ier avait pensé réaliser et qui a été accompli par le second empire sur un autre plan. Par conséquent, le Château-d'Eau n'a jamais fait partie du Palais-Royal. L'érection de cet édifice donna lieu à l'agrandissement de la petite place, entourée de chétives maisons de désagréable aspect, et qui est restée, jusqu'à la transformation récente de ce quartier, telle qu'elle était à son origine.

— Voilà pour l'histoire politique et publique du Régent, interrompit le marquis. Il montra un bon na-

turel et de la fermeté, du courage et des talents militaires, une certaine habileté d'administration. Mais il sembla toujours se moquer de l'opinion publique.

La présence de Dubois auprès du Régent et les faveurs dont il ne cessait d'être comblé continuaient à exciter le mécontentement. Le dégoût pour le travail, l'énervement où l'avaient jeté ses habituelles débauches, lui rendaient nécessaire ce méprisable ministre (il le méprisait lui-même au fond et ne lui ménageait pas les épithètes grossières), sur qui il était bien aise de rejeter le fardeau des affaires. La domination de Dubois était une humiliation pour le Régent et un scandale pour le pays. Il en vint à lui laisser tous les soins du gouvernement, et, dit Saint-Simon, *il s'enterra tout entier dans l'o rgie*. Les soupers du Palais-Royal devinrent une écol de libertinage. Le Régent s'enfermait à neuf heures du soir avec ses acolytes et faisait défense de le déranger de toute la nuit.

Chaque soir, dit un historien sérieux de la Régence, Lémontey, ramenait à sa cour l'heure des saturnales. Les portes se fermaient jusqu'au lendemain sur le Régent et sur ses conseillers de débauche avec un tel soin que le salut de l'Etat n'aurait pu en faire violer la clôture... Le Palais-Royal apparaissait comme une île infâme, retranchée au milieu des misères publiques : véritable Caprée, où cependant manquait un Tibère.

Pour se rendre aux appartements où avaient lieu ces orgies, hommes et femmes venaient dans le jardin par la petite porte de la rue de Richelieu ou par celle de la rue des Petits-Champs. Les concierges les connaissaient et les faisaient entrer. On raconte qu'un soir, le Régent venant d'entrer lui-même dans le

jardin et ayant proposé, par fantaisie bizarre, à un de ses concierges, le vieux Ibagnet, qui l'avait accompagné jusqu'à la porte de l'orgie, d'être du nombre des privilégiés, celui-ci lui répondit sans facon : « Monseigneur, mon service s'arrête ici ; je ne vais pas en si mauvaise compagnie, et je suis fâché de vous y voir. » Le Régent ne fit que rire de la réponse.

Les soupers du Régent, dit Saint-Simon, étoient toujours avec des compagnies fort étranges, avec ses maîtresses, quelquefois des filles de l'Opéra, souvent avec la duchesse de Berry, quelques dames de moyenne vertu, une douzaine d'hommes que sans façon il ne nommoit pas autrement que ses *roués*, et quelques gens sans nom, mais brillants par leur esprit et par leur débauche. La chère était exquise... Les galanteries passées et présentes de la cour et de la ville, les vieux contes, les disputes, rien ni personne n'étoit épargné.... On buvoit beaucoup, et du meilleur vin, on s'échauffoit, on disoit des ordures à gorge déployée, des impiétés à qui mieux mieux ; et quand on avoit fait beaucoup de bruit et qu'on étoit bien ivre, on alloit se coucher.

On n'allait pas toujours se coucher. Depuis quelque temps à l'Opéra, cette salle de *Mirame*, dans l'aile droite du palais, on donnait, dit l'exact Fournier, à partir de la Saint-Martin jusqu'à l'Avent, et de la Noël jusqu'au Carême, des bals dont le souvenir est resté historique, où venaient tant de masques que dans l'hiver de 1719-1720, la recette fut de plus de 166,000 livres. Un prince d'Auvergne, le chevalier de Bouillon, avait reçu 6,000 livres de pension pour en avoir eu l'idée au commencement de la Régence, et le père Sébastien Truchet, un religieux carme, avait inventé un mécanisme pour élever le parterre au niveau de la scène. C'est là qu'allaient passer quelquefois le reste

de la nuit, quand l'ivresse le leur permettait encore, le Régent et sa bande joyeuse. Il y plaisantait avec toutes les femmes, leur débitait des compliments galants et grivois sur leur beauté, leurs charmes, leurs agréments naturels, l'élégance de leurs toilettes, leur désinvolture provocante et leur liberté de corsage, car, sous le prétexte que la chaleur les incommodait, et ne songeant qu'à se faire admirer et à attirer l'attention des masques, elles se décolletaient jusque-là...

— On lit dans Soulavie, interrompis-je, que le Régent avait donné à ses commensaux ou affidés le nom de *roués* pour indiquer qu'ils n'étaient bons que pour la roue, « non comme des scélérats ordinaires, mais comme les courtisans d'un prince qui applaudissait à toutes les sortes d'actions que la volupté leur commandait. »

Ces fameux roués étaient le comte de Nocé, fils de son gouverneur, qu'il appelait parfois son beau-frère parce qu'il était aimé de Mme de Parabère, sa maîtresse en titre; le marquis de la Fare, capitaine de ses gardes, appelé le *bon enfant;* le chevalier de Simiane, « qui faisait si bien les vers, mais buvait mieux »; Fargès, « jeune homme le mieux fait de son temps, plein de saillies et galant homme dans cette cour dépravée »; le duc de Brancas, si peu galant pour les femmes; le marquis de Broglio, « un des plus divertissants par l'esprit et la débauche dans tous les genres ». Le marquis de Canillac et le duc de Saint-Simon, ses amis, ne comptaient pas parmi les roués. Canillac, qui, ne pouvant supporter le vin, buvait peu, comme le Régent, n'applaudissait pas et lui donnait même des conseils; c'était, disait le duc, son *Mentor*. Le plus dépravé était l'abbé Dubois; et quant au duc

de Richelieu, il n'aurait pas cessé jusqu'à la fin d'être admis dans l'intimité du Régent, s'il n'avait pas été aimé de toutes ses maîtresses.

Dubois meurt le 10 août 1723, pourri de gangrène, après avoir subi une amputation honteuse qui n'empêcha rien. Le prêtre, par mégarde, posa le viatique sur une table à côté de l'ignoble objet amputé, mis dans un bocal. Il fut réellement puni par où il avait tant péché. Il répondit par des jurements effroyables au prêtre venu pour l'administrer; et, singulier renseignement de l'histoire, ce fut le Régent qui le détermina à recevoir les sacrements.

Après la mort de Dubois, le jeune roi désira que le Régent occupât sa place de premier ministre. Celui-ci hésita, ne voulant pas habiter Versailles et renoncer à ses soupers du Palais-Royal. Il se décida enfin, et sembla même être résolu à se relever aux yeux de l'opinion par une ardeur nouvelle pour les affaires. Mais il ne cessa point de s'adonner à ses débauches accoutumées, qui ne devinrent qu'un peu moins fréquentes : c'est que ces désordres et ces plaisirs malsains avaient ruiné son tempérament robuste et déterminé des infirmités précoces. Ses yeux étaient mornes, ses paupières rouges et son teint enflammé. Il n'avait pas encore cinquante ans, que déjà les traits de son visage, altérés et décomposés, dénotaient une fin prochaine. La moindre contrariété faisait éclater ses colères de vieillard malade, qui le jetaient dans une prostration profonde. Il avait bien conscience de sa situation, et comme le roi venait d'atteindre sa majorité, le 16 février 1723 (après avoir été sacré à Reims le 22 octobre 1722), il s'empressa de quitter le gouvernement et de lui remettre tous ses pouvoirs. Devenu

plus libre, il se livra de plus belle à ses habitudes de débauche, malgré les avertissements des médecins, de Chirac surtout.

Sa dernière maîtresse fut la duchesse de Phalaris, que lui avait procurée probablement Mme de Tencin. Elle était intéressante par ses malheurs, ayant été mariée à un chenapan, qui, par le crédit de son oncle le cardinal Dubois, s'était fait créer duc de Phalaris. Du reste, jolie, jeune (23 ans), rieuse, enjouée. Elle succédait à Mme Houël. Le Régent avait coutume de traiter ses maîtresses avec un extrême sans-gêne. Voici comment le *Journal* de Buvat raconte sa dernière entrevue avec cette Phalaris :

Il était six heures. Le Régent devait à sept monter chez le roi et travailler avec lui. Ayant une heure à attendre, il dit tout haut, en buvant ses tisanes, au valet : « Va voir s'il y a dans le grand cabinet des dames avec qui l'on puisse causer. — Il y a Mme de Prie. » Cela ne lui plut pas. Par je ne sais quel flair, elle était venue au-devant des nouvelles, observer et rôder. « Mais il y a une autre dame, Mme de Phalaris. — Tu peux la faire entrer. » Le Régent, qui était assis à boire ses drogues, la fit asseoir, et pour rire, pour l'embarrasser, lui dit : « Crois-tu qu'il y ait un enfer, un paradis? — Sans doute. — Alors tu es bien malheureuse de mener la vie que tu mènes. — Mais Dieu aura pitié de moi. » Tout en conversant de la sorte, Philippe se sent défaillir et s'affaisse lourdement sur le tapis. La duchesse appelle au secours et se précipite dans l'escalier. Mme de Sabran survient avec un laquais qui savait saigner, et qui voulut aussitôt pratiquer l'opération. « N'en faites rien, s'écrie Mme de Sabran. Il sort d'avec une gueuse, vous le tuerez. » La duchesse de Phalaris profita du tumulte pour disparaître, et à partir de cette scène tragique il n'est plus question d'elle dans aucun écrit du temps.

— Il en est question dans Faur, dit le marquis.

Faur a écrit que la Phalaris est morte vers 1785, par conséquent dans un âge avancé.

— L'apoplexie foudroyante termina donc cette vie honteuse et dégradée le 2 décembre 1723. Le Régent avait quarante-neuf ans et quatre mois. Son règne avait duré un peu plus de huit ans, et sa possession du Palais-Royal vingt-deux ans et demi. Sa mère était morte un an avant lui; quelque malin avait proposé pour le tombeau de celle-ci cette inscription qui circula partout dans la ville : « Ci-gît l'oisiveté. » (L'oisiveté mère de tous les vices.)

Le Régent ne se départit jamais de la réserve et de la discrétion nécessaires aux gouvernants. Dans les moments de plus grand abandon, il ne se serait point laissé aller à révéler à ses maîtresses le moindre secret d'État; aussi elles ne réussirent jamais à prendre sur lui aucune influence. Il se contentait de leur faire de petits cadeaux. Parmi elles comptent surtout la jolie Mme de Parabère et Mme de Sabran, à qui il resta le plus longtemps attaché, et qu'il appelait familièrement, toutes grandes dames qu'elles étaient, et en leur présence, l'une le *gigot*, et l'autre l'*aloyau*.

Le duc d'Orléans était d'une taille médiocre, mais bien proportionnée. Son front élevé avait de la majesté, et ses traits de la douceur. Ses manières alliaient la simplicité et la grâce. Il avait la mémoire étonnante, l'élocution facile, les reparties vives et lestes. Le fond de son caractère était l'amabilité, la faiblesse, la patience, l'indulgence, l'affabilité, la complaisance. On l'appelait Philippe le Débonnaire. Il était franc et loyal par nature, mais il se défiait de tout le monde et ne croyait ni à la loyauté, ni à la probité. Il écoutait avec un air de bonté qui charmait et faisait sup-

porter sans peine jusqu'au refus. Il n'avait pas de rancune, la rancune fait souffrir. S'il montra quelque ressentiment, ce fut contre les princes légitimés, et l'on sait que l'un d'eux, le duc du Maine, de concert avec Mme de Maintenon et le père Le Tellier, avait conspiré pour lui enlever la régence. Mais cette bonté d'âme était négative, et il ne montrait pas de sensibilité pour le malheur d'autrui : il fut peu charitable. L'indifférence produisait chez lui l'effet de l'avarice. Ses dons étaient rares. Ce fut avec l'argent du Trésor qu'il acheta pour la Couronne, moyennant deux millions, le diamant auquel on donna son nom et réputé le plus beau de l'Europe. C'était surtout un prince très libéral, particulièrement en matière religieuse. Saint-Simon, qui était son ami, a laissé de lui ce portrait :

Rien ne lui manquoit pour le plus excellent gouvernement : connoissances de toutes sortes, connoissance des hommes, expérience personnelle et longue, tandis qu'il ne fut que particulier; réflexions sur le gouvernement des différents pays et surtout sur le nôtre; mémoire qui n'oublioit et ne confondoit jamais; lumières infinies; discernement exquis; facilité surprenante de travail; compréhension vive; une éloquence naturelle et noble, avec une justesse et une facilité incomparables de parler en tous genres; infiniment d'esprit et un sens si droit et si juste qu'il ne se seroit jamais trompé si en chaque affaire il avoit suivi son premier mouvement...

— Et Voltaire, qui ne peut être taxé de flatterie intéressée, ajouta le marquis, le caractérise en ces mots :

De toute la race d'Henri IV, Philippe d'Orléans fut celui qui lui ressembla le plus : il en avait la valeur, la bonté, l'indulgence, la gaieté, la facilité, la franchise, avec un esprit cultivé. Sa physionomie, incomparablement plus gracieuse, était cependant celle de Henri IV. Il se plaisait

quelquefois à mettre une fraise, et c'était alors Henri IV accompli.

— Voilà l'homme, dis-je, non pas, comme on l'a prétendu, plus ennuyé qu'avide de plaisirs et plus blasé que corrompu : la satiété précoce prouve l'avidité des plaisirs, et ne peut être que corrompu celui qui, blasé, persiste à se vautrer dans l'orgie ; voilà l'homme que Lémontey et Fournier ont voulu montrer moins vicieux que « fanfaron de vices », parce qu'il se vantait avec ses amis de ses débauches et des faveurs des femmes, et parce qu'il fut un jour ainsi qualifié d'une façon adoucie par quelqu'un en présence de Louis XIV, et non, comme on l'a dit, par Louis XIV lui-même. Voilà l'homme dont les exemples eurent sur les mœurs et les idées une si grande influence. Tout le monde sait que la Régence précipita la décadence de la monarchie et de la vieille société française depuis longtemps d'ailleurs atteinte par un mal immanent de dissolution et vouée fatalement à la chute.

— Tout beau ! dit le marquis. Heureuse diversion. Déjeunons et prenons haleine. Demain nous reparlerons du Régent.

— Et de ses filles.

SIXIÈME MATINÉE

Les filles du Régent. — Les soupers et les orgies. — Portrait et caractère de la duchesse de Berry. — Ses débauches. — Ses amants. — Ses couches et sa mort. — Les petites loges de la cour à l'Opéra. — La dépravation des mœurs en France. — Orgies au Luxembourg. — Orgies au château de Saint-Cloud. — Les maîtresses du Régent. — Embarras de la marquise de Parabère. — Les incestes. — Le Régent bon prince.

— Les filles du Régent, commença le marquis, furent Louise-Élisabeth, duchesse de Berry; Louise-Adélaïde, abbesse de Chelles, nature excentrique, fougueuse janséniste; Charlotte-Aglaé de Valois, qui épousa François d'Este, prince de Modène; Louise-Élisabeth de Montpensier, qui devint reine d'Espagne ; trois autres qui moururent jeunes : Mlle de Beaujolais, Philippine-Élisabeth et Louise-Diane. Le duc eut de Mlle de Serri, demoiselle d'honneur de la princesse Palatine, trois enfants naturels, dont le second, Jean-Philippe, dit le *Chevalier d'Orléans*, fut seul reconnu, et devint grand prieur de France ; un autre, connu sous le nom de Saint-Albin, fut archevêque de Cambrai, après Fénelon.

— Nous n'avons guère à parler, dis-je, que de l'aînée, la trop fameuse duchesse de Berry.

— Oui. Jeune et folle de son corps, elle n'était pas la moins ardente au plaisir et la moins impudique dans ces réunions nocturnes où il suffisait, pour être admis, d'avoir de la gaieté, sinon de l'esprit, d'aimer la débauche et de s'y montrer sans scrupule, de faire risée des préceptes de morale et des maximes de la vieille cour, qu'on appelait l'*antiquaille*, de rivaliser d'impiété et de cynisme; dans ces saturnales où pouvaient se rencontrer avec la Desmarre, la Souris et même la Fillon, les maîtresses de haut parage du Régent, Mmes d'Averne, de Parabère, de Gesvres, de Châtillon, de Mouchi, de Sabran. Ah! Mme de Sabran, préférant le huis clos et le secret des galantes fredaines, ne put se mettre au *la* de l'endroit, et fut une fois si révoltée de tant d'excès qu'elle dit au Régent qu' « apparemment Dieu en créant le monde avait formé une masse à part d'où il avait tiré les princes et les laquais ».

On raconte un bon tour du duc d'Orléans. On éteignait quelquefois les bougies. Après avoir laissé un moment dans l'obscurité l'aimable compagnie, ses favorites, de grandes dames, des filles d'Opéra, des prostituées, des princes, les roués, des comédiens (tous les rangs s'y mêlaient dans une parfaite égalité), le duc ouvrit tout à coup une grande armoire dans laquelle il avait secrètement placé des flambeaux allumés : ce qui dut surprendre acteurs et actrices de cette jolie comédie, mais n'arrêta nullement leurs ébats érotiques. Le duc se tordait de rire à la cantonade.

Saint-Simon, parlant d'un de ces soupers où se trouvaient le père et la fille, écrit :

Mme la duchesse de Berry et M. le duc d'Orléans s'y enivrèrent au point que tous ceux qui étoient là ne surent

que devenir. L'effet du vin par haut et par bas fut tel qu'on en fut en peine, et cela ne la désenivra pas; tellement qu'il fallut l'emmener dans cet état à Versailles. Tous les gens de l'équipage la virent et ne s'en turent pas.

— La duchesse de Berry, dis-je, était née le 20 août 1695. Elle se trouva dès sa plus tendre jeunesse au milieu de femmes de chambre, entre une mère qui la traitait avec dureté et un père qui la laissait libre d'agir selon ses caprices.

Ayant été aussi mal élevée que possible, elle ne manquait cependant ni d'instruction, ni d'agréments. Elle avait une imagination brillante mais folle, un tempérament violent et lascif, une soif inextinguible de volupté. Femme à passades, même quand elle était réellement attachée à La Haye, ou qu'elle se pliait sous le joug de Riom, elle avait encore le goût dépravé des libertines de Lesbos. La nymphomanie était son cas pathologique. Comme à certaines Messalines, la science médicale aurait pu lui délivrer un brevet d'irresponsabilité.

Quoique petite, un peu grasse et marquée de la petite vérole, d'aucuns trouvaient la duchesse jolie. Elle plaisait surtout par un air d'abandon et de naturel, ainsi que par la grâce et la finesse de son esprit.

Née avec un esprit supérieur, dit Saint-Simon, et quand elle le vouloit, également agréable et aimable, et une figure qui imposoit et arrêtoit les yeux, mais que sur la fin trop d'embonpoint gâta, elle parloit avec une grâce singulière, une élégance naturelle qui lui étoit particulière, et qui couloit avec aisance et de source, enfin avec une justesse d'expression qui surprenoit et qui charmoit.

Elle commença à entrer dans le monde en 1710, à

l'âge de quinze ans, et sa mère la fit d'abord appeler Mademoiselle, au Palais-Royal, nom qu'elle quitta à son mariage avec le duc de Berry, le 6 juillet de la même année.

Joignant l'ambition à l'amour effréné des plaisirs, elle fut accusée d'avoir empoisonné la duchesse de Bourgogne, et, devenue veuve après quatre ans de mariage, elle fut aussi soupçonnée de n'être pas étrangère à la mort de son mari, qui, après l'avoir aimée éperdument, s'était aperçu de ses débordements et l'avait menacée de l'enfermer dans un couvent pendant le reste de sa vie. Mais les mémoires du temps ne fournissent contre elle aucune preuve valable. Le roi crut, cette fois, tout ce que son repos l'invitait à croire. Il alla visiter la duchesse de Berry. Mme de Maintenon, que les scandales de la duchesse avaient révoltée, se rapprocha aussi d'elle.

Lorsque son père fut devenu Régent, la duchesse lâcha la bride à toutes ses passions, et ses débauches firent scandale même dans cette cour si corrompue du Palais-Royal.

Les auteurs de mémoires ont enregistré les noms de ses amants connus, qu'elle changeait et reprenait, et dont elle gardait souvent plusieurs à la fois en exercice. C'est d'abord Salvert, écuyer de la grande écurie. Un autre homme de cheval, La Haye, page du duc de Berry, lui succède avec le titre de son gentilhomme. Il fut logé tout près d'elle, ce qui lui fit donner le sobriquet, connu par toute la ville, de *M. Tout-Prêt*. Elle s'était un jour mis dans la tête de se faire enlever et de fuir avec lui en Hollande et elle le pressa tellement, qu'il se vit obligé d'en avertir son père pour l'engager à lui faire entendre raison. — « Eh! dit le duc, elle

mène pourtant ici une vie assez agréable! » Ces choses-là s'arrangeaient en famille. Vient à la suite le marquis de La Rochefoucauld, capitaine de ses gardes, qui fut nommé, comme La Haye, M. Tout-Prêt. Le marquis de Bonnivet, chambellan du duc de Berry, ne tarde pas à entrer en faveur, et a pour successeur Deidie, officier des gardes-françaises. C'est le tour du duc de Richelieu. Les mailles de la chaîne légère qui unirent Richelieu et la duchesse se rompirent plus d'une fois. Tous deux avides de nouveaux plaisirs, ils se faisaient un jeu des infidélités ; mais elle eut la singulière prétention de vouloir seule varier ses amours. Où la jalousie va-t-elle mordre? Elle entra dans une violente colère lorsque cet élégant séducteur eut pour maîtresses à la fois Mlle de Valois, sa sœur, et Mlle de Charollais, sa cousine. Mlle de Valois, troisième fille du Régent, était une des plus jolies filles du monde. Bien faite, elle avait un teint d'une blancheur de lis. Elle fut éperdument amoureuse de Richelieu. Un des derniers amants de la duchesse de Berry fut le comte de Riom. Ce Gascon, neveu de Lauzun, était mal fait, laid, avec la figure d'un Chinois, brutal, assez sot, et cependant couru des femmes, qu'il avait le talent de persuader. Il prit sur la duchesse, elle si impérieuse envers tout le monde, envers ses amants et son père même, un pouvoir absolu, en fit pour ainsi dire son esclave et la méprisait.

Lauzun, dit Saint-Simon, lui avoit conseillé de traiter la princesse comme il avoit traité lui-même Mademoiselle. Sa maxime étoit que les Bourbons vouloient être rudoyés et menés le bâton haut, sans quoi on ne pouvoit conserver sur eux aucun empire.

Cette nouvelle passion pour Riom fit oublier si com-

plètement ses griefs contre Richelieu qu'elle l'admit même dans son intimité et qu'elle le rendait témoin de ses débauches. Nous lisons dans Faur qu'un jour la duchesse de Berry fut fort étonnée de voir prendre à Richelieu le langage de la galanterie, lui qui depuis longtemps n'était plus pour elle qu'un ami, un convive agréable, un libertin charmant, qui venait de temps en temps participer aux orgies du Luxembourg (le Luxembourg était la résidence de la duchesse). C'est qu'il avait parié qu'il supplanterait Riom, ou du moins rendrait infidèles ses deux maîtresses, la duchesse de Berry et Mme de Mouchi, sa dame d'honneur. La grâce qu'il mettait toujours en parlant à une femme le fit écouter. Mme de Berry prit plaisir à l'entendre. Richelieu l'assura que Riom la trompait avec Mme de Mouchi. Déjà avertie par son père le Régent, elle soupçonnait cette intrigue. « En éveillant sa jalousie, il la rendit furieuse, égarée, elle jura qu'elle détestait Riom. Richelieu la pressait, il était séduisant, et il parvint à changer en plaisir ce grand désespoir. » Mais les relations de la duchesse avec Riom ne souffrirent nullement de l'aventure, qu'il ignora sans doute, et même si l'on peut s'en rapporter aux *Mémoires* de Maurepas, ils furent mariés secrètement par le curé de Saint-Sulpice. Elle devint enceinte des œuvres de ce cadet de Gascogne. L'accouchement fut si laborieux qu'on craignit pour ses jours. Elle s'en releva, mais une imprudence lui coûta la vie. Elle voulu assister, peu après, à Meudon, à un souper en plein air, au mois de mai. Après qu'on eut mangé et bu un peu plus qu'il ne fallait, les convives firent une promenade dans les allées du jardin. Lafosse, son chirurgien, lui dit qu'elle pouvait se permettre ce salutaire exercice.

Elle y prit une fraîcheur pernicieuse aux femmes nouvellement accouchées, gagna la fièvre et s'alita. Elle eut ce qu'on appelle vulgairement le *lait répandu*. Elle ne traîna guère plus d'un mois, et mourut courageusement le 21 juillet 1719, à l'âge de vingt-quatre ans. Souvent visitée pendant sa maladie par un carme, le père Honoré, par un jésuite, le père La Tour, et par le curé de Saint-Sulpice, cette grande pécheresse donna vers la fin quelques preuves de repentir.

— Plus d'une fois, ajouta le marquis, lassée sinon rassasiée, et voyant ses traits s'altérer peu à peu par l'abus et la variété de ses plaisirs, elle eut des retours passagers vers la religion. Elle mandait alors un prêtre et se confessait. Elle haïssait son passé, voulait expier pour échapper à ses remords, et même elle se cloîtrait aux Carmélites. Mais tout à coup la bête se réveillait, la lubricité étouffait la dévotion, et elle revenait à Riom et à La Haye.

— La duchesse, repris-je, ne fut regrettée de personne. Ses amants, ni par larmes ni par soupirs, ne témoignèrent de sa mort aucune douleur. Son caractère capricieux ou méchant avait éloigné d'elle toute sympathie et toute amitié. Le peuple, qui la détestait, outragea sa mémoire par des épigrammes et des brocards; et « tout Paris, dit Soulavie, répéta alors un bon mot qu'on lui attribuait et qu'elle avait répondu aux médecins qui l'exhortaient à prendre quelque remède pour allonger sa vie, qui était en danger : « Eh bien! leur répliqua-t-elle, ma vie sera courte, « mais bonne. » *Courte et bonne*, est-on généralement d'opinion qu'elle disait simplement quand on lui représentait qu'elle se tuait aux plaisirs.

Comme s'il n'eût pas lui-même le premier lancé sa

fille dans cette vie de luxure et de plaisirs à outrance, le Régent exila, après sa mort, sa dame d'honneur, Mme de Mouchi, qui avait été aussi sa confidente et sa conseillère ; et ayant dépouillé Riom de son gouvernement de Meudon et de ses charges, il le força de rester en Espagne à la tête de son régiment, où il était en punition pour avoir dit qu' « il ne descendait pas, comme le Régent, dans ses amours ».

Le Régent eut la pudeur de ne pas vouloir qu'on prononçât d'oraison funèbre.

— Il se consola facilement de sa perte, dit le marquis, quoique, dans ses *Mémoires*, la duchesse douairière d'Orléans le représente comme accablé de douleur :

Mon fils, écrit-elle, est d'autant plus profondément affligé qu'il voit bien que s'il n'avoit pas eu trop de complaisance pour sa chère fille, et s'il avoit plus agi en père, elle vivroit encore et se porteroit bien.

Nul doute qu'au Régent ne soit due la responsabilité de ce débordement de corruption et de dépravation, de luxure et de jouissances qui envahit les mœurs françaises au commencement du dernier siècle. On sembla adopter partout cette maxime, dit Soulavie :

Que les femmes doivent fermer les yeux sur les égarements de leurs maris, obligés d'avoir les mêmes attentions pour leurs femmes; et bientôt parmi les grands seigneurs, on regarda à la cour comme une folie inconcevable de se conduire *bourgeoisement*. On disait qu'il fallait laisser cette vie commune aux restes de la cour de l'ancien temps. Ces principes passaient de la cour du Régent dans le reste de la France; les princes étaient corrompus, la corruption se communiquait partout.

La cour du Régent portait ses débauches jusqu'à

l'Opéra, qui ouvrait trois fois la semaine en été et quatre en hiver.

Le Régent avait une petite loge grillée, un cabinet séparé dans lequel il avait fait mettre un lit de repos, et il y allait plus souvent que dans sa grande loge. Mme de Berry en avait une semblable vis-à-vis, où elle allait avec Riom et avec d'autres favoris. Les autres princesses avaient des loges aussi, ni si grandes, ni si commodes; elles y amenaient leurs amants et les amies de ces amants.

Le Luxembourg, chez la duchesse de Berry, était aussi un lieu de rendez-vous. On y soupait et on y répétait les scènes du Palais-Royal, Mme de La Rochefoucauld, dont le mari était capitaine des gardes de la duchesse, s'éloignait du Régent et de sa cour. Mais le Régent avait jeté sur elle son dévolu. Il engagea sa fille à lui procurer un tête-à-tête avec elle. La duchesse de Berry réussit à faire venir Mme de La Rochefoucauld au Luxembourg pendant que le Régent s'y trouvait. Il se déclare sans détour. Elle résiste; mais la duchesse de Berry la prend par la main, puis la tirant à elle, la fait tomber sur la chaise longue où elle est et la retient fortement dans ses bras pendant que son père fait tous ses efforts pour la dompter. Mme de La Rochefoucauld se défend avec rage, et s'arrache aux bras de la duchesse de Berry. Mais le Régent se précipite de nouveau sur elle, et la duchesse la ressaisit. Mme de La Rochefoucauld est rejetée sur le sofa. A bout de force, elle est à leur merci, quand, en se débattant encore, elle donne un coup de coude dans l'œil malade du Régent, qui pousse un cri de douleur et lâche prise. Mme de La Rochefoucauld, profitant de ce moment, s'échappe.

— Mme de La Rochefoucauld, dis-je, mettait moins

de cynisme dans ses amours; et la présence de la duchesse de Berry pouvait la gêner...

— Notez que le Régent n'était plus le prince beau et séduisant que nous avons vu. Il n'était pas « ragouttant » du tout, dit le marquis. Ses veilles et ses débauches faillirent lui coûter la vue, et il perdit en 1716 cet œil pourri dont vous parlez.

— Le Régent soupait un jour chez la duchesse de Berry avec d'autres femmes, dis-je, entamant une autre historiette. Devenu plus tendre à la fin du repas, il proposa à l'une d'elles de le suivre dans un cabinet voisin...

— Tout beau! fit le marquis, glissez, et laissons à Faur la responsabilité de ces deux histoires :

— Je reproduis le texte, dis-je, sauf quelques mots :

Toutes à peu près briguèrent l'honneur de l'accompagner. Son choix fixé, il demanda au comte de Broglio s'il était assez son ami pour lui tenir le flambeau. Broglio, initié dans ces mystères, ne se fit pas prier et, prenant la bougie, servit de guide aux deux amants. Bientôt la scène devint plus vive; Broglio, spectateur immobile, mais excité par ce qui se passait devant ses yeux. . . . . il sut en philosophe. . . . .

La duchesse de Berry était sortie de table avant que son père eût jeté la pomme ; elle entendit, en entrant dans le salon, un peu de bruit dans le cabinet. La curiosité l'y conduisit; elle fut frappée du spectacle qui s'offrit à ses yeux; ils n'en furent pas blessés, ce n'était pas une nouveauté pour elle. Broglio, accoutumé à ne pas se gêner, lui fit voir qu'il avait profité de l'exemple. La princesse se mit à rire aux éclats, courut prendre un vase rempli d'eau, et en jeta sur l'endroit qu'on lui avait fait remarquer en disant : « Il ne faut pas laisser l'enfant de Broglio sans baptême. »

— Vers 1722, reprit le marquis, on chercha des

plaisirs nouveaux et des raffinements de dépravation. Pour ne pas être si près du roi et de Fleury, précepteur des enfants de France et confesseur de Louis XV, la cour du Palais-Royal allait faire ses orgies à Saint-Cloud.

On chassait tous les valets, dit Soulavie. Là se trouvaient des femmes publiques, conduites de nuit et les yeux bandés, pour qu'elles ignorassent où elles étaient : le Régent, ses femmes et les roués, qui ne voulaient pas être connus, se couvraient de masques. D'autres fois on choisissait les plus beaux jeunes gens de l'un et de l'autre sexe qui dansaient à l'Opéra, pour répéter les ballets que le ton aisé de la société, pendant la Régence, avait rendus si lascifs, et que ces jeunes gens exécutaient dans cet état primitif où étaient les hommes avant qu'ils connussent les vêtements. Ces orgies, que le Régent, Dubois et ses roués appelaient les fêtes d'Adam, furent répétées une douzaine de fois.

Le Régent ne se contentait pas de ces bacchanales de château ; il allait encore par les rues la nuit, et courait le guilledou des mauvais lieux avec ses bons compagnons.

Il passait quelquefois des nuits dans un autre but. Si l'on en croit Saint-Simon, ce grand débauché qui se faisait, par fanfaronnade, une gloire de ne pas croire en Dieu, croyait au diable, et lui adressait des invocations de magie noire dans les carrières de Vanves et de Vaugirard. Il avait recours à tous ces exorcismes ridicules du *Grand* et du *Petit Albert*. Pratiques superstitieuses qui dénotaient un grand faible chez cet *esprit fort*.

Il ne se rendait que bien escorté dans les ténèbres de ces carrières, où, naturellement, le diable ne se présentait jamais.

— La vie crapuleuse du Régent, repris-je, était connue de la cour et de la ville, ce qui ne l'empêchait pas d'être aimé du peuple ; on était accoutumé à voir sans étonnement la multitude de maîtresses de tous les rangs et de toutes les catégories qui se succédaient.

— Depuis la petite Léonore, fille du concierge du garde-meuble du Palais-Royal, qu'il rendit mère n'ayant lui-même que quatorze ans, dit le marquis, jusqu'à la dernière, Mme de Phalaris, outre celles que nous avons nommées : Mmes de Mouchi, de Châtillon, d'Averne, de Sabran, de Parabère, cette dernière déjà maîtresse de Beringhen que le Régent exila, on compte Mmes de Grébriant, de Nesle, la duchesse de Gesvres, Mme Houël et la fameuse religieuse, sœur du cardinal de Tencin, presque toutes, par intermittence, maîtresses de Richelieu.

Une histoire dont Mme de Parabère fut l'héroïne. Un jour elle s'aperçoit qu'elle est grosse. Est-ce du fait de d'Orléans? est-ce du fait de Richelieu? Tous les deux s'en vantent, le duc ouvertement, Richelieu en secret. Celui-ci riait sous cape. Il croyait savoir à quoi s'en tenir : la marquise le lui avait dit. Cette charmante marquise ne vivait pas avec le marquis, qui avait pour la dive bouteille un culte fanatique. On imagina, chez le Régent, pour la tirer d'embarras, un expédient bien simple : un soir que M. de Parabère serait ivre à se rouler sur le tapis, on le porterait dans le lit de sa femme, où il croirait être allé inconsciemment, excité à l'amour par le sauterne. Mais l'acteur nécessaire manqua à la comédie, l'ivrogne mourut tout à coup avant le soir fixé.

Le Régent descendait souvent de ses amours aristo-

cratiques jusqu'aux déesses populaires et aux Vénus vulgivagues. Il avait intimement connu la Desmarre ; devenu Régent, il se l'attacha de nouveau, en exilant Baron, qu'elle lui préférait en secret. Fatigué d'elle, il aima la Fillon, une publique de haut parage, beauté ravissante, grande de six pieds, très blanche de peau, avec des cheveux blonds qui lui descendaient aux genoux, et en même temps la pimpante et belle Emilie, qui pendant sa carrière de comédienne affecta toujours de mettre de la réserve et du sentiment dans ses amours. Puis il se prit de passion passagère pour une fille de théâtre, la plus jolie, la plus volage, la plus capricieuse, la plus infidèle, la plus libertine de toutes les filles, appelée, à cause de la sveltesse de sa taille, la Souris, qui lui fut enlevée publiquement par Richelieu dans une fête à Auteuil. La Fillon tenait ouvertement boutique de femmes galantes. Elle eut longtemps pendant la Régence, la clef d'une petite porte ouvrant sur un escalier particulier qui conduisait dans le Palais-Royal, jusqu'à la chambre du Régent. Elle pénétrait aussi chez Dubois à sa volonté.

— On ne peut parler de la dépravation du Régent, dis-je, sans penser à ses filles.

— L'accusation d'inceste à l'endroit de Mlle de Valois est contestée, dit le marquis. Mlle de Valois, selon les uns, n'aurait cédé au libertinage de son père que pour arracher à la prison de la Bastille son amant, le duc de Richelieu ; selon d'autres, s'il y eut marché, elle obtint par ce moyen la permission d'épouser le fils du duc de Modène. Incertitude et vraisemblance. On met généralement hors de cause l'abbesse de Chelles. Mais pour la duchesse de Berry, ah ! pour la duchesse de Berry.....

Mme de Caylus dit qu'elle posa pour les dessins de *Daphnis et Chloé*. Les pamphlétaires du temps, Lagrange-Chancel dans les *Philippiques*, ceux surtout qui écrivaient hors de France, comme Hautchamp, sont très affirmatifs et quelques-uns mettent dans leur accusation une haine indignée. Duclos croit que le Régent craignait les indiscrétions de sa fille. Michelet s'en rapporte aux *Mémoires de Richelieu*, par Soulavie: la duchesse, à l'instigation de Richelieu, alors son amant, se serait livrée à son père en 1719, au château de la Muette, pour obtenir communication d'un rapport de Cinq-Mars sur le Masque de fer et connaître le secret de ce personnage éternellement mystérieux. Ce rapport, précédé d'un paragraphe chiffré et indéchiffrable, est inséré dans lesdits *Mémoires*, et n'a pas plus fait la lumière que les nombreux écrits parus depuis, y compris l'ouvrage, qui n'est qu'ingénieux, de M. Marius Topin.

La cour de Sceaux, la cour d'Espagne, l'Europe entière croyaient aux relations incestueuses du Régent avec sa fille ; et c'était l'opinion générale qu'elle céda volontiers aux désirs de son père avant, pendant et après son mariage.

On chansonnait publiquement le père et la fille, et ils s'en moquaient. Rappelons, pour échantillon, un couplet qu'on chantait sur l'air: *Marotte fait bien la fière*.

La Berry n'est pas si sotte
De s'en tenir au papa.
La grosse ragotte,
Met sous sa cotte,
Tantôt sticy, tantôt stilà;
La Berry n'est pas si sotte,
De s'en tenir au papa.

Le bruit courut en 1717 qu'elle avait eu un enfant

du Régent, et à ce propos, on colporta et on chanta partout cette épigramme, faussement attribuée au jeune Arouet :

Enfin votre esprit est guéri
Des craintes du vulgaire ;
Belle duchesse de Berry,
Achevez le mystère.
Un nouveau Loth vous sert, mère des Moabites,
Donnez-nous promptement un peuple d'Ammonites.

On sait que Loth eut deux enfants de ses filles, l'une appelée Moas, et l'autre Ammon.

Cette question de rapports incestueux entre le Régent et la duchesse de Berry peut être considérée comme résolue par l'affirmative.

Le Régent, tout vicieux qu'il était, faisait preuve parfois de magnanimité et se montrait bon prince. A la lecture des *Philippiques* de Lagrange-Chancel, il tomba dans un long accablement, dont il ne sortit que par des larmes et des sanglots. Les libelles qui l'accusaient d'être un empoisonneur le faisait bondir d'indignation ou l'accablaient de douleur. Des accusations d'inceste et de débauches, il n'en était que peu affecté. Il accorda sans hésitation la grâce de Lagrange-Chancel, dont, du reste, il admirait un peu trop le talent.

— Marquis, dis-je à mon aimable hôte, arrêtons-nous sur ce trait d'indulgence, et disons adieu au Régent, à ses pompes et à ses œuvres.

— Aussi bien, répondit-il, il me tarde que nous mettions sur le chapitre son fils, Louis, le *fou*, le *dévot*, le *saint*.

— Au moins celui-là était un homme de bonnes mœurs.

— Mon cher collaborateur, dans l'après-déjeuner, pour faciliter la tâche de demain, allez étudier un peu, à part vous, ce singulier personnage.

Nous déjeunâmes. Le marquis mangea sans appétit, et je le laissai un peu fatigué.

SEPTIÈME MATINÉE

Louis, duc de Valois, de Chartres, de Nemours, de Montpensier, d'Orléans, le *Dévot*.—Sa rare intelligence. — Il se marie avec Auguste-Marie-Jeanne de Baden-Baden. — La duchesse accouche et meurt. — Douleur du duc. — Le jardin du Palais-Royal; mœurs de l'époque. — Le duc Louis encourageait les sciences et les lettres. — Il se retire du monde. — Son testament. — Ses ouvrages manuscrits. — Sa mort. — La dissertation *contre les Spectacles*.

— Je ne réveillerai pas M. le marquis, me dit Rosette en m'apportant le chocolat. Il a passé toute la nuit sans sommeil. Il s'est levé, s'est assis à son bureau, a fouillé dans ses papiers, puis s'est recouché, et m'a appelée. Il était souffrant. Je lui ai fait de la tisane. Il s'est endormi.

— Je travaillerai seul, dis-je. Dès qu'il se réveillera, vous m'avertirez. S'il est malade, j'irai chez son médecin.

— Non ; sa maladie est inguérissable.

— Vous m'effrayez.

— C'est la vieillesse, dit-elle. Et puis, vos damnées écritures le fatiguent.

Je me mis à « coucher sur le papier » l'histoire du fils du Régent.

— Louis d'Orléans naquit à Versailles le 4 août 1703. A l'âge de sept ans son père confia son éducation à

l'abbé Montgault, qui eut ordre de ne pas le laisser se livrer à l'étude avec l'ardeur qu'il y mettait ; mais son esprit pénétrant, une rare intelligence lui permirent de faire des progrès rapides dans les lettres et les sciences, surtout dans la physique et l'histoire naturelle. Né avec le sentiment de la dignité que doit toujours garder surtout un homme de son rang, et témoin des débauches de tous genres qui déshonoraient la cour de son père, il se dégoûta bientôt des plaisirs faciles qui séduisirent quelque temps sa jeunesse. Sa vie au Palais-Royal n'offre pas d'événements remarquables. Il y passa pour ainsi dire inaperçu. Il succéda à son père le 2 décembre 1723. Il se maria le 18 juin 1724 avec Auguste-Marie-Jeanne de Baden-Baden, née le 10 novembre 1704, fille de Louis-Guillaume de Baden-Baden, margrave de Bade, et fut chargé d'épouser, au nom de Louis XV (16 août 1725), Marie Leczinska, fille du roi Stanislas. La princesse sa femme, selon tous les biographes (mais les biographes se copient), mourut au Palais-Royal, le 8 août 1726, des suites de couches de son second enfant. La baronne de Méré (M[me] Guénard), dont nous reparlerons, la fait mourir à Versailles, dans de prétendus Mémoires où elle affirme qu'elle ne dit rien qui ne soit la vérité. Nous nous méfierons un peu de sa version. Il était d'usage que les princesses du sang allaient accoucher où était la cour. La duchesse d'Orléans était restée trop tard à Paris, sans penser que son terme approchait. Tout à coup les premières douleurs se font sentir. La duchesse douairière, qui aurait cru manquer à la grandeur royale en permettant à sa bru d'accoucher à Paris, ordonne d'atteler. On lui fait observer que le travail est commencé... « On crèvera les chevaux, »

reprit-elle. On obéit. La jeune duchesse se résigne. Elle ne peut descendre les degrés du palais. On la porte dans la voiture. Les chevaux partent ventre à terre. Chaque ressaut arrache des cris à la malheureuse. A Sèvres, ces cris, plus violents, sont entendus par la meunière du moulin qui s'élevait au milieu du pont. Cette femme court à la portière de la voiture, s'adresse à la douairière, et offre ses services et sa maison. Son Altesse veut à toute force arriver à Versailles. La meunière insiste : il y a plus de deux lieues encore, elle craint un danger. La jeune princesse jette des regards suppliants. Rien, rien ne put contre cet entêtement ridicule et sinistre. On repart. L'équipage s'élance. On dirait des chevaux terriblement emportés. Ils sont blancs d'écume. L'espace est franchi en un instant. On arrive. Les médecins sont appelés. Ils jugent la malade en danger de mort. Dumoulin est d'avis qu'il faut laisser reposer la duchesse, attendre que la nature agisse, que les douleurs recommencent. L'accoucheur contredit : sans la fatigue de la route, dit-il, elle serait accouchée depuis une heure, il fallait donc se hâter de réparer la perte de temps ; une saignée pourrait seule la sauver. Même opinion de tous les médecins de la cour. En vain Dumoulin objecte qu'elle est trop faible pour supporter la saignée. On ne l'écoute point. Il prend sa canne et son chapeau, reçoit ses honoraires, monte en voiture et part pour Paris. L'infortunée, qui fut saignée, mourut avant qu'on eût eu le temps de la remettre dans son lit. Le duc d'Orléans, qui l'avait soutenue dans ses bras pendant l'opération, la voyant morte, dans son désespoir, se saisit de son épée et poursuivit l'accoucheur, qui n'eut que le temps de se soustraire à la mort.

La douleur jeta le prince, veuf à vingt-trois ans, dans un état de prostration qui l'empêcha de verser aucune larme. Il se tint plusieurs jours enfermé dans son cabinet, ne voulant voir personne et ne recevoir aucune consolation. Il faisait aussi depuis l'âge de raison d'amères réflexions sur la vie et la mort soudaine de son père, et il résolut de quitter le monde et ses vanités pour ne s'occuper que de science et de pratiques pieuses. Il se vit dépouiller sans peine par le cardinal de Fleury de la charge de colonel général de l'infanterie que le Régent son père avait créée pour lui. Sa piété et la rigueur de ses principes le portèrent à un acte que l'art a lieu de déplorer ; il jeta au feu quarante tableaux de maîtres qui faisaient partie de la collection du Palais-Royal et qui venaient du cabinet de la reine Christine de Suède. On sauva une partie de la *Léda* du Corrège, dont il avait fait couper et brûler la tête devant lui. On emporta le reste, et, la tête repeinte, le tableau se vendit encore trente mille livres. Oh ! c'est que le Dévot était sévère au sujet des mœurs et des idées ! Il ordonna à Fontenelle, à cause de quelques idées philosophiques, de quitter le Palais-Royal, où il occupait un appartement depuis vingt-cinq ans. Au Palais-Royal, qu'il n'habita pas longtemps, il n'opéra aucun changement, aucune amélioration autre que des plantations qu'il fit faire, sur des dessins de Desgots, neveu de Le Nostre, dans le jardin, et l'acquisition d'une maison appartenant à un abbé Francière, pour étendre les dépendances du côté du passage de l'Opéra que l'on appelait alors la *Cour-aux-Ris* (la *Court-Orry*, nommait-on communément cette espèce de cul-de-sac). Il respecta cependant la grande allée du cardinal, décrite ainsi par Saint-Victor :

Deux belles pelouses, bordées d'ormes en boules, accompagnaient de chaque côté un grand bassin placé dans une demi-lune ornée de treillages et de statues en stuc, la plupart de Henri Léranbert. Au-dessus de cette demi-lune, régnait un quinconce de tilleuls dont l'ombrage était charmant. La grande allée surtout formait un berceau délicieux et impénétrable au soleil. Toutes les charmilles étaient taillées en portiques.

On y voyait aussi quelques termes de Coysevox.

A cette époque, le Palais-Royal était déjà le rendez-vous des petits maîtres, gais, joyeux, fringants, bavards, fats, reluquant les femmes, admirant tout haut ou critiquant tout bas leurs parures, *rigollant*, se redressant fièrement sur leurs souliers à talons rouges chaussés sur des bas de soie à coïns dorés. Les abbés galants, la canne longue et brillante à la main, partageaient leurs promenades entre le jardin du Palais-Royal et celui des Tuileries, où les dames du plus grand air allaient s'asseoir sur le gazon, sous les ombrages des deux grandes allées. La mode permettait la galanterie ostensible aux abbés parisiens. Les riches, ou ceux qui jouissaient de bénéfices, donnaient à leurs maîtresses un train de maison et des équipages. Toujours poudrés et frisés, musqués et coquets, recherchant dans leur mise une élégance raffinée, les poignets recouverts de jolies manchettes, les doigts ornés de diamants, auprès de la lèvre une mouche pour en faire ressortir l'incarnat, adroits, patelins, beaux parleurs, insinuants, magnifiques, ils s'étudiaient à leur plaire, et ils leur plaisaient. Souvent le jabot remplaçant le rabat, en habits de soie galonnés et l'épée en verrouil, ils se montraient à la Comédie, à l'Opéra. Les moins riches emmenaient chez eux leurs belles sous le nom de sœurs ou de cousines, et les régalaient

de confitures, de friandises, de vins et de liqueurs. On commençait à prendre souvent du chocolat et du café dans les parties fines. « Que de damnés ! me disait un brave curé de village à qui je parlais un jour de ces mœurs ; que de damnés ! mais quels jolis temps ! »

Le duc Louis d'Orléans faisait de fréquentes visites à l'abbaye de Sainte-Geneviève ; il y prit même un appartement en 1730 et s'y fixa tout à fait en 1742, s'accoutumant ainsi par degrés à la vie cénobitique qu'il mena jusqu'à sa mort. Il s'y était mis en pension moyennant un louis par jour pour lui et un petit laquais. Dans les derniers temps il eut en outre un cuisinier. Il ne parut plus à la cour que lorsque son devoir ou ses fonctions l'y appelaient. Cependant il manquait rarement aux séances du conseil au Palais-Royal ; et, en 1744, Louis XV étant tombé malade à Metz, et personne n'ayant osé lui dire qu'il l'était dangereusement (il paraît que la gravité de cette maladie fut exagérée), le duc Louis d'Orléans, en sa qualité de prince du sang, crut de son devoir de l'en avertir. Il quitte sa retraite et arrive à Metz ; mais le duc de Richelieu, premier gentilhomme de la chambre de service, veut l'empêcher de voir le roi et ferme la porte à clef. Le duc d'Orléans se met en colère, l'injurie, d'un coup de pied enfonce la porte et pénètre dans l'appartement. L'entretien qu'il eut avec le roi le détermina à recevoir les sacrements de l'Église.

Il avait laissé l'administration de ses biens à la duchesse douairière d'Orléans, sa mère, en se réservant un million huit cent mille francs sur ses revenus, et offrit le reste à sa sœur, la reine d'Espagne, rentrée en France après la mort de son mari. Il consacrait la majeure partie de cette somme à des œuvres de bien-

6.

faisance et de piété. Il pratiquait les austérités les plus rigoureuses, ne couchant que sur une simple paillasse, se levant à quatre heures du matin, donnant plusieurs heures à la méditation, ne buvant que de l'eau, jeûnant beaucoup, se privant presque toujours de feu pendant les plus rudes hivers, et aimant, sous des vêtements d'ouvrier, à être confondu dans les églises avec les gens du peuple.

Ce prince se félicitait de son changement de vie, qu'il appelait sa conversion. Il faisait d'immenses charités aux pauvres, et allait, suivi d'un domestique, rechercher les misères jusque dans les greniers. Il mariait des filles, dotait des religieuses, faisait apprendre un métier à des enfants. Il fonda de ses deniers des hospices, des écoles, des collèges, des maisons pour les orphelins, des refuges pour les vieillards, des établissements religieux. Il favorisa les missions étrangères, et ses aumônes s'étendirent ainsi jusqu'en Silésie, dans les Indes, en Amérique, dans les pays les plus lointains. Un reproche à faire à ses largesses, c'est qu'elles auraient été mieux entendues s'il en eût employé une grande partie à créer du travail pour les malheureux plutôt qu'à les secourir.

Ce fils du Régent, dont la vie offre un contraste complet avec celle de son père et de ses sœurs, et qui avait toujours eu de la bizarrerie d'esprit et un caractère un peu sauvage, fut surnommé le *Dévot* ou le *Saint*, à cause de ses pratiques religieuses.

Il encouragea les arts, les lettres et les sciences, faisait rechercher les savants nécessiteux, assistait à leurs expériences, les aidait dans leurs efforts. Il aurait voulu pouvoir contribuer à obtenir des progrès en médecine, fournissait les moyens de perfectionner les

manufactures et le travail des champs. Guettard, cet élève du célèbre Jussieu, qu'il s'attacha en 1748, contribua à former son cabinet d'histoire naturelle. Le duc était très savant, comprenait le chaldéen, l'hébreu, le syriaque, écrivait le grec aussi facilement que le français, et il avait de grandes connaissances en théologie. Il cultiva avec ardeur la physique, l'astronomie, la chronologie, la géographie, et il s'occupa même de peinture. Mais vers ses dernières années, il se livra presque exclusivement à des études dont la religion était le but, et il écrivit des ouvrages de controverses, comme s'il eût voulu être en état de défendre les Écritures contre les attaques de l'école philosophique. Sa science se révèle dans les nombreux manuscrits qu'il a laissés et qui contiennent des traductions littérales, des paraphrases et des commentaires sur une partie de l'Ancien Testament; une traduction littérale faite sur l'hébreu et sur une des épîtres de saint Paul; une réfutation des *Hexaples* ; de nombreuses dissertations sur divers sujets : *sur les Juifs*, *sur l'usage des Étymologies*, *sur l'histoire du Ciel*, *contre le Spectacles*, etc., etc.

Par un testament de cent cinquante pages fait en 1750, il avait légué son cabinet de médailles et de pierres gravées, que les enfants du prince recouvrèrent plus tard, et la nomination des bénéfices de ses domaines à l'abbaye de Sainte-Geneviève (dont les bâtiments sont occupés aujourd'hui par le lycée Henri IV); sa riche bibliothèque aux dominicains, ainsi que ses ouvrages sanscrits; dix mille livres de rente à son chancelier Silhouette, futur contrôleur des finances; son cabinet d'histoire naturelle à Guettard, alors le premier minéralogiste d'Europe. Après la mort du duc, Guettard restitua le legs au duc d'Orléans, son fils,

qui lui accorda le titre de garde de ce cabinet avec une pension et un logement au Palais-Royal.

Au moment de sa mort, l'abbé Bouettin, curé de Saint-Étienne-du-Mont, lui refusa la communion sous prétexte de quelques opinions de jansénisme que le prince ne voulut point rétracter ; le duc recommanda qu'on n'inquiétât point le curé à cause de ce refus et se fit administrer les derniers sacrements par son aumônier particulier.

Il mourut à Sainte-Geneviève le 4 février 1752, et fut inhumé sans pompe ni cérémonie, ainsi qu'il l'avait ordonné, dans l'église du Val-de-Grâce, sépulture des ducs d'Orléans. Il laissa deux enfants : une fille qui mourut à deux ans, et l'héritier du nom.

Dans l'intention de rendre un dernier service à la science, il avait exprimé, a-t-on dit, le désir que son corps fût donné à l'École royale de chirurgie pour être disséqué.

En apprenant sa mort, la reine dit : « C'est un bienheureux qui laisse après lui bien des malheureux. »

A la demande de Mme Dupin, Jean-Jacques Rousseau composa une oraison funèbre qui devait être et ne fut point prononcée devant l'Académie française par l'abbé d'Arty.

Si l'on en croit les *Mémoires* du baron de Besenval, il serait devenu fou dans ses derniers jours. Ayant l'esprit échauffé par ses austérités habituelles, par ses études immodérées et ses méditations, il aurait fini par ne plus croire ni à la mort ni à la vie; et Silhouette aurait été obligé de flatter sa manie, de faire semblant d'être persuadé, comme lui, que personne ne naissait ni ne mourait.

— Tout beau! dit le marquis en entrant, vous avez

écrit la *matinée*, et moi je l'ai dormie. Mais me voilà preste et leste.

— Je le vois avec grand plaisir, marquis.

— Oh! je baisse, je baisse, comme l'archevêque de Grenade.

— Et non comme le capitaine Roquefinette, lui dis-je, car j'espère que nous déjeunerons bien et que nous boirons mieux.

— Du meilleur et à plein verre, dit-il. Et vive la tranquillité, l'insouciance et la joie! Au bout la culbute, qu'importe? Je me tiens pour un être heureux, et je ne cherche pas à supputer les mois ou les jours que j'ai encore à déambuler sur la terre. Quand on a tiré de la vie tout ce qu'on a pu en attendre, mourir, c'est une curiosité.

Mais, continua-t-il, j'apporte mon contingent à votre *matinée*. Vous avez dû mentionner les écrits du duc d'Orléans. C'est savant, c'est lourd et c'est indigeste, piqué et lardé de grec, de syriaque et d'hébreu. Cet infatigable bénédictin a « pioché » presque toute sa vie les langues anciennes et la science théologique. Il aurait pu occuper son temps d'une manière plus profitable à son siècle et à l'humanité. C'est par modestie, dit-on, qu'il ne fit jamais rien imprimer. Je n'en crois rien. On n'écrit pas toute sa vie, on n'empile pas manuscrit sur manuscrit, pour le plaisir d'ensevelir son travail dans une armoire. Il croyait et voulait servir la religion, et la mort le surprit à un âge où il pouvait penser à publier toutes ses œuvres. Peut-être ambitionnait-il une gloire posthume. En tout cas, la modestie se serait accordée ici avec la raison; et la famille d'Orléans a dû juger à propos de laisser ce colossal fatras enfoui dans un oubli mérité. Cepen-

dant la dissertation *contre les Spectacles* sort du genre ordinaire de ses écrits et, ayant eu autrefois la fantaisie de la lire, j'en avais gardé quelques fragments que j'ai retrouvés cette nuit. Insérons-les ici pour la curiosité du lecteur plutôt que pour son plaisir; c'est tout ce qui sera jamais édité de l'œuvre énorme du fils du Régent :

. . . . La réforme prétendue qu'on a introduite dans les spectacles de notre siècle n'en a tout au plus retranché que ce qu'il y avoit de grossier et qui étoit capable de donner de l'horreur. On y représente la passion avec des menagements de sous une forme qui n'en est que plus séduisante et plus capable de l'insinuer dans le cœur. Il est tellement reçu que le péché d'impureté déshonore les femmes, que les amants n'osent leur proposer que lorsqu'ils voient la passion maîtresse absolue de leur cœur; jusques là on ne leur parle que de tendresse, et l'amour ne diffère guerres alors de l'amitié que par la vivacité plus grande ; en leur montrant dans une tragédie ou dans un roman un amour tel que l'homme qui cherche à les corrompre (leur jure) qu'est le sien, on les dispose à croire ce qu'il dit; on met en général sur leurs yeux le voile que cet homme corrompu cherche à y mettre pour luy en particulier : et comme on n'use de ce détour que pour lever l'obstacle que l'honneur formeroit au desir impur, il produit le même effet sur le théâtre que dans le particulier.

Que dit une mère à sa fille pour la prémunir contre ce vice? elle luy dit que tout homme qui fait des protestations d'attachement à une femme ne cherche qu'à la déshonorer. Elle luy dit qu'il n'est point permis d'avoir un commerce intime avec un jeune homme, quelqu'innocent qu'il paroisse, parce que celui qui semble innocent d'abord est un acheminement au crime. Or c'est à tous ces principes que la moralle des romans et des spectacles est directement contraire. Les hommes et les femmes y prennent au premier coup d'œil l'amour le plus vif l'un pour l'autre.

Ils l'avouent réciproquement et n'en sont point déshonorés. Ce sont même les héros et les héroïnes. L'amant et la maîtresse prennent tous les mêmes tours pour parvenir à s'épouser que s'ils vouloient commettre le crime : en effet, pour un mariage chrétien, quand deux personnes trouvent dans leur caractère, leur naissance, leur fortune et leurs talents extérieurs la convenance capable de former une sociéte heureuse, ils ne doivent plus s'occuper que d'obtenir le consentement des parents. Mais ce n'est pas ainsy que l'on se conduit dans les comédies: on y fait un mariage, en l'avançant tellement que les parents sont obligez de donner leur consentement, pour ne pas déshonorer leurs filles. On ne craint pas même d'employer ce que les loix appellent *rap de séduction*, crime si énorme que le Roy fait serment à son sacre de ne point donner de grâce; c'est pourtant là ce qu'on montre comme gentillesse dans un très grand nombre de nos pièces, et cette face différente sur laquelle on montre les choses fait une telle impression que j'ay vû un homme croire qu'on se mocquoit de luy dire la sévérité avec laquelle la Loi punit ce crime, et la nécessité que le Roy s'impose de n'en point arrester l'effet.

Dans les tragédies et les romans, l'amour, loin de faire commettre aux héros des crimes, qui en sont la suitte ordinaire, vole son père pour donner à sa maîtresse, se faire l'amy d'un mary pour mieux cacher l'intrigue que l'on a avec sa femme. Une femme dans l'habitude même du crime fréquente les sacrements pour mieux tromper un mary ou une mère, car tous ces crimes et ces sacrilèges sont la suitte ordinaire d'une intrigue d'amour; loin, dis-je, de leur faire connoistre ces crimes, c'est l'amour qui est la cause de toutes les grandes actions par les quelles l'autheur les rend des héros : ils ne commettent point des crimes, et les fautes qu'ils font sont données comme de belles actions.....

Mais revenons aux femmes; non-seulement cet homme qui leur parle d'amour ne cherche pas à les déshonorer, il est même leur conseil; cela engage donc cette jeune femme à prendre confiance en celuy qui luy parle d'amour, et cette confiance est ce qui le met le plus à portée de faire reüssir son dessein criminel.

Mais, dit-on, si l'amour y est représenté, au moins est-ce d'une façon honneste, et comme lon ne peut espérer que cette passion soit totalement inconnuë à une jeune personne de quelque sens qu'elle soit, il vaut mieux travailler à la régler avec succès que de laisser une personne dans une ignorance qui la rendroit plus aisée à tromper. Je réponds à cela premièrement que le sentiment d'amour en soy est criminel, et secondement que, l'esprit étant corrompu pour ce qui a rapport à luy, le corps qui est ce que lon ne peut ôter entièrement à une personne vivante, agira avec plus d'empire.

Mais du moins n'y voit-on point d'adultère, et si lon en rencontre, il n'inspire que de l'horreur. On passe plus aisément de la fornication à l'adultère que de la chasteté à la fornication, et dans les passions mêmes dont on donne le plus d'horreur, comme par exemple l'amour incestueux de Phèdre, les poëtes en ne faisant tomber l'horreur que sur le crime, et touchants de pitié pour celle qui le commet, ne peuvent persuader autre chôse, si non que nos passions sont plus fortes que nous, et que par conséquent c'est en vain qu'on essaye d'y résister, de sorte qu'à la vérité une personne de sang froid qui verra cette pièce ne changera point l'horreur naturelle qu'elle a pour l'inceste, si elle a le cœur altéré d'une passion; elle se dira : à quoi bon résister, puisque tost ou tard je succomberay !

. . . .

Mais, ce qu'il y a d'horrible, c'est que la vertu même des pièces de théâtre n'est pas une vertu : les femmes qui n'ont point de galanterie sont, dans la plupart de nos pièces, chargées de ridicules, et lors ce qu'on veut montrer en elles un modèle de vertu, on ne leur en donne que l'apparence.

Voici comme parle la femme vertueuse dans *Tartuffe* :

Est-ce qu'au simple aveu d'un amoureux transport
 faut que notre honneur se gendarme si fort,
Et ne peut-on répondre à tout ce qui le touche
Que le feu dans les yeux et l'injure à la bouche?

. . . .

Je veux une vertu qui ne soit point diablesse

Et crois que d'un refus la discrette froideur
N'en est pas moins puissante à rebutter un cœur.

. . . .

Tout le monde convient que les actrices et même les spectatrices ne sont occupées qu'à souffler le feu de l'impureté par leurs ajustements..... La facilité dont on sait que sont les comédiennes et les filles d'Opéra qui est telle que ces noms sont sinonimes avec ceux de la courtisane ou de femme publique, empêche que la difficulté de reussir ne suspende la brutalité, est cause que les jeunes gens s'adressent plus tost à elles qu'à d'autres, ce qui fait la crapule, et je ne crains point de dire que cette réputation a le même inconvénient que la nudité qu'on voioit dans les anciennes; cette débauche engage à de fortes dépenses qui ruynent les familles.......

Enfin l'avis du prince-auteur, dit le marquis, est que si le souverain peut quelquefois fermer les yeux sur les réjouissances du peuple, il est tenu d'interdire formellement tout théâtre à la cour, où il doit faire régner la religion et la piété.

— Ah! dis-je, la bonne recommandation sous Louis XV!

— Il parle, ajouta le marquis, comme si le souverain pouvait, par son exemple, rendre sa cour vertueuse. Il peut, tout au plus, l'obliger à garder l'apparence des bonnes mœurs, le décorum.

Il y a des gens, continua-t-il, lisant la conclusion du *Dévot*, qui disent que les spectacles sont un obstacle au salut, il n'y en a point qui disent qu'ils en sont un moyen : donc on n'y doit point aller.

— Restons-en, marquis, sur ce naïf argument du bonhomme.

— Et répondons-lui, dit-il, que les spectacles servent de passe-temps aux oisifs que l'ennui conduirait à la taverne, à la roulette ou chez Vénus impudique.

HUITIÈME MATINÉE

Les campagnes du duc de Chartres. — Son mariage avec la belle Mlle de Bourbon-Conti. — Amours des deux époux. — La duchesse suit ses mauvais penchants. — L'aventurier Casanova. — Origine du café de Foy. — Le méridien de la rue des Bons-Enfants. — La Civette. — L'arbre de Cracovie. — Les galantes habituées du jardin. — Le banc d'Argenson. — Physionomie de la foule.

— Nous avons à esquisser, dit le marquis, en quelques traits de plume la vie politique et publique du duc Louis-Philippe, quatrième d'Orléans, un prince de mœurs correctes, libéral, généreux, honnête dans ses plaisirs, amateur passionné de la chasse, et d'un grand courage à la guerre. Sa vie peut se résumer ainsi : des exploits militaires, des soucis de ménage et des amusements sur le tard. Il naquit à Paris, le 12 mai 1725, et comme son père, il s'appela d'abord de Chartres. A l'âge de douze ans, il obtint, par commission du 28 mars 1737, un régiment d'infanterie qui porta son nom, fut reçu chevalier des ordres du roi le 5 juin 1740 et fit en 1742, sous les ordres du maréchal de Noailles, sa première campagne en Flandre, où l'on dut se tenir sur la défensive. En 1743, sous le même

maréchal, il fit la campagne du Rhin, où il commendait la cavalerie ; il se signala par sa bravoure, qui rappela souvent celle du Régent, et eut un cheval tué sous lui à la funeste bataille de Dettingen. Sa noble conduite lui valut le grade de maréchal de camp et ensuite celui de lieutenant général en 1744, lorsqu'il fit la seconde campagne de Flandre, sous les ordres du maréchal de Saxe. C'est le 18 décembre de l'année précédente qu'il avait épousé Marie-Henriette de Bourbon-Conti, âgée de dix-sept ans, fille de Louis-Armand de Bourbon, prince de Conti, et de Louise-Elisabeth de Bourbon-Condé. On n'arriva pas sans peine à la conclusion de ce mariage. Balleroy, le gouverneur du duc de Chartres, qui le dominait comme il dominait le duc d'Orléans son père, craignait que la princesse de Conti mère ne lui fît perdre son crédit ; il s'était opposé de toutes ses forces à cette union. Mais à la fin cette habile princesse de Conti gagna Balleroy. La duchesse d'Orléans aurait voulu marier le duc de Chartres avec sa cousine Mlle de Modène. Le principal intéressé n'avait pas encore de préférence et s'en rapportait à la duchesse pour le choix de sa femme. Quant au duc d'Orléans son père, il ne consentit qu'à regret au mariage, non qu'il réfléchît que la maison de Conti, branche cadette de celle de Condé, n'était pas riche, mais parce qu'il craignait que la jeune princesse ne marchât gaiement sur les traces de sa mère, qui avait pas mal égayé et égayait encore la chronique scandaleuse. Mais la jeune princesse de Conti était si belle...

— Et si bien faite ! ajoutai-je.

—Vous avez lu la baronne de Méré, dit le marquis en souriant. Suspecte, très suspecte la baronne de Méré.

— Voici ce que nous allons lui emprunter, dis-je.

On redoutait que l'humeur légère de Mme la princesse de Conti n'eût influé sur l'éducation qu'elle avait donnée à sa fille. Cette princesse avait conservé la galanterie de la cour, et sans avoir les mœurs aussi irrégulières que celles de la duchesse sa mère, elle avait souvent donné lieu à la médisance de s'égayer à ses dépens. Sa fille était si fière de sa beauté qu'elle ne croyait pas qu'elle eût besoin d'autre moyen pour enchanter celui qui lui serait uni, et pour le prouver d'avance à Son Altesse Royale, elle alla chez elle avec Mlle de Conti au moment où la négociation éprouvait quelques difficultés, et où l'on parlait même d'une princesse de Savoie. Mme de Conti, voulant qu'on s'expliquât, entra chez Son Altesse Royale, le pria de passer chez elle, dans son cabinet, pour causer sans témoins. Mlle de Conti suivait sa mère. Une robe qu'une seule agrafe de diamant attachait tomba à l'instant où Mme la duchesse d'Orléans fermait la porte de son boudoir, et la belle Henriette n'eut plus d'autres voiles que ceux de la pudeur. « Croyez-vous, dit la mère, qu'il y ait en Europe une plus belle personne ? — Non, dit en riant Son Altesse Royale; voilà de ces arguments auxquels on ne peut pas répondre. » Et embrassant sa jeune cousine, elle l'assura qu'elle serait sa bru.

— On peut bien se défier un peu, dit le marquis, des faiseurs de mémoires qui rapportent avec tant d'aisance et de facilité les conversations intimes comme s'ils les avaient entendues.

— La baronne de Méré, repris-je, parle ailleurs de sa beauté. Lisons :

Et moi qui ne l'ai vue qu'à son sixième lustre, déjà malade de la poitrine, je n'ai jamais vu de femme dont la beauté me soit plus présente; toute sa personne était charmante; ses traits étaient réguliers; elle avait tant de grâces, tant de noblesse, son sourire était si doux et si fin que l'on jugeait ce qu'elle devait être à dix-sept ans.

— Cette baronne de Méré avait l'observation bien précoce. Elle était née en 1751, et la duchesse mourut en 1759 : elle ne put la remarquer qu'à l'âge de sept ou huit ans.

— Enfin, dis-je, le mariage fait, nous verrons bientôt que dans la famille on avait justement préjugé des mœurs futures de la princesse. Cependant cette union fut heureuse pendant quelques années. Le duc de Chartres devint tout à coup follement amoureux de sa femme. Je ne sais quel auteur a écrit qu'ayant été faire une visite à une duchesse, on les fit entrer dans sa chambre en son absence et qu'ils se couchèrent dans son lit où ils restèrent jusqu'à ce que la duchesse arriva et les félicita d'avoir tout naturellement trouvé ce moyen de tromper le temps.

— A rapprocher de l'anecdote contée par Chamfort, dit le marquis :

Mme la duchesse d'Orléans était fort éprise de son mari dans les commencements de son mariage, et il y avait peu de réduits dans le Palais-Royal qui n'en eussent été témoins. Un jour les deux époux allèrent faire une visite à la duchesse douairière qui était malade. Pendant la conversation, elle s'endormit; et le duc et la jeune duchesse trouvèrent plaisant de se divertir sur le pied du lit de la malade. Elle s'en aperçut et dit à sa belle-fille : « Il vous était réservé, madame, de faire rougir du mariage. »

— Le devoir appela le duc aux sièges de Menin, d'Ypres, de Furne et de Fribourg, et lorsqu'en 1745, il se trouva au siège de Tournay, la princesse, grosse de six mois et toujours amoureuse, voulut l'aller rejoindre et le suivre dans les camps. On l'en dissuada, et le duc poursuivit sa carrière militaire. Il contribua aux gains de la bataille de Raucoux, en 1746 et de celle de Lawfelden en 1747. En 1748, le 11 décembre, il se passa au

Palais-Royal un fait honteux pour le roi de France, qui eut la faiblesse d'obéir à l'Angleterre en faisant arrêter, en violation des droits sacrés de l'hospitalité, Charles-Edouard, fils du prétendant. Ce prince, sachant la décision prise, vint à l'Opéra, témérairement résolu à se défendre jusqu'à la mort. Mais on avait doublé les postes, une armée de soldats campait dans le palais. Entre cinq et six heures, le carrosse du prince est signalé. Charles-Edouard, acccompagné de trois Ecossais ses amis, entre par un passage qui faisait pénétrer de la rue des Bons-Enfants dans la cour des Cuisines. Aussitôt toutes les portes sont fermées. Il est séparé de ses amis. Il n'a pas plus tôt mis la main à son épée, que des sergents l'ont saisi. On lui lie les bras et les jambes avec des cordons de soie. On le désarme de deux poignards et de deux pistolets qu'il portait cachés, et on le conduit à Vincennes, au milieu de détachements de troupes échelonnés jusqu'à la porte Saint-Antoine.

Le duc de Chartres obtint le gouvernement général du Dauphiné, en survivance de son père, qui, mort en 1752, lui laissa le titre de duc d'Orléans. Par permission du roi, il conserva la maison de son père. On lui donna en mars de la même année les régiments d'infanterie, de cavalerie et de dragons de son nom, et il remit peu après à son jeune fils, duc de Chartres, le régiment de Chartres-infanterie.

Au retour de ses campagnes, le duc trouva le Palais-Royal dans les fêtes, la duchesse entourée d'hommages, admirée, adulée de toute une cour désœuvrée et frivole. « Brillante de beauté, de vertu, de jeunesse, d'un esprit vif et souvent caustique, et qui tenait sa cour avec tant de noblesse », selon Vatout, à qui sa posi-

tion chez le roi Louis-Philippe commandait beaucoup de réserve.

— Son esprit, sa beauté même : accordé, dit le marquis. Mais la vertu de la duchesse !...

Elle suivit bientôt ses mauvais penchants ; elle fut sans pudeur, sans religion, et elle ne craignait pas de tenir avec tout le monde des propos très libres, scandaleux. Le jour qu'on portait dans un char funèbre le cœur de Mme Henriette au Val-de-Grâce (elle était alors duchesse d'Orléans, après la mort de son beau-père à Sainte-Geneviève), et qu'elle se trouvait dans un carrosse entre des dames et des prélats, et à côté de l'évêque de Meaux qui tenait le cœur ; ennuyée du silence et de la lenteur de la marche, elle s'adressa tout à coup à l'évêque : « Monsieur l'évêque, on a dit ce matin que vous avez encore votre puc... » L'assistance s'esclaffa de rire à cette stupéfiante facétie.

Dans ses promenades au jardin de son palais, elle avait quelquefois, dit-on, « distingué » dans la foule...

— La duchesse aurait donc été disposée, remarquai-je, à jeter sa couronne ducale par-dessus la tête du premier venu !

L'aventurier Casanova, qui la connut en 1752, lui qui se plaît tant aux récits graveleux et aux licencieuses anecdotes, ne parle que des pratiques cabalistiques pour lesquelles elle l'avait mandé, des boutons qui lui étaient venus sur le visage, et ne dit mot de ses galantes aventures.

— Il savait bien à quoi s'en tenir, répondit le marquis, et avoue son regret de ce que, l'aimant « à la folie », il ne se soit pas déclaré et ait « écouté une sotte crainte ».

Casanova a quelques curieuses pages sur le Palais-Royal et sur la duchesse de Chartres [1] :

Je me fis conduire au Palais-Royal..., dit-il. Curieux de ce lieu tant vanté, je commençai par tout observer. Je vis un assez beau jardin, des allées bordées de grands arbres, des bassins, de hautes maisons qui l'entouraient, beaucoup d'hommes et de femmes qui se promenaient, des bancs par-ci par-là, où l'on vendait de nouvelles brochures, des eaux de senteur, des curredents et des colifichets. Je vis des tas de chaises de paille qu'on louait pour un sou; des liseurs de gazettes qui se tenaient à l'ombre; des filles et des hommes qui déjeunaient ou seuls ou en compagnie; des garçons de café qui montaient et descendaient rapidement un petit escalier caché par des charmilles.

— Il y avait déjà quelques cafés autour du jardin, interrompis-je. Un ancien officier, M. de Foy ou Foix, avait établi, vers 1725, rue de Richelieu, en face la rue Villedo, au rez-de-chaussée, une boutique de rafraîchissements, par où l'on descendait dans le jardin. On y trouvait des glaces, de l'orgeat, des bavaroises, du café, des flacons de bourgogne, de champagne, de marasquin. Il eut pour successeur, en 1748, un nommé Jousserand, dont le fils, lors de la construction des galeries, acheta plusieurs arcades au bas de la descente qui conduisait de son café au jardin, et s'y établit. Ce dernier avait déjà obtenu, en 1774 ou 1775, grâce à sa femme, surnommée la Belle Limonadière, dont le duc Louis-Philippe-Joseph d'Orléans s'était amouraché, la permission de donner des liqueurs et de servir sur des chaises dans la seule allée de vieux ormes

[1] *Mémoires de Casanova*, en 8 vol. Garnier frères. Edition du marquis de Boubonne, avec préface nouvelle, notes, index et documents inédits.

qui subsistât encore des plantations de Richelieu, et qu'on appela l'allée du café de Foy.

— Je vois beaucoup de monde, reprend le marquis lisant Casanova, dans un coin du jardin, se tenant immobile et le nez en l'air. Je demande ce qu'il y avait de merveilleux. « On se tient attentif à la méridienne, me dit-on ; chacun a sa montre à la main pour la régler au point de midi ».

Il n'y avait pas encore le petit canon. Ce méridien était un cadran solaire appliqué sur le haut d'une maison de la rue des Bons-Enfants, et on le voyait du côté du jardin où était le jardin des Princes.

Nous sortons par la grande porte, continue Casanova, et je vois une foule de monde attroupé devant une boutique à l'enseigne de la Civette. « Qu'est-ce que cela ? — C'est pour le coup que vous allez rire. Toutes ces bonnes gens attendent leur tour de faire remplir leur tabatière. — Est-ce qu'il n'y a point d'autre marchand de tabac? — On en vend partout ; mais depuis trois semaines on ne vend que du tabac de la Civette. — Est-il meilleur qu'autre part? — Il est peut-être moins bon ; mais depuis que la duchesse de Chartres l'a mis à la mode, on n'en veut point d'autre. — Mais comment a-t-elle fait pour le mettre à la mode ? — En y faisant arrêter son équipage deux ou trois fois pour y faire remplir sa boîte et en disant publiquement à la jeune personne qui la lui remettait que son tabac était le meilleur de Paris. Les badauds qui ne manquent jamais de s'attrouper à la portière d'un prince, l'eussent-ils vu cent fois, ou le sussent-ils aussi laid qu'un singe, répétèrent dans la ville les paroles de la duchesse, et c'en fut assez pour faire courir tous les priseurs de la capitale. Cette femme fera fortune, car elle vend pour plus de cent écus de tabac par jour. »

Ce bureau de la Civette dut disparaître en 1829 pour faire place à la galerie de Nemours. Il alla s'installer à l'endroit où nous l'avons vu jusqu'aux premières années du second Empire, faisant face au café de la Ré-

7.

le me des comb
... bombe r
ve un assez be
beaucoup d'hou
des bancs par-
chures, des eau
chets de vis de
un sou; des lis
des filles et de
compagnie; d
daient rapide
milles.

— Il y av
interromp
avait étab
rue Ville
fraichies
On y
du cal
marais
Jousse
galeries
qui com
dernier
sa femme
duc Louis-
ché, la perm
sur des cha

¹ Mémoires du
marquis de Bou
documents inédit

pour l'histoire du jardin du Palais-Royal à cette époque, reprit le marquis. Il nous donne de curieux détails dans les *Ridicules du siècle.* « Les rangs, écrit-il, sont fixés au Palais-Royal. » Il y avait un libraire établi dans une petite boutique en planches dans la grande allée, où se vendaient surtout les brochures des maigres auteurs ; une autre allée était le rendez-vous des « gens d'affaires ». A gauche, dans la grande allée, se tiennent les « demoiselles de moyenne vertu, rangées symétriquement en haie, jouant la distraction, et fixant en dessous un essaim d'Américains et d'Anglais ». De l'autre côté, celles « qui n'en sont encore qu'au roman de la galanterie ». Au milieu, « les filles libres, pour parler en termes de l'art ». Ce sont presque toutes des choristes de l'Opéra. « Sur le revers, en remontant, minaudent et jouent à la vertu des femmes de condition, et au-dessous, la troupe des petites marchandes, *qui ne sont venues que pour donner et recevoir des billets.* » L'allée du Méridien, ainsi nommée parce qu'on apercevait de là le méridien de la rue des Bons-Enfants, et qui joignait le jardin de Propreté ou des Princes, était plus solitaire et avait une destination particulière et difficile à définir. « Ce quartier de réserve est consacré aux mystères ; l'amour y conduit, le sentiment y attache, et le secret suit toujours ceux qui y vont. »

A cet instant, Rosette annonça l'arrivée du garçon du Grand-Véfour, et nous levâmes la séance. Une heure à table se passa comme cinq minutes. Le marquis était un aimable convive. Sa conversation prenait un grand charme dans l'intimité.

Il voulut faire un tour de jardin après le café,

— Pauvre jardin ! disait-il pendant la promenade.

C'est solitaire, triste, morne. Des arbres phtisiques. Des bonnes d'enfants , quelques oisifs, quelques passants affairés... Tenez, ici était l'allée d'Argenson, opposée à celle du café de Foy ; au milieu, là, était le banc d'Argenson sur lequel Diderot fait asseoir et rêver, le soir, son Neveu de Rameau ; allée et banc ainsi nommés parce qu'il se trouvaient en face de l'hôtel que le comte d'Argenson fit construire en 1726 sur la lisière du jardin, rue des Bons-Enfants (aujourd'hui n° 10), à la place de cet hôtel Mélusine qui fut la demeure du cardinal Dubois et où eurent lieu les premières séances de l'Académie française chez Boisrobert... Ah ! au temps de la duchesse de Chartres, on y venait en foule. C'était l'époque brillante. Au jardin des Tuileries, allait un autre monde, plus uniforme, plus paisible, plus collet-monté, et plus indifférent aux nouvelles et aux événements. Le jardin du Palais-Royal offrait le spectacle le plus varié. Tous les costumes s'y montraient, depuis le bourgeois endimanché, avec son jabot de mousseline, sa veste de gros de Naples et le gros bouquet à la boutonnière, jusqu'au petit-maître à l'habit violet à boutons d'or, coiffé à l'oiseau, son petit chapeau penchant crânement sur l'oreille. On y voyait, mais non mélangés ni confondus, le robin, le mousquetaire, le financier, le duc, la marchande de modes, la femme de cour, la grande dame, la fille galante. Les uns se promènent; continua le marquis parlant au présent de l'indicatif, comme si nous nous étions trouvés vivant cent vingt ans en arrière ; ils s'amusent, ont la joie bruyante ; d'autres semblent affairés et réfléchis. Dans ce coin, on fait de l'esprit et l'on s'admire ; là, autour de cette *honneste dame*, c'est le cortège de ses adorateurs. Suivons les peti-

tes allées moins fréquentées; nous pourrons promener nos regards sur cette portion si diverse des citoyens de Paris, la plus riche, la plus splendide, et aussi la plus légère et la plus inutile. Tout s'y mêle et tout s'y confond ; mais nous pouvons distinguer les classes et les catégories : pédants désœuvrés, quand tous les arts et métiers ont besoin de bras. Petits-collets dont l'office se réduit à manger dans l'indolence et la volupté la substance des misérables. Philosophes chagrins qui ne voient que des abus partout. Auteurs faméliques qui écrivent pour vivre et n'y réussissent pas toujours. Réformateurs qui prennent leurs idées creuses pour des oracles et leurs plans pour des chefs-d'œuvre de politique. Etrangers qui viennent adopter nos modes et nos passions. Complimenteurs qui prodiguent leurs éloges aux vices et à l'ignorance. Médecins qui guérissent les vapeurs et s'enrichissent en ruinant l'espèce humaine. Gredins dédaigneux couverts d'or et encensés par des cuistres à qui ils promettent des emplois. Prodigues épuisés de débauches qui, à force d'argent, ont souillé la couche de vingt maris assez lâches pour profiter du prix de cette infamie, gens qui s'embrassent continuellement et ne s'en haïssent pas moins. Femmes infidèles qui ne souffriraient pas un propos indécent. Dévastateurs de provinces appelés pères du peuple. Marquis sans marquisat, et seigneurs tranchants qui n'ont pas en propre six arpents de terre...

M. de Boubonne cessa de critiquer les habitués du jardin du milieu du dernier siècle au moment où, nous étant assis devant le café de la Rotonde, il cria :

— Garçon ! cigares et pale ale.

— Boum !

NEUVIÈME MATINÉE

Une anecdote. — La sortie de l'Opéra. — Le duc d'Orléans inaugure la vaccination. — Suite de la carrière militaire du duc. — Maladie et mort de la duchesse. — La pompe de ses funérailles. — Caractère de la duchesse. — Ses amants et leur ingratitude.

Je trouvai le marquis un livre ouvert devant les yeux.

— C'est le *Palais-Royal,* me dit-il, *ou Mémoires secrets de la duchesse d'Orléans, mère de Philippe*, par M. D. F. (1806), c'est-à-dire par Faverolle, un des pseudonymes que prenait Mme Guénard, ou baronne de Méré, déjà nommée, cette romancière à jet continu, tombée dans un oubli mérité, malgré quelques particularités intéressantes dans l'histoire des *Amours de Louis XIV*, et qui cultiva avec succès le genre obscène, dernière ressource des médiocres. La *romancière des casernes*, disait-on de cette éhontée, qui ne manquait pas de mettre en action dans sa vie secrète la morale des hétaïres de ses romans.

Le marquis en était à ce passage :

Comment dire que la fille des Bourbons, la femme du

fils du premier prince du sang, oublia non seulement les devoirs les plus sacrés, mais même les convenances de son rang?... Henriette se promenait souvent seule au Palais-Royal, sans être accompagnée de ses écuyers et de ses pages. Je l'y ai vue plusieurs fois..... Il était impossible, à moins de la connaître, de la distinguer des autres femmes qui alors se réunissaient dans ce jardin avant et après l'Opéra. La seule chose qui pouvait la faire distinguer était ses manières polies et affables. Souvent elle s'arrêtait pour prendre un joli enfant dans ses bras; elle le caressait, et n'était jamais si heureuse que lorsque les bonnes ne la reconnaissaient pas ou feignaient de ne pas la reconnaître.....

— Rien de plus innocent et de plus idyllique, dis-je.

— Voici qui l'est moins, reprit le marquis. La baronne de Méré a soin d'avertir qu'elle est digne de créance : « Je voudrais passer le fait sous silence, dit-elle, mais il est de la plus exacte vérité. »

Là-dessus, le marquis ferma le livre et raconta lui-même succinctement :

— Le fils d'un marchand de drap de la rue des Bourdonnais. Dix-huit à vingt ans. De grands yeux noirs. Beau comme l'Apollon du Belvédère. « Son Altesse n'avait jamais vu d'homme d'une aussi belle figure. » On se rencontre tous les soirs. Frappé de la beauté extraordinaire de cette enchanteresse inconnue qui venait se promener dans la grande allée et s'asseoir autour du rond d'eau, il l'avait d'abord admirée, doucement ému et charmé, avec le sentiment tranquille d'une convoitise inconsciente et impuissante : car c'était une « grande dame ». Mais elle l'avait regardé avec une assurance qui le troubla jusqu'au fond de l'âme, et il n'osait plus lever sur elle ses yeux timides. Un demi-sourire adoucit alors la hardiesse des regards. L'esprit pénétrant de la princesse avait deviné le novice

dans ce jouvenceau de bonne mine. Elle résolut d'expérimenter un incognito charmant, diversion facile et plaisante aux amours de haut parage, de laisser ignorer son rang à un amant obscur, et de jouir en cachette d'une passion naissante, agrémentée de toutes les surprises et de tous les ahurissements qu'entrevoyait son imagination folâtre. La princesse, habituellement, ne faisait pas mystère au maréchal de Richelieu de ses amoureux caprices ; cette fois, elle craignit le ridicule, et une indiscrétion pouvait arriver aux oreilles de sa mère. La duchesse de Conti voulait bien ne pas s'apercevoir des infidélités que sa fille faisait au duc de Chartres pour des amants choisis dans la noblesse, mais elle n'entendait pas qu'elle ravalât la dignité de son rang, et elle aurait pu, dans un moment d'indignation, tout découvrir et faire enlever le petit bourgeois. Donc elle enveloppe son escapade dans un profond mystère. Elle met Rosine, une fille discrète, dans la confidence, se rend avec elle le soir dans la grande allée de son jardin. Chartier la voit, *frémit d'amour et de volupté*. A chaque tour d'allée, il s'approche un peu plus, la robe de la duchesse touche les basques de son habit. Il soupire, il tremble. Il n'ose faire l'aveu de sa passion. On va aider cet aveu. La duchesse se penche à l'oreille de Chartier, et tout bas : « Êtes-vous capable d'une grande discrétion... ? Chartier ne peut répondre ; l'émotion étrangle sa voix ; mais il serre furtivement une main qu'on lui laisse complaisamment serrer. « Voilà qui est bien, mon ami. Suivez mademoiselle, et soyez assuré que je ne passerai pas une heure sans vous rejoindre. » La duchesse se perd aussitôt dans la foule de ceux qui sortent de l'Opéra. Chartier suit Rosine hors du Palais-Royal ; elle lui

fait prendre place à son côté dans un cabriolet qu'elle conduit elle-même. L'aventure tient du rêve. L'étonnement lui ôte toute réflexion. Cependant son bonheur est inquiet, troublé par la crainte d'un guet-apens, ou au moins d'une mystification. « Où me conduisez-vous ? demanda-t-il. — Fortuné mortel, répondit-elle, dans une maison mystérieuse où il n'y a ni trappe ni oubliettes. Près d'ici, trop près pour faire une halte avant d'arriver ! » ajoute Rosine qui plus d'une fois avait provoqué et reçu avant elle les hommages des amants de la duchesse.

La voiture s'arrête à l'entrée d'un jardin, que Rosine lui fait traverser jusqu'à un pavillon dont la porte était ouverte. Elle le fait entrer et referme la porte sur lui. Il se trouve seul dans la première pièce où il voit une table mise avec deux couverts. Bientôt la divinité du temple l'appelle doucement. Il pénètre dans un boudoir et « trouve son amie couchée sur une pile de carreaux, où bientôt on le fait tomber, et par les plus aimables agaceries on parvint à vaincre sa timidité, et..... l'amant déniaisé soupe ensuite dans le ravissement du tête-à-tête... »

Est-ce une fermière générale ? Est-ce une comtesse ? « Ni l'une ni l'autre, dit la duchesse. Je suis attachée à un grand seigneur qui me tuerait s'il savait... » Elle exigeait le secret le plus inviolable. « Quant aux *petites grâces*, nous en prendrons l'habitude. A demain, mon cher. Ma femme de chambre vous ira prendre au Palais-Royal. »

Il est donc l'amant de la maîtresse d'un grand seigneur !...

Ces rendez-vous avec Chartier, qu'elle fit durer plus d'un an, furent suivis de quelques crachements de

sang, et elle se décida à lui rendre sa liberté. Elle apprend qu'il était pressé par ses parents d'épouser la fille d'un riche marchand, et se fait aussitôt conduire rue des Bourdonnais, au magasin du père Chartier. On voit s'arrêter devant la porte le grand carrosse attelé de six chevaux, étincelant d'or et d'armoiries peintes sur les trois couleurs de la maison d'Orléans, bleu, blanc et rouge, et portant : *De France*, au lambel d'argent. Le jeune Chartier quitte son comptoir, et à l'équipage reconnaît la duchesse de Chartres qui met pied à terre et entre... Elle lui adresse quelques paroles banales auxquelles, tout interdit, il répond en balbutiant. La duchesse put lui dire tout bas en choisissant des étoffes : « J'ai su, mon ami, que vous manquiez à cause de moi un riche établissement. Mariez-vous. Je vous donne l'assurance de la fourniture des régiments de mon mari. Plus de petite maison, dit-elle en baissant la voix, mais ma protection constante pour vous et les vôtres. Je vous souhaite toutes sortes de bonheur. » Elle monte en carrosse, et Chartier, voyant qu'il n'avait nulle espérance de renouer une intrigue que la princesse n'avait rompue que parce qu'elle ne lui convenait plus, se maria. *E finita la commedia.*

Eh bien, ajouta le marquis, on a vu des choses plus extraordinaires. Cependant convenons que l'escapade est d'une hardiesse... d'un cynisme érotique... Tenons au moins l'histoire pour apocryphe.

Cette charmante duchesse ! elle recherchait l'imprévu, le nouveau ; elle était originale, fantasque, changeante, capricieuse, mais si spirituellement et si gracieusement aimable ! femme d'intérieur à ses heures : ne se plaisait-elle pas, par diversion, à faire de la

tapisserie à Saint-Cloud avec ses dames, pour meubler le palais ?

Elle était passionnée pour l'Opéra. Les longues soirées donnaient le désir de se réunir au spectacle. La duchesse, ayant l'Opéra dans le Palais-Royal, ne faisait que traverser sa galerie et se trouvait dans sa loge. On ne connaissait point encore l'usage des petites loges. Les femmes y étaient parées comme à une fête, ce qui en rendait le coup d'œil infiniment agréable. Plaisir pour l'esprit, plaisir pour les yeux. Pendant le spectacle on ne voyait que des bustes. Les acteurs pouvaient ordinairement jouer leur rôle au milieu d'un silence attentif, quand quelques jeunes seigneurs turbulents et étourdis n'en distrayaient pas désagréablement l'attention, car ils apportaient parfois le trouble dans les théâtres (il n'y en avait que trois dans Paris), comme il leur arrivait de casser les lanternes dans les rues. Mais à la sortie tout le monde s'agitait. Dans le frou-frou de la soie on démêlait les chuchotements le long des escaliers et dans les couloirs. Puis les femmes attendaient pendant que l'*aboyeur* appelait les voitures. L'œil était ébloui en s'égarant sur cette onduleuse multitude de beautés brillantes, de modes, de parures, de *poufs* extravagants, de chapeaux à la *pandoure*. Une jeune duchesse, nouvelle mariée, car elle a le bouquet et le chapeau, écoute en souriant les douceurs d'un petit-maître penché sur son épaule, tandis que son mari parle à quelqu'un dans l'entourage, répond, salue, satisfait et glorieux. Là se font les impromptus des soupers galants. Les abbés, matois et insinuants, trouvent le secret d'être de toutes les parties. On lorgne, on se cherche, on se choisit, on s'appareille. C'est le marché

du plaisir qu'on se ménage pour le reste de la journée, car pour ces oisifs et ces heureux, la journée ne commence qu'à cinq heures, et il n'est que midi à la sortie de l'Opéra.

De Boubonne, fatigué, posa la plume.

— Changeons de sujet, marquis, dis-je. Nous sommes en 1756. La Condamine venait de publier son célèbre mémoire sur l'inoculation de la petite vérole. On se tenait en garde contre cette innovation. Le duc d'Orléans, séduit par la lecture du Mémoire, fit venir de Genève le célèbre Tronchin, élève de Boërhaave, qui passait pour le plus grand inoculateur de l'Europe. Il vainquit les appréhensions de la duchesse et ordonna d'inoculer son fils et sa fille. Cet exemple venu de haut suffit pour que toute crainte disparût et que tout le monde voulût se faire inoculer le virus variolique.

C'est dans le mois d'avril qu'ont été inoculés, dit un manuscrit du temps, au Palais-Royal, le duc de Chartres et Mlle de Montpensier, sa sœur. Il a fallu le courage de M. le duc d'Orléans pour être le premier prince de France qui ait fait faire cette grande opération et surtout sur son fils unique. Le roi ne l'avait ni approuvé ni désapprouvé; il lui avait dit seulement qu'il était le maître de ses enfants. Presque tous les courtisans de M. le duc d'Orléans n'étaient pas de son avis et avaient tâché de le détourner de cette entreprise qu'ils regardaient comme téméraire. La mort de la petite Chastelain à la suite de l'inoculation avait fait beaucoup de bruit et était une de leurs principales raisons. L'exemple était encore récent, et tout ce qu'on pouvait dire pour le combattre semblait ne rien prouver contre cette expérience et le préjugé. Ceux mêmes qui étaient partisans de l'inoculation n'osaient pas la conseiller, de peur qu'on n'en rejetât sur eux l'évènement, s'il était malheureux. On m'a assuré que celui qui a donné le premier à M. le duc d'Orléans l'idée de faire inoculer ses enfants est le chevalier de Jaucourt, connu

par le *Dictionnaire de l'Encyclopédie*, dont il a composé un grand nombre d'articles, et même trop, à ce que disent les savants. Quelques jours avant l'inoculation, Mme la duchesse d'Orléans pleurait devant son mari, qui lui dit : « Madame, quoique mon parti soit bien pris, si ce n'est point de votre consentement que se fait cette inoculation, elle n'aura pas lieu : ce sont vos enfants comme les miens. — Eh ! monsieur, répondit la princesse, qu'on les inocule, et laissez-moi pleurer. » L'opération a parfaitement réussi ; et la duchesse, quand ses enfants ont été guéris, ayant paru à l'Opéra, a été saluée par les acclamations de la salle entière.

Tronchin gagna une fortune considérable. Le duc lui donna dix mille livres, et la duchesse, des bijoux et des boîtes d'or.

En 1757, le duc est envoyé à l'armée du Rhin, sous les ordres du maréchal d'Estrées, s'empare, le 20 juillet, de Winkelsen, à la tête de cent compagnies de grenadiers et de tous les dragons, et, le 26, a la gloire de contribuer à la victoire d'Hastenbeck. Il avait été formé à l'école du maréchal de Saxe.

L'intention connue du maréchal d'Estrées de livrer bataille au duc de Cumberland remplissait les esprits d'inquiétude à Paris. Aussi, grande fut la joie quand on y apprit la victoire d'Hastenbeck. Le courrier qui en apporta la nouvelle alla tout d'abord au Palais-Royal, et ce fut la duchesse d'Orléans qui, du haut du balcon donnant sur le jardin, lut à la foule le bulletin de la bataille. Quelques jours après, le duc d'Orléans arriva à Paris, le maréchal d'Estrées ayant été remplacé dans le commandement de l'armée par le maréchal de Richelieu.

En 1759, la maladie de poitrine dont souffrait depuis longtemps la duchesse se déclara tout à coup avec des symptômes alarmants, elle resta trois jours alitée et

le 9 février elle succomba, âgée de trente-trois ans. Elle avait vu venir la mort avec sérénité, et sans avoir abandonné son esprit moqueur et caustique, on peut dire mieux, sa bonne humeur. Un moment avant son dernier soupir, entendant de son lit le bruit du tournebroche de l'abbé Mongault, elle dit en souriant : « Je puis mourir tranquille, Mongault n'en perdra pas un coup de dent. » Le duc eut la consolation facile. Ils avaient vécu longtemps comme séparés.

On peut prendre une idée de la pompe des funérailles royales à cette époque dans « l'ordre et la marche du convoi de S. A. S. Mme la duchesse d'Orléans, première princesse du sang, le 15 février 1759 ».

Le convoi devait passer par les rues Saint-Honoré, Saint-Denis, des Lombards, des Arcis, Planche-Mibray, pont Notre-Dame, rue de la Juiverie, par le Petit-Pont, rues du Petit-Pont et Saint-Jacques.

Le curé de Saint-Eustache, accompagné de son clergé, se rend processionnellement vers cinq heures du soir au Palais-Royal, où se trouve l'évêque de Valence, qui fait la cérémonie, et après qu'il a fait aussi dans la chambre ardente les prières et les cérémonies accoutumées, le corps de la princesse est descendu par le grand escalier et porté par douze valets de chambre ayant des baudriers à cet effet, et les quatre coins du poêle sont tenus par le marquis d'Oise-Brancas, le comte de Castellane, le vicomte de La Tour-du-Pin, et le vicomte Noé, gentilhommes de la chambre du duc d'Orléans. Le cercueil placé dans le char funèbre, la marche commence dans l'ordre suivant :

Le guet à pied et le guet à cheval.
Un piqueur à cheval.

Les pauvres vêtus d'étoffe grise, et chacun un flambeau à la main, sur deux lignes.

Toute la livrée avec des flambeaux.

Douze officiers de la chambre et garde-robe à cheval, avec les bandoulières qui leur ont servi à descendre le corps.

Huit huissiers de la chambre à cheval.

Un contrôleur de la bouche à cheval.

Dix officiers de la bouche à cheval.

Trente-deux officiers de la chambre à cheval.

Le premier carrosse avec les harnais noirs, dans lequel sont quatre femmes de chambre de Mme la duchesse d'Orléans.

Un carrosse aux harnais noirs, dans lequel sont quatre gentilshommes ordinaires du duc d'Orléans ; M. Deploui, l'un d'eux, porte la couronne de la princesse.

Un carrosse avec chevaux caparaçonnés de noir, dans lequel sont les quatre gentilshommes de la chambre du duc d'Orléans qui doivent tenir les coins du poêle, et qui les ont déjà tenus précédemment.

Un carrosse dans lequel sont quatre aumôniers du duc d'Orléans.

Un carrosse à six chevaux caparaçonnés de noir, dans lequel sont le comte de Montauban, premier écuyer du duc d'Orléans ; le chevalier de Pons, premier gentilhomme de la chambre du duc d'Orléans ; M. de Durefort et le comte de Lugeac.

Un carrosse à huit chevaux caparaçonnés en moire d'argent, dans lequel est Mme la duchesse de Modène, accompagnée de la duchesse de Brancas, de la marquise de Polignac, dame d'honneur de la duchesse ; de la comtesse de Blot ; de la comtesse de Pauli, dame d'honneur de la duchesse de Modène, et de la comtesse d'Epinay.

Un grand carrosse à huit chevaux aussi caparaçonnés en moire d'argent, dans lequel sont l'évêque de Valence, portant le cœur de la duchesse d'Orléans ; le curé de Saint-Eustache, M. Aubri, confesseur de la princesse, et l'aumônier de l'évêque de Valence.

Le gouverneur des pages à cheval et en manteau.

Dix pages à cheval et en manteau, portant des flambeaux.

Le roi d'armes et quatre héraults d'armes à cheval.

Six suisses du duc d'Orléans.

Vingt valets de pied portant des flambeaux.

Le char couvert d'un drap de velours noir et moire d'argent, dont les cordons sont tenus par quatre aumôniers à cheval. Plusieurs officiers de l'écurie autour du char.

Deux carrosses de la duchesse de Modène.

Un carrosse de la duchesse de Randan.

Un carrosse de l'évêque de Valence.

Un grand nombre de gens de livrée avec des flambeaux pour éclairer les carrosses.

Le cortège arrivé au Val-de-Grâce, le corps de la princesse est descendu du char et porté par les mêmes valets de chambre qui l'ont descendu du Palais-Royal. L'évêque de Valence présente le corps à l'abbesse qui vient le recevoir à la tête des religieuses.

Après cette cérémonie, le corps est placé dans l'église, sur un magnifique catafalque, éclairé par un très grand nombre de lumières.

Les prières ordinaires achevées, le corps est descendu dans le caveau de la chapelle de la reine Anne d'Autriche, et mis auprès des princes et princesses de la maison d'Orléans. Le cœur de la duchesse est ensuite placé dans le même caveau, auprès de ceux des princes et des princesses.

A la présentation du corps et du cœur de la duchesse dans l'église royale du Val-de-Grâce, l'évêque comte de Valence (Alexandre Milon) prononça un discours. Il fit l'éloge de ses qualités mondaines, ne pouvant, en vérité, la prôner comme une sainte.

Ornée de toutes les grâces de la nature, dit-il, elle seule ne s'en apercevait pas ; sa beauté ne la rendait pas vaine : elle en connaissait le fragile éclat. Sûre d'elle-

même, elle n'aimait à se distinguer que par les qualités de son âme.

L'élévation de son cœur répondait à celle de son rang : elle le soutenait avec dignité, et ne le faisait sentir qu'en le rendant aimable aux autres.

Quel agrément n'avait-elle pas le talent de répandre dans la société ! Les charmes et le naturel de sa conversation en écartait le dégoût et l'ennui : on en sortait content d'elle et de soi-même, etc.

— Après tout, dit le marquis, cette duchesse était bonne personne, généreuse et douce au pauvre monde. Un jour, on allait à Saint-Cloud. Les dames avaient mis pied à terre, et s'étaient assises, comme c'était assez l'habitude, au bord de la route, sur les coussins du carrosse. Passe en courant péniblement une pauvre vieille femme qui portait sur la tête un paquet de linge. « Eh ! que courez-vous donc si vite ? lui dit la duchesse. Arrêtez-vous un peu avec nous. — Ma bonne dame, répondit-elle, la faim fait trotter la vieille. » La bonne dame vida sa bourse dans la main de cette malheureuse et la fit conduire au lavoir dans son carrosse. La duchesse répéta à Saint-Cloud et au Palais-Royal cette réponse, qui passa en proverbe.

Elle s'abandonna à ses penchants, prompte à profiter des aubaines, friande de plaisirs et de volupté. Elle s'était donnée à Boucher, le premier, si c'est une calomnie qu'elle ait eu des galanteries toute jeune, avant le mariage. Boucher était beau. Elle lui aurait permis de terminer d'après nature le tableau qui représentait Hébé faisant boire le nectar à l'aigle de Jupiter. Une guirlande posée sur une légère gaze était la seule draperie de la déesse de la jeunesse. Le peintre, d'une main tremblante, ajustait cette guirlande... Prélude charmant... La guirlande se détache, la gaze glisse. Mme la duchesse

se trouble... « Maladroit!... » C'est tout ce qu'elle dit... avec un délicieux sourire....

La duchesse avait encore le visage animé, quand le duc, curieux de voir l'œuvre du peintre, entra : « Monsieur Boucher, dit-il, vous ferez une divine Hébé, si votre pinceau lui donne le teint rose qui embellit en ce moment le visage de M[me] la duchesse. »

A un rendez-vous de chasse, elle s'était reposée dans un pavillon. Ses dames l'avaient laissée seule (un joli tour !). Louis XV, son cousin, averti, entre doucement, ferme la porte. Elle feint de dormir. Le roi l'aborde... Elle a la respiration un peu tremblante. Le roi comprend. Le subterfuge est plaisant, la circonstance affriolante. Le roi devient hardi... Puis : « Sire, vous avez profité de mon sommeil », dit-elle en souriant.

Ensuite ce furent le prince de Soubise, le duc de Richelieu, l'abbé de Bernis ; ses relations avec ce dernier fréquemment accidentées par des brouilles et des raccommodements.

Puis M. de Polignac, d'une figure désagréable, sans esprit et sans grâce, mais jouissant d'une réputation particulière qui excita la curiosité ardente de la princesse. Adonis, non ; mais Mars... en amour.

Puis M. de Lowendhal, le maréchal de Saxe, le comte de Melfort, et tous les etc. qu'il vous plaira de supposer.

La passion funeste qui coûta à la pauvre duchesse la santé et la vie lui fit perdre l'estime générale. Ses amants mêmes, avec ingratitude, l'accusèrent de n'avoir pas connu les lois de la délicatesse, et la confondirent avec les plus viles des femmes, avec ces Vénus vulgivagues dont ils voulurent faire croire qu' « elle

partageait dans les jardins de son palais l'infâme manège. »

Là se termina notre neuvième matinée, et nous nous entretînmes un instant, pendant le déjeuner, de la dixième, comme nous avions l'habitude, la veille, de déterminer la partie de la tâche dont chacun s'occuperait de préférence le lendemain.

DIXIÈME MATINÉE

L'incendie de l'Opéra. — Restauration du Palais-Royal. — Les promenades du jardin. — Les modes. — L'hôtel du Plessis-Châtillon. — La maison de campagne de Bagnolet et son théâtre. Le duc d'Orléans acteur. — La lutte entre les parlements et la cour. — Mariage du duc et de Mme de Montesson. — Réception de Franklin. — Réception de Voltaire. — Mort du duc. — Son caractère. — Un trait de générosité.

Rosette avait dit vrai, le marquis se surmenait. Ce travail d'esprit était au-dessus de ses forces. A la torpeur qui par moments l'envahissait, à la somnolence qu'il ne secouait qu'avec peine, on reconnaissait l'affaiblissement sénile. Il consentit à prendre une matinée de repos et à me laisser terminer seul l'histoire de Louis-Philippe d'Orléans.

— Devenu veuf, le duc d'Orléans éprouva le besoin de changer d'amusements ; il se livra au plaisir, mais sans imiter les funestes déportements de son aïeul. Il embellit sa maison de campagne de Bagnolet, décidé à y passer les dernières années de sa vie, entouré d'artistes et de gens de lettres. Aimant avec passion le théâtre, il y fit construire une salle de spectacle, dont Collé

devint le fournisseur habituel. Mais le duc, qui aurait à peine songé à orner le Palais-Royal par quelques décorations intérieures, fut forcé de le reconstruire en grande partie, après l'incendie de la salle de l'Opéra, le 6 avril 1763, qui consuma une aile de l'édifice avec le corps principal presque tout entier. La salle fut brûlée en moins de deux heures, ainsi que l'aile mitoyenne du palais, l'horloge et la coupole du grand escalier. Des coupures faites à temps empêchèrent la destruction complète du Palais-Royal. Le feu s'était communiqué aux loges par le tuyau d'un poêle qui se trouvait dans un cabinet de Mme de Montausier, femme du gouverneur du palais. Le duc d'Orléans ordonna une restauration générale. Le duc Louis, son père, ayant cédé en 1749 le privilège de la salle d'Opéra à la Ville de Paris, celle-ci devait des indemnités, et le prévôt des marchands et des échevins fut obligé de faire rebâtir les bâtiments aux frais de la Ville. Mais le duc acheta cinq maisons, pendant que la Ville, de son côté, en achetait trois, pour que la nouvelle salle fût construite plus vaste que l'ancienne et un peu en dehors de l'aile dans laquelle se trouvait l'ancienne. Elle occuperait aujourd'hui l'emplacement de quelques maisons situées entre la rue Saint-Honoré et la cour des Fontaines, qu'on appelait le plus souvent alors la *basse-cour* (aujourd'hui place de Valois). Quatre issues facilitaient les débouchés des quatre côtés : deux par le PalaisRoyal, la troisième par la rue des Bons-Enfants, et la quatrième par la rue Saint-Honoré. Le duc d'Orléans donna pour ses loges cent mille écus.

L'inauguration de la nouvelle salle d'Opéra fut faite le 26 janvier 1770 par le *Zoroastre* de Rameau, après six ans que durèrent les travaux, pendant lesquels la

troupe avait donné ses représentations aux Tuileries, dans la grande salle des Machines.

Pour le reste de la reconstruction, l'architecte de la Ville, Moreau, fut chargé des grands travaux du dehors ; celui du duc, Contant d'Ivry, de la restauration intérieure.

Ainsi, dit Fontaine, tandis que Moreau éleva la nouvelle salle et toute la façade du palais du côté de la rue Saint-Honoré, Contant construisait les vestibules, les appartements et le grand escalier, ouvrage du plus bel effet, l'un des plus remarquables que l'on connaisse, et d'autant plus digne d'éloges que l'espace dans lequel il a été bâti était très resserré par l'emplacement réservé à la salle de l'Opéra.

La rivalité des deux achitectes eut quelques fâcheux résultats : un mur de distribution au milieu d'une fenêtre dans l'aile gauche de la première cour ; erreurs de niveau et d'alignement; et d'autres bizarreries. Ils n'en firent pas moins preuve de goût et de talent. La façade intérieure de la première cour est admirée par les amateurs de l'ordre dorique. Le fronton se fait remarquer par les deux figures qui soutenaient dans le tympan les armes de la maison d'Orléans, dont un cadran tient la place aujourd'hui. Les trois ouvertures du portique formant terrasse sur la rue Saint-Honoré furent fermées par des portes d'une belle menuiserie couverte de bronzes et d'ornements d'une grande richesse, que font regretter les grilles banales qu'on voit à présent.

Il ne reste du premier palais que la restauration extérieure de l'aile droite de la seconde cour, qui commença vers cette époque à s'appeler Cour d'Honneur ou Grande Cour, nommée aussi pendant longtemps cour de l'Amirauté, parce qu'elle présente

en relief des ancres et des proues de navire, en mémoire du titre de surintendant de la marine que, comme bien d'autres personnages, s'était donné le cardinal de Richelieu. L'avant-corps du côté de cette cour, exécuté en 1763 par Contant d'Ivry, présente une riche ordonnance ionique, d'où se détachent des colonnes cannelées qui supportent huit grandes figures assises : à droite, les *Talents militaires*, la *Prudence*, la *Libéralité*, les *Beaux-Arts*, par Pajou, posées dès 1766; à gauche, la *Science*, le *Commerce*, l'*Agriculture*, la *Navigation*, par Gérard, posées en 1830.

Jamais le Palais-Royal n'avait réuni autant d'agréments qu'après sa restauration. Le jardin aussi s'était bien transformé depuis les embellissements peu importants dus au Régent. Les plantations de 1730 étaient dans toute leur vigueur. A cette époque le duc avait fait combler le grand bassin encadré d'un treillage en demi-lune au fond du jardin, et fait construire celui du centre, qui, détruit lors de l'établissement du cirque en 1786, n'était pas le même que celui d'aujourd'hui, mais se trouvait à la même place centrale.

La grande niche en treillage dans laquelle se dressait une statue flanquée de deux autres plus petites sur ses côtés, et qui était destinée à dissimuler un étroit passage (agrandi en 1758) conduisant dans la rue des Petits-Champs, n'existait plus. Cette niche était située au milieu de l'emplacement qu'occupe le café de la Rotonde. En avant du bassin, deux belles pelouses, ornées d'ormes en boules, s'étendaient de chaque côté. Les allées sombres, faites comme à souhait pour protéger, le soir, les amours secrètes, les charmilles taillées en portiques, la grande allée de marronniers de Richelieu, plantée en 1636, et respectée par la hache en 1730,

tout concourait à faire du jardin un lieu charmant de promenade et de réunion. Depuis environ le milieu du siècle, la population élégante se portait en foule dans son jardin comme aux Tuileries. Les femmes allaient s'y montrer dans leurs plus beaux atours. Jamais les modes féminines ne furent plus variées qu'à cette époque, depuis les plus modestes jusqu'aux plus extravagantes. Les grandes dames rivalisaient par l'indécence du corsage. Depuis la suppression des paniers, elles s'ingéniaient à qui s'exhiberait le plus crânement dans la robe ouverte. Il y avait le coin des femmes plus sages ou moins riches; mais qu'elles devaient être gracieuses avec leur séduisant cabriolet, espèce de bonnet qui n'était pas la coiffure la moins coquette, et avec leurs brillantes aigrettes de trente sols remplaçant les dentelles de deux cents pistoles!

Ce ne fut qu'une trentaine d'années plus tard que commença à fréquenter le Palais-Royal une société mélangée et interlope, lorsque, en 1784 le *Camp des Tartares*, dont nous parlerons à la prochaine séance, remplaça la grande grille qu'on avait substituée en 1775 à la terrasse en arcardes grillées du cardinal, qui séparait le jardin de la cour d'honneur.

En 1766, le duc Louis-Philippe acquit par un échange avec des terres d'apanage dans le duché de Valois, et réunit au Palais-Royal l'hôtel du Plessis-Châtillon, dont les appartements étaient contigus aux siens, hôtel qui manquait aux dépendances du palais du côté de la cour des Fontaines, et qui, ayant été depuis vendu comme bien national, n'a point été racheté.

La même année, pour la première fois, la *Partie de chasse de Henri IV*, de Collé, fut représentée sur le théâtre de Bagnolet, où le duc, oubliant l'étiquette de

son rang, se faisait acteur avec ses intimes. Il réussit à merveille dans le rôle du meunier Michau. Il jouait volontiers et de préférence les rôles comiques, ceux de financiers et de paysans, dont il s'acquittait avec beaucoup de naturel et de vérité.

Le duc se plaisait à ces divertissements et recherchait la société des gens d'esprit, des savants et des adeptes de l'école philosophique florissante depuis la Régence. Il protégea ou s'attacha comme lecteurs Collé, Saurin, Lefèvre et Carmontelle. Jouer la comédie était pour lui une véritable passion, et si la décence n'y était pas toujours respectée, du moins l'intelligence y avait plus de part que dans les amusements de la plupart des seigneurs de son temps.

En l'année **1768**, qui marque l'apogée de la vogue du Palais-Royal, Christian VII, roi de Danemark, qui avait été couronné l'année précédente, est reçu au milieu de fêtes brillantes. C'était un jeune prince voyageur ; il avait parcouru l'Allemagne, l'Angleterre et la France. Il revenait mécontent de la cour de son beau-frère George III, qui lui avait fait froid accueil. Ici la cour et la ville le complimentent et l'acclament. Il reçoit les hommages de tous les beaux esprits.

Le duc d'Orléans lui donna une fête magnifique au Palais-Royal. La première noblesse de France y fut conviée. Un souper de six cent soixante-douze couverts fut précédé d'un jeu et suivi d'un grand bal paré. Ce fut en y dansant que le duc d'Orléans se cassa le tendon d'Achille dans le salon d'Oppenord. A l'occasion de cette solennité, le prince avait fait dorer les grilles de l'escalier du Palais-Royal. Les jours suivants le public se porta en foule pour admirer la beauté de la rampe et la richesse du travail.

Dans la lutte qui survint, en 1771, entre les parlements et la cour, le duc prit hardiment parti pour les parlements. Malgré les dangers qui pouvaient résulter pour le trône de cette lutte impopulaire, Louis XV, sur le déclin de son règne, jaloux de son autorité, poussé par le chancelier Maupeou et le duc d'Aiguillon, qui se laissait volontiers dominer par Mme du Barry, prononça, comme on sait, la suppression des parlements de France. Le duc protesta hautement contre ce coup d'autorité, ainsi que tous les princes, excepté le comte de la Marche, depuis prince de Conti. Ils subirent un exil de courte durée. Les deux partis firent les plus grands efforts pour s'attirer le duc d'Orléans. Vers la fin de 1771, il se réconcilia avec la cour ; chef de la noblesse, il aurait pu éclairer le roi sur les intrigues du chancelier Maupeou et le faire chasser, lui et sa suite ; mais il craignait qu'une guerre civile n'amenât de graves embarras au roi et à sa famille. On a prétendu qu'il ne consentit à retourner à Versailles qu'à la condition qu'on lui permettrait d'épouser Mme de Montesson, mariage auquel Louis XV s'était toujours opposé.

Le duc d'Orléans fut marié secrètement dans la nuit du 24 avril 1773, par le curé de Saint-Eustache, dans la petite chapelle de l'hôtel du Plessis-Châtillon, avec Charlotte-Jeanne Béraud de La Haye de Riou, veuve du marquis de Montesson, lieutenant général. C'était une femme aimable, distinguée par son grand air et par beaucoup d'esprit. Union qui fut stérile. Il avait installé vers 1770 sa maîtresse, veuve depuis un an, dans l'hôtel du Plessis-Châtillon, qu'il fit communiquer avec ses propres appartements. Ce mariage et le changement qui en résulta dans son genre de vie déterminèrent le prince Louis-Philippe à quitter entièrement

le Palais-Royal, pour se retirer dans une belle maison qu'il avait fait bâtir entre la rue de Provence et la Chaussée d'Antin, à côté d'une autre qu'il avait donnée à Mme de Montesson. Cette double maison, ayant deux issues, faisait comme deux habitations distinctes, et les deux époux étaient réunis en ayant l'air d'y vivre séparément. Une salle de spectacle y fut construite, et le prince, comme à Bagnolet, y jouait souvent la comédie.

Le duc assista au sacre de Louis XVI le 12 juin 1775 et y représenta le duc d'Aquitaine.

Après la proclamation de l'indépendance de l'Amérique du Nord, qui eut lieu le 4 juin de la même année, on vit arriver à Paris Franklin, ministre plénipotentiaire des Etats-Unis. Le 6 février 1778, il signa à Versailles un traité de commerce et un traité d'alliance entre les Etats-Unis et la France; après quoi il fut reçu au Palais-Royal, où le duc d'Orléans lui présenta son fils le duc de Chartres, la duchesse de Chartres et leurs enfants.

Même année encore, visite du vieux Voltaire au Palais-Royal, lorsqu'il vint à Paris assister à la représentation d'*Irène* et à sa propre apothéose. Il demanda au docteur Tronchin, premier médecin du duc d'Orléans, qui logeait au Palais-Royal, à voir les petits enfants du duc : « Je voudrais, dit-il, voir avant de mourir cette jolie petite bourbonaille ». Il fut acclamé par la foule assemblée dans les cours du palais, au moment où il monta dans son grand carrosse bleu-de-ciel, parsemé d'étoiles.

Le duc se dégoûta de plus en plus du Palais-Royal, et le 30 décembre 1780 il le transmit par donation entre vifs et en avancement d'hoirie à son fils,

Philippe-Joseph, alors duc de Chartres. Ce ne fut pas sans peine que le duc de Chartres obtint cette donation tant désirée, car il caressait déjà le projet, une fois devenu le maître, de faire construire dans un but de spéculation les galeries autour du jardin. Le mariage de son père avait amené entre eux une brouille sérieuse, qu'une maladie de ce dernier fit cesser en 1777.

Saint-Cloud, l'autre résidence de la maison d'Orléans, ne déplaisait pas moins à Mme de Montesson, « à qui les usages et la bienséance ne permettaient pas plus qu'au Palais-Royal de faire les honneurs de la cour du duc d'Orléans ». C'est ce qui décida le duc à acheter le château de Sainte-Assise, qu'il donna à Mme de Montesson. On habita Saint-Cloud l'hiver, et Sainte-Assise l'été. Il passa les dernières années de sa vie tantôt dans cette dernière résidence, tantôt dans sa délicieuse retraite de Bagnolet.

Le duc d'Orléans mourut à Sainte-Assise le 18 novembre 1785. On l'enterra dans l'abbaye du Val-de-Grâce. Son cœur fut déposé dans l'église de Saint-Port, paroisse de Sainte-Assise, « pour y attendre, disait-il dans son testament, celui de la *dame du lieu* ». C'était ainsi qu'il appelait habituellement Mme de Montesson. Cette dernière mourut le 5 février 1806, dans sa maison à Paris.

Aucun trouble politique n'avait inquiété la vie paisible du duc d'Orléans.

Il recherchait le plaisir, mais il aimait les douceurs du chez soi, et s'était dégoûté de bonne heure de la vie de cour et de la gloire des armes. Affable et bon, il avait hérité de l'esprit de charité de son père. Il s'enveloppa toujours de mystère pour distribuer aux

indigents, chaque année, plus de cent cinquante mille francs, sans compter les pensions et les gratifications qu'il payait, soit en son nom, soit au nom de ses ancêtres. On put voir dans la grande foule qui suivit son convoi le témoignage reconnaissant de ses habitudes de bienfaisance. Jamais prince ne fut plus respecté de la cour et plus aimé du peuple, qui l'avait surnommé le *roi de Paris*.

On raconte un trait de sa bonté à l'occasion de la mort d'un valet de chambre. Il s'informa s'il laissait une femme et des enfants. « Il y a vingt ans, dit-il, que cet homme-là m'est attaché, et il y a vingt ans qu'il me déplaît. — Comment, dit quelqu'un, Monseigneur a-t-il pu le garder si longtemps ? — Chez qui aurait-il pu se placer, répondit le duc, en quittant mon service ? » Et il ajouta : « J'aurai soin de sa femme et de ses enfants. »

Il avait eu deux enfants de sa première femme : Louis-Philippe-Joseph, héritier du nom, qui devait devenir célèbre sous le nom d'Égalité ; et Louise-Marie-Thérèse-Bathilde d'Orléans, Mlle de Montpensier, née à Saint-Cloud, le 9 juillet 1750, qui épousa en 1770 le duc de Bourbon-Condé et qui mourut subitement à Paris, le 10 janvier 1822, au milieu d'une procession qui se faisait à Sainte-Geneviève. L'infortuné duc d'Enghien était son fils.

J'en étais là de ma narration lorsque le marquis rentra de sa promenade dans le jardin.

— J'ai fait le paresseux, dit-il. Il a bien fallu obéir à Rosette, qui prétend que je me tue au travail.

— Elle n'a pas tort, marquis.

— Bah ! fit-il. Qu'importe ? Je sais que j'approche

de ma fin. J'ai toujours dit que je n'irais pas à quatre-vingt-quinze ans. C'est déjà gentil, très gentil. Et puis, la vie n'est pas regrettable. L'inévitable ne doit pas effrayer. On naît, on passe, on meurt, voilà! Après, c'est l'*inconnaissable,* comme disent certains philosophes; mais cet après est peut-être l'essentiel; et la mort n'est pas la mort.

— Vous conviendrez, marquis, que dans le passage se rencontrent quelques bons moments?

— Oui, oui; pas pour tout le monde. Il y a trop de malheureux-nés. Pour moi, je n'ai pas à me plaindre de la destinée. J'ai fait mon temps dans d'assez bonnes conditions. Je serais cependant parti sans regret il y a trente ans. Ce peut être un terrible moment que celui de l'extinction de la vie corporelle. Mais tout le monde s'en tire, a dit Fontenelle. Et même est-ce toujours si terrible? Ne souffre-t-on pas en naissant? Qui peut s'en souvenir?

On entre, on crie,
C'est la vie;
On crie, on sort,
C'est la mort!

Encore ne crie-t-on guère quand on meurt. Allons! mon ami, déjeunons gaiement, et après nous irons fumer un cigare sur le banc d'Argenson..., je veux dire sur une chaise de la Rotonde.

ONZIÈME MATINÉE

Les mœurs et la philosophie. —Naissance de Louis-Philippe-Joseph. — Son éducation, ses instincts et son amour du nouveau. —Mariage du duc avec Mlle de Bourbon-Penthièvre. — Une anecdote.—Le duc se montre hostile à la cour à propos du coup d'Etat du chancelier Maupeou, et est exilé dans ses terres. — La guerre entre la France et l'Angleterre. — Le duc au combat d'Ouessant. — Ovation à son retour au Palais-Royal. — Les libelles diffamatoires. — Accusations calomnieuses.— L'animosité de Marie-Antoinette.—Incendie de l'Opéra. — Projets de constructions. — Privilèges des maisons limitrophes du jardin. — Indignation des propriétaires. — Abatage de la grande allée. — Encore l'arbre de Cracovie. — Les galeries, théâtre du vice. — Construction du Théâtre-Français. — La salle de bois des Variétés. — — L'orangerie, le cirque. — Le Camp des Tartares ou Galeries de bois.

— Curieuse époque ! commença le marquis. Du milieu du siècle dernier jusqu'à la Révolution, en France, les mœurs et les idées se transforment. De grands événements plus ou moins lointains pouvaient s'entrevoir. Quelques esprits clairvoyants, extralucides, ne s'y trompaient pas. Il est certain que Louis XV parla plus d'une fois de sinistres présages pour l'avenir.

Sous la Régence, la dépravation de la cour du Palais-Royal ne s'était pas encore infiltrée profondément dans les familles nobles et bourgeoises de la ville. Mais on s'est mis à l'unisson de la débauche élégante, on a pris exemple sur Versailles. Jamais la galanterie ne fut plus de saison, galanterie raffinée, voilée sous le décorum convenu. Les femmes du monde les plus perverties et les plus dévergondées se montrent jalouses de leur honneur ; l'honneur brille à la surface. Coquetterie et amabilité, auraient-elles pu prendre pour devise. Plus coquettes à Paris, plus aimables à Versailles.

Les gentilshommes se posaient en hommes d'esprit, ne manquaient aucune occasion de faire preuve de savoir, prenaient goût aux voyages, à l'imitation des Anglais, étudiaient la littérature, les mathématiques. Les siècles d'ignorance ont vécu.

L'envahissement des principes désorganisateurs des philosophes menace la morale et la religion. Peu de savants ou d'esprits forts affichent l'athéisme ; mais le déisme est bien porté. L'athéisme aurait fait preuve de trop de cynisme et d'audace. Plus tard quelques savants ou prétendus savants inscriront le mot sur leur bannière. Mais les athées seront toujours peu nombreux : tous les athées de Paris tiendraient dans une salle de club. Les fanfarons d'athéisme et les imbéciles font nombre. Quelle est donc leur honnêteté? Le premier principe de l'athéisme est de rapporter tout à soi, en sorte que toute action devient légitime lorsqu'on peut en tirer avantage. Pourvu qu'on soit assez habile pour se mettre à l'abri de la punition, tous les moyens sont licites. Il importe avant tout de faire fortune et de se procurer le plus de jouissances possible.

A vous, mon cher collaborateur, ajouta le marquis en achevant cet aperçu de l'esprit du siècle, de prendre la plume et d'attaquer la vie de Louis-Philippe-Joseph.

— Louis-Philippe-Joseph, commençai-je, reçut en naissant, à Saint-Cloud, le 13 avril 1747, le titre de duc de Montpensier, qu'il garda jusqu'au 4 février 1752, où il prit celui de duc de Chartres, à la mort de son aïeul, le duc d'Orléans, le *Dévot*. Le comte de Pons Saint-Maurice, chargé de son éducation, l'éleva avec soin, mais ne contraria pas en lui le penchant qui lui faisait voir en beau tout ce qui était nouveau. Ce penchant décida de sa vie... et de sa mort. Le milieu corrompu de la vieille société chancelante convenait à ses instincts grossiers et à son goût pour le plaisir. Dès sa première jeunesse, il s'annonça comme le digne descendant du Régent, tandis que sa conduite inégale, ses habitudes incorrectes rappelaient le laisser-aller de son père. Le jeune duc avait beaucoup d'esprit naturel, une figure agréable et la taille élevée. Il se faisait remarquer par son habileté dans les exercices corporels. Il était le plus beau et le plus hardi cavalier de son temps, et on l'admirait souvent conduisant son attelage au galop à travers les embarras de Paris. Il encouragea les travaux du sieur Blanchard, qui avait fabriqué le *bateau volant* et inventé le parachute, et ceux des Montgolfier, Charles et Robert. On le vit monter des premiers dans un aérostat, invention nouvelle qui n'a encore fait aujourd'hui aucun progrès réel (sauf la substitution du gaz hydrogène à la raréfaction de l'air)... et qui n'en fera jamais si on l'entend dans le sens de la direction, dont on n'est pas maître, parce qu'il est de toute impossibilité de trouver un moyen de résistance contre la puissance du vent dans l'incon-

sistance d'un élément qui n'offre aucun point d'appui. Le moindre ouragan brise le vol de l'hirondelle.

Il fallait, avouons-le, un certain courage pour s'aventurer dans une pareille embarcation sans y être obligé. Mais il n'était encore arrivé, comme avertissement, aucune de ces chutes terribles dont le plus frappant exemple se vit en 1819, quand la femme de Blanchard tomba de son aérostat enflammé sur une maison de la rue de Provence dont elle traversa la toiture.

Le 5 avril 1769, le duc épousa, dans la chapelle de Versailles, Louise-Marie-Adélaïde de Bourbon-Penthièvre, fille unique et héritière du duc de Penthièvre. Son mariage avec cette femme vertueuse et bienfaisante, que les pamphlétaires et les libellistes les plus acharnés contre le duc ont toujours respectée, le décida à expulser, dans l'hiver de 1771 « les filles appelées raccrocheuses (je prends le mot de Bachaumont) qui venaient en plein jour au Palais-Royal exercer leur métier. Mais peu à peu elles y étaient revenues et commençaient leurs agaceries avec plus de liberté qu'auparavant, lorsqu'elles furent proscrites tout à fait, après l'aventure suivante :

M. le duc de Chartres se promenait dans son jardin ; en passant auprès d'une de ces filles, il s'écria : « Ah ! f....! que celle-là est laide ! » L'amour-propre de l'offensée ne lui permit pas de rester court à ce propos, qu'elle entendit très bien. « Ah ! f..... ! répliqua-t-elle, vous en avez de plus laides dans votre sérail. » Ce manque de respect aussi impudent n'est pas resté impuni, et le châtiment a rejailli sur l'espèce entière ; en sorte qu'il n'y a plus que les filles d'Opéra, les filles entretenues, celles qu'on appelle du haut style, qui puissent se montrer dans ce lieu. Ce qui ne laisse pas de l'attrister beaucoup, car dans le nombre de ces raccrocheuses, il y en avait de très jolies, de très bien vêtues, qui ornaient la promenade, réjouissaient les yeux

et attiraient les hommes... Aujourd'hui (18 juillet 1772) le Palais-Royal, excepté les jours d'Opéra, n'est plus qu'une vaste solitude.

— L'ère brillante du Palais-Royal s'éclipsait, ajouta le marquis. On avait longtemps vu, dans la grande allée, de deux à quatre heures, une société élégante, riche ou dorée : hommes de finance, jeunes gens oisifs, femmes de théâtre et de plaisirs, haut monde, et... demi-monde, dirait-on aujourd'hui. Les actrices de l'Opéra, qui se trouvait encore dans l'aile gauche du palais, en sortant de la répétition, venaient se mêler aux promeneurs : M[lle] Guimard, première danseuse, et M[lle] Arnoux, dont l'amabilité, l'esprit et les qualités personnelles faisaient un modèle de distinction; des dames qui ne devaient leur réputation qu'à leur beauté et à leur galanterie, la Duthé, la Bonjour qui, par la richesse et l'élégance de sa mise, excitait l'envie des femmes du bon ton et du meilleur goût. Souvent, le soir, des artistes de l'Opéra et des amateurs donnaient des concerts pour le seul amour de l'art et le plaisir platonique de se faire applaudir. On y jouait des morceaux de musique sur la flûte et sur la guitare, accompagnés par des chanteurs. Les soirées dans le jardin étaient renommées ; à la sortie de l'Opéra, on se dispersait dans les allées : ici on causait sous les arbres ; là, aux tables du café Foy ou du Caveau, on prenait des glaces, jusqu'à une heure du matin, où le jardin se fermait au public.

— La solitude que fit la défense du duc, repris-je, ne fut pas de longue durée, et Mercier put bientôt tracer ce tableau en son style parfois ampoulé :

Les Athéniens élevaient des temples à leurs Phrynés, les nôtres trouvent les leurs dans cette enceinte. Les agio-

teurs faisant le pendant des jolies prostituées, vont trois fois par jour au Palais-Royal, et toutes ces bouches n'y parlent que d'argent et de prostitution politique. Tel joueur à la hausse et à la baisse peut dire :

Rome n'est plus dans Rome, elle est toute où je suis !

La banque se tient dans les cafés, c'est-à-dire qu'il faut voir et étudier les visages subitement décomposés par la perte ou par le gain. Celui-ci se dérobe, celui-là triomphe. Ce lieu est donc une jolie boîte de Pandore ; elle est ciselée, travaillée ; mais tout le monde sait ce que renfermait la boîte de cette statue animée par Vulcain. Tous les Sardanapales, tous les petits Lucullus logent au Palais-Royal dans des appartements que le roi d'Assyrie et le consul romain eussent enviés.

Peu après, à la mort du *général des Capucins*, du comte de Clermont, les loges de la franc-maçonnerie proclamèrent le duc grand maître à la Folie-Titon, immense maison du faubourg Saint-Antoine.

En janvier 1771, il manifesta son esprit d'indépendance en s'opposant au coup d'Etat du chancelier Maupeou contre les parlements et refusa de siéger dans la nouvelle compagnie formée par le ministre. Il y gagna un exil de quelque temps dans ses terres ; mais ce coup de tête lui valut la popularité, et c'est la popularité qu'il recherchait avant tout.

Louis XVI s'empresse de rétablir les parlements ; les princes et les pairs y reprennent leurs places. Le duc de Chartres revient à la cour et le calme semble rétabli ; mais la guerre éclate entre la France et l'Angleterre. Il sollicite vainement la survivance de la charge de grand amiral de France, occupée par le duc de Penthièvre, son beau-père ; il ne reçoit qu'un commandement d'honneur sur la flotte du comte d'Orvilliers, avec le titre de lieutenant général des armées

navales. Au combat d'Ouessant, le 27 juillet 1778, il commandait l'arrière-garde (escadre bleue), sous la surveillance du brave contre-amiral Lamotte-Piquet, qui montait avec lui le vaisseau *le Saint-Esprit*. La conduite du duc est diversement jugée. Le ministre de la marine écrivit au duc de Penthièvre que « le duc de Chartres avait donné des preuves d'un courage froid et tranquille et d'une présence d'esprit étonnante »; mais, au dire de personnages habitués de la cour, le duc se serait tenu caché à fond de calle. Prenons le milieu entre les deux versions.

La flotte rentrée à Brest, le duc revint à Paris le 2 août et descendit au Palais-Royal.

Tous les appartements étaient remplis de courtisans, dit une biographie publiée en 1784 (*Vie privée du sérénissime prince Monseigneur le duc de Chartres*). Les escaliers mêmes étaient si pleins de monde qu'il eut peine à monter dans ses appartements... L'abbé Delaunay lui avait présenté, à la descente de son carrosse, une pièce de vers intitulée *Bulletin du Parnasse*, qu'il ne se donna pas la peine de lire, et nous nous faisons un vrai plaisir de publier ici qu'il sacrifia quelques instants entre les embrassements de sa digne épouse et de ses charmants enfants avant de voler à son cher Opéra. Là il s'attendait bien à recueillir de nouvelles acclamations qui mettraient le comble à sa gloire et à sa satisfaction. Il parut d'abord sur son balcon avec Mme la duchesse ; le peuple en les voyant exprima par des cris de joie le plaisir que cette scène lui causait. Le prince se rendit ensuite à l'Opéra. Tous les spectateurs se levèrent et l'applaudirent pendant plus d'une demi-heure.

Un autre écrivain moins optimiste ajoute que, le même soir, quelques habitants des environs du Palais-Royal et plusieurs personnes « qui sont attachées à ce jardin comme des chenilles à l'arbre où elles ont pris

naissance », se cotisèrent pour y donner une pitoyable musique et y faire exécuter un triste feu d'artifice. Toutes les fenêtres qui donnaient sur le jardin furent illuminées ; la populace eut la liberté d'entrer même dans les appartements, et la licence fut si grande dans le jardin que « les orgies et les bacchanales n'offrirent jamais aux païens des tableaux plus obscènes ».

La cour s'émut un peu de cet enthousiasme, et laissa bientôt après le duc retourner à son bord. Pendant qu'il faisait une croisière contre les Sorlingues, ses ennemis répandirent dans le public des libelles diffamatoires et cherchèrent à indisposer le duc de Penthièvre contre son gendre, en lui persuadant que le duc voulait le supplanter dans sa charge, dont, en vérité, il ne demandait que la survivance ; la cour la lui refusa à son retour de la croisière. Il ne trouva pas de dispositions meilleures dans le public, et son beau-père le reçut froidement. Il voulait cependant continuer à servir sur mer. Mais la reine lui ordonna de quitter le service maritime. De là contre Marie-Antoinette la haine qu'il ne cessa de manifester. Il dut se contenter de la charge de colonel général de hussards, créée pour lui comme par dérision.

Depuis lors (1779), le prince s'éloigna de plus en plus de la cour, et peu à peu tous les mécontents se groupèrent autour de son opposition systématique. Il avait perdu les bonnes grâces du roi, dont les sentiments à son endroit n'allaient cependant pas jusqu'à l'animosité. Le comte d'Artois le prenait encore pour le compagnon assidu de ses plaisirs. Mais, citons Lamartine, « la reine, qui aimait le comte d'Artois, craignait pour son beau-frère la contagion des désordres et des amours du duc d'Orléans ; elle redoutait à la

fois dans ce jeune prince le favori du peuple de Paris et le corrupteur du comte d'Artois... D'infâmes insinuations contre les mœurs du duc d'Orléans transpiraient sans cesse des demi-confidences des courtisans. On l'accusa d'avoir fait empoisonner par des prostituées le sang du prince de Lamballe, son beau-frère, et de l'avoir énervé de débauches jusqu'à la mort, pour hériter seul de l'immense apanage de la maison de Penthièvre. Ce crime n'était que le crime de la haine qui l'inventait. » Mais la reine y croyait et en redoutait un pareil contre le comte d'Artois. On racontait, en effet, du duc et de sa cour des choses qui ressemblaient à ce qui s'était dit des fameux soupers de son aïeul le Régent. Il était prodigue comme son aïeul et dépensait sans compter. Ses finances s'épuisaient en fêtes, auxquelles succédaient des voyages dispendieux. Il y avait bien des désordres au Palais-Royal, et la conduite privée du duc n'était pas sans reproche. Sa digne femme l'engageait à garder au moins les apparences ; il lui répondit : « Je ne donnerais pas trente sols de l'opinion publique. » Cependant ce prince, attaqué trop odieusement par les pamphétaires, était aimé dans l'intérieur de son palais. Il était affable, bienfaisant et abordable pour les solliciteurs.

Au milieu de ses plaisirs, le duc formait de grands projets de constructions lorsque son Opéra fut détruit par un incendie. Le 8 juin 1781, le feu s'y mit pour la seconde fois (la troisième, si nous comptions le commencement de feu qui avait pris autrefois, le 14 janvier 1716, à quelques décors de la salle de *Mirame* et avait failli gagner les appartements de Madame et la brûler vive dans son lit). Après une représentation d'*Orphée* de Glück, le spectacle continuait par le bal,

let de *Coronis*. Ce fut le danseur Dauberval qui, voyant le premier une frise enflammée, ordonna de baisser le rideau; ce qui fit croire au public qu'un motif quelconque interrompait la pièce et lui permit de s'écouler sans désordre et d'échapper à la catastrophe. Mais sur le théâtre, dans les loges, se trouvaient encore beaucoup de spectateurs, les acteurs et les actrices. On eut beau couper une bande d'air où avait pris le feu, l'incendie se propagea rapidement dans les coulisses, et le théâtre s'embrasa tout entier. Il y eut autant de victimes asphyxiées par la fumée que de carbonisées par les flammes. Le danseur Huart se tira d'affaire en sautant du deuxième étage sur le toit d'une boutique d'où il glissa heureusement dans la cour des Fontaines. Mais son petit laquais, qui n'osa pas se précipiter, fut brûlé dans la loge. La Guimard, à peu près nue, aurait été brûlée vive dans sa loge, qui donnait sur la cour des Fontaines, sans le secours d'un machiniste qui l'enveloppa d'un drap et put la descendre par une échelle. La salle entière fut anéantie. Le toit s'effondra tout d'un coup. La lueur sinistre illuminait tout le quartier. L'alarme se répandit dans Paris, on sonna le tocsin. Accoururent aussitôt, au milieu des flots de la population, les gardes-françaises et les gardes suisses, le guet à pied et le guet à cheval, les capucins, les cordeliers, les récollets sous la conduite de leurs supérieurs. Les pompiers, secondés par les gens de la maison d'Orléans sous les ordres du sieur Lebrun, inspecteur du Palais-Royal, sauvèrent plusieurs personnes, quelques danseuses à moitié nues qui criaient aux fenêtres, et empêchèrent le feu de se propager aux autres parties du palais. Le lendemain on retira des décombres vingt et un cadavres, qui furent

portés dans l'église Saint-Honoré. C'étaient des danseuses, des danseurs, des machinistes et trois capucins.

Pendant cet incendie, qui aurait été moins terrible en apparence que celui de 1763, s'il n'y avait pas eu tant de victimes, mais qui menaça le palais, la cour des Fontaines et toutes les rues adjacentes, le duc d'Orléans n'eut d'autre souci, dit une brochure publiée en 1793, que celui de sauver son or, ses bijoux, ses papiers, et s'étant réfugié enfin chez un marchand de la rue Saint-Honoré, il se mit à une fenêtre et contempla longtemps le feu qui s'élevait en gerbes effrayantes. D'après ce même pamphlet, écrit avec passion, le duc aurait dit : « Cet incendie forme un superbe tableau », et quelqu'un l'ayant entendu d'en bas lui aurait crié : « Ce serait un très beau feu de joie si tu étais au milieu ». Il paraît, au contraire, d'après des écrivains dignes de foi, que le prince se conduisit vaillamment, et ne quitta pas un instant le danger.

Pour le coup, le duc et son père eurent beau réclamer, l'Opéra, en trop dangereux voisin, fut enlevé au Palais-Royal et alla s'établir dans une salle provisoire faite en charpente, appelée théâtre de la Porte-Saint-Martin.

Depuis l'année précédente, 1780, le duc de Chartres (il avait pris alors ce titre), mis par son père en possession du Palais-Royal, avait décidé de l'agrandir et de l'embellir. Louis, son architecte, « conçut pour le Palais-Royal un projet vaste, ingénieux, qui fut généralement admiré et que le prince eut raison d'approuver ». Approbation motivée surtout par l'espoir des immenses bénéfices qu'entrevoyait Son Altesse.

La forme désagréable, disent Vatout et Fontaine, l'irrégularité des habitations qui bordaient le jardin en trois

sens, les inconvénients continuels auxquels donnaient lieu les concessions et les privilèges dont chaque propriétaire jouissait, firent naître l'idée d'isoler la promenade et de l'entourer de portiques surmontés de bâtiments dont la décoration et l'ordonnance devaient s'accorder avec celle de la grande façade du palais.

— Les propriétaires, interrompit le marquis, s'arrogeaient le droit de faire percer des portes et des fenêtres à leur fantaisie sur le jardin, et chaque maison y avait son escalier particulier. Ils y réunissaient, les soirs d'été, leurs parents et leurs amis, et s'y divertissaient bruyamment comme chez eux. On lit dans les *Mémoires secrets* (juillet 1775) : « Les concerts et fêtes que donnent alternativement des particuliers demeurant sur le jardin du Palais-Royal attirent beaucoup de monde du voisinage. » Sophie Arnould, dont l'appartement communiquait de plain-pied de la rue Neuve-des-Petits-Champs dans le jardin, remarque à son tour Édouard Fournier, y fit même tirer un feu d'artifice, un soir d'octobre 1773, à l'occasion de la naissance du petit-fils du prince, le duc de Valois, qui devait être un jour le roi Louis-Philippe Ier.

— Les critiques furent nombreuses, continuai-je, les oppositions ne le furent pas moins. Les propriétaires des maisons qui environnaient le jardin crièrent à la violation des droits acquis et se réunirent pour contester au duc de Chartres le droit de faire des rues et de construire dans sa propriété. Ils le citèrent devant le parlement de Paris, qui jugea le procès contre eux. Le duc de Chartres obtint des lettres patentes enregistrées le 26 août 1784, qui lui permettaient d'accenser les terrains des maisons bâties et de bâtir au pourtour du jardin, à raison de vingt sous par toises, formant trois mille cinq cents toises. Les clauses et conditions sont, outre la redevance de l'accensement, « de

rembourser les prix de construction à ceux qui les auraient avancés, d'entretenir à perpétuité et de reconstruire les bâtiments dans le même état de solidité, forme, dimension et décoration ; enfin, de réserver pour le service du palais les galeries de circuit autour du jardin ». Pour l'exécution du plan de M. Louis, approuvé par le prince le 12 juin 1781, il fallut abattre la *grande allée*, au regret de tous les vieux habitués du Palais-Royal, de tous les promeneurs de Paris et de tous les politiques en plein vent qui, la canne à la main, corrigeaient sur le sable les fautes de nos grands capitaines et gagnaient des batailles sans se déranger. Cette allée était composée de marronniers d'une grosseur et d'une hauteur extraordinaires, plantés par le cardinal de Richelieu. La plupart couronnés, presque tous se trouvèrent pourris dans le cœur, et ils n'auraient pas survécu longtemps. Parmi ces grands marronniers, un était remarquable par l'étendue de son feuillage, l'*arbre de Cracovie*... On se réunissait autour de cet arbre pour entendre la lecture des nouvelles : le *Courrier de l'Europe* et la *Gazette de Leyde* étaient presque les seuls journaux de ce temps. Parmi les habitués de l'*arbre de Cracovie*, on distinguait M. Métra, qui en était en quelque sorte le chef, et dont le nez était devenu célèbre par ses dimensions extraordinaires et par la famille de petits nez dont le nez principal était couvert.

Les habitants des maisons voisines du Palais-Royal et beaucoup de Parisiens s'indignèrent contre les lettres patentes du roi. On fit grand tapage à l'occasion du bouleversement du large jardin primitif, de la construction des galeries et de la formation de trois rues derrière. Au nombre des mécontents était Sophie Arnould, dont nous avons dit que l'appartement avait accès dans le jardin avant la construction de l'enfilade de galeries, qu'elle appelait « le plus beau troumadame de l'univers », par allusion à un jeu qui y était en vogue. L'abatage du fameux *arbre de Cracovie* prit l'importance d'un événement, fut annoncé par les rares

journaux et eut plusieurs fois l'honneur de la gravure.

Possesseur d'une immense fortune, le duc de Chartres augmenta momentanément ses dettes dans l'intention de la rendre plus considérable encore. Il laissait le jardin ouvert au public, les gardiens en refusaient l'entrée seulement aux gens déguenillés, aux femmes trop indécemment vêtues et aux ivrognes. La consigne était de ne laisser entrer personne en négligé, et, pour l'exécuter, des soldats suisses, en uniforme de régiment, se joignaient aux Suisses portiers. On entendait le Suisse Fribourg crier d'une voix stentoréenne: « *Li entrer pas en casaquin !* » Mais lorsqu'il eut fait construire les galeries du Palais-Royal (cent quatre-vingts arcades commencées en 1781 et achevées en 1784), lorsqu'il eut changé son palais en une espèce d'immense bazar qui devint le forum de l'oisiveté, du jeu et de la débauche, le théâtre du vice éhonté, il l'ouvrit à tout le monde, et l'on vit bientôt cette promenade couverte de la population la plus grossière et la plus perverse. L'établissement de ces constructions brillantes destinées à être louées à tout venant fut, pécuniairement, une excellente spéculation. On reprocha au duc d'avoir cherché à réparer les brèches faites à sa fortune par l'établissement des jeux de hasard dans le Palais-Royal, à l'abri des investigations de la police, et ces spéculations indignèrent la cour; Louis XVI alla jusqu'à dire : « Maintenant, duc, que vous tenez des boutiques, on ne vous verra plus que le dimanche ». Dans le public, il était vertement critiqué ou ridiculisé. Un dessin satirique mais peu spirituel du sieur Bergny le représenta sous le costume d'un chiffonnier ramassant des *loques à terre*. Les Parisiens, qui affluaient l'été sous les beaux arbres touffus qu'on abattait, trou-

vaient maintenant sous les nouveaux portiques l'exemple des mauvaises mœurs et les tableaux de la plus honteuse dissolution. La bonne compagnie les déserta pour ne pas se trouver confondue, dans ces longs et étroits promenoirs, avec ce que Paris renfermait de plus impur. Mais les plus animés contre le duc furent ces propriétaires des maisons riveraines, qui se trouvaient frustrés dans leurs privilèges abolis et dans la valeur diminuée de leurs immeubles. Le duc d'Orléans (il ne s'appelait plus de Chartres depuis la mort de son père) avait fait sommer, dit Métra, les propriétaires des maisons qui entouraient son jardin de comparaître devant lui pour régler les fenêtres et les portes qui devaient subsister sur les rues qu'il avait fait construire. Les propriétaires se montrèrent récalcitrants. Ce fut matière à nouveaux procès.

Après avoir achevé, dit Vatout d'après l'architecte Fontaine, les bâtiments sur les trois côtés du jardin, on avait fondé la colonnade qui devait les séparer des cours du palais; elle s'élevait lentement, et les colonnes n'étaient encore qu'à quelques pieds hors de terre, lorsque le prince, dans le chimérique espoir de ramener un jour l'Opéra au Palais-Royal, ordonna de quitter ce travail en 1784 pour commencer à construire dans le jardin des Princes la salle actuelle du Théâtre-Français; mais à peine les voûtes des caves de cet édifice furent-elles terminées, que ces fondations furent à leur tour abandonnées, et on démolit successivement en 1787 et 1788 le grand corps de logis du palais qui fermait le jardin des Princes du côté du sud, l'aile droite où se trouvait le salon d'Oppenord, ainsi que la galerie de Coypel qui séparait ce jardin de la rue de Richelieu, enfin l'aile de la chapelle qui le séparait de la seconde cour.

. . . .

Au lieu de trois cours, selon les premiers projets, on prit le parti de n'en faire que deux. La plus grande, celle

sur le jardin, que l'on nomma la *cour d'Honneur*, devait avoir la même étendue qu'aujourd'hui, en y ajoutant celle des trois colonnades latérales.

Le nouveau théâtre s'élevait lentement; le duc d'Orléans, désabusé, par le refus de la cour, de l'espérance de faire revenir l'Opéra au Palais-Royal, consentit à passer le 6 février 1787, avec Gaillard et Dorfeuille un bail pour la location de la salle que construisait M. Louis. En attendant qu'elle fût achevée, il leur permit d'élever à leurs frais une salle provisoire en charpente sur le terrain du jardin des Princes. Ils y amenèrent la troupe qui jouait sur le boulevard au théâtre des Variétés-Amusantes, dont ils étaient directeurs, et pendant trois ans les Beaulieu, les Bordier, les Barotheau furent applaudis tous les soirs.

Outre la salle de bois provisoire des Variétés, il y avait encore dans le Palais-Royal un second petit théâtre, situé à l'extrémité de l'aile des arcades sur le jardin, du même côté; petit théâtre occupé d'abord par ce qu'on appelait les *petits comédiens du comte de Beaujolais*. La salle, construite aux frais du prince en 1783 sur les dessins de M. Louis, subsiste encore, mais avec de grands changements dans la décoration. Louée d'abord par bail du 30 avril 1783 à Gardeur, pour 15,000 francs, elle fut vendue le 24 juin 1787 à Desmarêts, qui la céda à Mlle de Montansier pour 570,000 francs; revendue en 1814 par expropriation, elle devint un café à spectacles. C'est aujourd'hui le théâtre du Palais-Royal.

Les travaux du palais et du jardin nécessitèrent la destruction de l'orangerie, qui était placée en deçà des anciennes galeries et séparée du grand jardin par une grille de fer.

On commença à élever vers 1786, entre les allées du jardin, moitié au-dessus et moitié au-dessous du sol, un cirque qui fut terminé l'année suivante. Il occupait l'emplacement du bassin actuel et la plus grande partie des deux carrés de gazon. Il était ingénieusement décoré en compartiments de treillages, et une terrasse

couverte d'arbustes, de plantes et de fleurs de toute espèce surmontait le vitrage circulaire qui éclairait l'intérieur. Des eaux jaillissantes retombaient sur cette terrasse et rafraîchissaient l'air au dedans et au dehors. Cette réjouissante construction communiquait avec le palais par une galerie vitrée suivie d'un couloir souterrain. Elle était séparée de la galerie du fond par un petit bassin rond, flanqué de quatre kiosques où se débitaient des rafraîchissements, des journaux, des brochures, des pamphlets. Ce cirque, destiné d'abord à des exercices d'équitation qui n'eurent jamais lieu, servit à donner des fêtes, des repas, des jeux, des bals, des tableaux vivants, des représentations scéniques. Il y eut aussi des expositions d'objets de curiosité. Inauguré comme théâtre le 14 avril 1791, il s'appela successivement Veillées de Thalie, Lycée des Arts et Opéra-Bouffon, et il fut un moment célèbre par des réunions *choisies* où à des hommes sans mœurs venaient se mêler des femmes qui avaient toute honte bue. Il fut ensuite loué à Rose, restaurateur; et pendant la Révolution le club de la Bouche de Fer vint y tenir ses séances. C'est dans ce cirque souterrain que l'abbé Fauché, « procureur général de la Vérité », prêcha la Révolution avec l'ardeur d'un apôtre. Ensuite les sieurs Gervais et Desaudrais le prirent en location, et un incendie le détruisit avant l'expiration de leur bail, le 16 décembre 1799 (25 frimaire an VIII). On accusa, sans preuve, les locataires d'avoir mis le feu à l'édifice. Au milieu d'un boulingrin qui était ménagé entre le bassin du cirque et les arcades du côté de la rue Montpensier, un sieur Rousseau avait placé en 1786 sur la ligne du méridien de Paris le fameux petit canon-chronomètre dont la lumière surmontée d'une lentille convergente

prend feu sous l'action des rayons du soleil à midi précis, et qui n'a cessé depuis de servir à tant de badauds pour règler leur montre. On peut se rappeler le quatrain médiocre que crayonna, dit-on, l'abbé Delille, un jour qu'il se promenait dans le jardin avec le prince:

Dans ce jardin tout se rencontre,
Excepté l'ombrage et les fleurs.
Si l'on y dérègle ses mœurs,
Du moins on y règle sa montre.

Le limonadier-restaurateur Cuisinier, propriétaire du Caveau après le sieur Dubuisson, obtint, dans le but d'attirer la clientèle à son établissement, l'autorisation de faire placer le canon régulateur à la croisée de l'étage où étaient ses salons. Le canon fit fureur. De grands personnages en vogue vinrent s'y restaurer et s'y rafraîchir pour voir partir le canon et règler leurs montres. Quand le soleil faisait défaut, quelque consommateur mettait le feu à l'amorce avec son cigare.

A la fin du Directoire, vers 1799, la petite pièce en cuivre fut braquée sur sa borne de granit, à la place qu'elle occupe aujourd'hui.

Les constructions faites au Palais-Royal par le duc furent terminées en 1790 par la nouvelle salle du Théâtre-Français. Sa construction avait coûté trois millions. La location de Gaillard et Dorfeuille était établie pour trente ans au prix annuel de 24,000 fr.

Mais les événements et surtout les dettes arrêtèrent le prince dans la poursuite de plus vastes projets, et l'aile en colonnade à jour qui devait séparer le jardin de la cour d'Honneur n'ayant pas été achevée, il avait permis d'élever, en 1784, au-dessus de ces construc-

tions qui n'étaient encore que des fondations, des hangars en planches qui formaient trois rangées de boutiques séparées les unes des autres par deux promenoirs couverts. Ces hangars loués à un sieur Romain, en 1786, furent d'abord appelés *le Camp des Tartares* par les petits-maîtres, les faquins et les faiseurs de calembours qui les fréquentèrent. Ce nom baroque fut pris, dit-on, dans un épisode du fameux roman de *Faublas*, que l'auteur, le conventionnel Louvet de Couvray, faisait vendre dans un magasin de librairie ouvert à cet effet, et dans lequel il avait établi sa femme, qu'il appelait sa Lodoïska.

— L'explication romantique me plairait assez, interrompit le marquis, qui n'avait presque pas ouvert la bouche en écoutant ma rédaction parlée ; mais voici que les *Mémoires secrets* disent à la date du 8 juin 1786 : « On appelle ainsi l'emplacement où sont, au Palais-Royal, les baraques de bois, à cause que c'était, ces hivers derniers, le rendez-vous de tous les crocs, escrocs, filoux, mauvais sujets dont abonde cette capitale ». Et celle-ci doit être tenue pour la véritable, par la raison que le roman de Louvet ne parut qu'en 1787.

— Ce nom de *Camp des Tartares*, continuai-je, se changea bientôt en celui de *Galeries de bois*. Dès leur installation, ces galeries furent sous-louées par des modistes et des lingères, auxquelles vinrent se mêler des prostituées. Elles en firent le quartier général de la débauche, un marché public aux scandaleuses exhibitions.

Lavoyepierre succéda à Romain en 1789, disent encore les auteurs cités, dans le bail des *Galeries de bois*, et en 1792, il obtint du prince un nouveau bail de douze ans,

tant de ces mêmes galeries que de celles qu'il s'obligea de construire à ses frais entre le théâtre et l'aile des arcades qui sépare la rue de Montpensier du jardin du Palais-Royal. Cette galerie, qu'on a appelée *Galerie vitrée,* lui fut louée avec les *Galeries de bois* pour le prix de 54,000 livres par an. Ce bail, expiré en 1804, a eu l'avantage de rendre impossible l'aliénation de ces parties importantes du Palais-Royal pendant l'époque où tout s'aliénait avec une déplorable facilité.

— Terminons la séance, dit le marquis, et laissons là les *Galeries de bois*; nous les retrouverons, elles doivent y rester quarante-cinq ans. La continuation de la vie accidentée et dramatique du duc d'Orléans nous occupera demain.

Le marquis, tout en se montrant aussi gai, déjeuna de moins bon appétit qu'à l'ordinaire.

Au moment de mon départ :

— Ménagez mon maître, me dit Rosette à voix basse.

DOUZIÈME MATINÉE

Le duc d'Orléans chef de parti. — Son voyage en Italie. — A son retour, il est un des chefs les plus ardents de l'opposition. — Le duc flatteur du peuple. — Le parti de la cour et le parti d'Orléans. — Réunions bruyantes au Palais-Royal. — Rassemblements dans Paris. — Le Palais-Royal rendez-vous des hommes de désordres. — Camille Desmoulins harangue le peuple. — Les bustes du duc d'Orléans et de Necker sont promenés par les rues et les places publiques. — Le duc part pour l'Angleterre. — Deux appréciations de Mirabeau. — La duc, accusé, vient se disculper devant l'Assemblée nationale. — Son goût pour les mœurs anglaises. — Rapprochement entre lui et Louis XVI. — Ignominies qu'il subit aux Tuileries. — Il se jette dans la faction de Danton. — Le pape brûlé en effigie au Palais-Royal. — Le duc accepte le nom d'Égalité. — Il est élu député de Paris à la Convention. — Son vote dans le procès du roi. — La baignade de Duval d'Épremesnil. — L'assassinat de Lepelletier de Saint-Fargeau au Palais-Royal. — Les membres de la famille des Bourbons sont arrêtés. — Le duc à l'Abbaye, au fort Saint-Jean, à Marseille. — Son transfert à Paris et sa condamnation à mort. — Son courage *in extremis*. — Son supplice. — Les calomnies des libellistes. — Le duc jugé par Napoléon Ier.

— Laissez-moi vous lire la fin de l'histoire de Philippe-Égalité, mon cher marquis. J'ai voulu l'élaborer hier soir à moi tout seul pour vous épargner une peine: vous exécrez la mémoire de cet homme.

Le duc était d'une nature susceptible et vindicative. Marie-Antoinette l'avait plus d'une fois mécontenté ainsi que les princes. Il se forma deux partis : celui de la ville et celui de la cour ; celui de la reine et celui des princes que conduisit le duc d'Orléans. Des idées d'égalité et de liberté, favorisées par des jeunes gens qui revenaient de la guerre d'Amérique, forcèrent même la cour à modifier ses usages et ses étiquettes. Les jeunes seigneurs déposèrent leur rang et leur dignité. Les bourgeois commencèrent à ne plus reconnaître de supérieurs par le rang, la fortune, la noblesse, le mérite même. Ainsi se forma, comme spontanément, avec le duc d'Orléans pour chef présumé, ce parti de mécontents jaloux dont le premier but ne fut qu'une opposition à la cour, mais qui devait faciliter la marche rapide de la Révolution. Le duc se jeta dans le mouvement non par principes, mais par dépit, il se laissa guider jusqu'au bout par la vengeance. Mal vu de la cour, il résolut de s'éloigner, de voir la Hollande, l'Italie, ne tenant nul compte des supplications de la duchesse qui ne voulait pas entendre parler de voyages. Il va annoncer son intention à Versailles, formalité d'usage. Reçu avec froideur par le roi, il lui baise la main et lui demande de consentir à son départ et de fixer le temps de son absence. Louis XVI, après un moment de réflexion, lui dit simplement : « J'ai un Dauphin ; Madame peut être grosse ; M. le comte d'Artois a plusieurs princes. Vous pouvez faire ce que vous voudrez. Je ne vois pas en quoi vous pouvez être utile à la patrie. Aussi partez quand vous voudrez, et que votre retour s'exécute quand bon vous semblera. » Il commença par le voyage d'Italie. Il séjourna quelque temps à Modène. Je ne sais quel faiseur de libelles

rapporte une histoire de courtisanes qui le traitent comme un portefaix, s'il ne veut se montrer généreux comme un grandissime seigneur qu'elles savent qu'il est.

A son retour s'étant rendu dans la première assemblée des notables, il ne craignit pas d'être un des chefs les plus ardents de l'opposition. En 1787, Louis XVI alla tenir au palais de Justice une séance royale pour vaincre la résistance que manifestait le parlement, à l'occasion de quelques édits bursaux motivés par un léger embarras de finance. Les princes du sang et les pairs du royaume y siégeaient avec voix délibérative. Le duc protesta et interpella le roi avec violence. Il rédigea sa protestation après son départ. Le lendemain il fut relégué à quinze lieues de Paris, dans son château de Villers-Cotterets. Cet exil accrut sa popularité; mais il s'ennuya de n'y avoir d'autre passe-temps que la chasse, et, dit Thiers, « dépourvu à la fois de la dignité d'un prince et de la fermeté d'un tribun, il ne sut que supporter avec peine une peine aussi légère, et, pour obtenir son rappel, il descendit jusqu'aux sollicitations, même envers la reine, son ennemie personnelle ». Il revint à Paris le 23 mars 1788, et un mois après on le vit reparaître à la cour.

— Avec des arrière-pensées, dit le marquis.

— Le parlement, qui avait appuyé le prince dans sa résistance au roi, se réunit au roi pour résister aux entraînements et aux excitations de son parti. Il devait être emporté par ce parti même.

Le duc flattait le populaire par tous les moyens. Aussi on ne fit pas un mérite à sa bienfaisance des grands feux allumés, pendant l'hiver de 1788-1789, dans le voisinage de son palais, ni des distributions de comes-

tibles pour les malheureux. Cette même année les excitations du parti du duc amenèrent la révolte des ouvriers de la fabrique de papiers des frères Reveillon, qui fut pillée et incendiée, et qui causa l'insurrection du faubourg Saint-Antoine, les 27 et 28 avril 1789 : signes avant-coureurs des excès prochains.

Le duc d'Orléans présida le troisième bureau dans la deuxième assemblée des notables et mit toute sa force à combattre les projets ministériels. Les événements dès lors se succèdent avec rapidité et tiennent le public en haleine. Pour les élections lors de la convocation des états généraux, le gouvernement envoie aux bailliages des instructions maladroites. Le duc et ses conseillers en profitent et ils adressent aux autorités de son apanage des circulaires qui proclament tous les principes de la future révolution. Il brigue le mandat de député. Élu par la noblesse à Paris, à Villers-Cotterets, à Crespy, il choisit Crespy : les opinions dans ce dernier pays étaient le plus avancées. Son nom est mis en avant comme celui du chef du parti des réformes. On oppose au parti de la cour le parti d'Orléans. Il laisse aller ses partisans, les encourage même. Il se range décidément parmi les révolutionnaires. Qui sait? on n'a pas prouvé qu'il ne nourrit pas l'espérance de voir tomber Louis XVI pour s'asseoir sur le trône.

Le mouvement prend des proportions inquiétantes. On forme des réunions bruyantes au Palais-Royal. Le peu de journaux qui existent ne rendant pas compte des délibérations et des opérations de l'Assemblée, on s'enquiert à tout venant de ce que font la cour, le ministère, les états généraux. Quelqu'un arrive-t-il de Versailles, il est entouré, pressé de questions.

Le 4 mai 1789, une procession solennelle a lieu à Versailles la veille de l'ouverture des états : le prince s'y confond dans les rangs des députés du tiers. La foule le salua, dit Mme Campan, « de cris si furieux, qu'il fallut soutenir la reine prête à s'évanouir de douleur ».

Le 25 juin, il fait partie de la minorité de la noblesse qui s'était réunie au tiers-état, devenu Assemblée nationale. Il va à la séance, escorté par une foule qui l'acclame et l'applaudit avec fureur. « Mes amis, dit-il s'adressant à la multitude, je vous en prie, point de bruit actuellement, je veux votre bonheur ; je vais m'en occuper de tout mon pouvoir ; vous applaudirez ce soir, si vous voulez. »

— Vil flatteur de peuple, va ! fit le marquis. Ce peuple, tu ne le connaîtras bien que lorsqu'il te huera sur la charrette des condamnés !

— Pour le coup, la cour fut tellement exaspérée contre lui que, selon le baron de Breteuil, « il fut alors question de se débarrasser du prince patriote et de huit ou dix membres les plus influents de l'Assemblée. La faveur publique pour le duc était telle en ce moment que l'on put craindre un instant que les états généraux de Versailles ne se terminassent, comme ceux de Blois, par un assassinat ou une usurpation ».

Le 3 juillet, l'Assemblée, procédant à sa constitution, veut le nommer président. Honneur qu'il n'accepte pas et qui est dévolu à l'archevêque de Vienne.

Le 12, on apprend tout à coup que le ministre Necker est chassé. Des rassemblements se forment ; l'effervescence populaire est effrayante. Dans les groupes, on désigne hautement le duc comme lieutenant du royaume, avec Necker pour premier ministre. Moment

propice pour un audacieux d'une autre trempe ; mais le duc d'Orléans manquait de vue et du genre de courage propre aux hommes nés pour dominer les foules, et la peur de se compromettre sans retour paralysait les efforts qu'il faisait pour réaliser le rêve de sa secrète ambition.

— Ce n'était pas sans raison, dit le marquis, qu'il ne montra pas toute l'audace que son rôle semblait lui assigner ; et s'il comptait de nombreux partisans dans la populace, il sentait que la bourgeoisie lui serait hostile et qu'elle tenait encore pour la cour.

— Dès l'ouverture des états généraux, le Palais-Royal était devenu le rendez-vous des partisans de toutes les nouveautés à l'ordre du jour et de toutes les provocations de désordres.

Edouard Fournier dit avec raison que «la liberté qui ne régnait encore nulle part, y était maîtresse de par les privilèges du prince qui ne permettait jamais à la police d'entrer chez lui », et qu' « en 1789, la révolution, qui n'était pas faite encore dans Paris, l'était au Palais-Royal, et elle n'eut qu'à en partir pour mettre le feu partout ». Et il ajoute ce paragraphe, où il s'appuie à propos sur le jésuite Cerutti, qui fut député à l'Assemblée législative :

Le Palais-Royal, où la Révolution était née, ne pouvait plus cesser d'en être le centre ; c'est de là que partirent les motions incendiaires ; on n'y trouvait pas de club proprement dit, mais tous le palais lui-même n'était qu'un club. Ecoutez l'abbé Cerutti, dans sa lettre au rédacteur du *Moniteur universel* du 1er août 1790 : « Ranimer le feu des insurrections est un mouvement naturel de ce Palais-Royal ou *anti-royal*, que l'on a si bien nommé la caverne d'Éole... C'est de là que les tempêtes et les sottises se répandent sur Paris. De quelque côté que l'on arrive en ce

vaste boucan, on est assailli des plus horribles stentors beuglant des pamphlets non moins horribles ; on dirait que c'est l'antichambre des enfers ou des Petites-Maisons... On croirait que c'est l'Assemblée nationale des bourreaux, des bacchantes et des furies... la capitale des anthropophages et le sérail de la bestialité. »

Dans la soirée du 12 juillet 1789, un immense rassemblement s'était formé devant le café de Foy. Des groupes nombreux et turbulents remplissaient le jardin. Un jeune homme qu'avaient déjà fait remarquer deux pamphlets, mais encore complétement inconnu de la foule, Camille Desmoulins, qui avait des instructions secrètes, car le coup était projeté...

— Les libellistes, dit le marquis, ont accusé le duc d'en avoir été l'instigateur et d'avoir crié le premier : « Aux armes ! » dans le Palais-Royal.

— Camille Desmoulins arrive au café de Foy, dont il sort presque aussitôt comme un fou, et traverse les groupes. Son but est de donner le signal de l'insurrection.

Il était deux heures et demie, raconte-t-il lui-même dans le *Vieux Cordelier*. Je venais sonder le peuple. Ma colère était tournée en désespoir. Je ne voyais pas les groupes, quoique vivement émus et consternés, assez disposés au soulèvement. Trois jeunes gens me parurent agités du plus véhément courage ; ils se tenaient par la main ; je vis qu'ils étaient venus au Palais-Royal dans le même dessein que moi ; quelques citoyens passifs les suivaient : « Messieurs, leur dis-je, voici un commencement d'attroupement civique, il faut qu'un de nous se dévoue et monte sur une table pour haranguer le peuple. — Montez-y. — J'y consens. » Aussitôt je fus plutôt porté sur la table que je n'y montai. A peine y étais-je que je me vis entouré d'une foule immense. Voici ma courte harangue, que je n'oublierai jamais :

« Citoyens, il n'y a pas un moment à perdre. J'arrive

10

de Versailles. M. Necker est renvoyé. Ce renvoi est le tocsin d'une Saint-Barthélemy de patriotes. Ce soir tous les bataillons suisses et allemands sortiront du Champ de Mars pour nous égorger ; il ne nous reste qu'une ressource, c'est de courir aux armes et de prendre des cocardes pour nous reconnaître. »

J'avais les larmes aux yeux, et je parlais avec une action que je ne pourrais ni retrouver ni peindre. Ma motion fut reçue avec des applaudissements infinis. Je continuai: « Quelle couleur voulez-vous ? » Quelqu'un s'écria : « Choisissez. — Voulez-vous le vert, couleur de l'espérance, ou le bleu de Cincinnatus, couleur de la liberté d'Amérique ? » Des voix s'élevèrent : « Le vert, couleur de l'espérance. » Alors je m'écriai : « Amis ! le signal est donné. Voici les espions et les satellites de la police qui me regardent en face. Je ne tomberai pas du moins vivant entre leurs mains. » Puis, tirant deux pistolets de ma poche, je dis : « Que tous les bons citoyens m'imitent. » Je descendis étouffé d'embrassements ; les uns me serraient contre leur cœur, d'autres me baignaient de leurs larmes ; un citoyen de Toulouse, craignant pour mes jours, ne voulut jamais m'abandonner. Cependant on m'avait apporté un ruban vert ; j'en mis le premier à mon chapeau et j'en distribuai à ceux qui m'entouraient. Mais bientôt les rubans sont épuisés. « Eh bien ! prenons des feuilles et attachons-les à nos chapeaux. »

Aussitôt la foule hurlante s'encocarda de feuilles d'arbres. Elle empêcha les agents de police qui s'étaient approchés d'enlever l'orateur de cette table, qu'on a appelée la *table magique*, ou le *trépied de la Révolution*.

Camille se met à la tête des patriotes et crie : « Aux armes ! » En un instant le Palais-Royal et les quartiers environnants se couvrent d'une foule innombrable. La population de la capitale semble s'être jetée tout entière dans les rues. Il est six heures et demie. Les spectacles sont commencés. Camille Desmoulins et

ses amis en forcent l'entrée en criant : « Aux armes ! » Ils en font sortir tous les spectateurs, dont le plus grand nombre vont encore grossir l'émeute énorme. Les insurgés forcent les boutiques des armuriers. Chez Curtins, établi à côté du café Corazza, ils prennent le buste du duc d'Orléans et celui de Necker, et les portent couverts de voiles noirs dans les rues et les places publiques. Bientôt des soldats brisent à coups de sabres celui du ministre ; mais on parvient à préserver celui du duc, dont on poursuit la promenade triomphale.

Pendant la nuit le district s'assemblait, et le lendemain, Camille Desmoulins dirige les groupes révoltés sur la Bastille, dont la prise, sous la plume des panégyristes de la Révolution, est devenue un si haut fait d'armes.

Est-il téméraire de rendre le duc d'Orléans responsable de ces désordres ? S'il n'en fut pas l'instigateur, il se montra ouvertement heureux de leur explosion. On le vit applaudir des fenêtres de son palais. Il parcourut même bientôt après les rues en wisky pour témoigner au peuple sa sympathie et sa joie. On avait déjà remarqué son attitude singulière et louche aux séances de l'Assemblée de Versailles. Il y assista dans la fameuse journée du 14. La veille, des séditieux avaient parlé de le proclamer lieutenant général du royaume, et la couleur verte arborée au Palais-Royal, foulée aux pieds, avait été remplacée par le bleu, le blanc et le rouge, qui étaient les couleurs des armoiries de la maison d'Orléans. Ce fut surtout après les funestes journées des 5 et 6 octobre que les accusations s'élevèrent violentes contre lui. Lafayette exigea aussitôt du roi son éloignement, et dans une entrevue qu'il eut avec le prince chez le marquis de Coigny, il

le détermina par intimidation et menaces à partir pour l'Angleterre avec une mission fictive. Lafayette irrita ainsi le parti populaire et les amis du prince, qui décidèrent Mirabeau à dénoncer le général à la tribune. Mais Lafayette tint pour le départ du prince, qui eut lieu le 14 octobre. « Ce jean-foutre, s'écria Mirabeau, ne vaut pas la peine qu'on se donne pour lui. Tout le monde est de son parti, excepté lui-même. » Ce qui rappelle un autre mot du même, dit dans une autre circonstance : « L'imbécile aspire à gouverner toute une nation, et il ne sait pas se gouverner lui-même. S'il montait sur le trône, le trône l'écraserait bientôt; mais il fera la culbute sur le degré. » A Londres, il se lie avec plusieurs seigneurs et surtout avec le prince de Galles, plus tard George IV.

En son absence, le Châtelet, sur l'ordre de la cour, commence une procédure contre lui et Mirabeau, accusés d'être les instigateurs des événements d'octobre. Le prince revient à Paris sans ordre le 7 juillet 1790, après environ huit mois de séjour à Londres, d'où il avait envoyé par écrit son adhésion au serment civique prononcé, le 4 janvier 1790, par le roi à l'Assemblée nationale, et le 11 il débite à l'Assemblée un discours pour se disculper et faire son propre éloge.

— Cet ardent patriote, qui siégea toujours à l'extrême gauche, dit le marquis, et qui promettait tant de bonheur au peuple, ne prit jamais la parole à l'Assemblée que dans son intérêt personnel.

— Le Châtelet conclut à la mise en accusation du duc et de Mirabeau : des témoins affirmaient qu'ils avaient vu le duc diriger les assaillants du château et leur en indiquer les issues. Trois principaux chefs d'accusation pesaient sur lui : il voulait, affirmait-on,

l'interdiction du roi, la mise en accusation de Marie-Antoinette et sa propre nomination à la lieutenance générale du royaume. Le duc put prouver que du 3 au 6 octobre il n'avait pas quitté son château de Monceaux, et, sur le rapport favorable de Chabrond, l'Assemblée ordonna la cessation des poursuites.

Depuis son retour d'Angleterre, le duc vantait les mœurs anglaises avec enthousiasme, affectait la simplicité des vêtements pour chercher à ridiculiser la magnificence et les broderies des habits des grands seigneurs. La jeune noblesse le suivait dans sa réforme et dans ses goûts. Il avait emprunté à l'Angleterre ses modes, ses courses de chevaux, ses jockeys, comme à l'Amérique depuis la guerre ses théories de démocratie d'émancipation universelle. A dater de ce moment, il cessa d'aller à Versailles et vécut dans l'intimité d'amis dont les mœurs relâchées étaient connues de la cour et de la ville.

Cependant un rapprochement s'opère, un entretien est ménagé entre le roi et le duc, qui se séparent satisfaits. Thévenard, le ministre de la marine, le nomme vice-amiral. Son successeur, Bertrand de Molleville, présente la signature à Louis XVI. Mais bientôt une circonstance fâcheuse détruit tout et rend impossible toute réconciliation. Le dimanche suivant (janvier 1791), le nouvel amiral se présente à la cour. Les courtisans étaient nombreux autour du couvert de la reine. Les quolibets sifflent aux oreilles du duc : « Prenez garde aux plats ! » chuchote-t-on, assez haut pour être entendu, comme pour avertir qu'il pourrait bien y jeter du poison. Quelques seigneurs l'avaient coudoyé dans l'antichambre ; on lui marche sur les pieds. Il se retire sans avoir vu personne de sa famille. En descen-

dant l'escalier, il reçoit des crachats sur son chapeau et sur ses habits. Celui qui l'avait traité le plus durement le suit et l'accoste sur le seuil de la porte, et lui dit : « Vous êtes trop scélérat pour que je me mesure avec vous ; mais dans une autre occasion je me propose de vous casser ma canne sur les épaules. » Le duc dévore en silence ces humiliations, mais dès ce moment il ne pensera plus qu'à la vengeance. Le roi, innocent de ce traitement indigne, n'en témoigne aucun regret. Le duc le croit de connivence avec la reine. La reine avait la haine imprudente. Elle fait des risées de l'aventure. L'avilissement de son ennemi la comble de joie. Dès lors le duc se jette délibérément dans la faction sanguinaire de Danton, dont il devint le banquier et dont il reçoit à sa table les partisans.

Le soir du 16 avril 1791, un feu illumina tout à coup le jardin : c'était un mannequin représentant le pape, qu'on brûlait au milieu de cris de joie et de danses désordonnées. Cette mascarade ne touchait pas la cour, il est vrai, et ne visait que le pape, qui ne voulait pas se laisser dépouiller du Comtat-Venaissin ; mais c'était un auto-da fé aussi odieux que puéril, et le duc applaudissait d'une fenêtre.

Après la fuite de Louis XVI, en juin 1791, l'Assemblée, violant la Constitution, prononce la suspension du monarque, le trône reste vacant de fait, sinon de droit. Pourquoi le duc ne ramasse-t-il pas la couronne? Assurément, il ne pense pas à constituer la république, personne n'y pense. Mais il n'est pas un homme de résolution. Il ne se presse pas, il a du temps devant lui. Qui peut être roi de France, une fois Louis XVI déclaré déchu, si ce n'est le duc d'Orléans assuré de la faveur populaire? Et en effet, le mois suivant, on

signe au Champ de Mars, en grand tumulte, la pétition rédigée aux Jacobins, qui déclare le roi déchu comme perfide et traître à ses serments. Le duc l'a inspirée, et le sang versé lui est imputé ! On revise la Constitution. En même temps on décide que les princes français ne pourront plus remplir de fontions publiques dévolues par le suffrage du peuple. Le duc par déclaration publique, renonce aux prérogatives de son rang de prince et particulièrement au droit de régence.

Le duc d'Orléans siégea dans l'Assemblée constituante jusqu'au 30 septembre 1791, jour de sa dissolution, et continua à résider au Palais-Royal.

Il n'avait pris aucune part personnellement à la révolution du 10 août, dont les agresseurs furent les chefs de la faction dans laquelle il s'était jeté comme à corps perdu ; mais il applaudit à la chute de la monarchie, œuvre de ses amis et de ses partisans. Deux partis, dont l'un lui était hostile, criaient : « Vive la république. » Il avait la faveur des dantonistes, qu'on appelait la faction d'Orléans. L'un d'eux, Manuel, lui montre les dangers de sa situation, lui persuade de renoncer au nom de sa famille et d'accepter celui d'Égalité que lui proposa officiellement le 15 septembre la Commune de Paris.

— Depuis l'abolition des titres de noblesse, prononcée dans la fameuse nuit du 4 août 1789 à l'Assemblée constituante, interrompit le marquis, on ne l'appelait plus que M. d'Orléans, ou le prince Louis-Philippe-Joseph.

— La prudence, repris-je, lui commanda d'accepter gaiement ce sobriquet d'Égalité et même de s'en montrer reconnaissant.

Lorsque les armées étrangères commencèrent à marcher sur la France, que l'Assemblée nationale, le 11

juillet 1792 eut déclaré que la patrie était en danger, et que cette déclaration fut proclamée avec un appareil extraordinaire d'officiers municipaux, de détachements de troupes, de gardes nationaux, de bannières, de canons et de musique, sur toutes les places, où s'élevèrent de vastes amphithéâtres, sur lesquels montaient les volontaires qui venaient s'inscrire, ce fut au Palais-Royal que la solennité patriotique eut le plus de pompe et d'éclat.

Après la clôture de la Constituante, le duc avait fait un voyage sur les côtes de l'Ouest sans pouvoir obtenir de commandement. Il vint renouveler ses instances. « Qu'il aille où il voudra », lui fit répondre le roi. Le duc se rendit alors à l'armée du Nord, où servaient ses deux fils, le duc de Chartres et le duc de Montpensier. Il assista aux combats de Menin et de Courtray ; et revint à Paris, sur l'ordre de la cour, qui craignait qu'il ne se fît un parti dans l'armée. Nouvel affront qui grandit son influence sur une partie du peuple.

L'invasion des armées prussiennes et autrichiennes, sous les ordres du duc de Brunswick, menaçait d'anéantir l'indépendance nationale. Ce fut dans ces jours de trouble moral et d'ardeur belliqueuse que le duc d'Orléans, sous son surnom d'Égalité, fut élu le 7 septembre 1792 député de Paris à la Convention, où il prit place à l'extrême gauche, comme il avait fait à la Constituante. Il y protesta contre la motion qui proposait le bannissement de tous les Bourbons, lui compris. Il ne dut qu'à la faveur momentanée de la Montagne de faire provisoirement exception. Ni les Jacobins ni les Girondins, ses anciens amis, ne le soutenaient ; ces derniers l'accusaient hautement d'avoir participé à la défection de Dumouriez.

— Il courait sottement à sa perte, dit le marquis. Le bannissement eût été le salut. *Quos vult perdere...*

— Le procès du roi s'ouvre. Égalité, comme l'a dit Robespierre, était peut-être le seul membre qui pût se récuser; mais, soit peur des Jacobins, soit faiblesse, il fut entraîné par ses amis. Il vote contre l'appel au peuple, pour la mort et contre le sursis. « Uniquement occupé de mon devoir, dit-il, convaincu que ceux qui ont attenté ou attenteraient par la suite à la souveraineté du peuple méritent la mort, je vote la mort. » Des murmures d'indignation et de stupéfaction partent de tous les bancs et des tribunes publiques remplies de tricoteuses. Un conventionnel s'écrie : « Je prononce non, parce que Philippe-Égalité a dit oui. » Egalité dit : « Je ne sais pourquoi on s'étonne de ce que je fais mon devoir. »

— Il venait de donner sa mesure, dit le marquis : régicide par peur.

— Son vote ne lui fait pas trouver grâce devant la Montagne. Jacobins et Girondins le répudient. Il est ouvertement accusé de vouloir à son profit rétablir la monarchie. Le voulait-il ? Les journées des 5 et 6 octobre prouvent-elles réellement qu'il eût le dessein arrêté d'arriver à la royauté sur les débris du trône de Louis XVI ? Nous croyons qu'il était mû par un vague espoir de régner un jour. Mais, devenu bientôt le point de mire de toutes les défiances, et trop faible pour dominer les partis, il ne pouvait que rester victime de sa secrète ambition et de sa remuante impuissance. Il dut déjà apercevoir le sort qui le menaçait. Il ne marchait plus avec la Révolution ; la Révolution l'entraînait comme un sans-culotte sans importance et sans influence. Ne pouvant échapper à tous les par-

tis acharnés contre lui, il lui restait une ressource : quitter la France. Il pouvait colorer son départ d'un beau vernis de patriotisme et dire : Vous m'accusez d'aspirer au trône, je reviendrai quand vous rendrez justice à mon désintéressement. Il reçut dans ce sens quelques conseils amis qu'il se garda bien de suivre. Les actes de violence qui se commettaient déjà étaient bien faits pour lui inspirer la prudence de la fuite.

Ici se place naturellement la baignade de Duval d'Eprémesnil, qui faillit se changer en noyade. Ce conseiller du parlement de Paris, après avoir poussé de toutes ses forces à l'abolition des institutions de l'ancien régime, se ravisa, entrevoyant les abus et les excès de la Révolution, et se tourna contre les idées nouvelles. C'était son crime. Un soir de juillet 1792, il se promenait sur la terrasse des Feuillants. Un groupe de gens armés passe et le reconnaît. Il est saisi et emmené. La foule l'escorte en l'injuriant et le frappant. Il est houspillé, les coups pleuvent sur lui comme grêle. Ses habits sont en lambeaux. On le traîne au jardin du Palais-Royal. Chose incroyable, l'idée de le traîner à la Seine ne vint à personne. On arrive au bassin et on l'y jette. L'eau n'était pas profonde. Il ne chercha pas à en sortir, c'est ce qui le sauva. On l'y aurait rejeté. Sa position avait un air de ridicule, on en rit. Mais tout le monde sait qu'il ne perdit rien pour attendre, et qu'il était marqué pour l'échafaud de 1794.

Dans la soirée du 20 janvier 1793, veille de l'exécution de Louis XVI, un ex-garde du roi nommé Pâris tente de s'introduire dans le Palais même pour poignarder le duc. N'ayant pu y parvenir, il passe dans le jardin. Il avait un compagnon dont on ignore le

nom. Ils descendent dans le restaurant appelé « la Cave de Février ». « L'un, grand et pâle, avec une longue redingote blanche ; l'autre, trapu, crépu, avec des apparences d'hercule, et enveloppé d'une houppelande d'alpaga brun, bordée de velours rouge, qui lui tombait jusqu'aux talons. » Ils se mirent à dîner, ou plutôt le compagnon dîna seul, car Pâris « ne tenait pas en place ; quatre, cinq fois de suite, on le vit monter du caveau dans le Palais-Royal, puis peu de temps après y redescendre en murmurant des mots où l'on pouvait comprendre qu'il guettait quelqu'un, le duc d'Orléans sans doute ».

Lepelletier de Saint-Fargeau, qui « avait, dit Thiers, comme beaucoup d'hommes de son rang, voté la mort pour faire oublier sa naissance et sa fortune », était venu dîner par hasard chez Février, dans le but de savoir ce qui s'y disait du jugement, car dans sa maison opulente il avait bonne cuisine. Les deux hommes apprennent que Lepelletier de Saint-Fargeau est dans le restaurant. Aussitôt Pâris aborde le régicide et lui dit : « C'est toi, scélérat de Lepelletier, qui as voté la mort du roi ? — Oui, répond celui-ci. Mais je ne suis pas un scélérat, j'ai voté selon ma conscience. Au surplus, qu'est-ce que cela vous fait ? — Voilà ce que tu mérites », dit Pâris en lui appliquant un soufflet. Saint-Fargeau se lève, veut le frapper de son couteau. Mais Pâris a déjà tiré un grand poignard qu'il tenait caché sous sa houppelande et le lui plonge dans la poitrine en disant : « Tiens ! voilà pour ta récompense ! » Lepelletier tombe, et Pâris disparaît à travers la foule dans le jardin. Lepelletier ne prononça que ces mots : « J'ai froid. » Couché d'abord dans le lit de Mme Février, il fut ensuite transporté à son hôtel, au Marais, où il

expira vers une heure du matin. Il a plu au député Maure de lui faire dire ces paroles : « Je suis satisfait de verser mon sang pour la patrie. J'espère qu'il servira à consolider la liberté et l'égalité et à faire connaître ses ennemis. » Il y a du doute sur la fin du garde Pâris. Dix jours après, sur le point d'être arrêté à Forges-les-Eaux, dans la Seine-Inférieure, il se serait brûlé la cervelle.

— Ce meurtre, ajouta le marquis, plongea les royalistes dans la stupeur. On conservait encore quelque espoir de sauver Louis XVI. Une grande partie de la population se montrait indignée. On s'attroupait dans les rues, les places, les cafés. Partout on s'apitoyait sur le sort du roi. Qui sait ? on parlait déjà de révolte. L'assassinat perdit tout. Une armée de furieux se répandit dans Paris terrorisé. Partout des cris et des imprécations. Les portes se ferment. On n'ose plus sortir. Nuit affreuse, sinistre. La mort de Lepelletier fut le signal de la persécution et des royalistes et des républicains qui avaient voulu l'appel au peuple.

— Les Jacobins, repris-je, n'ont plus rien à obtenir du prince, ils le livrent aux Girondins devenus ses ennemis et qui soufflent son arrestation. Il est honni et méprisé de tous. Son grand ami le prince de Galles déchire son portrait. Dumouriez, dont-il a été le plus chaud partisan, cesse avec lui toute correspondance.

Le comité de sûreté générale de la Convention ordonne, le 6 avril 1793, d'arrêter tous les membres de la famille des Bourbons, qui serviront d'otages à la République. Le duc de Chartres et le duc de Montpensier servaient dans les armées françaises, l'un dans celle de Belgique, l'autre dans celle du Var. Le duc de Montpensier fut arrêté à Nice, mais le duc de Char-

tres, averti à temps par Dumouriez, quitta l'armée le cinq avril et se réfugia en Suisse.

Le soir du jour où l'arrestation du duc fut décidée, comme il dînait au Palais-Royal avec de Monville, un de ses compagnons de plaisirs, Merlin de Douai entre précipitamment, lui annonce la fatale nouvelle et sort. « Grand Dieu ! s'écrie le prince en se frappant le front, est-ce possible ? Quelle ingratitude ! » Monville exprimait le jus d'un citron sur une sole : « Que voulez-vous ? ils ont eu de Votre Altesse tout ce qu'ils en voulaient, et ils en font ce que je fais de ce citron », dit-il en le jetant dans la cheminée. Et il ajouta bénévolement : « La sole demande à être mangée bien chaude. »

Le duc est arrêté le 7 avril au Palais-Royal avec son troisième fils, le comte de Beaujolais, âgé de treize ans et demi. Il est d'abord gardé à vue dans ses appartements, puis conduit à la mairie, d'où il réclame inutilement auprès de la Convention l'inviolabilité de sa personne. Marat, qui l'eût dit ? essaya de le défendre, mais par quelques mots timides qu'on entendit à peine. On incarcère le père et le fils à l'Abbaye. Les quatre mandataires de ses créanciers vinrent le trouver dans cette prison et lui déclarèrent que, comme son incarcération et sa translation prochaine à Marseille le mettaient dans l'impossibilité de procéder lui-même aux ventes qu'il avait promis de faire, il était nécessaire qu'il leur donnât une procuration, pour pouvoir vendre eux-mêmes ceux des biens désignés dans son concordat du 9 janvier 1792 dont l'aliénation serait jugée utile à la liquidation. Il signa par force. Au mépris des conventions concordataires, et par autorisation de la Convention, tout fut vendu, et les propriétés

désignées dans l'état du concordat et celles qui n'y étaient pas comprises, à condition que le prix en serait versé dans le trésor public. Le Palais-Royal et ses dépendances ne pouvaient pas légalement être vendus, ce qui n'empêcha pas les mandataires de se rendre eux-mêmes acquéreurs, par un acte du 30 juillet 1793, d'une partie des bâtiments de la cour des Fontaines. Ils vendirent le reste pour une somme de 816,300 francs en assignats. Les autres maisons dépendantes du palais furent vendues de la même manière, et le 22 octobre 1793, Gaillard et Dorfeuille furent déclarés adjudicataires pour la somme d'un million 600,000 francs, en assignats, non seulement du théâtre dont ils étaient locataires, mais encore de la partie du palais qui s'y trouvait adossée.

Pendant qu'on procédait à ces opérations léonines, le duc et son fils avaient été dirigés sur Marseille, où furent détenus aussi, avec le duc de Montpensier et le comte de Beaujolais, sa sœur la duchesse de Bourbon et le prince de Conti. La vertueuse et respectable duchesse d'Orléans fut elle-même arrêtée peu de temps après la mort du duc de Penthièvre, son père, chez qui elle s'était retirée à Vernon, et enfermée au Luxembourg, alors converti en prison. Elle allait être transférée à la Conciergerie... Le courage de Benoît, concierge du Luxembourg, la sauva, en refusant résolûment de la remettre aux agents du comité de salut public, sous le prétexte qu'elle était trop malade. Déportée au 18 fructidor, elle se rendit à Barcelone, puis à Figuières.

Le duc d'Orléans avait été mis au fort Lamalgue et bientôt après transféré au fort Saint-Jean, où ses deux plus jeunes fils restèrent trois ans et demi. Le tribunal des Bouches-du-Rhône le déclara innocent, mais

le comité de salut public s'opposa à sa mise en liberté. Le duc adressa à la Convention des pétitions inutiles.

Le 3 octobre, le député Amar, au nom du comité de sûreté générale, fit un rapport à la Convention sur la prétendue conspiration des Girondins, et proposa de mettre en accusation quarante-cinq membres de l'assemblée. Le montagnard Billaud-Varennes demanda que le nom du duc fût ajouté à la liste. Bientôt des commissaires sont chargés d'aller le chercher et de le conduire à Paris, où il arriva dans la nuit du 5 au 6 novembre pour être enfermé à la Conciergerie. Traduit devant le tribunal révolutionnaire comme girondin, les Girondins étant proscrits depuis le 31 mai, accusé « d'avoir aspiré à la royauté et de relations avec Mirabeau et avec Dumouriez », il se défend avec une adresse et un sang-froid dont on ne l'aurait pas cru capable. Condamné à mort, il entend son arrêt sans émotion apparente. « Puisque vous étiez décidé à me faire périr, dit-il à ses juges, vous auriez dû au moins chercher des prétextes plus plausibles pour y parvenir, car vous ne persuaderez jamais à qui que ce soit que vous m'ayez cru coupable de tout ce dont vous venez de me déclarer convaincu; et vous moins que personne, vous qui me connaissez si bien, ajouta-t-il en regardant Antonelle, chef du jury. Au reste, puisque mon sort est décidé, je vous demande de ne pas me faire languir ici jusqu'à demain, et d'ordonner que je sois conduit à la mort sur-le-champ. » Faveur qui lui fut accordée.

Dans la prison, un prêtre allemand, du nom de Lothringer, le rappelle aux principes de la religion et le prépare à une mort chrétienne. Beaulieu, qui était alors enfermé comme lui à la Conciergerie, a écrit :

Je l'ai vu, après sa condamnation, traverser la cour et les guichets de cette prison; il était escorté par une demi-douzaine de gendarmes tenant leurs sabres nus; on doit le dire, à sa démarche fière et assurée, à son air vraiment noble, on l'eût pris plutôt pour un général qui commande à ses soldats que pour un malheureux que l'on mène au supplice.

Le jour même de l'arrêt, le 6 novembre 1793, à quatre heures de l'après-midi, il est conduit au lieu de l'exécution, avec le député Coustard et trois autres condamnés, dont un serrurier, nommé Labrousse, qui s'écria : « Je suis condamné à mort, mais je n'ai pas été condamné à marcher au supplice à côté de ce misérable et de cet infâme. » Par un raffinement de barbarie, rue Saint-Honoré, on fait arrêter la charrette devant le Palais-Royal. Il jette les yeux sur son ancienne demeure et répond aux huées de la plèbe par un geste de mépris, en disant : « Ils m'applaudissaient autrefois! » Depuis la Conciergerie jusqu'à la place de la Révolution, ou place Louis XV, il subit avec un calme imperturbable les injures et les cris furibonds de la populace. Il descend hardiment de la charrette et monte avec assurance sur le plateau de la guillotine. Comme les valets du bourreau se disposent à tirer ses bottes étroites et serrées à ses jambes : « Non, non, leur dit-il, laissez cela, vous débotterez plus facilement le cadavre. » On le saisit; sa tête tombe. Il avait retrouvé, depuis qu'il s'était vu perdu, tout le courage des d'Orléans.

Trois enfants étaient nés de son mariage avec la vertueuse Louise-Marie-Adélaïde de Bourbon-Penthièvre : le duc de Montpensier et le comte de Beaujolais, morts encore jeunes, et l'aîné, Louis-Philippe, duc de Valois, duc de Chartres à l'époque où son père devint

duc d'Orléans en 1785, duc d'Orléans à son tour à la mort de celui-ci en 1793, et roi des Français en 1830.

— Le duc d'Orléans, ajouta le marquis, est une figure singulière, énigmatique, indéfinissable. On le juge diversement, et l'interprétation de sa politique échappe pour ainsi dire à l'histoire. Ce fut un ambitieux timide, sans vues arrêtées et incapable de grandes résolutions. En votant la mort du roi, son parent, il révolta la conscience publique, et sa mémoire est justement en exécration parmi les royalistes.

Jamais homme ne fut plus en butte aux méchancetés des libellistes et des pamphlétaires. On le représente comme le plus grand scélérat qui eût existé, comme un monstre. Aucune épithète flétrissante ne lui fut épargnée : mauvais mari et mauvais père, gendre ambitieux et perfide, banquier de jeux de hasard, entrepreneur de bâtiments, ivrogne, avare. La calomnie s'en donnait à cœur-joie. La mort du jeune prince de Lamballe, empoisonné jusqu'aux os par des gouines, lui était imputée. Il aurait parlé en riant des déportements, de la lubricité de sa mère, qui « vivait publiquement avec le comte de Polignac, animal qui n'avait de l'homme que la figure », et de ses relations avec « le vigoureux » Lefranc, son cocher. Il se serait vanté lui-même d'être le fils de ce cocher. Ayant fait la connaissance de Mme S... (?), « il en eut un enfant qu'il mit aux Enfants-Trouvés. » Il abandonna aussitôt sa maîtresse, ne tenant rien de ce qu'il avait promis. Il aurait poignardé, ivre, plusieurs concubines. Il tua un de ses piqueurs dans la plaine Saint-Denis. Ce dernier fait est vrai, mais il tua le piqueur à la chasse, par maladresse ou malechance, et il prit dès lors la réso-

lution de ne plus chasser qu'à la chasse à courre. Il aurait fait attirer dans un guet-apens, au Vésinet, le banquier Pinet, à qui il devait quinze millions, pour lui voler son portefeuille, contenant pour cinquante-quatre millions de valeurs et son récépissé de quinze millions. Le banquier Pinet fut assassiné ; mais ses assassins, restés inconnus, ne durent pas s'enrichir de leur vol. Il aurait défendu aux boulangers de faire du pain pour susciter la révolte dans le peuple, occasionnant ainsi les journées des 5 et 6 octobre, et fait incendier les moulins et les meules de blé. Accusations qui touchent au ridicule. Ce fut lui qui, encore, occasionna tous les désordres, tous les excès, toutes les divisions. C'est sur lui que doit retomber le sang de tant de victimes sacrifiées « à l'ambition, à l'intérêt, à la rage d'un patriotisme forcené; c'est lui qui a conduit le meilleur des rois à l'échafaud ». Que n'a-t-on pas dit des fêtes galantes qu'il donnait à des Laïs de carrefour dans sa petite maison de Mousseaux et dans celle qu'on nomma le *Temple de la Folie*, où il recevait aussi la Michelot et la Duthé, une des courtisanes les plus renommées de son temps!

L'honneur qu'elle a eu, écrit Bachaumont le 5 septembre 1772, de donner les premières leçons de plaisir à M. le duc de Chartres l'a mise dans une grande vogue. C'est une blonde fadasse, d'une figure moutonnière, qui n'annonce aucune pétulance, aucun esprit, mais à la mode : c'est tout dire. Elle appartenait, en dernier lieu, au marquis de Genlis, qui, marié à une des plus jolies femmes de la cour, trouva plus doux de se ruiner avec cette fille. Celle-ci, sentant que les facultés de son amant baissaient, a pris le parti de le congédier. Milord d'Aigremont est l'heureux mortel qu'elle veut bien admettre aujourd'hui à sa couche, moyennant mille louis pour la première nuit et mille écus par mois. Ces serments réciproques seront, sans doute,

bien exécutés, car tout Paris en est témoin, et c'est la nouvelle du moment.

Mais Bachaumont se trompe, rectifia le marquis. La Duthé, cette Messaline âpre et intéressée, fut une des premières maîtresses du duc de Chartres. Elle alla ensuite à Londres, d'où après avoir ruiné deux ou trois milords, elle revint à Paris. Mais celle qui initia le duc à l'amour fut une autre fameuse courtisane, la Deschamps, dont on connaissait l'union intime avec son père, le duc d'Orléans, Louis-Philippe. C'est ce qui donna naissance à une chanson licencieuse dont voici le dernier couplet :

Pesant quatre cents livres,
Monseigneur d'Orléans
Parut, quoiqu'il fût ivre,
Avec ses courtisans;
Il contait ses chagrins
Au prélat de Toulouse :
Voyez, disait-il, nos destins :
Mon fils vit avec des catins,
Et moi, je les épouse.

Louis-Philippe épousa, en secondes noces, Mme de Montesson, cette Maintenon de second degré, qui, si elle n'était pas la vertu même, ne pouvait être assimilée aux familières du *Temple de la Folie*.

— Pour entendre le son d'une autre cloche, ajoutai-je, rappelons l'opinion que le duc de Rovigo, dans ses *Mémoires*, fait exprimer à un grand homme, qui n'est pas pour cela un juge irrécusable :

Il m'est bien prouvé, aurait dit l'empereur, que le duc d'Orléans n'était pas un méchant homme. S'il avait eu les vices dont on entache sa mémoire, rien ne l'aurait pu empêcher d'exécuter le projet qu'on lui a supposé : il n'a été que le levier dont se sont servis les meneurs de cette

époque qui l'ont compromis avec eux... L'exacte vérité est que le duc d'Orléans s'est trouvé dans une circonstance extraordinaire qu'il ne pouvait prévoir lorsqu'il est entré dans la révolution : ce qui prouve qu'il y était entré franchement, comme toute la France. Que vouliez-vous qu'il fît? L'exaspération des partis, à cette époque lui avait fermé les pays étrangers. Je n'approuve pas ce qu'il a fait, mais je le plains, et ne voudrais être le garant de personne si le sort l'avait jeté dans une pareille circonstance. C'est une grande leçon que l'histoire recueillera.

— Non, non, riposta le marquis terminant la séance, si l'empereur a dit cela, il ne s'est pas montré bon juge.

Le marquis déjeuna de bon appétit.

— Vous voyez, dit Rosette, aujourd'hui que M. le marquis a moins travaillé, il se porte comme votre maronnier de Cracovie.

— Très bien, Rosette, fit le marquis: seulement, le marronnier de Cracovie était malade.

— Dame! dit-elle, vous en parliez, je croyais que c'était un bel arbre.

— Un arbre trop vieux, comme moi, ajouta-t-il en riant.

TREIZIÈME MATINÉE

Etat du Palais-Royal après la mort de Philippe-Égalité. — Les Jacobins sont brûlés en effigie. — Les batailles des Jacobins et des monarchiens au café Foy. — Les agioteurs au palais et les danses des bacchantes. — Le Palais-Royal centre de scandales et séjour enchanté. — Les *noyeurs* de Nantes. — Etablissement du Tribunat. — Napoléon s'en débarrasse. — Visite matinale de l'empereur au Palais-Royal. — Projets restés en l'air. — Etat de décrépitude du Palais-Royal. — Arrivée de l'héritier des ducs d'Orléans. – L'état du Palais-Royal en 1814. — Arrivée de la famille d'Orléans. - Lucien Bonaparte occupe le palais pendant les Cent Jours. — La liquidation de la succession de Philippe-Égalité. — Démolitions et constructions. — Projet d'élever la galerie d'Orléans. — Les galeries de bois. — Leur physionomie. — Les différents commerces qui s'y faisaient. — Les Circés vagabondes. — La galerie vitrée. — Les modistes. — Une anecdote. — Les libraires. — Quelques titres de livres.

— Nous avons vu, dit le marquis tout en dégustant le chocolat à la vanille que Rosette nous avait préparé, que la Révolution ne fit qu'augmenter le scandale au Palais-Royal, et qu'aux scènes de libertinage se mêlèrent les prédications des anarchistes, les violences, les assassinats. Et on en faisait comme un lieu de fêtes pour y célébrer les bienfaits de la liberté! Avec l'établissement des galeries de bois, le Palais-Royal avait

changé de face. Il devint un bazar européen et un rendez-vous d'affaires et de galanterie.

Il y avait un grand et un petit théâtre, il s'y établit des cafés, des restaurants, deux spectacles d'ombres chinoises et de fantoccini, trois clubs, une assemblée militaire, des bains, une loge de francs-maçons, des maisons de vente, des camelots de tout genre. Et tout ce que Paris renfermait de plus impur y élut domicile : les nouvelles demeures dont on l'avait environné se louèrent aux plus vils agents du vice; la roulette et la prostitution y tinrent boutique ouverte.

— Ah bien! dit Rosette en riant, M. le marquis avait choisi là un joli séjour!

— L'impertinente! fit-il en lui donnant une tape sur la joue. Je dois au spectacle continuel de tous les vices d'en avoir toujours éprouvé de l'horreur.

Après la mort du duc d'Orléans, continua-t-il, le palais, mutilé par les ventes des mandataires, fut réuni au domaine de l'Etat. Ce qui était resté au duc des arcades sur le jardin et l'hôtel de Châtillon qui avait échappé à ces mandataires furent vendus nationalement. Des aliénations même partielles furent faites dans le corps du palais à des restaurateurs, aliénations dont plusieurs se trouvèrent bientôt annulées par des banqueroutes. Un entrepreneur principal, le sieur Provost, y établit des locations de toutes espèces, et les locataires commirent partout des dégradations. Ceux-là agrandissaient des fenêtres, ou perçaient des portes; ceux-là coupaient des arcs pour y établir des tuyaux de cheminée. Ici on établissait des cuisines, là on démolissait pour agrandir les pièces. Les galeries étaient encombrées de caisses, de marchandises, d'enseignes, de

supports qui débordaient et gênaient le passage. Il y eut même plus tard des dépôts où se trouvèrent entassés quantité d'objets d'ameublement commandés aux fabricants de Paris qui manquaient d'ouvrage pendant la campagne de 1806. Etat de choses qui dura trop longtemps, jusqu'au jour, en 1831, où M. de Belleyme, préfet de police, en vertu d'un ancien droit accordé au duc d'Orléans par lettres patentes de roi du 26 août 1784, les débarrassa des devantures saillantes, des étalages et de toutes les superfétations qui obstruaient la voie publique et offusquaient les yeux.

Mais n'anticipons pas; rétrogradons, au contraire, jusqu'en 1791. On avait brûlé au Palais-Royal Lafayette en effigie, comme on l'avait fait du pape le 16 avril. La réaction eut son tour, et un jour les feuillants et les « monarchiens » symbolisèrent le club des Jacobins par un grand mannequin rempli de paille, avec carmagnole et bonnet rouge, y mirent le feu et en jetèrent les lambeaux enflammés dans le bassin, au milieu des huées de la foule joyeuse.

— C'est dans les cafés, raconte Fournier (dont j'avais ouvert le grand in-folio qui venait de paraître), que cette réaction, qui n'avait rien de platonique, car elle ne marchait jamais, au contraire, qu'en groupes résolus et armés de gourdins plombés et de cannes avec dard, s'était surtout manifestée. Jousserand (le propriétaire du café Foy) n'avait pas été des derniers à faire volte-face. Avec la clientèle que lui amenait la Révolution, il y avait plus de tapage que de dépense, et les frais mis sur un pied trop égalitaire étaient redescendus très bas. Pour les faire remonter, il laissa peu à peu revenir les anciens clients, qui criaient aussi fort que les autres, mais payaient mieux; ils furent bientôt les maîtres chez lui; et tous les tenants des clubs, même les avocats Billard et Rosin, même ce chanoine défroqué de Nantes que l'on appelait « l'abbé

de six pieds », et le gigantesque marquis de Saint-Huruge furent obligés de déguerpir devant l'escouade de muscadins aux boutons fleurdelisés et aux gourdins énormes, qui firent du café Foy leur quartier général. Que de batailles il y eut à l'entour pour le prendre et pour le reprendre! Un jour les Jacobins étaient les plus forts, et dans leur triomphe, comme il arriva en juillet 1791, après avoir purifié le café en y brûlant du genièvre, ils dressèrent à la porte une potence aux couleurs nationales. Le lendemain elle était abattue. Les monarchiens étaient revenus en force, et c'était leur tour de purifier le café en y brûlant de l'encens. Il y eut souvent des morts et des blessés dans ces algarades, et le café dut plus d'une fois fermer pendant des journées entières; il eut ordre aussi pendant un temps de ne pas ouvrir le soir. A la place des clients, on y mit un poste de gardes nationaux.

Jousserand finit par s'apercevoir que tout ce jeu ne valait rien, et à la fin de 1791, voyant la tournure de plus en plus dangereuse que prenaient les affaires, il ne lui déplut pas qu'on lui ordonnât de la faire cesser. L'ordre fut des plus simples et des plus nets : à la dernière échauffourée où les Jacobins avaient eu le dessus, celui qui s'était chargé de dire adieu au maussade *marchand de bavaroises*, comme il l'appelait, accrocha au mur du fond un bonnet de liberté du plus beau rouge et le lui montra avec un signe qui voulait dire : « Jousserand, tu en réponds sur ta tête. » Il comprit, et nul n'y toucha jamais. Le café Foy n'était plus royaliste.

Pendant le Directoire, la politique fut morte ou muette. Une autre fièvre s'empara du Palais-Royal, et en fit ce dont Chaumette semblait avoir flairé les horreurs, lorsqu'un jour du mois de juillet 1793, dans un de ses moments de bon sens et de morale, il faillit en ordonner la fermeture, devançant ainsi une idée de Merlin, qui voulait en faire une caserne, et un projet du ministre Benesech, en l'an V, qui prétendait pouvoir l'assainir de toutes façons, en le faisant traverser par quatre rues.

— Continuez, mon cher collaborateur, dit le marquis. Fournier a fait un tableau assez vrai, quoique

adouci, du palais à cette époque, en s'aidant de Mercier et de Rétif de la Bretonne.

— L'agiotage y était la peste d'où toutes les autres étaient sorties; il l'envahissait tout entier, depuis les galeries de bois jusqu'au perron de la rue Vivienne. C'est là que se tenaient les agioteurs subalternes, « avec bonnets de poils à queue de renard, en veste et en bottes salles »; sous les galeries, les boutiques regorgeaient des agioteurs mieux en vue et plus huppés; les riches meneurs de la bande tenaient table surtout chez les liquoristes du théâtre de la République (Théâtre-Français), et chez les pâtissiers. Suivant Mercier, c'est sous la couverture des pâtés qu'on pouvait suivre le cours du « louis » dont ils étaient les maîtres; passiez-vous à midi, c'était mille francs; un peu plus tard, c'était quinze cents. Attirés par les improvisations effrontées de ces fortunes, les bijoux éclataient partout, sous toutes les formes, lorsque alors, dans Paris, tant de gens pensaient qu'on n'y trouvait plus d'or.

Aux étages supérieurs, d'autres jeux, nés de l'agiot, dressent leurs tables; toute une population y grouille, dont vit une autre plaie plus infâme, celle de la prostitution, qui vient s'alimenter, à pleines mains, dans toutes les coquetteries de ces repaires.

Dans les caves, on danse, et quelle danse! Ce sont des chasses de bacchantes à la piste de l'agioteur chez qui ces affolées ont senti une bourse plus remplie et dont chacune veut son morceau. Au-dessus, sont d'immenses encans, où se gaspillent plutôt qu'ils ne se vendent meubles de palais et d'hôtel, défroques de ducs et de marquis.

Comme on ne politique plus, on boit, et le jardin est plein de gens qui se gorgent de bierre et d'eau-de-vie.

Pour Mercier, ce centre impur, ce centre infect, placé au milieu de la grande cité, menacerait la société tout entière d'avilissement et de pourriture, si les scandales qu'il offre n'étaient pas réunis sur un seul point; ce qui le console, c'est qu'il n'est pas solide. Les eaux souterraines s'y infiltrent partout et le font trébucher sur ses bases : cloaque, il disparaîtra dans un cloaque.

— Mercier, interrompit le marquis, en fera plus

tard un portrait moins noir : le Palais-Royal est le point unique du globe ; c'est *la capitale de Paris ;* c'est un séjour enchanté, une petite ville luxueuse enfermée dans une grande, le temple de la volupté, d'où les vices brillants ont banni jusqu'au fantôme de la pudeur. Tout y est réuni : jeux, spectacles, cafés, traiteurs, cabinets de lecture ; femmes très douces et très accommodantes à tous prix. Libertinage éternel.

Continuez, ajouta-t-il ; nous ne saurions mieux dire, ou plutôt nous n'oserions dire plus.

— Rétif de la Bretonne avait pénétré, comme Mercier, et même plus avant, dans ces profondeurs du Palais-Royal, où le vice répugne à l'un presque autant qu'il semble plaire à l'autre. Rétif ne se sent repoussé par rien dans ce célèbre « bazar » ; mais tout, au contraire, l'attire. C'est là, dit-il dans *les Filles du Palais-Royal*, qu'il fit sur le monde des femmes libres, dont il nous dit toutes les catégories, des études qu'il croit dignes de Pétrone. Sous le nom de M. Aquilin des Escopettes, on le voit suivre tout le vilain gibier dont il aime tant le flair et que nous lui abandonnerons volontiers, sans même excepter la célèbre..., celle pour laquelle on traduisit l'un des plus fameux livres de l'Arétin, avec cette annonce : *Nouvelle édition, revue, corrigée, augmentée aux dépens de Mlle Théroigne de Méricourt, présidente du club du Palais-Royal et spécialement chargée du plaisir des ganaches de notre illustre Sénat ;* 1791, petit in-12.

— Les galeries et le jardin du Palais-Royal, reprit le marquis, furent beaucoup fréquentés par les hommes les plus exaltés et les plus sanguinaires de la Révolution triomphante. On y vit promener leur jactance insolente les émules de Carrier, les *noyeurs* de Nantes, qui avaient été acquittés (sauf deux du comité révolutionnaire de Nantes, dont Carrier, condamnés),

et furent de nouveau arrêtés par ordre de la Convention.

Le Palais-Royal, le jardin, ses habitués, les mœurs et les habitudes de l'endroit ne se modifient pas jusqu'en 1799, où Napoléon, après son retour d'Egypte, y fait planter des arbres nouveaux, et ayant aboli le Directoire, donne le palais au Tribunat pour en faire le lieu de ses séances. La prostitution s'y étale avec plus d'impudence, les maisons de filles y sont au nombre de quatre (elles doubleront plus tard). Parmi les maisons de jeu, le souvenir du numéro 113 est conservé daus une foule d'écrits dont les plus lus ont été la *Peau de chagrin* de Balsac et la *Femme au collier de velours* de Dumas. Napoléon fait expulser une grande partie des tripots, des établissements de jeux et de prostitution. La grande salle du Tribunat, contenant deux cent cinquante membres, avec galeries pour les spectateurs, est achevée en 1801. Mais Napoléon, devenu empereur, prend ombrage de cet organe du pouvoir et s'en débarrasse. La salle devait servir de chapelle au palais pendant treize ans, pour être démolie en 1827 lors de la construction et de l'aménagement des grands appartements. Après la dissolution du Tribunat, le Palais-Royal est réuni au domaine extraordinaire de la couronne, dont il fit partie jusqu'en 1814. En cette année-là nous le trouvons à peu près désert, à l'exception du rez-de-chaussée et de la cour où se trouvaient la Bourse et le tribunal de commerce, qu'on y avait transporté provisoirement des Petits-Pères, cette église ayant été rendue au culte catholique.

Un jour l'empereur vint le visiter à cinq heures du matin, au mois d'août 1807, avec Fontaine, son architecte, pour examiner le parti qu'on pourrait tirer de cet

édifice, mais il se retira brusquement sans avoir pris aucune résolution, un fâcheux s'étant présenté, Fabre de l'Aude, président du Tribunat, qui demeurait dans l'aile droite de la cour d'entrée. On songea un instant à laisser définitivement au Palais-Royal le tribunal de commerce et la Bourse. On voulut y établir l'état-major de la place de Paris, et y loger le gouverneur; puis encore, le convertir en palais des beaux-arts et y installer les écoles de peinture, de sculpture et d'architecture; ensuite y reporter, au milieu de la grande cour, le théâtre de l'Opéra, avec salons et appartements qui auraient servi à y donner des fêtes publiques. Mais le plus magnifique projet, le plus grandiose, resté en l'air comme les précédents, fut celui que l'empereur conçut lorsqu'il fut parvenu à l'apogée de sa puissance, et qui consistait à réunir les palais du Louvre et des Tuileries au Palais-Royal par des galeries, des arcs et des colonnades. Même le palais « qui n'avait été amélioré en rien pendant le séjour du Tribunat, resta tellement décrépité après tant de dégradations, que dans les dernières années de l'empire, on alla jusqu'à proposer de le mettre en vente pour en faire un objet de spéculation ».

Mais cet édifice était destiné à reprendre bientôt son ancienne splendeur (notons que c'est le bibliothécaire de Louis-Philippe Ier qui parle). En 1814, un auguste exilé revient dans sa patrie, il se présente seul et sans se faire connaître. Le Suisse, qui portait encore la livrée impériale, ne voulant point le laisser entrer, il insiste, il passe, il s'incline, il baise avec respect les marches du grand escalier... C'était l'héritier des ducs d'Orléans qui rentrait dans le palais de ses pères!

— En 1814, repris-je, dans le Palais-Royal encore occupé pour plus du quart de l'édifice par la Bourse, le

théâtre et quantité de locataires, Louis-Philippe, arrivé le 18 mai, ne trouve pas un appartement logeable. Le domaine extraordinaire en avait fait, depuis 1807, avons-nous dit, des dépôts et des magasins. Divers logements étaient occupés par des gens favorisés qu'il n'avait pas été facile de faire sortir une fois entrés. L'expulsion des occupants, l'aménagement et l'appropriation de quelques pièces demandent quelques jours, qu'il passe dans un hôtel garni rue Grange-Batelière. L'architecte Fontaine prépare à la hâte une installation provisoire, Le duc fait alors un court voyage en Angleterre, d'où il part pour aller chercher sa famille à Palerme (nous n'apprenons rien à personne en rappelant que Louis-Philippe, duc d'Orléans, s'était marié à Palerme, le 25 novembre 1809, avec la princesse Amélie de Naples, et qu'il vivait au sein de sa famille dans une jolie maison de campagne aux portes de cette ville quand il reçut la nouvelle inattendue de la fin de son exil). A son retour d'Angleterre, il trouva l'aile droite de la grande cour presque entièrement restaurée et prête à recevoir Leurs Altesses : Mademoiselle, sœur du prince ; Mme la princesse d'Orléans, avec les princesses Louise et Marie, ses filles, le duc de Chartres. La duchesse d'Orléans y accouche du duc de Nemours le 25 octobre 1814.

Mais tout à coup la nouvelle se répand de l'évasion de l'île d'Elbe. On quitte aussitôt le Palais-Royal et la France. L'empereur arrive à Paris le 20 mars 1815. Lucien Bonaparte s'installe au palais dans l'aile droite de la cour d'entrée. Son frère Joseph avait refusé d'y habiter. Les Cent Jours passent ; la défaite de Waterloo, le 18 juin, finit le règne de Napoléon. Le duc revient. Son premier souci est l'achèvement de la liquidation

de la succession de son père, commencée de son vivant et continuée par l'Etat, et le payement des dettes contractées qui s'élevaient à soixante-quatorze millions. De plus, il faut restaurer le palais ou l'abandonner. « Le palais, avant de revêtir cette grandeur et cet éclat qui en font aujourd'hui une des plus belles résidences souveraines, écrit Vatout en 1838, a nécessité d'immenses travaux ».

La cour des Fontaines, le théâtre avec tous ses accessoires, une portion de l'habitation principale, la totalité des deux ailes sur le jardin, avaient été vendus, nous l'avons dit, par les mandataires, ainsi que tous les bâtiments de la cour des Fontaines, la chancellerie, la trésorerie, les maisons dépendantes du palais sur la rue Saint-Honoré et sur la rue de Richelieu, etc.

Toutes ces ventes faites par les créanciers ou par l'État et qui nécessitaient maintenant le rachat de parties considérables du palais et de quelques maisons, créaient à Louis-Philippe dénormes difficultés que Napoléon lui aurait épargnées s'il avait réalisé le projet qu'il eut en 1810 de soumettre toutes ces ventes à un examen scrupuleux et d'exiger qu'on demandât compte des titres auxquels chaque acquéreur était devenu propriétaire. Le duc, jugeant, comme Napoléon, que ces ventes étaient attaquables, commença des procès ; mais ses conseils lui firent prendre des arrangements à l'amiable avec des termes qui lui permissent d'en finir pendant l'espace de dix ans.

Pour la demoiselle de Montausier, qui avait acquis la maison des trois dernières arcades de l'aile droite du jardin, n'ayant rien payé « comme c'était son usage », le vente fut annulée en 1814, par l'effet des poursuites

commencées du chef de l'administration des domaines de l'Etat ; mais le prince ne put prendre possession de la maison restituée qu'après l'expiration des baux que cette dame avait faits à des établissements de prostitution. Treize propriétaires vendirent au duc, ainsi qu'une dame Lisfranc, qui possédait quelques arcades sur le jardin. Un M. de Brossard rendit la portion des bâtiments située à l'angle de la cour des Fontaines, moyennant remboursement du prix qu'elle lui avait coûté. Le duc ne put reprendre la totalité des dépendances, et dut abandonner cette cour des Fontaines dont le rachat était devenu trop dispendieux. En revanche, il réunit au palais toute les maisons qui le bordaient sur les rues Saint-Honoré et de Richelieu. Le premier point du plan à exécuter était de démolir quelques-unes de ces dernières maisons et d'établir à leur place une cour, à laquelle le duc d'Orléans donna le nom de son second fils, le duc de Nemours. Cette cour, où l'on entrait par une petite porte du côté de la rue Saint-Honoré, ne communiqua avec la grande cour que par une arcade pratiquée à travers le corps de logis qui les sépare. Nous avons vu démolir les maisons qui masquaient le Théâtre-Français, dont l'une était occupée par la Civette, et ouvrir la petite cour de Nemours sur la rue Saint-Honoré agrandie.

Il a fallu, écrit Fontaine en 1831, de grands travaux, des démolitions et des constructions considérables pour agglomérer toutes ces maisons en une seule masse et y former une cour qui a été nommée la *cour des Remises*, parce qu'on est parvenu à y établir vingt voitures, tándis que les bâtiments qui l'entourent sont occupés d'un côté par les dépendances du Théâtre-Français, de l'autre par les bureaux de l'administration du prince et par les logements d'un grand nombre de personnes de la maison.

Nous citons ce paragraphe d'un homme spécial, pour faire mention de cette *cour des Remises*, qui n'était pas publique et que peu de personnes ont vue, dont Fournier ne parle pas et qui était située entre la cour de Nemours et la rue de Richelieu, entre le théâtre et la rue Saint-Honoré.

Il fut décidé, dit encore l'homme spécial, par le prince, qu'on formerait au niveau du premier étage, sur le jardin, une grande terrasse avec deux parties en retour sur les ailes, jusqu'au corps de logis principal : qu'au rez-de-chaussée il y aurait une grande salle, avec des portiques en colonnes et des rangs de boutiques tout autour.

C'est ce qu'on appela la galerie d'Orléans, qui fut construite à moitié en 1828 et achevée en 1829, sur l'emplacement des galeries de bois, où on avait d'abord projeté d'élever de grands appartements.

— Tout beau ! dit le marquis, ne passons pas sans jeter un coup d'œil sur les fameuses galeries de bois. Ah ! je les ai vues au bon temps. La Révolution leur avait déjà donné de la vogue ; l'invasion étrangère vint accroître leur animation et faire prospérer leur commerce. Des draperies grossières ornaient les portiques de ces promenoirs bordés de boutiques qui étaient séparées seulement par des vitrages. Les marchandises n'y étaient pas toujours à l'abri de la pluie. Les lumières des boutiques, les quinquets appendus au plafond, en auraient fait une promenade agréable, sans l'encombrement des promeneurs et des promeneuses, mélange de gens de toutes catégories, surtout de libertins, de filles libres, qui éloignaient les femmes honnêtes, ce qui mérita plus tard aux galeries de bois le nom peu poétique de Pince-Fesse. C'était un endroit scandaleux, mais pittoresque, et une foire perpétuelle.

Rien de plus varié, rien de plus pêle-mêle et de plus fouillis que les étalages des baraques. On y trouvait réunis les objets les plus disparates, les plus communs et les plus étranges : des chapeaux, des pompons, des plumes, des livres, des chiffons, des estampes, des joujoux, des brochures, des gilets, des bonnets de femme, des soieries, des dorures, des bijoux, des cannes, des pipes, des fleurets, des friperies, du papier, des portefeuilles, des saucissons, de la lingerie, des fruits, des faïences, des bouquets, des marrons, des dragées, des lorgnettes, du pain d'épice, des têtes à perruque, des colifichets à la mode, de la pommade, des rubans, des robes, de la gaze, des fleurs, des nouveautés et des vieilleries.

J'y ai vu l'escamoteur ; on entrait dans sa boutique au moment de ses exercices, de ses tours de gibecière et de gobelets, et il vendait les ustensiles de son art « avec la manière de s'en servir ». Mais je n'y ai plus vu le pompier, un ancien grenadier, l'inventeur des pompes portatives pour l'arrosement des cours, des devants de maison, qui faisait fonctionner lui-même ses instruments dans le jardin ; ni le billard mécanique, long et étroit, qui occupait deux baraques. Au bout du billard s'élevait un petit château doré, orné d'un fronton que surmontait une renommée mobile. La devanture était percée de petites portes dorées, et un trou long figurait celle du milieu. Il arrivait le plus souvent que la bille, entrant par ce trou, ne frappait qu'un ressort correspondant à une seule porte qui s'ouvrait et donnait passage à une petite figure qui présentait un numéro ; mais la grande adresse consistait à diriger si bien la bille qu'elle allât frapper un ressort imperceptible qui déterminait l'ouverture à la

fois de toutes les petites portes, dont sortaient autant de statuettes qui indiquaient chacune un nombre. C'était le *coup de partie*. On nommait ce jeu l'amusement des dames. Je n'ai pu contempler non plus la belle Zulima, qui avait aussi déjà disparu de mon temps. On la voyait nue, couchée sur un canapé, les cheveux répandus sur son sein; un bout de draperie la cachait jusqu'aux genoux. Il en coûtait cinq sous pour la voir dans cet état d'immodestie; il ne fallait pas avoir cinq sous dans sa poche pour se priver d'un tel plaisir; mais, moyennant quinze sous de plus, la femme qui la montrait enlevait la draperie, et il était donné d'examiner par le menu les beautés les plus secrètes de Zulima. La légende disait qu'un paysan, qui était venu là avec quelques camarades, tombé en extase devant tant de charmes, toucha, poussé par une curiosité aussi folichonne qu'ingénue, un endroit que je ne me permettrais de nommer que si je m'appelais l'Arétin, et qu'il s'esclaffa de rire en disant : « C'est ma foi tout comme cheu nous ! on dirait Jeanneton ! » « *Entrez ! entrez !* lisait-on sur l'affiche, *entrez voir la belle Zulima, aussi charmante et luxurieuse comme si cette beauté extraordinaire, conservée depuis deux cents ans, n'avait jamais passé de vie à trépas !* » Cette belle statue, de grandeur humaine, à laquelle l'artiste avait adapté une peau qui imitait la couleur naturelle et faisait illusion, était, en réalité, une œuvre faite de main d'ouvrier, comme dit La Bruyère, et le sieur Mignot (qui se souvient de Mignot ?), qui l'avait moulée sur nature, disait-on, lui devait sa réception à l'Académie. Mais qu'était donc devenue la belle Zulima ? On prétendait qu'un vieux financier, inconsolable de la perte de la véritable

Zulima, une courtisane taillée en odalisque, qui avait servi de modèle, s'était payé à prix d'or ce simulacre de la morte et qu'il le gardait précieusement dans son cabinet.

Les oisifs, les vieillards vicieux, les jeunes gens débauchés, au teint pâle, à l'air suffisant et impertinent, les militaires, les commis, les coiffeurs, les comédiens, les faiseurs d'affaires, les courtisanes sur le retour ou flétries, les joueurs, les escrocs, les marchands de livres obscènes, les vieilles pourvoyeuses, les mouchards, les filous, fréquentent ces deux galeries adossées dont les marchandes n'ont pas toujours pour principal commerce celui dont elles portent l'enseigne. C'est la confusion des rangs, des âges, des sexes. Cependant un certain ordre nécessaire fait que ce public nomade, trop nombreux pour l'espace étroit laissé par les deux rangées de baraques, ne s'embarrasse pas dans son va-et-vient pendant le jour : une colonne montante tient la gauche, une descendante tient la droite. A la nuit tout se mêle et tout s'anime. C'est entre cinq et six heures que de tous côtés, des alentours comme du Palais-Royal même, arrivent les sirènes. Elles s'immiscent parmi les promeneurs, les incitent par des œillades et des sourires. On entend partout des propos libertins, des plaisanteries licencieuses. Les marchés scandaleux se chuchotent. Les sentinelles suisses, placées de distance en distance, n'interviennent que dans les cas de querelles et d'injures violentes, qui peuvent troubler l'ordre matériel. On les laisse, ces belles-de-nuit, en toute liberté vaguer dans les galeries ou autour des maisons de jeux, faire le commerce pour le compte de *Madame*, de *Maman* ou..... de la *Maquasse*. Après minuit elles sont

maîtresses de leur personne. Dans les galeries latérales du jardin, les Circés vagabondes vont par deux, la plupart richement mises, fantasquement parées, fardées, chargées de modes bizarres, quelquefois le front orné d'un oiseau de paradis ; étincelantes de pierreries... fausses, la gorge refluente, décolletée largement et parée de dentelles et de perles, les bras nus jusqu'aux aisselles et cerclés de bracelets énormes. J'y ai vu des coiffures de tous les pays, de tous les temps et de tous les genres : chapeau en gaze, en canne, à la Tarare, à la Panurge, ou surmonté de longues plumes ; le fez à la sultane, le diadème, la couronne virginale, la toque, le croissant, la guirlande de Flore, la couronne de plumes des Incas, l'édifice monumental du temps de Marie-Antoinette ; les cheveux coupés *à la chien*, à la mode des cocottes d'aujourd'hui (il n'y a rien de nouveau). La blonde Sophie Beau-Corps se montrait presque vêtue d'une tunique de mousseline diaphane *à l'Iphigénie*, parsemée de paillettes. Elles étalent et promènent leurs charmes sous les arcades et cherchent surtout à entraîner l'étranger, l'homme à breloques, à gros ventre, à cachets cossus, le joueur en fonds, le novice provincial, le milord. Elles sont sorties en fredonnant quelque chanson obscène de la maison de *Madame*, qui les nourrit, les habille, les loge, les choie et veille sur ses pupilles avec l'affection d'une tutrice intéressée à les voir rentrer au bercail accompagnées de quelqu'un *comme il faut*. Ce sont là les élégantes, les fringantes, les huppées ; leur démarche est éhontée, mais leur tournure est ravissante. Leur langage est ordinairement grossier, quelquefois mêlé d'argot. Leur voix a déjà perdu sa fraîcheur, la douceur du timbre, le velouté du son ; elle est souvent

éraillée, rauque; une voix de rogomme, une voix cassée, ou une voix syphilitique. On en voit, du jardin, danser demi-nues dans leurs entresols ouverts à dessein, ou court-vêtues, les jambes croisées, montrer aux fenêtres à peu près toutes les beautés dont les a gratifiées la nature. On lit, je ne sais plus où, ces espèces de vers mis dans la bouche d'une impure de bas étage :

Hélas ! pour la beauté quel séjour est égal
A celui des remparts et du Palais-Royal?
C'est là qu'en espaliers les Grâces arrangées
Aux regards des passants font briller leurs appas,
Semblables à des fleurs qui naissent sous leurs pas,
Et dont la quantité *rend les voix partagées.*

Spectacle répugnant pour les gens honnêtes et pudiques, qu'évitent les femmes de bon ton en abandonnant la promenade du Palais-Royal, où l'on voit surtout des étrangers qu'attirent la curiosité ou la facilité du libertinage. Les gens d'affaires le traversent, les jeunes libertins y trouvent tous les plaisirs.

Quand les vendeuses d'amour seront flétries, usées, saturées de débauches, les galeries les rejetteront aux baraques. Elles ne seront pas fières. Elles « *fusilleront* sur l'angle d'un comptoir en plomb d'un cabaret fangeux un litre en trois verres ».

Mais pour les délicats, les fantaisistes, pour les illusionnés volontaires, le Palais-Royal a des appareilleuses de bonne compagnie, jolies, à langage discret, doucereuses, élégantes, imitation de femmes honnêtes, almées sédentaires, qui ne déambulent pas dans ces galeries et ces péristyles, mais attendent dans le harem. Elles sont choisies parmi les plus séduisantes. Elles doivent avoir de la beauté, de la jeunesse, une *bonne* éducation. Cinquante écus pour vingt-quatre

heures. Je voulus un jour voir, plutôt entendre une de ces almées à réputation. La Destaing avait Elisa... Ah ! la pauvre Elisa !... J'entre chez la Destaing. La houri était couchée sur des coussins au milieu d'un boudoir tapissé de soie bleu de ciel. Elle se lève nonchalamment. Un voile de gaze transparente, à peine retenu à ses épaules, fait semblant de la couvrir jusqu'aux genoux. Elle prend une guitare, en tire quelques sons harmonieux, puis roucoule d'une voix inspirée une romance voluptueuse en s'accompagnant sur son instrument par des variations d'une virtuosité ravissante. Je ne vivais plus sur la terre. Je faisais un rêve délicieux. Mon esprit s'exaltait jusqu'au délire. Une volupté sentimentale, inexprimable, parcourait mes sens. Cette beauté plastique, cette voix enchanteresse... J'étais au ciel, au troisième ciel. Je finis par me souvenir que j'étais dans un lupanar... après la romance.

— Marquis, lui dis-je, vous avez dit : « Ah ! la pauvre Elisa !... »

— Son histoire est aussi simple que dramatique, répondit-il. Les journaux du temps l'ont publiée. Elisa de la Saulée avait été élevée au couvent des Filles du Calvaire, rue Saint-Louis, au Marais. Elle en sortit à l'époque où les communautés furent expulsées. Ses parents étaient proscrits. Elle se retira avec sa sœur chez une dame de sa connaissance. Elle y fut séduite par un chef d'escadron, trompée et abandonnée. De là elle tomba chez la Destaing. Un jour, un étranger entre, la voit en costume de nymphe ou de déesse de l'Olympe. Un demi-jour mystérieux éclairait à peine le boudoir. Elle est belle, agaçante... La conversation ne dure qu'un instant... Tout à coup, trop tard, le

père reconnaît sa fille. Frappé d'apoplexie, il tombe et meurt. Elisa saisit un poignard, se le plonge dans le sein et expire.

Revenons à nos galeries de bois, dit le marquis. A minuit elles deviennent désertes, les boutiques se ferment, excepté deux ou trois endroits privilégiés, tels qu'une maison de jeu, une buvette et le Pince-C. sentimental... C'était alors le mot employé couramment pour désigner certain établissement, réceptacle du vice, du jeu, de la débauche sans frein, digne successeur du Cirque et du Grand Salon ; ce Grand Salon qui florissait encore en 1789, et où de modernes bacchantes, *réunies en famille*, sous les yeux de leurs *madames* ou de leurs ruffiens ou souteneurs, se livraient à des danses lascives, formaient des groupes immondes et représentaient des scènes de la plus révoltante obscénité.

A une heure du matin, plus rien à l'extérieur. On n'entend que les pas de quelques gardiens, le bruit de la vie dans l'intérieur des maisons de jeu, dans les cafés, dans les boudoirs de galanterie à comptoir ouvert. Quelquefois la nuit est troublée par les éclats sinistres d'une altercation de joueurs, par les hurlements d'une fille qu'ont rendue furieuse les excès de l'anisette mêlée d'absinthe, ou par les cris de quelque infidèle à qui le *pingenet* donne une correction amicale. On appelait ainsi, dit le marquis, l'amant de prédilection.

La galerie vitrée, située au bout des galeries de bois, et conduisant au Théâtre-Francais, offrait un autre spectacle. Ici règnent les marchandes de modes. Vous voyez à travers les vitres, piquant coup d'œil, les demoiselles assises, rangées à la file. Il y en a de toutes

couleurs, *comme un bouquet de fleurs*, des brunes, des blondes, des blanches, des châtaines, des rouges; j'en ai vu même des jaunes et des noires. Vous vous approchez, vous les regardez librement, elles vous lançent des œillades en dessous, tout en arrangeant leurs pompons, leur blonde, leurs colifichets, tout en tramant avec des fils de laiton de la gaze, des roses, des plumes d'argus, de marabout et du gros de Naples. Elles ont l'œil partout. La plus jolie est placée la plus en vue. Point gênées par les rideaux, les modistes; la plupart des magasins sont à vitres nues, pour la facilité du regard. Les charmantes arachnées sont proprettes, coquettement attifées, frisques, pimpantes, décolletées modestement, suffisamment pour l'enseigne. Elles ont un ruban à leur bonnet ou dans leurs cheveux; mais la couleur des rubans est différente pour chacune. De temps en temps un monsieur entre et demande à la maîtresse de faire porter chez lui un chapeau orné du ruban dont il désigne la couleur... et la demoiselle qui porte cette couleur est la préférée. Délicieuse invention, ingénieuse télégraphie!

La bourgeoise d'un de ces magasins de commerce à deux fins, plantée sur sa porte, invitait elle-même les amateurs à entrer et à choisir un ruban.

Sous la galerie vitrée se trouvaient encore, reluisante, brillante comme celles des joailliers et des marchandes de modes, la boutique des *artistes-décrotteurs*, qui ciraient *à l'anglaise*; un grand magasin de comestibles. Un jour j'y prenais le café dans un coquet restaurant; une charmante jeune fille entre, s'approche sans façon, hardiment, ouvre une boite; j'y vois toutes sortes de petits et mignons objets de toilette et de fantaisie. Je prends une tabatière dont

le couvercle était orné dans sa surface extérieure de petits amours habillés en militaires, qui représentaient un conte graveleux de La Fontaine. Je lorgne la petite marchande. Jolie, ma foi! « Avez-vous beaucoup de gentillesses comme celle-là? — Oui, monsieur, c'est mon plus fort commerce. — C'est là tout votre commerce? » Elle sourit et fit une moue provocante avec un regard en coulisse. Elle m'offre alors un petit livre couvert en maroquin. J'y vois des gravures obscènes. Elle se penche en même temps sur les gravures comme pour les regarder avec moi, et me dit quelques mots à voix basse. Je refusai le livre... et le reste. C'était trop, et c'était trop facile.

Mais voilà ce que j'achetai, dit le marquis en me montrant la tabatière aux amours.

N'oublions pas le grand magasin de corsets de Jean Pantaléon qui étalait à une fenêtre d'immenses cartes d'adresse, ornées d'une gravure énigmatique et inexplicable, quoique accompagnée de vers du genre de ceux-ci :

Vous savez qu'un corset accorde de beautés
Un corps rond, sans carrure et des reins resserrés.
Son busque sert encor l'effort de la défense
Contre ceux dont l'audace attaque l'innocence.

Ce morceau exquis de littérature commerciale nous servira, à défaut d'autre, de transition pour passer aux libraires. Il y en avait de nombreux dans les galeries de bois, il y en avait ailleurs : à l'extrémité de ces mêmes galeries et dans le passage du Perron, à côté de Gendron le pâtissier. Sans oublier les libraires étalagistes et les cabinets de lecture. On comptait de ces derniers plus de trente, *tant sous verre qu'en plein vent, qu'en espalier*, où l'on s'arrachait surtout les journaux.

Leurs boutiques sont bien assorties ; mais ce qui se vend le mieux, ce ne sont pas les bons livres, ce sont les brochures de circonstance, les pamphlets venimeux, les romans nouveaux, les écrits de diatribes violentes ou de scandale.

— A propos de libraires, dis-je, voyons la curieuse étude d'Edouard Fournier dans la partie de *Paris à travers les âges* que la librairie Didot a publiée après la mort de l'auteur :

Des sujets plus intéressants, les livres entre autres où l'on trouvait encore de l'esprit, n'avaient pas perdu tous leurs droits, et nous attirent. Le Palais-Royal avait alors déjà ses libraires savants, moins marchands que lettrés, et prêts, mieux que pas un, à faire leur partie dans la mêlée des conversations littéraires ou politiques. Gattey, qui publia l'étonnant pamphlet de Riverolles et de Champcenetz : *les Actes des Apôtres*, n'était pas un esprit commun. C'est très vaillamment qu'il tint toujours sa boutique ouverte, malgré l'enseigne périlleuse qu'on lui donnait partout en l'appelant « l'antre de l'aristocratie ». L'ancien girondin Louvet, qui la reprit après lui, n'avait pas à faire ses preuves de talent et de courage, et il eût suffi de son nom pour s'attirer une clientèle. Lodoïska, sa femme, qui l'avait courageusement soutenu et sauvé dans les épreuves de sa fuite après la Gironde, jetait aussi un vif intérêt sur cette maison. Que d'acheteurs y vinrent pour elle, et ne lui achetèrent un roman que pour lui faire raconter le sien! Le seul malheur de Louvet, auteur, comme vous le savez, de *Faublas*, c'est qu'il avait moins de littérature que d'esprit. S'étant un jour pris de plume avec M. Suard, qui était un madré pédant, et qui pour l'engager à poursuivre la lutte, avait terminé sa brochure par ces deux mots : *Perge, sequar* (marche, je te suivrai), Louvet, fort peu latiniste, crut que « Perge Sequar » était un pseudonyme de son adversaire, et il fit sa réponse en conséquence : « A Monsieur Perge Sequar. » Jamais il ne se releva de ce ridicule.

Sous les galeries était un libraire, celui des *Trois Bossus*, arcade n° 45, dont le fils, j'en suis sûr, ne serait pas tombé dans pareille bourde. Son nom, auquel plus tard des vaudevilles firent une certaine réputation, était Joseph Pain. Dès les premiers temps de la Révolution, l'envie lui prit de faire, lui aussi, un journal, auquel il donna pour titre l'enseigne *les Trois Bossus*; il n'eut que trois numéros : le premier, le 24 décembre 1789; le second, le 9 janvier suivant; dans le troisième, qui se fit un peu plus attendre et qui s'appelait tristement les *Trois Bossus à l'agonie*, il était dit les que trois bossus venaient de rendre l'esprit après avoir ordonné à leur libraire de restituer l'argent aux deux souscripteurs qu'ils avaient réunis tant en province qu'à Paris et dans le pays étranger.

Desaine, dont la librairie fut longtemps célèbre, en avait fait de bonne heure un sorte de club ; les deux Mirabeau, le gros et l'autre, « le tonnant et le tonneau », Camille Desmoulins, le terrible Saint-Huruge, Journiac Saint-Méard, célèbre par son agonie de vingt-quatre heures, y divaguaient des journées entières. Barras y vint aussi, mais dans un autre temps, lorsque se sentant menacé par Robespierre, il ne quitta presque plus le Palais-Royal et s'y prépara à toutes les résistances dans son appartement dont il s'était fait un véritable arsenal.

A la librairie Petit, dans une des galeries de bois, se groupait ce qui restait de l'ancien parlement : conseillers et avocats. Beaucoup de membres de l'Assemblée allaient chez Mlle Brigite, que l'on appelait Gorsas, parce quelle était plus ou moins parente de l'une des victimes de la Gironde.

Chez Girardin, dont le cabinet littéraire s'était changé en librairie, c'étaient les étrangers, les militaires qui affluaient.

Au milieu de ces boutiques dont chacune avait sa clientèle et son renom, s'en trouvait une, vers 1796, sous les galeries de bois, qui peu à peu se faisait une place. Elle était tenue par un jeune homme d'environ vingt-cinq ans, muni du double brevet d'imprimeur et de libraire, qui, après deux ans d'établissement provisoire rue des Colonnes, était venu bravement s'installer au Palais-Royal. Il s'appelait

Jean-Gabriel Dentu et semblait vouloir prendre très au sérieux son état de libraire. Il ne publia que de beaux livres de voyage, d'histoire naturelle, de traductions importantes et de haute littérature, tels, par exemple, que les œuvres de Vauvenargues et quelques-uns des principaux écrits de Suard. C'est avec lui que M. de la Mésangère fonda son *Journal des Dames*, d'une si haute curiosité aujourd'hui. Peu à peu, ces auteurs et leurs amis ayant pris l'habitude de se réunir chez lui, ce lieu devint une sorte de salon de lettrés dont les conversations délicates et choisies valaient bien pour le moins le tapage des librairies-clubs qui en étaient voisines. Sous la Restauration, ce fut moins calme à la librairie de Jean-Gabriel Dentu. Très ardent royaliste, il s'était jeté dans la bataille avec les ultras. Il fut le vrai fondateur, en 1819, du *Drapeau blanc* avec Martainville, qui l'a trop effacé et fait qu'on ne pense pas assez à lui. Il y fut cependant assez longtemps seul le maître. M. Dentu acheta, en effet, à Martainville sa part de propriété, et amena dans son journal, pour qu'il prît une part d'originalité et d'autorité qui manquait, Charles Nodier et Lamennais. Son fils Gabriel-André, à qui son père céda sa maison en se retirant en 1826, n'ayant que soixante ans, resta dans la lutte avec une ardeur toujours croissante et une fécondité de publications militantes qui de la part du gouvernement de Juillet ne lui valurent pas moins de vingt-sept procès de presse. Pour deux de ses brochures : *Atrocités* et *Henry, duc de Bordeaux*, il eut trois mois de prison et cinq cents francs d'amende. A force de courage, ce ne fut pas la ruine. Gabriel-André ne continuait pas moins les publications savantes et sérieuses. Sa librairie vit crouler autour de lui les plus fastueux établissements d'où on le regardait de bien haut pendant sa lutte avec le fisc : celui de Ponthieu, celui surtout du remuant Ladvocat qui vécut des lettres exploitées de toutes les façons bien plus qu'il ne les fit vivre. Un peu plus d'un an après la débâcle de Février, Gabriel-André mourut, on peut le dire, à la peine, le 6 août 1849.

Son plus jeune fils, Edouard Dentu, lui succéda, et la librairie paternelle, si modeste sous les galeries de bois, si humble encore dans la naissante galerie d'Orléans, où

elle resta à la même place, est devenue entre ses mains ce que la connaît le monde entier des lecteurs et des auteurs. De ceux-ci combien y ont passé sous l'œil sympathique et souriant du libraire ami des livres ! J'y ai bien des fois vu Proudhon, et je me rappelle une visite du chef des Mormons, dans l'unique voyage qu'il fit à Paris.

C'est bien certainement, croyons-nous, la maison la plus ancienne de celles du Palais-Royal.

— Fournier, dit le marquis, n'a pas jugé assez intéressant de faire des libraires du Palais-Royal une liste qui serait trop longue et toujours incomplète. Il n'a pas mentionné ceux qui sont venus après la Révolution, dont C. Painparé, des galeries de bois, et Delaunay, qui édita en 1821 le *Neveu de Rameau*. Il serait plus curieux de voir quels livres et écrits de tous genres on y débita pêle-mêle ; mais ma mémoire n'aurait pu en retenir les titres. J'y ai vu, entre mille autres sans cesse renouvelés : les *Oraisons funèbres* de Bossuet, Racine ; l'*Amour conjugal*, ; l'*Imitation de Jésus-Christ ;* des gravures cyniques ; les *Saintes Heures ;* Piron ; le *Spectateur ;* la *Sentinelle nocturne ;* Voltaire ; Pope ; les *Ricaneries ;* l'*Ermite charmant de la Chaussée-d'Antin* ; les *Soupers de Momus ;* l'*Observateur* ; *Faublas* ; le *Franc Parleur ;* les *Précurseurs de l'Antechrist ;* la *Morale en action ; Personnages fameux dans les rues de Paris depuis la plus haute antiquité jusqu'à nos jours ; Histoire du donjon et du château de Vincennes depuis leur origine jusqu'à la chute de Bonaparte* ; la *Fille sans souci ; Histoire de la conquête et de la révolution du Pérou*, par Alphonse de Beauchamp ; *De la puissance temporelle des papes et du Concordat de* 1817, par Garinet ; *Annales du crime et et de l'innocence, ou choix des Causes célèbres* ; le *Château de Vauvert, ou le Chariot de feu de la rue d'En-*

fer ; l'*Art de dire la bonne aventure dans la main, suivi d'horoscopes, de l'art de tirer les cartes et de l'explication des songes*, par Gabrielle Perenna, sibylle provençale de la lignée de Nostradamus ; *Mémoires de Mlle de Montpensier, petite-fille d'Henri IV ; Histoire secrète du tribunal révolutionnaire; Vie de Mme de Maintenon ; Marie Menzikoff*, par Auguste Lafontaine; le *Bal masqué,* du même auteur; les *Contes noirs, ou les frayeurs populaires ; nouvelles, contes, aventures merveilleuses sur les apparitions, les spectres, les...*

Le marquis s'arrêta net, porta la main à son front et se renversa sur son fauteuil. Penché trop longtemps sur le papier, il ressentait tout à coup un malaise que dénotait la pâleur de son visage. J'appelai Rosette. Je craignis une attaque d'apoplexie. Ce ne fut qu'une courte syncope ; il se remit aussitôt.

— Rosette avait raison, dit-il ; à mon âge...

— Monsieur le marquis oublie, dit-elle, qu'il n'a plus vingt-cinq ans.

— Si je n'en avais encore que cinquante ! dit-il avec un sourire.

— Je ne serais pas votre servante, monsieur le marquis.

QUATORZIÈME MATINÉE

Les habitants des mansardes du Palais-Royal. — La Bacchante. — La marquise de Montcorné. — Le jeune marquis de Bourbonne observateur. — Tableau pittoresque du monde des galeries et des établissements publics. — Les cafés avant, pendant et après la Révolution. — Cafés politiques. — La belle Romain. — Les ventriloques, Borel. — L'hirondelle d'Horace Vernet. — Les restaurants. — Les maisons de jeu. — La Capoue des alliés. — Anecdotes.

On n'entendait encore que le bruit des boutiques qui s'ouvraient, la marche rapide de quelques passants, les cris joyeux des bandes de moineaux qui sautillaient de branche en branche ou dansaient en cherchant leur vie dans la poussière. Un vent léger faisait frissonner les feuilles. On aspirait avec volupté la douce fraîcheur du matin.

Je trouvai le marquis à sa fenêtre. Il me fit place à côté de lui.

— Voilà soixante-sept ans, dit-il avec un peu de mélancolie, que j'habite ce petit appartement, que je m'appuie sur la même balustrade, que j'ai devant les yeux le même bassin, les mêmes arcades, les mêmes mansardes. Les mansardes ont toujours été les plus agréables logements du Palais-Royal. Quand je m'y

installai, elles étaient presque toutes occupées par des garçons seuls, artistes, peintres, sculpteurs, et par des filles légères et très galantes. Je pourrais faire l'histoire de quelques-uns de ces habitants... et même de quelques-unes de ces habitantes. Cette pièce où nous écrivons était occupée par la Bacchante. Je ne l'ai vue qu'une fois, quelques jours avant sa mort. Je venais visiter l'appartement, dont le congé était donné. Elle était couchée. Je voulais me dispenser de voir la chambre. Elle me cria autant qu'elle le put, d'une voix faible : « Entrez, monsieur, je ne suis que la Bacchante ». Je vis un visage pâle, émacié à faire peur, enfoui dans une abondance de cheveux noirs en désordre, et de grands yeux caves, secs, qui brillaient d'un éclat nacré.

C'était une courtisane naguère célèbre par sa beauté à la grecque et par une chevelure épaisse et crépue dont elle faisait étalage. Son surnom lui venait de ce qu'elle avait servi de modèle pour la *Bacchante* exposée au Louvre en 1785.

Un jour, c'était le 14 novembre 1787, on jouait le *Nouvel Œdipe* au théâtre de Beaujolais. Un petit acteur, le jeune Morel, qui devait y tirer un coup de pistolet, sortit si maladroitement l'arme de sa poche, que le coup partit trop tôt et lui emporta le pouce gauche. La Bacchante accourut à ses cris et voulut l'emporter dans son lit, mais elle en fut empêchée parce qu' « elle était une fille de mauvaises mœurs ». L'actrice Louvain fit dans la salle une collecte qui rapporta plus de six cents livres au blessé, et une représentation à son bénéfice lui valut près de cent louis.

Au premier étage de cette même maison, ajouta le

marquis, habitait, à de rares intervalles, quand elle quittait son château, la vieille marquise de Montcorné. Elle se promenait quelquefois, dans le jardin, au bras du jeune général de Montcorné. C'est une histoire simple et touchante. Une vingtaine d'années avant la Révolution, elle fut attirée, un soir qu'elle traversait le Palais-Royal, par les cris d'un enfant nouveau-né abandonné sur un banc. Elle l'emporte, lui donne une nourrice. L'enfant devient un jeune homme d'avenir. Il choisit la carrière militaire et s'y distingue pendant la Terreur. La marquise avait été obligée de quitter la France. Elle était allée en Allemagne, où elle venait d'acheter une propriété, quand arriva la seconde invasion des Français en Autriche. Le jeune protégé, qui avait un grade supérieur, commandait une colonne dirigée vers le canton qu'habitait sa mère adoptive. Les troupes avaient envahi la demeure et se préparaient à la traiter militairement. La châtelaine était déjà aux mains des soldats. Il entend prononcer le nom de marquise de Montcorné; il arrête d'un mot ces forcenés, et la marquise s'évanouit dans ses bras.

Au travail ! dit alors le marquis de Boubonne quittant la fenêtre. Et me présentant une petite brochure parue en 1826 : Tenez, voilà la journée de l'oisif au Palais-Royal. Lisez.

— Il y arrive de huit à neuf heures du matin, et va successivement prendre sa tasse de café à la crème, ou du chocolat, lire le journal, lorgner dans toutes les boutiques, visiter les libraires, courtiser les marchandes, ponter à la rouge ou à la noire, faire un dîner sobre ou exquis, selon ses moyens, prendre la demi-tasse et le verre d'eau-de-vie, faire deux ou trois tours d'arcades, donner un coup d'œil ou dire un mot aux belles, paraître une minute au

spectacle, monter un instant au café des Mille-Colonnes, ou descendre à celui des Aveugles, avaler un orgeat, limonade ou bière, et jeter quelques écus au n° 9 ou 113. Minuit sonne, il se retire; le lendemain il recommence.

— C'était là à peu près ma vie, dit le marquis, sauf que je ne pontais guère à la rouge ou à la noire, que je faisais toujours un bon dîner, que je ne contais pas fleurette aux belles, que je ne hantais pas les numéros 9 et 113, que je ne courtisais jamais les marchandes. Ah ! par exemple, j'étais bien avec la bouquetière qui m'apprenait toute la chronique scandaleuse du Palais-Royal, et je lorgnais parfois en passant les actrices et les belles dames quand, à la fin du spectacle, la foule s'accroissait de toutes les personnes qui passaient dans les galeries de bois pour aller prendre leur voiture ou pour éviter l'encombrement qui se produisait à la porte d'entrée du théâtre sur la rue de Richelieu.

A Rosette, qui attendait que nous eussions pris le chocolat qu'elle venait d'apporter :

— Vous voyez, dit-il, méchante langue, qu'il n'y avait pas grand mal à ça.

— Monsieur le marquis, dit-elle en secouant la tête d'un air d'incrédulité, vous nous la baillez belle ! Et mon petit doigt me dit que vous avez dû être un beau petit diable-à-quatre dans votre Palais-Royal.

Il se mit à rire à faire plaisir.

— J'examinais, j'observais, je flânais le plus souvent sans but, dit-il. Je m'arrêtais devant les boutiques, il y en a toujours eu de toutes sortes au Palais-Royal. Les bains publics seuls n'ont jamais pu s'y acclimater. Avant la Révolution, il y eut pendant quelque temps l'hôtel des bains de S. A. S. Mgr le duc d'Orléans. Ces bains, d'un grand luxe, qui comprenaient huit arca-

des, étaient alimentés par l'eau des fontaines épuratoires construites sur le bord de la Seine. Je m'amusais de tout, des brillants étalages des joailliers, des bijoutiers, des modistes, des horlogers, des parfumeurs, des opticiens, des expositions des magasins de confections à prix fixe, dont le premier s'était ouvert au Palais-Royal en 1787; des enseignes de dentistes, de pédicures et plus tard de photographes, des « articles de Paris », des curiosités, des estampes, des faïences, des fruits, des comestibles. Je regardais les tableaux nouveaux, car il y avait plus de cinquante artistes autour des galeries qui les étalaient. J'y ai vu des portraits de la *Marchande de gâteaux de Nanterre*, du *Petit Homme à la Perruche*, du *Gros Aveugle*. On vous confectionnait votre portraiture en moins de rien. Portrait de face, 30 francs ; de trois quarts, 20 francs; de profil, 12 francs. Tel était le tarif. Dans le jardin, je faisais, à part moi, des remarques sur les promeneurs et surtout sur les promeneuses, dont le manège parfois m'intriguait. Je devinai le motif de leur présence en cet endroit à leur démarche, à leur attitude, à leur air tranquille ou impatient. Je lisais sur leur visage l'espérance, la satisfaction, ou l'inquiétude irritante de la jalousie. Que de rendez-vous joyeux; que d'autres d'habitude, et que de manqués!

Les fringantes, les musquées, les élégantes, les femmes à prétention, les filles richement entretenues, et quelques dames connues, quelques honnêtes femmes (très peu), même des filles huppées, mais *filles-du-monde*, vivant du public et qui logeaient dans le voisinage ou dans les hôtels garnis du palais, dont les principaux étaient l'hôtel d'Orléans, l'hôtel de Beaujolais, l'hôtel de la Reine, l'hôtel du Parc Saint-James

où venaient les Anglais qui pouvaient payer de vingt-cinq à trente louis par mois, s'asseyaient dans le côté le mieux fréquenté, en face du café Foy. C'était l'endroit hanté par les financiers, les dandys et les faquins, les riches oisifs, qui se promenaient deux à deux, plaisantant, souriant, saluant celle-ci, celle-là, et qui s'entendaient souvent d'un coup d'œil avec les donzelles ou avec les belles dames « honnestes » à qui le jeu de la prunelle était familier. Le reste du jardin était laissé au populaire mélangé qui abondait en vieux militaires, en jeunes gens, en commis, en courtauds de boutique, en filles de joie, en coiffeurs, en comédiens. Il y avait même, près de la Rotonde, à droite, les bancs du malheur, ainsi nommés parce qu'à midi ils étaient chauffés par les rayons du soleil et que les malheureux les choisissaient pour se dégourdir pendant les journées froides.

Les restaurants, les cafés m'offraient aussi des sujets d'observation. Quelques-uns étaient mal famés ; la politique divisait la clientèle entre les autres. Que de scènes dramatiques ou comiques, ou comico-dramatiques ! que de querelles et de rixes, que de fêtes et que de folies les ont troublés ou égayés !

— Avant la Révolution, dis-je, prenant la plume à mon tour, il existait huit cafés au Palais-Royal. En entrant par le passage du Perron (en face la rue Vivienne) et en prenant à droite sous les galeries, on passait devant ceux du Caveau, de Conti ou de Chartres, de la Grotte Flamande, de Foy, le café Italien et le café Polonais ; si l'on prenait à gauche, on rencontrait le café de Valois, et le café Mécanique qui se trouvait sous le vestibule, aujourd'hui péristyle de Beaujolais.

Le café du Caveau était au coin du perron, à côté

de Gendron, le pâtissier en vogue du palais. Il avait d'abord été un rendez-vous d'agioteurs, de spéculateurs, de conteurs de nouvelles, de gens à projets, de politiques et même de beaux-esprits.

Voici, d'après une brochure ancienne, ce qu'avait été ce café primitivement, lorsque le tenait un sieur Dubuisson :

C'était réellement un petit caveau fort noir, fort humide, où l'on descendait par deux ou trois marches et dans lequel il y avait quelques mauvaises tables et des tabourets fort lourds rembourrés de mauvais crin et revêtus de mauvais cuir. On montait par un petit escalier qui était un véritable casse-cou à une terrasse pas plus grande que la main qui donnait sur le jardin.

Il jouit pendant la Révolution d'une certaine renommée que lui donnaient les souscriptions ultrapatriotiques qu'on y dressait, les placards révolutionnaires qu'on collait sur le mur.

Ce café était aussi un restaurant. Cambacérès y prenait son chocolat à onze heures du matin et se rendait à midi à la Convention. Boïeldieu, jeune encore, y déjeunait modestement à côté de Méhul qui débutait alors avec son opéra d'*Euphrosine et Conradin*, et de Devienne qui venait d'obtenir un grand succès avec son opéra *les Visitandines*. On y voyait Talma, tout fier du rôle de Brutus dans la tragédie de ce nom, partager avec André Chénier un modeste déjeuner dont une omelette faisait ordinairement le principal entremets. Redouté, le célèbre peintre de fleurs, jouait aux échecs avec David et avec le journaliste Martainville. Monvel, l'acteur, s'y montrait quelquefois avec sa jeune fille qui débutait, à l'âge de sept ou huit ans, au théâtre Montansier et qui fut Mlle Mars. La Montansier

et Verteuil, le régisseur de ce théâtre, s'y faisaient remarquer par leurs bruyantes conversations avec Hébert, le fougeux « Père Duchêne », qui leur récitait son dernier pamphlet.

Vers 1802, le café s'appela quelque temps café du Perron. Cuisinier, son propriétaire, fut autorisé à établir un pavillon demi-circulaire sur le jardin. De là l'appellation de café de la Rotonde. Il occupa dès lors quatre arcades et fut assez luxueusement décoré de glaces et orné de bustes, tels que ceux de Glück; de Sacchini, de Piccini, de Grétri. Le 15 mars 1802, jour de la signature de traité d'Amiens, Cuisinier donna à son établissement le nom que le canon des Invalides lui indiquait : *pavillon de la Paix,* inscrit encore aujourd'hui sur le devant de la rotonde, comme il porte le nom de Caveau inscrit dans la galerie.

La brochure de 1826, ci-dessus citée, décrit ainsi le café de la Rotonde :

La rotonde du café du Caveau, qui forme un avancement dans le jardin, est tout à fait un petit temple; des colonnes d'une ordre mixte soutiennent une coupole de la forme la plus agréable; dans chaque entre-colonnement est au bas une caisse d'oranger, ou de myrte, ou de grenadier, ou de laurier-rose; dans le haut est suspendue une lanterne en cristal, surmontée d'un couronnement du meilleur goût; dans le milieu de la rotonde est un comptoir environné de glaces qui répètent le jardin et dans lequel on a grand soin de faire siéger continuellement une jeune et jolie femme.

La marquise qui règne autour de la Rotonde, ce fut Louvet, le propriétaire depuis 1862, qui l'établit pour les fumeurs, parce que dans l'intérieur on ne fumait pas encore, comme on n'y jouait à aucun jeu. Il y avait alors un garçon à la voix de Stentor, Lafont, que tout

le monde a connu, qui, par la faveur d'une vieille marquise, entra au Conservatoire, où il ne réussit pas, et qui, étant retourné à la Rotonde, finit par mourir fou.

Le café Conti ou de Chartres était vis-à-vis le théâtre de Beaujolais (aujourd'hui le théâtre du Palais-Royal) et occupait l'encoignure du vestibule. Il était très fréquenté, et on y jouait aux dames et aux échecs. Il devint café-restaurant pendant la Révolution.

Le café de la Grotte Flamande servait d'entrée à un restaurant établi dans le sous-sol. Il avait vue sur le jardin et sur la rue Montpensier.

Nous avons dit l'origine du café de Foy (page 116), qui se trouvait au milieu de la galerie Montpensier et comprenait déjà sept arcades avant la Révolution, et dont les murs étaient revêtus de riches boiseries sculptées. Renommé pour ses glaces et ses limonades, il attirait la meilleure clientèle, et les soirs d'été, dans le jardin, autour de tables tout à fait rustiques, se rassemblaient les femmes de qualité, les abbés, les élégantes, les petits-maîtres, les financiers « à grosse perruque, à canne avec pomme d'or et à souliers carrés ». Particularité de l'époque, lisons-nous dans un écrit d'avant la Révolution, « cet endroit est le seul où les femmes s'arrêtent, mais elles n'entrent jamais dans le café ». Nous avons vu que pendant la Révolution il devint un centre de réunions politiques. Après le temps de la tourmente, il fut fréquenté par des libéraux, par des partisans du parlementarisme et des principes constitutionnels. En 1812, le propriétaire, Pouillet, qu'on appela le riche Pouillet, en retirait vingt et un mille francs de rente. L'établissement en rapportait cent trente-huit mille en 1867. Pouillet le céda à Nibeau, qui l'occupa pendant près de trente ans et y introduisit

les déjeuners. Bignon aîné, ancien garçon du café Minerve, qui succéda à Nibeau, fit du café Foy un restaurant, et après l'avoir cédé à son frère, prit le café *Riche*, qui depuis trente ans n'était pas parvenu à l'être, et fit fortune. Après les bonnes aubaines que lui valut la clientèle des alliés, celle des Vernet avait contribué à sa prospérité croissante. On se pressait autour d'eux pour entendre le feu roulant de leur conversation, émaillée de lazzi, de calembours et de traits d'esprit... de temps en temps. Y étaient venus aussi auparavant le peintre David, le danseur Dérivis, le chanteur Cerda, le nonagénaire marquis de Ximenez, amoureux de Mlle Levert, comédienne du Théâtre-Français. Ce fut Horace, surnommé Carle, qui peignit un soir au plafond la fameuse hirondelle que tout le monde a cru voir, mais à laquelle avait été substituée l'hirondelle apocryphe d'un artiste inconnu après que Lenoir, le gendre du précédent patron, patron lui-même, et amateur d'objets d'art, l'eut fait enlever en détachant habilement une large plaque de plâtre. Lenoir s'est retiré après grande fortune faite. Il est mort dans son hôtel de la rue Caumartin, nº 24, où sa femme ne lui a survécu que de quelques années. Il a donné par testament au Louvre une riche collection de tabatières, légué au petit-fils d'Horace Vernet une somme considérable et consacré près de dix millions à la fondation d'un hospice. Aujourd'hui une partie du local du café Foy, démoli en 1866, est occupée par un bijoutier qui a mis pour enseigne sous ses trois arcades : *A l'Hirondelle.*

Le café Italien était bien décoré, avec des peintures au plafond, un poêle en forme de globe surmonté d'un génie ; il avait ses habitués, qui ne le firent pas vivre

longtemps. Aucun écrit ne donne de détails sur le café Polonais, qui fut de courte durée.

Le café de Valois était dans la galerie de Valois. Établissement modeste, rendez-vous des gens tranquilles. On y jouait aux dames, aux échecs et aux dominos. Plus tard, ce fut l'endroit préféré des chevaliers de Saint-Louis, des chauds « partisans du trône et de l'autel ». Après les Cent Jours, il fut fréquenté par les royalistes, puis sa clientèle s'éclaircit peu à peu, et en septembre 1841 il ferma sa porte.

Le café Mécanique, établi en 1785 ou 1786, faisait le coin de la rue de Valois et avait son entrée sous le péristyle. Il avait été fondé par un nommé Belleville, qui le céda à un sieur Tanrès, pour entreprendre, à Bordeaux, un petit spectacle de Variétés qui le ruina. Des colonnes creuses répondant aux caves supportaient des tables de marbre. La limonadière avertissait, avec un porte-voix, les garçons qui étaient dans le sous-sol; aussitôt, au niveau de la table, s'ouvrait une petite porte de fer, et on voyait apparaître par cette ouverture, sur un plateau, au grand ahurissement de ceux qui y venaient pour la première fois, les boissons qu'on avait demandées.

Les femmes vont à ce café, lit-on dans le *Tableau du nouveau Palais-Royal*, à la date de 1788, et souvent on y voit des élégantes aux têtes emplumées... On y trouve la paysanne endimanchée, le recruteur et sa princesse, le bourgeois et sa femme, l'enfant et sa gouvernante, le clerc tonsuré avec le commis, l'écrivain public et le moine, le coiffeur avec la grisette, et la fille publique avec le calottin. Ceux qui ne peuvent entrer restent au dehors à regarder, à travers les vitres, les services qui montent et descendent, et la curiosité les y retient des heures entières. Ce café n'est pas spacieux... On y trouve tous les papiers publics; mais si

vous voulez les lire, il faut vous y prendre de bonne heure, car sitôt que le monde viendra un peu en foule, on enlèvera les papiers afin de vous forcer à prendre quelque rafraîchissement, et que vous ne restiez pas à lire sans rien prendre.

Ce mécanisme puérilement ingénieux n'empêcha pas l'établissement de sombrer dans la ruine pendant la Révolution, qui fut encore funeste à son maître d'une autre manière : la démagogie avait pour ainsi dire élu domicile chez lui, et comme il voulait, un jour, imposer silence à des forcenés qui hurlaient le *Ça ira*, un ultrapatriote lui fendit le bras d'un coup de sabre et éventra sa femme, qui était enceinte.

Parmi les cafés souterrains, celui des Aveugles, café borgne, qui a cessé d'exister depuis une quinzaine d'années, était renommé depuis sa fondation, à l'époque révolutionnaire. Par une entrée étroite, dont on voit encore la porte (qui est aujourd'hui celle d'un dépôt de bière), sous le péristyle de Beaujolais, à côté d'un magasin de confection, on descendait dans un sous-sol obscur qui ne recevait de l'air que par un soupirail ouvert au niveau du sol de la galerie, par où les passants entendaient les roucoulements de la flûte et le roulement du tambour.

On y jouissait de la musique de quatre aveugles (un violon, une clarinette, une petite flûte et une basse), et de la vue d'un sauvage né à Montmartre, burlesquement habillé d'indienne rayée, la tête couronnée d'une espèce de diadème de fer-blanc surmonté de plumes multicolores, et la figure, rose et poupine, nullement sauvagesque, zébrée de tatouages au bouchon brûlé. Cet Indien postiche se tenait, pendant les entr'actes, dans un cabinet attenant à l'estrade, et il en surgissait tout à coup comme un diablotin

d'une boîte à surprise, en battant de la grosse caisse sur trois tambours, avec une habileté et une prestesse extraordinaires.

Presque tous les cafés souterrains du palais offraient aux consommateurs l'agrément de la ventriloquie, celui des Aveugles avait son ventriloque. C'était Valentin, l'homme à la poupée; deux ou trois s'étaient succédé, mais c'était toujours Valentin; des séances de prestidigitation se joignaient aux scènes de ventriloquie, et on y avait longtemps admiré la dextérité de Blondelet. On y avait vu un mime italien grand faiseur de grimaces, un sauteur espagnol d'un âge plus que mûr, admiré pour son agilité surprenante, et quelquefois des chanteuses dont le triste talent ne pouvait s'évertuer que dans un répertoire polisson ou poissard. C'était un endroit mal famé qui avait grand besoin d'être surveillé par la police, et où se pressait un mélange d'oisifs, de curieux, de provinciaux, de filles publiques, de souteneurs et de filous. Le café des Aveugles eut son beau temps de vogue sous Allez, qui le vendit, en 1827, pour prendre le café de Mme Mathon, devenu plus tard le café Vachette.

Le café Lemblin, fondé en 1805, devait son nom à un garçon de café de la Rotonde, qui l'acheta pour un prix modique à un nommé Peron. C'était alors un misérable établissement situé au rez-de-chaussée, au-dessus du café des Aveugles. Il prospéra et fleurit jusqu'à la chute de l'Empire. Il reçut alors les débris de l'état-major impérial, les libéraux de la vieille garde « qui protestaient hautement contre les humiliations de la France et les faiblesses du gouvernement ». Le premier soir de l'entrée des Prussiens dans Paris, les officiers étrangers voulurent pénétrer dans ce café

rempli en ce moment d'officiers revenus de Waterloo et de vieux grognards qui les firent reculer en criant : « Vive l'Empereur! » Après 1814, sa clientèle fut partagée. Le jour, y venaient les gens graves, magistrats, gens de lettres : on y voyait Jouy, Muraire, président de la cour de cassation, Boïeldieu, Martainville, auteur du *Pied de Mouton*, Ballanche, Chappe, Brillat-Savarin, Dupont (de l'Eure). Le soir, c'était le tour des gens d'épée, le comte de Saint-Maurice, garde du corps, le colonel Dulac, le général Cambronne, le colonel Dufaïs, le général Fournier, le colonel Sauzet.

En 1815, les querelles ou altercations politiques qui l'agitèrent eurent pour suite de nombreux duels. Ce café, qui s'établit au premier étage, a eu pour clients jusqu'à sa fermeture les élèves de l'École polytechnique les jours de sortie.

Le café du Commerce et le café Lyonnais purent être classés parmi les plus renommés, quoique aucun événement politique, aucune clientèle de parti ne les aient mis en relief.

Un des cafés les plus bruyants fut celui que le glacier Corazza fonda dans la galerie de Montpensier et qui porte encore ce nom, quoiqu'il soit devenu café-restaurant. Les Chabot, les Pauly, les Collot-d'Herbois, les membres les plus exaltés de la Commune et de la Convention y avaient tenu leurs assises et préparé leurs coups. Longtemps s'y égayèrent les pique-niques du Caveau.

Le café de la Paix ou de Montansier florissait surtout après 1820, il était situé au premier étage, au bout de la galerie Montpensier, sous le péristyle Joinville. Son comptoir resplendissait de glaces et de dorures. Il eut ses tribulations politiques, et plus d'une fois ses

glaces furent brisées. C'était la salle Montansier, où s'étaient joués pendant la Révolution des vaudevilles et de petites comédies. Cette salle avait été un théâtre, un colisée, un vaux-hall, une salle de bal et de concert. Les loges pouvaient contenir cinq cents spectateurs. Le sieur Chevalier, qui en était le patron au moment du retour de l'île d'Elbe, et qui avait depuis deux ans changé sa salle en café sans clients, vit tout à coup affluer les bonapartistes et les militaires. Après Waterloo, un jour les officiers prussiens et les gardes du corps envahirent l'établissement et le mirent à sac, à la grande joie des royalistes du café de Valois. Ridicule exploit qui causa la fermeture momentanée du café. Les filles publiques y allaient exhiber leurs appas et s'enivrer de punch ; elles en faisaient un endroit infréquentable pour la société honnête. On y voyait souvent des groupes de paysans. Des musiciens y exécutaient des symphonies assourdissantes et les garçons y circulaient au milieu d'un épouvantable vacarme. C'est aujourd'hui le Théâtre du Palais-Royal.

Le café des Mille-Colonnes, aujourd'hui Dîners de Paris, a eu une grande réputation. Il était au premier étage à côté du café Foy. Son nom lui venait d'une trentaine de colonnes multipliées à l'infini par les glaces qui lambrissaient les murs. L'ornementation en était splendide. Des vases de porcelaine remplis de fleurs égayaient la vue et charmaient l'odorat. Au-dessus du comptoir, les flacons de liqueurs miroitaient dans des compartiments d'argent. Mais le plus bel ornement du café était la Romain, l'ancienne « belle limonadière » du café du Bosquet, majestueusement assise au comptoir comme sur un trône, attrayante et magnifique dans sa coquetterie élégante, ou son élé-

gance coquette, les bras et les épaules nus, décolletée tout juste jusqu'à la limite indécise où l'immodestie s'appelle indécence ; « charmante beauté, écrit quelqu'un en 1823, dont la blancheur se marie délicieusement avec l'éclat des pierreries qui parent son sein et ses doigts ».

— C'était en 1815, dit le marquis, la plus belle et la plus jolie femme qu'on pût voir. Il n'y a pas d'histoire sur ses mœurs. Elle passait pour très réservée et elle ne se prodiguait pas. Mais les gros billets de banque ne la trouvaient pas farouche. Au café des Mille-Colonnes se rendaient les officiers royalistes, et au café Lemblin les officiers bonapartistes en demi-solde ; après les Cent Jours, j'ai été témoin de bien des rixes et des querelles entre les habitués des deux camps ; il en résulta, avons-nous dit, de fréquents duels.

— En l'année 1821, repris-je, un industriel établit le café des Circassiennes, servi par de jeunes grisettes vêtues d'un costume étrange. On y courut d'abord par curiosité ; mais, malgré l'air avenant et provocant de ces Hébés en jupon court, l'établissement se vit obligé de fermer au bout de six mois.

On remarquait encore le café des Variétés, où se jouaient de petits vaudevilles et dont quelques actrices, après le spectacle, sirènes errantes, se promenaient sous les galeries.

Et le café Fitz-James, qui attirait les chalands par des scènes de ventriloquie, qu'interrompaient des intermèdes de musique et de chants.

Et le café Borel, qui avait succédé au restaurant Février, dans le même caveau. Le fameux Borel, ventriloque lui-même, étonnait sa clientèle par son bizarre talent.

— Je l'ai entendu bien des fois, dit le marquis, et j'ai été témoin chez lui de scènes plaisantes. Il joignait au rôle de ventriloque celui de comique et de farceur. Un jour, il y avait nombreux public; deux habitants de notre extrême Midi parlaient haut, «... C'est aussi vrai, dit l'un, que je m'appelle Banastoun.» Au bout de quelques instants, on entend du dehors : « Ohé ! Banastoun ! » — « Té ! jé m'étonne, dit notre Marseillais, il y en a un ici qui me connaît. » Il sort, regarde à droite, à gauche, ne voit personne et revient penaud à sa place. — « Mon bon, dit-il à son camarade, c'est une farce; il s'est caché. C'est égal, jé m'étonne.» Tout le monde riait. Un moment après, encore : « Ohé ! Banastoun ! » — « Troun de l'air ! jura-t-il, il faut que jé l'attrape ! » D'un saut il est sur le seuil de la porte, et, comme la première fois, il ne voit personne et revient bredouille. Il fallait voir quels éclats de rire ! Son compagnon riait aussi. Pour la troisième fois : « Ohé ! Banastoun ! » — « Couquinn dé Diéou ! » jura-t-il plus fort. Et comme il s'élançait vers la porte : « Eh ! bagasse ! lui dit l'autre le retenant, c'est le ventriloque ! » Furieux, l'œil plein de rage, il bondit sur l'estrade en criant : « Il faut que jé l'étrangle ! que jé l'étrangle ! couquinn dé Diéou ! » Et, en effet, si les assistants n'avaient pas secouru le pauvre Borel, il courait risque d'être étranglé. Banastoun alla se rasseoir par force, montrant le poing; mais sa colère passa comme un coup d'orage, et finissant par rire de lui-même : « Eh ! troun de l'air ! dit-il, monsieur le ventriloque, jé vous offre une bouteille. » Borel descendit de l'estrade et vint trinquer avec lui, au milieu de la gaieté générale.

— Tels sont les cafés historiques du Palais-Royal,

repris-je, sans oublier le café Hollandais, d'installation plus récente, fondé par un nommé Onveau, rendez-vous habituel des saint-cyriens en sortie.

Les restaurants méritent une mention.

— Comment dit le marquis, ils comptent pour beaucoup dans l'histoire du Palais-Royal et sont intéressants pour les curieux des mœurs du passé. Le *Tableau du nouveau Palais-Royal* (1788), attribué à Mayeur de Saint-Paul, a un chapitre des restaurateurs avant la Révolution, qui est à reproduire presque tout entier.

Je pris le livre des mains du marquis et je lus :

— Il y a plusieurs traiteurs de ce nom (restaurateurs) au Palais-Royal; les plus connus sont La Barrière, Huré, la Taverne Anglaise et la Grotte Flamande. Tous les hommes à présent vont chez le restaurateur, et l'on regarderait de mauvais œil celui qui dirait qu'il a très bien dîné chez le traiteur. On a attaché une singulière importance à ce mot Restaurateur... Voici comme l'on y est servi : les salles sont vastes et garnies de tables couvertes de toile cirée verte, ce qui donne un air de propreté que la toile ne peut conserver longtemps. On entre, l'on choisit la table que l'on veut; aussitôt le garçon vous apporte une feuille de papier encadré, sur laquelle vous trouvez tout ce qui peut flatter votre goût; les prix sont au bout de chaque article, de manière que vous pouvez être sûr de votre dépense ; ce qui, peut-être, est assez bien vu ; car l'on vend tout à un prix si exorbitant que l'on pourrait fort mal dîner avec six francs... Les personnes qui y vont journellement sont des chevaliers de Saint-Louis, des jeunes officiers, des premiers commis de finance, des provinciaux qui viennent à Paris manger leur bien, des joueurs, des libertins et des filles. Les femmes honnêtes et du bon ton n'y vont jamais. Il y a des chambres particulières où l'on dîne et où l'on soupe avec l'élégante que l'on y conduit ; ces duo ou quatuor coûtent toujours fort cher. Les salles au rez-de-chaussée ne sont fréquentées que par des hommes ; il y règne un silence profond ; chacun se regarde sans se parler ; on se

tient d'un air gêné; il faut avoir bonne mine en mangeant un potage; et tel joueur aujourd'hui affecte un air dédaigneux sur les objets qu'on lui présente, qui hier eût été trop heureux d'avoir un dîner mesquin. Il faut être bien vêtu pour avoir entrée chez un restaurateur, ce qui fait croire que toute la salle est bien composée; et quoiqu'il s'y glisse des fripons, des espions, des filous, ils sont si bien déguisés et couverts si décemment, que l'œil de l'honnête homme ne peut les distinguer. Le moindre vin est à vingt sols la bouteille de *Sèves*, et bien des gens délicats sur cet article le trouvent aussi bien travaillé et aussi bon que le meilleur vin possible à dix sous la pinte, qui se vend communément dans les cabarets de Paris... Quoique l'on ne soit pas malade, il est d'usage parmi les petits-maîtres de prendre un consommé, ce qui se fait surtout le soir, parce que cela a l'air de la petite santé. Rien de si mauvais que ces consommés-là; il n'entre pas dix gouttes de bouillon dans la plupart; c'est de l'eau chaude dans laquelle on jette de la sauce d'aloyau pour y donner de la couleur; s'il s'en trouve un de bon, c'est une espèce de hasard, puisque le bouillon est employé à faire des coulis... On est très proprement servi chez tous les restaurateurs, ce qui dédommage de l'ennui qu'on y éprouve de ne pouvoir se communiquer les uns avec les autres; il est même dangereux de dire trop ouvertement sa façon de penser, fût-ce même à un ami avec qui l'on est à table. Vous êtes écouté par un espion qui n'a pas l'air de faire attention à votre conversation, et vous êtes tout surpris d'être arrêté le lendemain sans savoir pourquoi.

Les cuisines des restaurants sont dans les caves au-dessous des salles, ce qui devient bien désagréable, insupportable même aux personnes qui passent le long des soupiraux qui donnent sur la rue; on est suffoqué par les vapeurs de charbon et l'odeur mélangée des ragoûts que vomissent ces soupiraux. Le plus en réputation de ces restaurateurs est La Barrière... Peut-être la proximité du spectacle en est la principale cause, en ce que les filles y mènent les bons amis dont elles y ont fait connaissance... La Grotte Flamande est encore de l'invention du sieur Tessier. Elle a son entrée principale par le café qui porte son nom

et l'autre par le numéro 69. Après avoir descendu une vingtaine de degrés, vous vous trouvez dans les caves qui comprennent tout le dessous jusqu'au logement du suisse près la principale entrée de spectacle de Beaujolais. Ces caves sont on ne peut mieux décorées : les unes représentent des rochers; d'autres, des perspectives en treillages; à l'entrée de la grotte on trouve une figure colossale représentant Moïse qui touche de sa baguette un rocher qui marque une fontaine d'où l'on tire de l'eau. Cette grotte est éclairée par des lampes à la Quinquet, qui, malgré leur grand éclat, laissent des parties sombres qui font un très bon effet; l'on n'y mange qu'à la clarté des bougies qui sont sur les tables. Il y a des cabinets particuliers où les libertins et des filles soupent... Les habitués de la Grotte Flamande sont le plus communément des joueurs, des comédiens des Variétés ou des Beaujolais, des filles, des petits-maîtres, des garçons marchands endimanchés. On vous apporte comme chez les autres une carte encadrée sur laquelle vous faites un choix... On prend de la bière dans le café qui est au-dessus de la grotte, mais on ne peut en prendre *dans la grotte*, à moins qu'on ne la paye exorbitamment.

Le vice qui craint le grand jour jouit de toutes ses prérogatives à la Grotte Flamande; les femmes honnêtes n'y descendent jamais, et cependant l'endroit est agréable, et dans l'été les soupers y sont délicieux.

Le plus élégant des restaurateurs est le nommé Beauvilliers, qui tient aussi la Taverne Anglaise ; il est établi sous les arcades qui sont du même côté que le petit spectacle des Ombres Chinoises. La salle à manger est au premier étage et très agréablement décorée en papiers chinois, une lampe formant le globe et à plusieurs branches éclaire parfaitement la salle. Les tables sont faites en bois d'acajou, et les chaises travaillées avec goût... Les habitués sont des officiers de distinction, de riches militaires décorés, des gros marchands ; en général, la société est le mieux composée. C'est le rendez-vous des jeunes gens les plus qualifiés et qui sont à Paris soit pour affaires ou par simple curiosité. Les gros joueurs y viennent aussi et amènent avec eux les filles les plus élégantes : le silence

ne règne pas chez ce restaurateur comme chez les autres, et la gaieté préside à ses repas. Dans les caves au-dessous est la Taverne Anglaise, qui a quelque rapport avec la Grotte Flamande, à l'exception que les caves sont séparées en petits cabinets proprement décorés en treillage peint et en rocailles. On y boit de la bière et autres liqueurs...

Le Couvert Espagnol est une table d'hôte qui se tient près du café de Foy, sous les galeries de pierre ; on y paye quatre francs par tête, la tasse de café comprise... Ce sont pour la plupart des premiers commis, des vieux militaires ou des politiques qui fréquentent cet endroit.

Au début de la Révolution, continuai-je, avec celui de Beauvilliers, le restaurant Méot était encore un des principaux. Il y eut plus tard le caveau Piat.

— J'eus la fantaisie, en 1815, dit le marquis, de prendre un repas chez Piat, pour trente sous, en payant le vin à part, si l'on ne préférait une *bouteille de champagne*, comme on y appelait la petite bierre mousseuse. On dînait dans presque tous les caveaux pour trois francs. En 1822, je faisais quelquefois chez Véry un repas passable pour soixante francs.

—Les trois frères provençaux, repris-je, qui se firent ainsi appeler parce qu'ils étaient trois beaux-frères, ayant épousé trois sœurs, avaient un établissement près du palais et louèrent trois arcades dès que les galeries furent construites. Maneille dirigea le restaurant. Barthélemy et Simon restèrent cuisiniers du prince de Conti jusqu'à l'émigration. Il paraît que jusqu'en 1808 ils furent plus d'une fois sur le point de sombrer dans la faillite, mais que lors du passage, en cette année, des troupes d'Allemagne, la fortune commença à leur sourire. Les mets y étaient accommodés à la provençale. Ce fut le restaurant préféré de Blücher. Ces Provençaux ne cédèrent leur établis-

sement qu'en **1836** aux frères Bellanger, qui vendirent l'année suivante à Collot, lequel fit de médiocres affaires pendant une trentaine d'années. Un successeur de ce dernier ne tint qu'un an. Enfin, vers 1867, vint Goyard, qui ne tarda pas à fermer définitivement. Aux Frères-Provençaux les comédiens ont longtemps fêté, le 15 janvier, l'anniversaire de la naissance du grand auteur comique : le banquet Molière était présidé par le baron Taylor, qui ne manquait pas d'y prononcer un discours, et qui avait Samson pour vice-président.

Véry fut second en date, selon Fournier. Longtemps il s'en était tenu à la terrasse des Feuillants, près de Legeacque, qu'on appelait la Tente des Tuileries, et que le maréchal Duroc lui avait fait obtenir à cette place. Il installa en 1808 au Palais-Royal un second établissement qu'il agrandit considérablement en 1817. La Tente des Tuileries ayant été démolie, il ne lui resta plus que ce seul restaurant. C'est la première illustration culinaire qui ait servi à prix fixe. « Que sont devenus, dit Chavette, ces beaux jours d'orgie et de prodigalité de la Restauration, où les rentrants, affamés de toutes les manières après un long exil, se faisaient servir des filles nues sur le lit de persil d'une planche à poisson ? » On cite le trait patriotique connu d'un garçon de Véry. A l'époque des alliés, un groupe de Prussiens étant entré dans le restaurant : « Garçon, dit insolemment l'un d'eux, je veux que vous m'apportiez un verre dans lequel n'ait jamais bu aucun Français. — Voilà ! voilà ! » Le garçon court dans une chambre et revient avec un vase de nuit, qu'il pose hardiment sur la table. « Monsieur, dit-il, dans celui-là, aucun Français n'a

jamais bu. » Le Prussien se leva l'épée à la main ; mais le brave garçon s'esquiva prestement par une porte qui ouvrait sur la rue de Beaujolais. Le restaurant Véry n'a pour ainsi dire disparu que de nom, car en 1859, il se fondit dans l'établissement du Grand Véfour, qui a continué de recevoir sa clientèle élégante et a vu ainsi grandir encore sa renommée légendaire.

L'installation Véry avait prédédé celle de l'établissement Véfour, dit aujourd'hui le Grand Véfour pour le distinguer d'un autre restaurant, fort recommandable du reste, qui n'a avec le premier de commun que le nom. Véfour nomma d'abord sa maison le café de Chartres, appellation qui se trouve encore inscrite au-dessus de la porte. Il eut au début une certaine réputation qui l'abandonna peu à peu, malgré la finesse de sa cuisine vantée par Berchoux et appréciée par le roi Murat. On a connu le menu invariable, modeste et frugal, des dîners qu'y prenait Humboldt, toujours à la même table (*la table de Humboldt*) : un vermicelle, une poitrine de mouton, un haricot. C'est encore chez Véfour qu'on vit longtemps assis dans le même coin, et mangeant surtout des plats sucrés, le petit vieillard « dodu et rose » qui passait pour avoir promené dans Paris au bout d'une pique la tête de la duchesse de Lamballe. « Aujourd'hui, dit encore Chavette en 1867, le calme règne dans cette maison, qui retentit jadis des chants de Rostopchin, l'incendiaire de Moscou, prenant des leçons de vaudeville de Flore des Variétés, et des éclats de rire du duc de Berry quand la danseuse Virginie lui parodiait la démarche du ministre Decazes. » Le calme y règne encore aujourd'hui, en même temps que la vogue depuis longtemps revenue, retenue et augmentée

par la réputation de bon ton, de distinction et d'honnêteté qu'assure le seul nom de l'aimable et sympathique propriétaire actuel, M. Herbomez. La famille Herbomez succéda aux frères Tavernier, qui avaient succédé en 1852 à Hamel. Le Grand Véfour est le restaurant qui a eu le plus d'hommes illustres parmi ses habitués. Lamartine, Thiers l'ont fréquenté ; Sainte-Beuve jusqu'à ses derniers jours. Voici un billet qu'il écrivit à un ancien garçon la dernière année de sa vie : « Ce dimanche 10 mars. Mon cher Gabriel, je me sens encore trop fatigué aujourd'hui par le mauvais temps pour aller profiter de votre bon service à dîner. J'espère être plus en état au prochain dimanche. Mes compliments. — Sainte-Beuve. » Sainte-Beuve commençait à avoir plus besoin de tisane que de succulents dîners. Ce restaurant fut le rendez-vous des officiers supérieurs au temps des guerres d'Afrique : que de fois nous y avons rencontré MacMahon, Pellissier, Lamoricière, Canrobert! On y vit fréquemment le duc d'Orléans, le duc de Joinville, et quelquefois le duc d'Aumale jusqu'à l'époque de sa mise en non-activité. Pendant l'hiver de 1880, c'est au Grand Véfour que dînait cinq fois par semaine, avec quelques personnages de sa suite ou autres, le grand-duc Constantin. De nos jours, le Grand Véfour est renommé comme restaurant choisi pour les repas de famille, et c'est l'endroit de prédilection des mères qui ont à conduire leurs filles dîner ou déjeuner *en ville* les jours de promenade et de vacances. Les étrangers le préfèrent aux restaurants des boulevards, et c'est là que se tiennent presque toutes les réunions ou tous les banquets du barreau, de l'armée et de la magistrature. Le banquet annuel

des membres de l'Institut s'y fait aussi, et il a été un jour présidé par don Pedro du Brésil, qui est, comme on sait, correspondant de l'Institut. Nous ne voulons pas dire que le Grand Véfour ne soit fréquenté que par des princes, des généraux et des millionnaires ; mais il l'est toujours par des gens de bonne compagnie.

Nommons encore deux illustrations dans un commerce qui tient au *grand art de la gueule* : Corcelet et la vieille maison Chevet.

En terminant notre matinée par les maisons de jeu, nous aurons complété tout ce qui fit du Palais-Royal une Capoue pour les alliés : galerie de bois et ses marchandes, galerie Vitrée et ses modistes, filles publiques, cafés et restaurants. Ils y vidèrent leurs bourses, s'y vautrèrent dans la débauche et quelques uns s'y ruinèrent au jeu. Si l'on en croit les *Mémoires* du comte Beugnot, Blücher y laissa un million cinq cent mille francs. Ce dévergondage et cette frénésie de la roulette amenèrent ce qu'on a appelé « notre revanche par la débauche et par le jeu ». On comptait plusieurs maisons de jeu au Palais-Royal. La plus célèbre était au numéro 113, au-dessus de la « Cave de Février », galerie de Valois, où l'on jouait le trente-et-un dans une salle, la roulette dans l'autre ; au numéro 9, près de la galerie Vitrée, on trouvait, outre celle de la roulette et du trente-et-un, la salle du creps. A côté grouillait un ramas de joueurs, de filles publiques, de filous et de malheureux sans asile dans le bal qu'on appelait par antiphrase le Panorama moral, ou, plus naturalistement et plus couramment, le Pince-C... Mais ici comme au 9 et comme au 113, où des milliers d'écus passaient en un instant sous le râteau du banquier, c'était la même fièvre du jeu, une

passion aveugle et sourde, âpre, intense, féroce. Les figures sont animées, crispées, anxieuses, ou radieuses à la vue du gain. En un clin d'œil la mauvaise chance met un ponte à sec. Partout le monde bigarré de croupiers, d'aigrefins, de décavés, de fétichistes. Partout, rôdant au dehors, minaudant au dedans, des filles publiques sous les armes.

— Que de fois, dit le marquis, la seule curiosité m'a conduit au 113, au 9, et même au Pince-C... sentimental ! J'ai vu un comédien, qui avait touché huit cents francs en avance sur ses appointements, les perdre à la roulette. Sa figure se couvrit d'une pâleur de mort. Inconsciemment, sans ressentir la douleur dans son désespoir, il s'était déchiré la poitrine avec ses ongles, et le sang coulait. On apprit le lendemain qu'il s'était brûlé la cervelle dans les Champs-Elysées. Un soir, j'étais au numéro 9. Un joueur avait perdu tout son argent. Il imagina pour le ravoir un terrible expédient, qui faillit engloutir la salle tout entière : il plaça adroitement une boîte pleine de poudre sous la table et y mit le feu. Cette machine infernale éclate, brise tables, vitres, renverse et bouleverse tout. Je m'en tirais avec une balafre au front. Il s'y était commis quelquefois des assassinats.

Dans les appartements du ci-devant duc d'Orléans, transformés en maison de jeu, un jeune Belge, dit un rapport du procureur Dehault, jouait, le 5 de cette décade (nous rétrogradons à l'année 1793), chez Prévost. Il perdait vingt louis vers onze heures du soir, et Perrin, l'un des intéressés dans les maisons de jeu, demande qu'on ferme aussitôt. Ce jeune homme se récrie, veut qu'on continue la taille ou qu'on lui rende son argent. Une querelle s'engage. On en vient à quelques voies de fait dans lesquelles le jeune homme a le dessous. Il se retire assez

maltraité dans une maison, où arrive peu de temps après Prévost fils qui s'élance sur lui et le frappe de plusieurs coups d'un dard enfermé dans une canne. Le jeune homme est mort hier des suites de sa blessure. Un mandat d'arrêt est lancé contre Prévost. Il n'échappera pas sans doute à la peine qu'il a déjà bien méritée, car on n'a pas oublié qu'un acte de violence à peu près semblable exercé il y a quelques mois sur un vieillard a failli le faire jeter par les fenêtres par les spectateurs indignés. On cherche déjà à assoupir cette affaire à force d'argent ; mais il faut espérer qu'on n'y réussira pas. Il est nécessaire de poursuivre à outrance le crime dans un lieu surtout où il semble rechercher un asile et attendre ses victimes.

Ce Prévost fils échappa par la fuite au châtiment de la justice; mais la vengeance le poursuivait; il se réfugia et se tint caché à Bruxelles, pas si bien caché que le frère de sa victime ne parvînt à le découvrir; et une nuit, au moment où il sortait d'une maison mal famée, il tomba frappé de trois coups de poignard.

Plus tard, en 1828, continua le marquis, j'y ai vu le Beau Magloire, triste célébrité, favori d'un banquier connu pour sa passion antiphysique, et dont nous tairons le nom par égard pour ses descendants. Le Beau Magloire était aussi un des habitués des Ombres Chinoises, où, dans l'obscurité, se passaient des choses...... Il s'y rendait quelquefois habillé en femme avec un art parfait qui le faisait ressembler à quelque jeune bourgeoise de la banlieue. Ce Magloire tenait une table d'hôte rue Croix-des-Petits-Champs; tous ses pensionnaires étaient de la même religion. Son ami La Pépé et lui étaient deux assidus au 113 ; mais ils jouaient avec une rare prudence. Ils commençaient par risquer cinq francs sur la rouge ;

s'ils perdaient, ils mettaient dix francs ; s'ils perdaient encore, ils redoublaient par vingt francs : mais lorsqu'ils avaient gagné dix francs, ils se retiraient. Il était assez rare qu'ils ne gagnassent pas leurs dix francs. On les savait riches et on les appelait les deux *saqués*.

Le marquis s'arrêta sur ces souvenirs, qu'il avait rappelés parce que rien, disait-il, n'est à négliger pour l'exacte peinture des mœurs. Et ce fut juste à point, au moment où Rosette nous cria :

— Messieurs, vous êtes servis.

Mais je fus seul à faire honneur au déjeuner, qui était exquis. Le marquis manqua d'appétit et ne prit qu'un œuf à la coque et un doigt de vin d'Espagne.

QUINZIÈME MATINÉE.

Le Théâtre des Variétés-Amusantes et ses illustrations. — La division est à la Comédie-Française. — Le théâtre des Nations et celui de la République. — La salle de spectacle du « Palais-Royal » et son origine. — La célèbre Montansier, — Brunet, le fameux bouffon. — La salle Montansier transformée en café. — Les comédiens et les hommes politiques pendant la Révolution. — Séraphin ou les Ombres-Chinoises. — Le Cosmorama et Robert-Houdin. — Les bouquetières. — Chodruc-Duclos se pavanant dans ses guenilles.

Je trouvai le marquis étendu sur une chaise longue, très faible, souffrant, mais d'une souffrance sourde, sans acuité, qu'il ne pouvait ni caractériser ni définir. C'est ainsi que, chez quelques vieillards, l'état de maladie succède tout à coup à l'état de santé; ou plutôt ils ne peuvent jouir que d'une santé relative, l'extrême vieillesse n'étant plus alors qu'une maladie de langueur.

— Marquis, lui dis-je, j'ai écrit sans votre permission quelques feuillets sur les théâtres. Notre plan n'est pas d'entreprendre l'histoire des spectacles du Palais-Royal : il faudrait parler des pièces à succès et des principaux acteurs à toutes les époques, des ac-

trices, de leurs talents et de leurs amours. Cette histoire-là est faite et exigerait des volumes.

On sait qu'après l'incendie, en 1781, de la salle de Richelieu, l'Opéra fut transporté dans le théâtre de la Porte-Saint-Martin, construite provisoirement pour le recevoir. Le duc d'Orléans n'obtint jamais de la cour de le faire revenir au Palais-Royal. Cependant il n'avait pas perdu tout espoir, et en 1786, il ordonna à l'architecte Louis d'élever sur l'emplacement du jardin des Princes une salle de spectacle (aujourd'hui le Théâtre-Français), qui ne devait être achevée qu'en 1790. Mais dès 1787, les entrepreneurs de spectacles Gaillard et Dorfeuille obtinrent du prince la permission d'élever à côté, à leurs frais, sous l'obligation de la démolir au bout de trois ans, une salle provisoire bâtie en charpente. Ils y amenèrent la troupe qui jouait sur le boulevard au théâtre des Variétés-Amusantes, dont ils étaient directeurs, et c'est là que furent applaudis tous les soirs, pendant trois ans, Bordier dans *Janot*, Beaulieu dans *Rico*, Volange dans *les Pointus*, Barotheau, etc., tous excellents acteurs dans ce genre léger, comique ou bouffon, que perfectionnèrent Brunet, les Potier et Tiercelin. Mais lesdits entrepreneurs souscrivirent le 16 février 1787, avec promesse de donner 300,000 livres et d'en payer pendant trente ans, annuellement, 24,000, un bail pour la location de la salle définitive qui était en construction. Ils en prirent possession en 1790. C'est l'époque où se terminèrent les constructions et les travaux du Palais-Royal. Ce fut vers cette époque aussi que la Comédie-Française, qui occupait près du Luxembourg le théâtre des Nations, élevé sur une partie de l'hôtel de Condé (l'Odéon), se divisa en

deux camps, le camp que nous nommerons aristocratique, antirévolutionnaire, dans lequel restèrent Fleury, Dazincort, Saint-Prix, Mlle Contat et tous ceux que la Commune devait arrêter dans la nuit du 3 au 4 septembre 1793; et le camp des partisans des idées nouvelles, Talma, la Dugazon, Mme Vestris. Talma et ses camarades, ainsi que Michot et Monvel, s'étant associés avec Dorfeuille et Gaillard, franchirent la Seine et vinrent exploiter la nouvelle salle du Palais-Royal, que l'on appela Théâtre-Français de la rue Richelieu, et qui reçut, à la fin de 1792, le nom de théâtre de la République. Mais ils ne réussirent pas (la période révolutionnaire ne fut pas heureuse pour les théâtres), furent obligés de gagner du temps, et finalement, la chute du papier-monnaie ayant achevé leur ruine, ils se virent dans l'impossibilité de payer les prix convenus et entrèrent en arrangement, d'abord avec Provost, puis avec un nommé Julien, qui devint ainsi possesseur du théâtre, dont aucune loi n'autorisait la vente. Le contrat avec Julien ne tint pas plus que le premier, et le sieur Sageret, qui exploitait déjà plusieurs théâtres dans Paris, devint locataire du théâtre de la République par un bail du 1er juillet 1797, qui devait durer vingt ans et pour lequel il devait payer 60,000 francs par an. Autorisé par une clause de son bail à faire au théâtre tous les changements, réparations et constructions qu'il lui plairait, il bouleversa tout. La mode était alors, en architecture, au grec et au romain. Déjà la salle avait été ébranlée le 13 vendémiaire an IV (5 octobre 1795), par les troupes des sections de Paris, qui étaient armées contre la représentation nationale et qui, s'enfuyant en désordre par la rue de Richelieu et

tirant quelques coups de canon sur les vainqueurs, mutilèrent les colonnes du péristyle et endommagèrent la façade, où l'on voyait encore naguère quelques places de pierres remplacées. Sageret ne fut pas plus heureux que ses prédécesseurs, se ruina et disparut. Ce fut alors M. Mahéraut qui, en qualité de commissaire du gouvernement, fut chargé d'administrer et de diriger le théâtre, au nom du Directoire.

En 1799, après l'incendie du théâtre des Nations, les comédiens qui y étaient restés se joignirent aux acteurs du théâtre de la République. On en changea la décoration intérieure, qui était composée de loges coupées et saillantes en forme de balcon ; mais le théâtre resta dans le déplorable état laissé par Sageret jusqu'en 1822, où le duc d'Orléans passa un nouveau bail avec les comédiens français et fit repeindre et restaurer la salle, opérer des changements considérables dans les foyers et les loges des acteurs.

L'imprudence d'une marchande de pantoufles faillit incendier le Théâtre-Français le 31 octobre 1827. Le feu prit dans la galerie du rez-de-chaussée de derrière, encore garnie de vieilles échoppes en planches. Des colonnes à peines bâties en avant dans la cour, les murs d'en face, les voûtes, les plafonds, ayant été calcinés, on fut obligé d'exécuter des travaux considérables, qui ménagèrent des améliorations, entre autres, plus d'espace sous le portique qui conduisait de la cour de Nemours aux galeries du jardin.

Le théâtre dit le « Palais-Royal », situé au bout du jardin, sous le péristyle de Joinville, eut des fortunes et des destinations diverses. La salle avait été construite dans les années 1782 et 1783, par l'architecte Louis, et les sieurs Delomel, Gardeur et Tessier, ins-

tituteur et directeur des élèves de l'Opéra au boulevard du Temple, exploitèrent un théâtre de marionnettes qu'on appela les Comédiens du petit comte de Beaujolais, du nom du plus jeune fils du duc d'Orléans. La construction des galeries avait fait disparaître les concerts (dont nous avons parlé dans la onzième matinée) que des virtuoses et des amateurs donnaient le soir dans le jardin. Delomel eut l'idée de rassembler les musiciens du théâtre des Variétés, qui se joignirent à leurs camarades de Beaujolais, et fit exécuter, une fois par semaine, un concert dans le salon carré des foyers du théâtre, dont les fenêtres donnaient sur le jardin. Cet agrément pour les promeneurs du soir amena à son théâtre le public, qui d'abord n'y venait pas. De plus, par une imitation des pantomimes des Grecs, une troupe d'enfants remplaça les acteurs de bois, et on y joua quelque temps des morceaux d'opéras-comiques. Ces enfants faisaient les gestes, tandis que d'autres acteurs récitaient ou chantaient dans la coulisse. La Comédie-Italienne, de par son privilège, aurait même empêché ces sortes de spectacles tronqués et à double jeu, si le prince n'avait protégé les petits comédiens.

Nous voyons dans les écrits du temps que Tessier, exclu de la société moyennant une rente de douze cents francs, alla établir un petit Musée d'enfants dans les bâtiments en bois qui étaient contigus à la salle des Variétés, où il faisait jouer des petites scènes mêlées de leçons de physique, d'histoire, de géographie, etc., et où, indépendamment des évolutions militaires que les enfants exécutaient, ces petits acteurs entraient en lice avec les petits spectateurs, ce qui plaisait aux parents. L'inventif Tessier ne fit pas fortune, et ven-

dit; ses acquéreurs firent abattre le petit salon du musée et construisirent à la place un nouveau théâtre d'enfants agrandi, où on joua de petites pièces mêlées de vaudevilles et d'ariettes. Mais la Comédie-Italienne le fit interdire.

On n'en finirait pas s'il fallait faire l'histoire des théâtres d'enfants qui s'établirent au Palais-Royal depuis le fameux Carlo Perico, directeur des premiers Fantoccini italiens qui ont paru à Paris. Il s'était établi des Fantoccini à côté du café Foy; spectacle qui s'endetta et disparut avec un de ses entrepreneurs nommé Castagna. Il y eut pendant quelques jours un autre petit spectacle de marionnettes, établi sous le nom de Pygmées français, dans le vestibule opposé au spectacle de Beaujolais. Dans une scène comique, un notaire, pour prouver à un apothicaire qu'il n'y avait aucun rapport entre eux, lui disait, sur l'air *Par devant derrière* :

Nous n'avons pas assurément
La même manière,
Car un contrat, un lavement,
Se passent différemment :
L'un c'est par derrière,
L'autre par devant.

Revenons au théâtre de Beaujolais. La salle avait été louée à Gardeur seul, par bail du 30 août 1783, pour la somme annuelle de 30,000 francs. Un sieur Demarets l'acheta le 25 juin 1787, et la céda à la célèbre Mlle Montansier pour la somme de 570,000 francs, qu'elle ne paya jamais. Mlle Montansier, ancienne directrice de la petite salle de Satory et ensuite du théâtre des Réservoirs à Versailles, fit agrandir par Louis sa nouvelle salle, qui put contenir treize cents

personnes, et ayant suivi le roi et la cour à Paris en 1790, elle s'y installa le 12 avril et donna à son théâtre le nom de théâtre des Variétés. On y joua un peu tous les genres, tragédie, comédie, opéra-comique. La Montansier ne reculait devant aucune entreprise. Elle eut sous les galeries jusqu'à dix-sept arcades, dont deux louées pour un établissement de prostitution.

On sait que Mlle Montansier, qui avait besoin des bonnes grâces de la République, ferma son théâtre et organisa à ses frais une petite compagnie franche pour l'envoyer à la frontière contre les Autrichiens. A son retour triomphal, elle fit commencer la construction, rue de la Loi, place Louvois, du Théâtre-National, qui devint ensuite Théâtre des Arts, et plus tard le Grand-Opéra, où le duc de Berry fut assassiné par Louvel en 1820.

On sait aussi que Mlle Montansier, calomniée par ses ennemis, qui réveillèrent les souvenirs de ses anciennes relations avec la cour, et dénoncée dans une séance de la Commune par Chaumette et Hébert, fut arrêtée et emprisonnée à la Petite-Force, d'où elle ne sortit qu'après la mort de Robespierre. De sa prison elle fit continuer par son fidèle Neuville, ce médiocre comédien, l'amant des premiers jours, les représentations dans sa petite salle du Palais-Royal, qui prit le nom de théâtre du Péristyle du Jardin-Égalité, et le 23 mai suivant, celui de théâtre de la Montagne. Mais Neuville fut arrêté à son tour et le théâtre du Jardin-Égalité fermé par ordre. C'est à cette époque que le Conseil de la Commune défendit, on se demande pourquoi, la réunion bien inoffensive dans le jardin du Palais-Royal, allée à droite, vis-à-vis du café Foy, des artistes de province, qui après l'expira-

tion de l'année théâtrale, pendant la quinzaine de Pâques, venaient chercher de nouveaux engagements à Paris. Ils purent y revenir plus tard, du café Touchard, rue de l'Arbre-Sec, où ils étaient réfugiés.

En avril 1798, Mlle Montansier loue sa petite salle à l'administration des Cinq, ainsi nommée des cinq membres dirigeants, Foignet, Simon, Ribié, D*** et Mme Nicolet. Elle organise trois ans plus tard une troupe italienne dans la petite salle de la rue de la Victoire, le Théâtre-Olympique, dont l'ouverture eut lieu le 31 mai 1801. Ensuite elle loue la salle Favart avec une subvention de 50,000 fr., obtenue par la faveur de Joséphine. Bientôt, ne pouvant pas toucher des sommes qui lui étaient dues et ne vouvant pas entamer sa fortune principale, elle se laissa mettre par ses créanciers en prison pour dettes à la Préfecture, où elle resta une vingtaine de jours. Il ne lui restait à ce moment que trois de ses dix-sept arcades du Palais-Royal. Le théâtre Montansier, administré par les Cinq, prospérait sous le nom de théâtre des Variétés et donnait un beau revenu à la propriétaire, quand la jalousie du Théâtre-Français obtint de l'empereur le décret de juin 1806, qui enjoignait à l'administration des Variétés d'avoir à évacuer la salle pour le 1er janvier 1807. On y vit alors successivement encore des marionnettes, des danseurs de corde, des prestidigitateurs et une troupe de chiens savants.

Pendant deux ans ce théâtre servit aux *Jeux forains* et aux *Puppi napolitani*, et en 1810 il fut transformé en café. La Montansier occupa, aussitôt après son expulsion, la petite salle du Prado, dans la Cité, qu'elle ne tarda pas d'abandonner pour celle qu'on lui avait bâtie sur le boulevard Montmartre, — la salle

des Panoramas, théâtre des Variétés actuel, — dont le célèbre bouffon Brunet fut l'un des fondateurs et administrateurs.

Revendue en 1814 par expropriation forcée, la salle du Palais-Royal fut louée à Ravel et Forioso, deux fameux équilibristes, et ensuite transformée en un café-spectacle, fréquenté par de jolies personnes d'un monde interlope, bien faites pour attirer les gardes du corps, qui eurent maintes querelles avec les officiers de l'Empire. Le 18 mars 1815, ces nouveaux mousquetaires furent si maltraités qu'ils s'enfuirent du côté des Tuileries, « où ils produisirent une alarme assez vive pour venir en aide aux considérations qui décidèrent le départ du roi pour le lendemain ». Dès lors, jusqu'au bout des Cent Jours, on n'y entendit plus que des chants de gloire et même la *Marseillaise*. Ce café-spectacle devint fameux pendant les Cent Jours. Des hommes de divers partis s'y rencontraient. C'était, comme nous l'avons vu, le café de la Paix, appellation qui jure comme un antiphrase, en raison du tapage qu'on y faisait et des rixes de la Restauration, qui nécessitèrent sa fermeture.

Après la révolution de 1830, MM. Dormeuil et Charles Poirson obtinrent un privilège pour exploiter de nouveau comme salle de spectacle l'ancienne salle Montansier. L'architecte Guerchy la reconstruisit entièrement, et elle fut inaugurée le 6 juin 1831 sous le nom de Palais-Royal.

C'est au théâtre Montansier que Brunet créa ou perfectionna les types de Jocrisse et de Cadet-Roussel. Il faut dire un mot de ce fameux « farceur ». Après avoir joué les amoureux à Rouen, il vint se faire applaudir à Paris dans *le Désespoir de Jocrisse* sur le

théâtre de la Cité; il passa en 1798 à la salle Montansier, où il ne cessa de *faire recette* jusqu'à la fermeture, en 1807. La faveur du public le suivit de nouveau au théâtre de la Cité avec la Montansier, puis aux Variétés. Cet artiste quitta la scène en 1833, après avoir désopilé la rate de ses admirateurs pendant trente-cinq ans. Il se rendit célèbre surtout dans l'incarnation de Jocrisse, d'Innocentius, de Cadet-Roussel, et quoique âgé de près de cinquante ans, il faisait encore réellement illusion dans les rôles de femmes, comme nous avons vu Déjazet, à un âge encore plus avancé, représenter à merveille les jeunes marquis. Brunet est mort en 1851. Il avait un fils qui mourut directeur de théâtre en 1848.

Une remarque que j'ai trouvée je ne sais où : ayant joué devant toutes les têtes couronnées, Brunet avait observé que « Napoléon riait peu, que Louis XVIII riait d'un gros rire, que Charles X souriait, que Louis-Philippe riait aux éclats ».

Un écrivain particulièrement instruit de l'histoire du théâtre sous la Révolution a voulu montrer l'espèce de fusion qui s'était faite alors entre les hommes politiques et les comédiens et sur quel pied de familiarité ils vivaient ensemble :

On le voit mieux encore, dit Victor Fournel, par les réunions qui avaient lieu chaque soir dans le salon de Mlle Montansier, ou au foyer de son théâtre, où Camille Desmoulins, Joseph Chénier, Tallien, Barras, Fabre d'Églantine, Barbaroux, un peu plus tard Couthon, Saint-Just, Maillard, le jeune Bonaparte et bien d'autres, se rencontraient avec ses acteurs et ses danseuses, avec Talma, Mlle Mars, et Mme Thénard. Le beau Barbaroux y faisait la cour à la charmante Mlle Rose. La Montansier elle-même avait été, malgré son âge, l'amie intime de Danton et de Barras, qui devait passer plus tard à Mlle Lange, au con-

trat de laquelle on devait voir signer des hommes politiques comme François de Neufchâteau et Talleyrand. On sait que l'habile Montansier, qui avait beaucoup à se faire pardonner du nouveau régime, équipa à ses frais une compagnie militaire dramatique de quatre-vingts hommes, presque tous acteurs, qui rejoignit l'armée de Dumouriez à la frontière et donna une série de représentations devant l'ennemi. Elle se rendit elle-même au milieu d'eux et regagna Paris en compagnie du domestique de Dumouriez, du jeune Baptiste Renard, — qui avait, disait-on, décidé par sa présence d'esprit la victoire de Jemmapes, — dont elle se déclara la protectrice et dont elle contribua à faire l'homme à la mode et le héros du jour [1].

Marguerite Montansier, qu'on avait appelée pendant dix ans, avant la Révolution, la belle Béarnaise, était née à Bayonne, et mourut le 13 juillet 1820, âgée de quatre-vingt-dix ans, dans sa maison des Ternes, où elle s'était confinée depuis 1815, et où elle ne recevait que quelques artistes.

Parlons du spectacle de Séraphin ou des *Ombres-Chinoises*. Les Allemands imitèrent les premiers ce genre d'amusement, qui, introduit en France en 1767, ne devint à la mode qu'en 1784, à l'époque où le célèbre Séraphin s'installa dans la galerie de Valois, d'où son théâtre n'a disparu que depuis une vingtaine d'années. Les grands comme les petits enfants s'amusaient à

[1] « A la bataille de Jemmapes, le succès fut souvent compromis par les charges de la cavalerie autrichienne. Au moment où Dampierre faisait des prodiges de valeur, où le duc de Chartres ralliait le centre qui pliait, une masse de cavalerie ennemie fond sur nos bataillons pour achever le mouvement de retraite, quand le jeune Baptiste Renard, simple domestique de Dumouriez, signale le danger, s'élance à la tête des compagnies franches et parvient à arrêter l'ennemi pendant quelques instants, ce qui permit à notre centre de se rallier complètement ; la victoire était à nous. »

ses fantasmagories et à ses marionnettes, à ses voltigeurs, à ses points de vue mécaniques. On y allait admirer le magicien Rhotomago, frémir à l'histoire de Barbe-Bleue, s'attendrir sur le Petit-Poucet, applaudir le *Pont Cassé* et surtout la *Chasse aux canards : « Les canards l'ont bien passée, tire lire lire »*, ce chef-d'œuvre du genre de Guillemain, auteur de *l'Enrôlement supposé*, pièce où Brunet, Tiercelin et Flore obtinrent de si grands succès. La journée de travail de ce fécond Guillemain, qui est mort en 1799, à l'âge de quarante-neuf ans, était ainsi découpée : le matin, il faisait pour le théâtre de Séraphin de petites] pièces qui se distinguaient toujours par quelque idée comique ; on les lui payait douze francs ; le soir il en composait pour les *Jeunes-Artistes*, pour les Variétés-Amusantes, lorsque ce théâtre se trouvait encore dans la salle occupée depuis par le Théâtre-Français, et pour le Vaudeville ouvert depuis 1792 à côté du Château-d'Eau, sur la petite place du Palais-Royal, dans le bâtiment qui faisait l'angle des rues du Chantre et de Saint-Thomas-du-Louvre, et détruit par un incendie. Nous avons vu encore vers 1850, à la porte du théâtre de Séraphin, le dernier *aboyeur*, petit bonhomme bistortu, à la voix grêle et chevrotante, dont la fonction était d'annoncer le programme du spectacle. Les Ombres-Chinoises ont disparu du Palais-Royal pour s'établir au Bazar Européen, boulevard Montmartre, sous la direction d'un Séraphin, quatrième ou cinquième du nom.

— Ce spectacle, fort intéressant, et qui se terminait souvent par de jolis jeux de feux pyrrhiques, dit le marquis qui jusque-là n'avait pas desserré les dents, avait, pour la partie féminine, un public particulier

de bonnes d'enfants, de domestiques, de petites femmes de chambre, de grisettes, de filles qui demeuraient autour du palais. Avec leur air d'innocence, les Ombres-Chinoises jouissaient d'une réputation méritée d'immoralité. La salle était étroite, toujours pleine, et quand elle ne servait pas d'antichambre au lupanar, elle fournissait aux habituées le moyen de faire *une connaissance honnête*. Toutes les privautés s'ébattaient en catimini dans cette obscurité nécessaire à la production des ombres chinoises ou d'autres effets fantasmagoriques.

— Robert-Houdin, dont le successeur est sur le boulevard, ajoutai-je, a fait longtemps sous la galerie de Valois les délices des amateurs des exercices de la prestidigitation et du trompe-l'œil. Il a eu ses fanatiques, et quelqu'un même a écrit son histoire.

Mentionnons le Cosmorama, qui vécut quelques années vers 1820, et qui n'était qu'un spectacle d'optique, comme le Panorama établi depuis vingt ans aux Champs-Elysées. .

— Nous aurions bien d'autres théâtres singuliers à mentionner, dit le marquis, si nous voulions écrire des volumes. Et que d'établissements curieux, et que de personnages originaux ou grotesques ! Avant la Révolution, près des galeries de bois, était installé le célèbre marchand de marrons qui, ayant échoué dans vingt entreprises, réalisa une certaine fortune en faisant vendre des marrons dits de Lyon, vingt-quatre sous le cent *tout rôtis*, par des garçons habillés en capucins, avec capuce et robe brune. Sur son enseigne on lisait : « Benoît, marchand marronnier, privilégié de S. A. S. Mgr le duc d'Orléans, premier prince du sang. » Une bouquetière, qui avait son étalage en face de la Grotte

Flamande, prenait le titre de « bouquetière de Mme la duchesse d'Orléans » et avait seule le privilège de vendre dans le théâtre. On voyait une autre bouquetière en sortant dans la cour. Son étalage fleuri était à l'entrée des promenoirs en bois. Il ne lui était pas permis de vendre ses bouquets dans les nouveaux bâtiments, mais elle jouissait d'une clientèle particulière qui la consolait de cette exclusion : c'est qu'elle avait une fille sourde et muette qui devinait au simple mouvement des lèvres tout ce qu'on voulait lui faire comprendre, et qui était habile autant que discrète messagère d'amour. Du reste, toutes les bouquetières, peu ou prou, exerçaient ce petit commerce lucratif. J'en ai même connu une qui offrait chez elle et ailleurs des chambres de rendez-vous : Mlle Théonie, jeune encore, entremetteuse habile, prudente, confidente sûre, fertile en ruses et en ressources, jalouse de la tranquillité et de la sécurité de ses clients et clientes, et ne refusant pas pour sa petite personne les bonnes aubaines galantes. Elle disparut en 1825.

1825, continua le marquis, c'est l'année où apparut au Palais-Royal l'homme barbu et déguenillé, chaussé de bottes sans talon, coiffé d'un chapeau effrondré et sans bords, majestueux et solennel sous sa défroque hideuse, calme, froid, silencieux, sinistre, le roi des gueux, le fou du Palais-Royal, qui pendant dix-sept ans, a bravé cyniquement les regards curieux et ébahis, en déambulant sous les galeries chaque jour, régulièrement de quatre heures à dix heures en hiver, et de deux heures à minuit en été. Je l'ai rencontré cent fois, j'ai braqué vingt fois mes yeux sur lui. Il vous fixait avec audace, avec insolence, vous plantait dans les yeux son regard aigu, scintillant, plein de menace.

Un jour il vint droit à moi : « Qu'avez-vous à me regarder? » Un peu troublé sur le coup par cette apostrophe à brûle-pourpoint, il ne me vint rien à lui répondre que le vieux dicton : « Un chien regarde bien un évêque. — Pas nouveau, pas nouveau, » dit-il en s'éloignant. Mais il ne se montrait pas toujours d'aussi bonne humeur. Il en vint aux mains un jour avec un provincial, et dans la lutte, son pantalon en loques, retenu par une ficelle, tomba à ses pieds, ce qui le fit passer en police correctionnelle pour outrage public à la pudeur.

Il n'était pas arrivé tout d'un coup à ce délabrement. Le Mont-de-Piété avait englouti peu à peu ses vêtements et ses bijoux. Il commençait à ne pas dîner tous les jours, et quand il choisit le Palais-Royal pour promenoir quotidien, il achetait des pommes à une fruitière qui tenait boutique sur la rue Montpensier, près du théâtre. Sa jactance s'accentua de plus en plus dans la misère, mais il y perdit la majesté de sa belle tête droite et de sa superbe carrure ; j'ai vu la progression de sa décrépitude et, à la fin, ses joues creuses, ses yeux vitrifiés, ses larges épaules osseuses, ses cheveux blancs, sa démarche tremblante.

Il était né à Bordeaux, probablement en 1774, d'une famille aisée. Son père avait été notaire, son aïeul capitaine de navire.

— Esquissons à la course, dis-je, d'après quelques notes biographiques, ce qui est connu de son histoire. Rien sur sa jeunesse. Il était royaliste exalté. Quand une armée républicaine, sous les ordres du général Précy, s'avance pour étouffer la réaction lyonnaise, nous le voyons s'enrôler des premiers et combattre

« avec les Allobroges contre les bleus ». Fait prisonnier, il s'échappe et retourne à Bordeaux. Beau et brave, remarqué par ses manières brillantes, d'une adresse aux armes et d'une force corporelle extraordinaires, le favori des dames, il est surnommé Duclos le Superbe. Une riche maîtresse le tient dans un grand état. Le gouvernement républicain le persécute et le poursuit. Il organise un complot qui réussit à sauver deux royalistes détenus à l'hôtel-Dieu de Bordeaux. Arrêté à Saintes, il doit son acquittement à l'éloquence de l'avocat Ferrère, venu de Bordeaux pour le défendre. Rentré dans sa ville natale, il est de nouveau arrêté sous le Directoire, pour avoir pris part, au théâtre, à une manifestation injurieuse pour le général Lannes. Le lendemain, rassemblement tumultueux de jeunes royalistes sous les fenêtres du général, demandant la liberté de leur camarade sous menace de tout briser. Lannes signe l'ordre d'élargissement. Il est arrêté de nouveau comme impliqué dans une affaire mystérieuse qui venait d'épouvanter Bordeaux (l'assassinat du citoyen Groussac, maire de Toulouse). Il est acquitté. On le maintient en prison sous la prévention d'assassinat d'un gardien qui l'avait traité brutalement et auquel il avait brisé une cruche de grès sur la tête. Après quatre mois de détention au fort du Ha, il est déclaré innocent. Il quitte Bordeaux, fait sur un corsaire une croisière de quelques mois, revient une troisième fois dans la capitale de la Gascogne, où il fait de nouveau étalage de son opinion antibonapartiste. La gendarmerie reçoit ordre de l'arrêter. Il prend une paire de pistolets, va se promener aux allées de Tourny, dans l'endroit le plus fréquenté ; il aperçoit le capitaine de gendarmerie, se

dirige droit vers lui; le capitaine, prenant en pitié cette bravade, se retourne pour ne pas le voir. « Le lâche ! s'écrie alors Duclos ; je puis partir à présent. J'étais prévenu, mais je n'ai pas voulu quitter Bordeaux avant de montrer que je n'avais pas peur. » Il part le soir même pour un château qui appartenait à un de ses amis. Peu après il vient à Paris, où il est arrêté par la police impériale et enfermé à l'Abbaye. Il feint, pour sortir, de céder aux instances de Fouché, qui lui propose de prendre du service dans la marine et, rendu à la liberté, il reçoit cinq cents francs pour aller à Brest rejoindre l'escadre de Bruix ; mais on le retrouve tout à coup en Vendée, au milieu des royalistes. Après la pacification de cette contrée, il retourne à Bordeaux. A peine arrivé, il est arrêté et envoyé à Vincennes. Il tombe malade, et on le transfère à Bicêtre. Il ne recouvre la liberté que le jour de la rentrée des alliés à Paris. Pendant les Cent Jours, il part de nouveau pour la Vendée. Là, une malheureuse affaire : traité de roturier par un jeune officier royaliste, le marquis de La Rochejaquelein, Duclos le provoque et le tue en duel. Il s'enfuit aussitôt après en Italie, poursuivi par la vengeance de la puissante famille, qui s'était jetée aux pieds de Louis XVIII pour demander justice et n'en avait reçu que cette réponse : « Duclos m'a fait trop de bien pour que je lui fasse du mal, mais je promets de ne jamais lui faire de bien.» Il apprend qu'il peut rentrer en France. Il postule en vain : « Votre duel ! » lui répond-on. Cependant Peyronnet lui fait offrir le grade de capitaine de gendarmerie, qu'il refuse avec dédain : « Mon collet, mes parements seraient brodés, répond-il ; j'aurais de l'or et de l'argent sur mes habits, et pas un

sou dans mes poches.» Il ne prétend à rien moins qu'à l'emploi de maréchal de camp dans l'armée. Alors, « découragé, aigri, il adopte le singulier genre de vie où l'avait réduit l'état plus apparent que réel de la plus affreuse misère. Au fond, ce n'était qu'une protestation déguenillée contre ce qu'il appelait l'ingratitude des hommes. »

Au dire de Charles Nodier, Duclos ne se fit le Diogène des galeries que pour narguer la morgue d'un ministre autrefois son ami à Bordeaux, dont il n'avait pu rien obtenir; que « pour amener à composition, par la honte de ses guenilles, la majestueuse simarre de M. de Peyronnet». C'est là un roman, dit Edouard Fournier, qui se base sur ce qu'après la chute de Peyronnet, Chodruc continua à traîner ses haillons. Le motif attribué à la vanité prétentieuse du personnage par Nodier paraît vraisemblable; et l'habitude de la misère peut devenir une seconde nature.

L'exhibition quotidienne des haillons qui ne le couvraient pas tout entier commence à cette époque sous les galeries. A son heure accoutumée, il sortait du palais sur la rue Saint-Honoré, gagnait la sale et étroite rue Pierre-Lescot, pénétrait dans un vrai bouge, au numéro 22, jetait sur la table une pièce de cinquante centimes, allumait sa chandelle et montait se coucher dans une mansarde au cinquième étage. Il fut une fois victime d'une attaque à une heure du matin au coin de la place du Palais-Royal. Il se trouva un contre quatre qui le frappèrent à coups de bâtons, lui ouvrirent le crâne et lui brisèrent plusieurs côtes et une épaule. Vingt anecdotes coururent sur son compte. Dans le Palais-Royal, un nommé Devoix le rencontre, fait semblant de le reconnaître ; l'ayant

dépassé, il dit imprudemment à quelqu'un qui se promenait avec lui qu'il lui avait infligé une correction. Duclos l'entend et lui cherche querelle ; un duel a lieu le lendemain. Devoix, pour se tirer d'affaire, se laisse désarmer à la première passe ; Duclos prend une pierre, la lui jette au visage et lui fait une balafre en lui disant : « Tiens ! tu n'es qu'un tremble-la-mort. » Un autre jour, il serre la main à un inconnu qui, en passant, avait dit : « C'est un ancien ami de Peyronnet. »

Une nuit, la boutique de Renaudin, le plus riche bijoutier du Palais-Royal, fut dévalisée. On a prétendu que Chodruc-Duclos connaissait les malfaiteurs. Il ne les connaissait pas. S'étant attardé, dit-on, plus que de coutume, sous les galeries, il les aurait surpris involontairement : « C'est Chodruc, » dit l'un d'eux tout bas. Ils se jettent sur lui, le poignard à la main : « Pas un mot, ni maintenant, ni jamais ! » Duclos promit le secret et passa.

Vers la fin, sa redingote s'en allait en charpie. Sa poitrine brillait par l'absence de la chemise. Son pantalon, fait de loques mal jointes, cachait mal sa nudité. Ses pieds allaient sans bruit dans des chaussures de lisières. Vers la fin de l'année 1828, sur la plainte de quelques habitants du Palais-Royal, il est jugé par la sixième chambre de la police correctionnelle sous l'inculpation de vagabondage : « Votre nom, demande le président Meslin. — Emile Chodruc-Duclos. — Votre âge ? — Cinquante-quatre ans. — Votre profession ? — Propriétaire. » (Hilarité générale et prolongée.) Il avait un gîte et une espèce de propriété en Gascogne, il fut acquitté. Le 30 décembre de la même année, il paraît de nouveau devant le tribunal correc-

tionnel de la Seine pour vagabondage et outrage public à la pudeur. Il n'attrape que quinze jours de prison, grâce aux circonstances atténuantes. Cette leçon le força à réformer un peu son costume, que la police commençait à trouver trop dépourvu de coquetterie.

Le 9 novembre 1829, les journaux s'occupent un moment de lui, en annonçant qu'on l'avait vu arrêter le matin par deux gendarmes au Palais-Royal, encore pour outrage à la pudeur.

La révolution de 1830 éclate. On a publié sur le rôle joué par Duclos pendant les trois journées des anecdotes qui ne sont pas authentiques. En voici une :

Un jeune citoyen, posté derrière une barricade, venait de manquer un des Suisses qui défendaient le Palais-Royal. Duclos prend son fusil, en ajuste un et l'abat. « Voilà, dit-il, comme on s'y prend. — Ça va bien, citoyen, répond le barricadier, continuez. — Non, dit-il, ce n'est pas mon opinion. » Mérimée, qui n'en connaissait pas le propriétaire, a admiré ce mot. Pourquoi ?

Le gouvernement de Juillet laissa toute liberté au cynique, qui reçut cependant avis de ne pas en abuser et de se garder de la correctionnelle.

Duclos avait connu Hégésippe Moreau. Leurs rapports ne durèrent que quelques jours, aucune sympathie ne pouvait lier ces deux malheureux. Il connut Debucq et Truchet, deux célébrités de bas lieu.

On a prétendu savoir le nombre de ses duels : dix-huit, dont trois seulement pour son compte.

Chodruc-Duclos eut les honneurs d'un numéro de la *Némésis* (pauvre *Némésis*, oubliée comme les vieux almanachs !) La livraisen du 20 novembre 1831, intitulée *Le Palais-Royal en hiver*, énumère en rimes

riches le timbre de Lepaute, l'arbre qui donna la cocarde verte à Camille Desmoulins, le soleil venant boire aux tables de Mascré, la gerbe d'eau panachée de l'hiver, le canon de midi, les journaux timbrés par Cornuet, le piédestal où frissonne Diane,

Et le trône lointain où l'Apollon s'indigne
De paraître en public sans la feuille de vigne,

l'escalier fangeux de l'égout Beaujolais, le tortueux passage Radziwil, le portique où chante Séraphin, la femme de Joseph, « Rebecca de change »...

— La plus belle femme de Paris, observa le marquis ; un type juif de la plus parfaite pureté. La plus froide des coquettes, flattée d'attirer les regards. Pour la voir, on se groupait à sa porte. Un jour qu'on gênait le passage : « Messieurs, dit en souriant le changeur, vous pouvez vous en aller, ma femme est à la campagne. » Elle passait pour un dragon de vertu. Ah ! le jour vint pourtant où l'on chuchota une aventure... ô gué !.. Chut ! elle pourrait bien vivre encore, elle n'aurait que quatre-vingts ans. Le changeur Joseph avait survécu à un coup de poinçon sur le crâne que lui porta Malagutti, compagnon de Rata. Ces malfaiteurs volèrent les pièces d'or, les lingots, les bijoux, et étaient partis pour l'Italie déguisés en remouleurs, quand ils furent arrêtés. Un singulier effet de l'émotion : un matin, de bonne heure, Joseph à peine guéri de sa blessure sort et entend crier : « Voici la condamnation à mort des célèbres assassins Malagutti et Rata, qui vont périr aujourd'hui en place de Grève. Voilà, messieurs, mesdames. Un sou ! » Joseph pâlit,chancelle, tombe dans la rue et expire.

— ... le parfum culinaire de Véfour, continuai-je, le réfectoire embaumé des Frères-Provençaux, le comptoir de Rouget, le soupirail du sombre Larosière et le portrait de Chodruc-Duclos :

Mais autant qu'un ormeau s'élève sur l'arbuste,
Autant que Cornuet domine l'homme-buste...

— Cet homme buste, ce nain, distributeur de grands journaux, dit le marquis, occupait le pavillon littéraire qui faisait face à celui de Cornuet.

— Sur cette obscure glèbe errante dans l'enclos,
Autant plane et surgit l'héroïque Duclos.
Dans cet étroit royaume où le destin le parque,
Les terrestres damnés l'ont élu pour monarque.
C'est l'archange déchu, le Satan bordelais,
Le Juif-Errant chrétien, le Melmoth du palais.
Jamais l'ermite Paul, le virginal Macaire,
Marabout, talapoin, fakir, santon du Caire,
Brame, guèbre, parsis, adorateur du feu,
N'accomplit sur la terre un plus terrible vœu.
Depuis sept ans entiers, de colonne en colonne,
Comme un soleil éteint ce spectre tourbillonne.
Depuis le dernier soir que l'acier le rasa,
Il a vu trois Véfour et quatre Corazza.
Sous ses orteils chaussés d'éternelles sandales
Il a du long portique usé toutes les dalles.
Etre mystérieux qui d'un coup d'œil glaçant
Déconcerte le rire aux lèvres du passant.
Sur tant d'infortunés infortune célèbre!
Des calculs du malheur c'est la vivante algèbre;
De l'angle de Terry jusqu'à Barthellemot
Il fait tourner sans fin son énigme sans mot.
Est-il un point d'arrêt à cette ellipse immense?
Est-ce dédain sublime, ou sagesse, ou démence?
Qui sait? il veut peut-être au bout de son chemin,
Par un enseignement frapper le genre humain;
Peut-être, pour fournir un dernier épisode,
Il attend que Rothschild, son terrestre antipode,
Un jour dans le palais l'aborde avec effroi
En lui disant: Je suis plus malheureux que toi!

Chodruc-Duclos, ou Duclos tout court (le premier

nom était d'emprunt), traîna sa guenille immonde et sa carcasse maigre jusqu'au 11 octobre 1842. Ce jour-là on ne le vit pas paraître au Palais-Royal.

Duclos sortit le matin, a écrit quelqu'un comme s'il avait suivi tous ses pas. La jeune fille de la maison dit au père: « M. Chodruc est malade, il ne rentrera pas ce soir. » Cinq minutes plus tard, il avalait une bouchée de pain; une minute après, il entrait chez le marchand de vin de la rue Saint-Honoré, 221, où il buvait un verre. Il sortait... « Je suis frappé, je suis mort, » dit-il. Il pivota sur son talon, comme pour dire un dernier adieu à son Palais-Royal. « Debout, s'écria-t-il, debout jusqu'à la fin! » On releva un cadavre. Quatre hommes l'emportèrent. On passa devant sa demeure, on alla le déposer... où? Nous n'avons pu le savoir.

SEIZIÈME MATINÉE

Une fête au Palais-Royal sous Louis-Philippe d'Orléans. — Louis-Philippe lieutenant du royaume. — Il est proclamé à la Chambre roi des Français. — L'aspect nouveau du Palais-Royal. — La cour des Fontaines et ses camelots. — Ce qu'était le quartier qui a fait place aux magasins et à l'hôtel du Louvre. — Quelques illustrations de la « pègre » et de la prostitution. — Une anecdote. — Le café de la Régence. — L'hôtel d'Angleterre et son monde d'escarpes. — Le café de la Paix et la belle Nanette. — Les belles de nuit vont aux boulevards. — Le musée de Curtius. — La Commune au Palais-Royal. — Mustapha-Bour-Kaïb. — L'avocat X... — La Société chansonnière du Caveau.

Le marquis ne se faisait pas illusion. Il s'attendait à une fin prochaine; et en esprit fortifié par les idées d'une sage philosophie, il n'en était ni affecté ni chagrin. Il parut ce matin gai comme à l'ordinaire.

— Fumons, en commençant, dit-il, le cigare de la collaboration et de l'amitié.

L'année 1828, me dicta-t-il ensuite, furent achevés : la construction d'une moitié de la galerie d'Orléans sur l'emplacement des baraques de bois, l'arrange-

ment de péristyle de Valois et la construction de la maison, rue Saint-Honoré, qui porta le numéro 216. L'année suivante vit terminer la galerie d'Orléans, le péristyle Montpensier et la galerie du théâtre prolongée jusqu'à la rue Saint-Honoré. Bientôt aussi furent faits dans le jardin les deux parterres rectangulaires ornés de statues, et fut rétabli le grand bassin du milieu.

Une petite anecdole authentique qui prouve une fois de plus que « Louis-Philippe n'était pas un méchant homme ». Il voulut que l'énorme tas de planches des galeries de bois servît à réchauffer les familles nécessiteuses du voisinage pendant le rude hiver de 1829. Le père Sournois était une célébrité parmi les *tireurs* et marchands de contre-marques de l'ancien Vaudeville, dont la petite Bourse était au coin de la rue Beaujolais, chez un épicier marchand de vin. Un jour que le duc d'Orléans inspectait les travaux avec son intendant, le père Sournois se mit à crier à brûle-pourpoint : « Vive Louis-Philippe ! — Voyez quel est cet homme, dit le duc à l'intendant. Il a sûrement besoin de quelque chose. » Celui-ci aborde et interroge le père Sournois, qui lui répond : « Je suis un pauvre père de famille dont les quatre enfants vont mourir de froid, rue Froidmanteau, n° 27. » On déposa aussitôt à sa porte une charretée de planches ; mais le père Sournois s'empressa de vendre le combustible et avec le prix se saoula pendant quinze jours. Le duc qui l'apprit rit beaucoup du résultat de sa bienfaisance, et fit dire à la femme de venir au palais. Elle arriva suivie d'une marmaille déguenillée, et reçut un écu de cinq francs. « Vous viendrez, lui dit-il en la congédiant, tous les jours jusqu'à la fin de l'hiver chercher un écu chez le concierge. »

— La seule fête à rappeler que donna Louis-Philippe au Palais-Royal, dis-je, fut en l'honneur de François Ier de Naples, frère de la duchesse d'Orléans, qui venait d'accompagner à Madrid sa fille Christine, épouse du roi Ferdinand VII. C'était le 31 mai 1830. Douze cents invités, des notabilités de toutes les opinions, prirent part au dîner. La fête fut d'autant plus brillante que parmi ces invités on comptait Charles X, le Dauphin son fils, la Dauphine, la duchesse de Berry. Des guirlandes de verres de couleurs illuminaient le jardin. Les invités circulaient sur les terrasses chargées d'orangers en fleurs. Trois orchestres, montés sur une estrade, animaient la fête pendant une nuit étoilée, splendide. Charles X, le roi et la reine de Naples quittèrent de bonne heure le bal, qui, continué par quelques dames infatigables, la duchesse de Berry notamment, dura jusqu'au jour. « Nous dansons sur un volcan, » dit prophétiquement, comme on sait, M. de Salvandy.

Bientôt, en effet, sont publiées les fameuses ordonnances. Ce fut comme un affolement : le peuple se soulève, court aux armes. On sait le reste. Louis-Philippe est nommé lieutenant général du royaume. On lui porte la nouvelle à sa résidence de Neuilly. Il s'achemine à neuf heures du soir, à pied, pour Paris, le soir du 29 juillet, il entre par la barrière du Roule ; à tous les postes, dans la rue Saint-Honoré, on lui crie : « Qui vive ? — Vive la Charte ! » répond-il. Il est reconnu au moment où il s'introduit dans une petite maison de la rue Saint-Honoré (le numéro 216), par où il pénètre dans le Palais-Royal.

Deux jours après il fit connaître aux Parisiens et à la France son acceptation. Une immense population

remplit alors le jardin et les abords du palais. Les grilles des deux cours avaient été fermées ; le prince ordonna de les ouvrir, la foule s'y précipita en criant: «Vive le duc d'Orléans!» On entendit même quelques cris de « Vive le roi ! » Le duc se montra un instant sur la terrasse et salua le peuple. A quatre heures, les députés vinrent au palais pour l'accompagner à l'Hôtel-de-Ville, où il se rendit à cheval, entre deux haies de soldats, en habit de lieutenant général, le chapeau à la main, au milieu d'une foule innombrable qui l'acclamait.

Le 2 août, la commission municipale, le général de Lafayette en tête, vient au Palais-Royal résigner ses pouvoirs entre les mains du lieutenant général, qui, paraissant au balcon de la première cour et déployant le drapeau tricolore, excita les cris du peuple en délire.

Le 3, après l'ouverture de la Chambre, le duc, rentré dans son palais, reçoit la garde nationale d'Elbeuf, qu'il passe en revue dans la cour.

Le 7, entouré de sa famille, il reçoit les députés et l'état-major de la garde nationale, qui lui apportent la déclaration par laquelle il est appelé au trône.

Le 9 août, le duc d'Orléans est proclamé à la Chambre roi des Français.

Le Palais-Royal fut alors réuni à la couronne, ainsi que les autres biens que le duc d'Orléans possédait à titre d'apanage.

Le roi ne quitta le Palais-Royal que le premier octobre 1831 pour habiter les Tuileries.

Louis-Philippe assainit moralement le Palais-Royal. La répression des jeux et l'expulsion des vendeuses d'amour y firent bientôt la solitude. Depuis, les

oisifs, les promeneurs, les étrangers vont aux boulevards. L'éclat du Palais disparut avec son infamie. Les étalages des galeries étincelaient encore le soir, les fenêtres des premiers étages étaient éclairées, le Palais-Royal restait un des plus riches bazars de l'univers, la mère en permettra la promenade à sa fille ; mais, disaient les bijoutières et autres marchandes, les joueurs et les coquines faisaient bien mieux marcher le commerce !

— Le changement d'aspect du Palais-Royal, dit le marquis, eut son contre-coup à l'extérieur. Les vierges folles battirent tout autour, dans les rues étroites, obscures et fétides, l'estrade de leurs galanteries frélatées. La cour des Fontaines en fut infestée le soir et le jour. Curieuse cette cour des Fontaines, où l'on n'entendait que les appels des marchands en plein vent, des camelots, des vendeurs de chaînes de sûreté, *la sûreté des montres*. « Un franc cinquante. C'est donné ! Voyez, voyez ! un franc cinquante, trente sous ! Les mêmes, huit et dix francs au Palais-Royal. » Des *comtois* achètent, achètent, pour hameçonner les simples ; ainsi de mille autres articles de pacotille. Et les simples se laissent entraîner par l'exemple des compères. Triste et pauvre commerce, pensez-vous ? Non ; les malins y faisaient fortune ; les nommés Meiss, Desbordes et Simonnin devinrent de riches négociants. Il s'y faisait ostensiblement le commerce honteux, qui s'est allé cacher depuis dans la rue Beauplais, de ces engins d'origine anglaise que la précaution inventa contre la contagion d'un mal qui répand toujours la terreur.

Je me représente l'aspect pittoresque de ces alentours du Palais-Royal en 1830, de la petite place

devant le Château-d'Eau, du quartier immonde qu'ont remplacé l'hôtel et les magasins du Louvre. A gauche de la place, l'étroite rue Froidmanteau, aboutissant place du Musée de peinture et de sculpture, était un clan de prostituées. Les dossiers de la police gardent encore le souvenir de Maugras, du père Bertin, de Jolivet, maîtres de trois maisons de débauche. Une fille, la Polonaise, avait un soir attiré dans un de ces repaires un Anglais de distinction qui y fut dépouillé de six mille francs en or et de vingt mille livres sterling. Il fut tenu en charte privée dans une cave pendant douze jours, avec menace de mort s'il poussait le moindre cri. On ne savait qu'en faire. Il était question de l'assassiner. Une fille en eut pitié. La nuit, elle profita d'un moment où tout le monde dormait sur ou sous les tables après une orgie, et par une porte de cave elle réussit à le mettre dans la rue. « Bonsoir, maintenant, dit-elle tout bas. — Non, dit l'Anglais; que vas-tu devenir là ? Viens avec moi. — Où ? — Que t'importe ? » dit-il en la prenant par le bras. Ils traversent la place. La nuit était sombre. Un de ces porteurs de lanternes qui se tenaient la nuit aux abords du Palais-Royal et qui conduisaient pour quelques sous les étrangers ou les attardés soit chez eux, soit dans quelque hôtel ou quelque mauvais lieu, criait : « Oh! falot! falot! » « Chaussée-d'Antin, » lui dit l'Anglais. Ils arrivèrent à la porte d'un hôtel qui était celui du Londonien. La belle entra éblouie dans cette splendide demeure. On la conduisit dans une chambre pour qu'elle y passât le reste de la nuit. Au réveil, l'Anglais fit venir un notaire, assura à sa protectrice douze mille francs de rente et la congédia, avec des conseils de sagesse par-dessus le marché. Les domes-

tiques avaient continué leur train de vie ordinaire, sans s'inquiéter de l'absence du maître, qui était un excentrique et un original : ils le croyaient parti pour l'Angleterre... ou pour la Mongolie. L'homme qui tenait la maison de la rue Froidmanteau avait déjà essayé de changer les bank-notes au Palais-Royal; mais le changeur, flairant une affaire criminelle, avait retenu les valeurs et averti la police, qui arrêta les nommés Répin, Laboule, Labori, Leroy, repris de justice en rupture de ban.

Les quatre rues qui occupaient l'étendue de la place actuelle, de l'hôtel et des magasins de Louvre, les rues Froidmanteau, Pierre-Lescot, du Chantre, de la Bibliothèque, rues qui étaient à un mètre cinquante centimètres en contre-bas de l'abord du Louvre, recelaient des voleurs, des grecs, des souteneurs de filles, tels que les nommés Bibi-Molière, Carabinier, Monfame. Ils allaient souvent passer la nuit rue Pierre-Lescot, chez Louis Pilliot, chez Labruyère, où ils se concertaient et se *donnaient des affaires*. L'accord ne régnait pas toujours entre eux, et ils allaient vider leurs querelles dans la petite place du Chantre, qui formait le centre des quatre rues. Ils y dépouillaient souvent les imprudents qui s'y aventuraient la nuit et les y laissaient souvent pour morts... et même quelquefois morts réellement. Puis ils se reposaient de leurs fatigues chez Virginie Trompette, qui tenait un débit de boissons aux Planches, établissement ainsi nommé parce qu'une longue et haute clôture en planches bordait l'issue de la rue Froidmanteau et de la rue Pierre-Lescot qui aboutissait au musée du Louvre.

Une seule maison honnête, au coin de la rue de la Bibliothèque, dressait son pignon et sa vieille char-

pente sculptée sur la rue Saint-Honoré. Elle était fréquentée par des ouvriers. Le sol pavé et jonché de paille était regardé comme du luxe inconnu dans les « mannezings ». Que de fois j'ai vu le père Messager sur sa porte, se frottant les mains en signe de satisfaction ! « Ça va donc, le commerce? lui disais-je. — Eh! quatre pièces de vin par jour ! » répondait-il. Et j'entrais. « Monsieur le marquis, me disait-il, vous êtes un brave homme, nous allons trinquer ensemble ». Je prenais un verre d'orgeat, ou de chartreuse, ou d'anisette, ou de marasquin ; lui, toujours deux doigts d'un petit vin ginguet qui chatouillait agréablement le palais, disait-il. « A l'amitié! monsieur le marquis! — Monsieur Messager, à la vôtre! » Cela m'amusait. Sa fille, une enfant de dix-sept ans, tenait quelquefois le comptoir. Ah! sa fille ! la jolie Madeleine, jeune, gentille, douce, des yeux adorables ! Quelle créature ! ajouta le marquis avec un peu d'émotion.

— Marquis, fis-je, une ancienne amourette?

— Une fièvre maligne, dit-il, l'emporta en quelques jours. Je n'osai plus passer devant la maison. Un peu plus tard, je voulus voir le père Messager. L'établissement était fermé. Je m'informe chez les voisins. — « Le père Messager! Ah! me dit-on; le pauvre homme, il est mort de chagrin. »

Cette rue de la Bibliothèque était la rue la plus honnête du quartier, il n'y avait que quatre maisons de prostitution! J'eus un jour la curiosité d'entrer chez le père La Goutte. On y buvait dans une cave éclairée par quelques lumignons fumeux. On m'avait dit que la dame du lieu était une personne de mœurs pures quant à elle ; que dans sa maison mal famée elle ne souffrait jamais en sa présence aucune parole déshonnête, au-

cun acte indécent. Cette pruderie bizarre me parut piquante à observer. Je m'étais présenté en toilette négligée. Il y avait là des femmes et des hommes d'assez mauvaise figure. Tout le monde braqua les yeux sur ma personne. Une toute jeune fille, assez jolie, me regardait depuis quelques instants avec ce regard hardi qui est commun à l'innocence et à l'impudeur, et s'adressant tout à coup à un grand gaillard accoudé sur le bout d'une table, elle dit : « *Rembroque ce sinvre qui rapique avec son combre de chaumière.* — Dis donc : *combre de fertange, et nib de chaumière, colasse!* répondit-il. C'était du syriaque pour mon instruction incomplète. Je pris le parti de m'esquiver, et en payant, je dis tout bas à la maîtresse : « Pourriez-vous m'expliquer, madame, ce que vient de dire cette jeune fille ? » Elle me répondit tout bas : « Cela signifie : Regarde cet honnête homme qui vient avec son chapeau de paille. Ce grand gaillard, qui est son amant, l'a reprise en lui faisant observer qu'elle avait commis une faute dans l'*arguche.* » Et, se rapprochant davantage et d'une voix plus basse encore, la digne dame ajouta : « Elle n'a que quinze ans, elle est très amusante, et si elle vous donne des idées... — Je reviendrai », lui dis-je. Et je ne me sentis à mon aise que lorsque je marchai sur le pavé du roi.

De l'autre côté de la place était le café de la Régence, fréquenté par une autre variété de grecs, ceux-ci bien élevés, d'une tenue irréprochable. Ils engageaient entre eux des parties d'échecs, de dames, de dominos. Quand quelque *pante* leur tombait sous la *coupe*, ils l'allèchaient par le gain d'une première partie, et en rien de temps ils avaient allégé ses poches. Quelques noms sont restés dans la mémoire

des joueurs : Mourette, Chevalier, Pesés, Légal, le compositeur Philidor, Mayot, Foubert, de Bussy, Plus tard, l'endroit s'assainit, il n'y eut plus de grecs parmi les fervents du jeu et les amateurs. Nous y avons vu Alfred de Musset jouer au noble jeu de Palamède et faire des calembours et des queues de mots. Il avait pour cortège habituel le vieux Blosse, libraire du passage du Commerce, Provost, sociétaire de la Comédie-Française. Le poète faisait une partie d'échecs avec Delegorgue au moment où les gardes nationaux commencèrent à attaquer le poste du Château-d'Eau, et l'aurait placidement continuée sans le départ précipité de son partenaire en quête d'un fusil pour se joindre aux insurgés. Musset, « le grand blasé, le grand ennuyé, le grand chancelant, » n'avait qu'un pas à faire pour aller du café de la Régence dans... une autre maison rue des Moulins. Certains seigneurs jouaient, a-t-on dit, par procuration. Nous n'en croyons rien, mais le bruit courait que Mourette opérait pour le duc d'Orléans. Ce Mourette y fit ses affaires, il devint propriétaire de deux maisons rue Saint-Denis.

Un bouge décoré du nom d'hôtel d'Angleterre, où on jouait à différents jeux, était le refuge du frétin des grecs et de la *pègre*. On pouvait y passer la nuit moyennant la consommation de quelques verres d'eau-de-vie, et les sans-asile dormaient sur les tables. Quand il y avait trop longtemps qu'on était assoupi, deux garçons taillés en hercule donnaient chacun un formidable coup de poing sur la table, les verres trébuchaient, et d'une voix de Stentor le Grand Vacher et Chapuis criaient : « Il faut renouveler ou *décarrer* ! » Si les inspecteurs de la sûreté faisaient invasion dans

l'établissement, le Grand Vacher, qui était aux aguets, s'écriait : « Ceux qui sont *mouchiques*, *débinez ! débinez ! !* » Alors tout le monde se sauvait par une porte pratiquée dans le fond de la maison. Mais la police ne tarda pas à connaître le *truc*. Souvent il s'y faisait des rafles de plusieurs voleurs. Les deux garçons étaient des *coqueux*, ils avertissaient la *rousse* lorsqu'il y avait à opérer quelque prise de marque. Cette intéressante maison fut fermée, et il s'y installa une loge maçonnique, le Grand-Orient, plus tard il y vint un prestidigitateur.

La porte qui donnait accès dans la première cour du Palais-Royal était des deux côtes encombrée de marchandes de café, d'eau-de-vie et de petits pains ; on nommait ces établissements, faits d'une tente posée sur des piquets : *cafés des pieds humides*. Ces cafés n'étaient éclairés que par des bouts de chandelle, et l'on y était dans une obscurité favorable aux voleurs *à la tire*, que n'inquiétait aucune surveillance de police. Quelques vieillards chargés de la police des mœurs faisaient de temps en temps des rondes de nuit.

On jouait la poule au café de la Paix, qui devint, nous l'avons dit, le théâtre du Palais-Royal en 1831, et à l'estaminet Hollandais. Là se réunissaient les plus habiles joueurs de billard et de cartes, des grecs, enfin, qui allaient vider rue Pierre-Lescot leur bourse qu'ils avaient remplie au jeu pendant la nuit. Vallain, qui tenait le café de la Paix, avait mis au comptoir une merveille de beauté, Nanette. Nanette n'était pas sage comme une image ; elle se faisait enlever de temps en temps, mais elle revenait toujours au bercail mal gardé de Vallain,... qui n'était pas jaloux. Ce Vallain tenait aussi l'estaminet de l'Univers.

C'est lui qui fit bâtir la cité Vallain aux Champs-Elysées.

Que devinrent les belles de nuit qui venaient exhiber leurs grâces plâtrées dans les anciennes galeries de bois? Les jolies, les marquantes, les célèbres, les réputées pour quelques qualités physiques ou quelque fait d'armes s'en allèrent aux boulevards. J'y ai vu après 1829 la belle Virginie Vanier, la ravissante Julie C..-Dur et la Reine de Trébizonde.

Elles paraissaient le plus souvent en cheveux, le front orné d'un diadème. J'ai admiré leur beauté, j'ai entendu leur voix rogue, j'ai vu leurs gestes crapuleux. J'y ai rencontré la célèbre Julie Petit-Jean, la plus adroite voleuse de Paris; Pauline la Juive, dont l'amant, Norbert, qui tenait une maison de femmes rue Froidmanteau, n° 4, et qui était le successeur de Périssin, dit *Bandeau-d'Amour*, avait été exécuté pour avoir volé et assassiné un marchand de bœufs.

— Marquis, interrompis-je, s'il est vrai que les âmes des morts savent ce qui se passe en ce monde à leur endroit, voilà des gens qui vont être bien surpris de l'honneur que nous leur faisons.

— Etude de mœurs! dit-il. La duchesse de Berry et Virginie Trompette, le Régent et Bandeau-d'Amour, le cardinal Dubois et Bibi-Molière, ne sont plus pour nous que des sujets d'études. Partout c'est la triste humanité. Où était donc le plus de vice? Il n'y a que la vertu d'éternellement respectable.

— Il ne s'est rien passé de remarquable, relativement au Palais-Royal, sous le roi Louis-Philippe, repris-je changeant de sujet. Disons un mot du cabinet de Curtius, dont le dernier successeur était encore établi au boulevard vers la fin du règne.

L'Allemand Creutz, ou Curtius, élève d'un nommé Sylvestre, avait établi vers 1770 deux cabinets de figures de cire au boulevard, près de Nicolet. L'un réunissait les têtes de tous les scélérats; l'autre, des personnages illustres. Il vint louer une arcade au Palais-Royal que les galeries n'étaient pas encore achevées et y transporta un de ses cabinets. C'est à côté de cette espèce de musée que s'établit plus tard le café Corazza. Curtius avait pris le titre de peintre et sculpteur de Mgr le duc d'Orléans. On entrait pour deux sous dans ses établissements, qui avaient chacun un « aboyeur » à la porte: on y vit les têtes d'empereurs chinois, d'une sultane favorite, de Voltaire, de Rousseau, de types de comédie, de Janot et de Tarare; mais le sieur Curtius, pour mettre de la variété dans son musée, changeait le nom des figures avec la plus grande facilité. La bergère d'Ivry devenait Geneviève de Brabant; Scipion ou Annibal, Mandrin à la tête de ses contrebandiers. Barnave, le maréchal Lannes, Jean Bart, le général Foy, prenaient successivement les noms les uns des autres au moyen de quelques modifications dans l'habit ou dans la longueur des moustaches. On y allait voir Volange, un des acteurs qui avaient popularisé le type de Janot, l'avocat Linguet, l'empoisonneur Desrues, la Lescombat et le comte d'Estaing, le Saint-Père à côté du Turc Mustapha. La grande curiosité fut pendant quelque temps le groupe de Pyrame et Thisbé : on pouvait ouvrir le corps de Thisbé et en examiner l'intérieur. Il y avait la *Caverne des grands voleurs*, et on y vit jusqu'à la Révolution le *Grand Couvert de France*, où autour d'une table était assise toute la famille royale. La Révolution arrive, tous les ci-devant seigneurs et princes

sont naturellement remplacés par les figures de Lafayette, de Bailly, de Mirabeau, de Marat, de Lepelletier. On sait comment la foule alla prendre chez Curtius, le 12 juillet 1789, les bustes du duc d'Orléans et de Necker pour les promener par les rues. Prudhomme, dans les *Révolutions de Paris*, semble faire un crime à Curtius de ne pas avoir représenté des républicains sous la royauté et l'engage à montrer Capet sous la lunette de la guillotine. « La République ne souffre les arts dans son sein, dit-il, que sous la condition qu'ils concourront tous à consacrer les bons principes. » C'est là que l'immortel et invincible Napoléon ne se trouva plus être un beau matin que l'affreux ogre de Corse, et qu'un portrait de femme parut avec cette légende : « Marie-Louise, la malheureuse archiduchesse qui fut enlevée et contrainte à épouser cet homme que la pudeur me défend de nommer. » Curtius était un opportuniste avant la lettre.

Un concurrent qui n'arriva pas à la fortune de Curtius fut le nommé Orsy, qui, au Palais-Royal, montrait l'assassinat de Charlotte Corday.

Curtius céda à Tussaud, peu après la Révolution, son cabinet du boulevard, qui servit plus tard à former le célèbre musée Tussaud de Londres, et il garda celui du Palais-Royal, qui fut transporté encore au boulevard, où a il fini vers 1845.

Nous approchons de la chute du gouvernement de Juillet. En montrer les causes, reparler après tant d'autres de Thiers, de Roger du Nord, de la réforme, des banquets, *non est hic locus*. Ne politiquons pas.

Les insurgés attaquèrent et incendièrent le Château-d'Eau de Robert de Cotte, qui s'élevait en face du Palais-Royal, où furent brûlés vifs jusqu'au dernier

les gardes municipaux qui le défendaient. Le Palais-Royal fut envahi et saccagé. Une riche galerie de tableaux fut presque entièrement détruite. Le roi avait quelques jours auparavant prêté à une exposition de bienfaisance du boulevard Bonne-Nouvelle plusieurs chefs-d'œuvre, des Géricault entre autres. Ce hasard heureux les protégea.

Le Palais-Royal rentra dans le domaine de l'Etat dès 1848.

Alors s'y installèrent successivement le club des Droits de l'homme, le quartier général de la garde mobile, celui de la garde marine, un comptoir d'escompte, et de 1850 à 1852 les expositions de peinture dans la cour d'Honneur.

A l'arrivée à l'empire de Louis-Napoléon, le palais passe dans le domaine impérial et devient la demeure du prince Jérôme. Son fils, le prince Napoléon, lui succède et fait faire quelques travaux de restauration sous la direction de M. Chabrol. Les aigles remplaçent les fleurs de lis dans les écussons des frontons. En 1870, le prince impérial quitte le palais, y laissant la princesse Clotilde, qui le suit quelques jours après.

Au 4 septembre, les aigles font place à la devise républicaine : *Liberté ! Egalité ! Fraternité* ! Puis quelques chefs de la Commune s'emparent du palais et occupent le poste du côté de la rue de Valois et celui de la cour de Nemours. Le 23 mai 1871, au moment où les troupes de l'armée de Versailles luttèrent contre la Commune expirante, des incendiaires essayèrent de brûler toute l'aile gauche, au coin de la rue Saint-Honoré et de la rue de Richelieu ; mais les machinistes du Théâtre-Français se défendirent et les tinrent à distance. Grâce à eux, ce théâtre et

les galeries de ce côté furent préservés. Les révoltés réussirent à l'aile droite, qui fut incendiée avec une partie du pavillon central. Des meubles et des étoffes d'une grande richesse furent détruits, des tables de lapis avec moulures d'or, deux cabinets d'une valeur inestimable, qui avaient appartenu à Anne d'Autriche, et dont l'un était orné de miniatures de Mignard. L'ancienne rampe artistique du grand escalier fut tordue et détériorée dans toute sa longueur, et sa réparation a exigé trois années de travail. Un brave bataillon conduit par le marquis de Plœuc, et qui s'était muni de pompes, arriva à temps pour empêcher la destruction tout entière.

Le Palais-Royal est aujourd'hui le quartier le plus paisible de Paris. La Cour des comptes y a élu domicile depuis l'incendie de l'hôtel du quai d'Orsay, de sinistre mémoire. L'avenue de l'Opéra achève d'y faire la solitude et d'y tuer le commerce. A quand, au milieu du jardin, une innovation, un établissement public original, une Folie-Palais-Royal qui y attire l'affluence, la vie et... l'argent ?

J'allais écrire ici le bienheureux mot FIN, quand Rosette apporta au marquis une lettre qu'il se mit à lire :

Monsieur et cher confrère,

J'ai l'honneur de vous prévenir que vendredi prochain, au Caveau, aura lieu le deuxième banquet de l'année. Avant de commencer les chants, le président, Charles Vincent, proposera à l'assemblée de faire faire les portraits des présidents du Caveau depuis 1737, par la lithographie. Pierre Petit, à titre gracieux, s'est déjà offert pour exécuter le travail, destiné à être exposé dans le temple qui doit être élevé à la Chanson, etc.

— Je suis le doyen des membres du Caveau, dit le marquis, et je veux assister encore une fois au banquet : ce sera pour faire gaiement mes adieux éternels à la société... L'histoire du Caveau a perdu de son intérêt, tant elle est connue ; mais, mon cher collaborateur, vous vous procurerez ses Annales et vous en ferez l'analyse succincte et rapide. Il mérite une mention. Le café Corazza en a gardé bon souvenir.

Midi sonna et le déjeuner fut servi. Le marquis de Boubonne, comme la veille, y toucha à peine. Symptôme inquiétant. Mais il n'avait pas perdu sa gaieté ordinaire. Après le déjeuner, je lui donnai le bras pour faire quelques tours de promenade dans le jardin. Nous traversâmes la galerie d'Orléans, la cour d'Honneur jusqu'à la cour de Nemours. En passant sous l'arcade qui fait communiquer ces deux cours :

— Ce brave Mustapha-Bour-Kaïb ! dit-il. Il vient de mourir à l'âge de soixante-dix-huit ans. Tout le monde l'a connu, cet Algérien à la figure bronzée, agrémentée d'une demi-douzaine de belles verrues d'un noir d'ébène. En 1830, il occupait à Alger un grade secondaire dans l'armée du dey, qu'il servit avec courage en combattant jusqu'au bout ; mais la conquête accomplie, il se montra Français de cœur et d'âme ; seul notre vêtement étriqué le trouva réfractaire, et depuis son arrivée, en 1831, il ne quitta jamais le turban et le pantalon de zouave, le costume arabe. Il ne dissipa point toute une grande fortune, comme on l'a dit, dans les restaurants et cafés à la mode avec les plus jolies et les plus ruinantes cocottes ou demi-mondaines. Mais, comme s'il n'eût retenu de l'arithmétique que la règle de soustraction, il attaqua souvent son capi-

tal. Il était passionné pour les voyages et se mettait souvent en route. Plusieurs fois il fut de la suite de l'empereur à Dieppe et à Biarritz. Il avait fréquenté en Afrique des officiers supérieurs, des généraux, des magistrats d'Alger. Il s'était lié avec les princes d'Orléans, et le duc d'Aumale avait dîné à sa table. Il dépensa sans compter. Quelques procès, d'ailleurs, ébréchèrent sa fortune, et en 1866, un dernier emporta tout d'un coup seize mille francs de rente qui lui restaient. Quand la ruine fut venue, les amis disparurent... pas tous : le général Daumas, qui aimait à parler en arabe avec lui, lui resta fidèle, et on vit plus d'un personnage venir lui serrer la main sous son arcade du Palais-Royal. Il se mit à vendre, dans l'Exposition de 1867, des pastilles du sérail, des babouches, des fez, du tabac et autres articles d'Orient. On le vit ensuite établir son éventaire au Palais-Royal, sous le péristyle de Joinville. Là, il prit bientôt une compagne, la *Mauresque*, comme on l'appela tout d'abord dans le palais. Mlle *** vint la voir par curiosité, et fit une grande exclamation de surprise : la Mauresque, qui faisait déjà l'« article » avec une « japette » de vraie marchande en plein vent, s'appelait Louise, et était sa propre camarade, dont le type juif et le teint moricaud étaient de circonstance, et qui n'avait pas paru depuis trois jours à son magasin. « Tu vas prendre une tasse de café avec nous, lui dit Louise, là, sans façon, à l'algérienne. » Mlle *** hésitait. S'attabler ainsi à l'éventaire, sous les regards des curieux, avec un Maure et une Mauresque ! Elle s'assit cependant et fut étonnée de l'extrême amabilité de Mustapha. « Tu vois, lui dit ensuite en particulier son

amie, Mustapha-Bour-Kaïb a l'air de vouloir te faire la cour. Si tu veux la place, prends-la. » Mlle *** fit la grimace. Le curieux de l'affaire est que le lendemain Mlle *** était sous le péristyle de Joinville à la place de Louise, qui avait disparu, si bien qu'on ne l'a jamais revue. Et voilà comment elle devint et resta la compagne de Mustapha-Bour-Kaïb. Les pastilles du sérail ne firent pas long séjour dans le voisinage du Grand Véfour, qui obtint leur éloignement en raison de l'odeur pénétrante de l'encens, du benjoin et du styrax, dont se plaignirent quelques consommateurs. C'est alors, en 1868, que Mustapha obtint du régisseur du palais, le général Deshorties, la permission d'exercer son petit commerce dans le courant d'air de l'arcade près de Chevet. Il y resta jusqu'en 1871, où la Commune, moins débonnaire que l'Empire, l'en chassa. Il s'établit alors dans une boutique de la galerie d'Orléans; mais le coût de la location mangeait le bénéfice, et les pastilles du sérail se réfugièrent dans la galerie des Proues, où sa compagne les vend seule aujourd'hui.

Mustapha-Bour-Kaïb ne refit pas fortune, et dans sa longue maladie (un ulcère dans l'estomac), qui l'avait réduit à l'état de squelette, il parlait de se faire transporter à l'hôpital. « Je vous débarrasserai, disait-il à sa compagne. — Moi, vous laisser partir! lui répondit-elle. Je serais donc bien misérable, si je m'y voyais obligée ! » Elle montra jusqu'à la fin un dévouement admirable. Un des deux fils de Mustapha vint à ses obsèques musulmanes. L'aîné, ex-chef de gare à Hussein - Dey, a un emploi dans l'administration du même chemin de fer algérien; l'autre est dans les bureaux de la préfecture d'Alger.

Revenus dans le jardin, nous nous assîmes : le marquis était fatigué.

— Là, dit-il en me montrant deux fenêtres au troisième étage de la galerie Montpensier, a été jusqu'en ces dernières années le cabinet d'un homme d'affaires bien connu, extraordinaire dans son genre. Nous le nommerons M. X. Son portrait en deux mots : des cheveux blancs coupés court, la bouche large d'un empan, la tête ronde, en pomme de canne, montée sur cinq pieds dix pouces; vieillard droit, robuste, tiré à quatre épingles, le chapeau bas de forme, la longue redingote boutonnée. M. X., ou, comme on l'appelait souvent, le père X., était l'avocat le plus madré, le plus retors de France et de l'univers. Il avait depuis longtemps abandonné la plaidoirie, son éloquence n'étant pas celle qu'il fallait au barreau. Mais il excellait à « embrouiller les cartes », à soulever des difficultés inattendues en faveur de ses clients, à changer la physionomie d'une affaire véreuse, par quelque contre-lettre, quelque convention sous seing privé antidatée, que sais-je? Il trouvait une ressource là où tout semblait désespéré; il inventait, pour tirer des mauvais cas, des moyens héroïques. Mais ses habiletés s'étaient un jour laissé prendre sans vert, et une de ses préoccupations était de ne pas paraître devant les tribunaux, parce que l'avocat *bêcheur* avait toujours l'indiscrète idée de lui rappeler une mésaventure qui l'avait jadis fait condamner à cinq mois de prison. Il répondait, il est vrai, qu'il avait été, par grâce spéciale, dispensé de subir la peine ; mais ça lui était désagréable.

J'eus un jour recours à ses talents, ajouta le marquis, dans une affaire épineuse. Il eut à me faire écrire

un mémoire dans une chambre à côté de son cabinet, dont la porte resta par mégarde entr'ouverte. Il entra une habitante du Palais-Royal que je reconnus à la voix, la jeune femme, très jolie, d'un négociant dont le commerce ne tenait plus debout. Nommons-la Mme Y. Voici la conversation que je connus tout entière, n'ayant pas voulu fermer la porte après les premiers mots, de peur de donner à penser que j'en avais entendu une partie :

M. X. — Votre affaire est mauvaise ; mais ça peut s'arranger. Je verrai les créanciers, nous aurons un concordat. Il faut tout de suite déposer votre bilan, ne pas attendre qu'on vous déclare en faillite, il y va de la prison.

Mme Y. — Mais, monsieur...

M. X. — Il n'y a pas de mais. La faillite, ça se voit tous les jours, et on s'en relève quelquefois.

Mme Y. — Mais, monsieur, c'est que... mon mari ne peut pas...

M. X. — Il y a donc quelque chose ...?

Mme Y. — C'est une traite qui... que...

M. X. — Ah ! voilà ! je voyais bien... (Prenant un ton grave.) Parlez-moi franchement, madame. Vous n'aggraverez pas la situation en me la dévoilant ; au contraire, peut-être...

Mme Y. — Mon mari avait un pressant besoin de six mille francs pour un payement. Il fit une traite sur...

M. X. — Sur une personne qui n'existe pas ?

Mme Y. — Oui.

M. X. (devenant encore plus grave). — Et puis ?

Mme Y. — Il la fit escompter à la banque Carfurt et Cie. Il croyait pouvoir compter sur une somme qui lui aurait permis, à l'échéance, d'aller déposer chez Carfurt le montant de la traite.

M. X. — Carfurt est un honnête homme malheureux. Il vient de se déclarer en faillite lui-même. Tant mieux... pour vous ! Ça vous donne du temps. Le syndic est Mon-

charville, rue de Provence. Les papiers sont déjà chez lui. La pièce mauvaise est en sûreté. Vous avez trois mois au moins devant vous pour la retirer. Payez, on ne vous demandera pas votre nom. Mais prenez garde, n'attendez pas trop, vous ne pourriez plus la rattraper.

Mme Y. — Et si elle n'est pas payée ?

M. X. — Madame, il n'y aura alors plus rien au monde qui puisse empêcher votre mari d'être condamné à la prison pour banqueroute frauduleuse, peut-être à une peine infamante.

Mme Y. — (se répandant en larmes). — Mon mari n'est pas si coupable, il croyait pouvoir rembourser....

M. X. — Je n'en doute pas, madame; mais l'intention ne compterait que comme circonstance atténuante. Vous ne voyez pas, parmi vos parents, vos amis, quelqu'un qui vous prêterait six mille francs ?

Mme Y. — Dans notre situation, personne ne nous prêterait cent sous.

M. X. — Alors, madame, il ne nous reste plus qu'un moyen, qu'un seul !

Mme Y. (empressée). — Quel est ce moyen ?

M. X. — Il peut y avoir un jour dans la vie d'une femme où tout est permis. Le déshonneur dans la famille, l'infamie de votre mari, voilà ce que vous seule pouvez conjurer. Il le faut, il le faut à tout prix. Ce papier terrible, il doit revenir entre vos mains. Un romancier célèbre a mis une de ses héroïnes dans une situation analogue à la vôtre : seulement la baronne Hulot ne réussit pas ; vous, madame, vous n'avez qu'à vouloir.

Mme Y. — Ah ! monsieur, que me conseillez-vous là !

M. X. — Madame, réfléchissez... ou plutôt ne réfléchissez pas. Figurez-vous la traite arrivée aux mains du procureur impérial (c'était sous l'Empire), pensez à la condamnation inévitable de votre mari. Vous tenez le salut... dans votre beauté.

Mme Y. (pleurant). — Oh ! je suis bien malheureuse !

M. X. — Madame, je vous connais depuis longtemps, je vous estime, et je souffre d'être obligé de vous donner ce

mauvais conseil, qui est le bon et qui est l'unique. Allez, faites et n'en dites rien.

Quelques jours après elle retourne chez l'avocat.

— Eh bien?

— Voilà la traite, dit-elle.

M. X. la prit et la jeta au feu.

— Maintenant, dit-il, hâtez-vous de déposer votre bilan; nous obtiendrons, j'espère, le concordat.

Le failli s'est relevé et a payé ses créanciers. Il est aujourd'hui un des honorables négociants les mieux cotés sur la place de Paris. Sa femme est toujours jolie. L'histoire ne m'a pas dit si elle chercha à lui dorer la pilule; il y a de ces situations, du reste, où un mari ne peut pas se montrer bien rébarbatif. Mais la chronique grivoise marmotte et chuchote que la dame a dépassé les conseils de l'avocat, et que ses grâces ne sont pas tout à fait restées étrangères à la grande fortune de sa maison. Il n'y a souvent que la première passade qui coûte.

Je quittai bientôt après mon collaborateur et, selon son désir, j'allai tracer en raccourci l'histoire du Caveau :

En 1729, la Société du Caveau prend naissance à Paris, dans l'arrière-boutique de Gallet, homme d'esprit, quoique épicier, et chansonnier, ami de Panard, de Piron, de Collé et de Crébillon fils. Il les invite souvent à dîner. Ses commensaux s'aperçoivent un jour qu'il pratique un peu l'usure et s'éloignent de lui. Ils dînent le premier dimanche de chaque mois dans le cabaret Landel, au carrefour de Buci, connu sous le nom de Caveau. Ils appellent à leurs dîners Fuzelier, Saurin, Sallé, Duclos,' Gentil-Bernard, Labruère, Moncrif, Helvétius, Rameau, le peintre Boucher. On y chante, on y fait des vers. On critique aussi les ouvrages nouveaux. On y lance des épigrammes contre les absents et surtout contre les présents : si le trait porte

juste, celui contre qui il était dirigé doit vider son verre à la santé des railleurs; s'il est mal dirigé ou de mauvais goût, l'auteur est condamné à boire un verre d'eau, tandis que tous les autres sablent le champagne ou le bordeaux. Le verre de Panard a l'exacte mesure d'une bouteille et il le vide toujours sans effort. Le président actuel se sert encore de ce vidrecome authentique, mais ne fait pas rasade, comme son célèbre devancier.

On avait un jour invité des grands seigneurs, qui ne voulurent pas accepter les sièges qu'on leur offrait, faisant ainsi connaître qu'ils n'étaient venus que comme à un spectacle. Il y eut quelques épigrammes lancées et des froissements. Des membres à qui leur position commandait des ménagements firent défection. La Société se dispersa à la fin de 1739.

Le Caveau se reconstitue en 1759, sous les auspices du fermier général Pelletier, qui reçoit à dîner tous les mercredis quelques gens de lettres.

On se sépare de nouveau quelques années avant la Révolution.

En 1796, les *dîners du Vaudeville* ressuscitent le Caveau. Barre, Radé, Desfontaines et Piis en sont les fondateurs. Le règlement porte que chaque convive, au dîner mensuel, doit faire entendre une chanson nouvelle. Armand Gouffé y chante le *Corbillard*; Piis, sa grande *Ronde à boire*; Ségur aîné, la *Chaumière*; Ségur cadet, le *Voyage de l'Amour et du Temps*. D'autres célèbrent les victoires de Bonaparte.

Les adeptes s'augmentent bientôt de Philippon de la Madelaine, d'Emmanuel Dupaty, de Laujon, de Prévôt-d'Iray, de Dieu-la-Foy, etc.

La dernière réunion de la gaie société a lieu dans les premiers jours de 1802. Elle avait publié neuf volumes de chansons. On en a fait un choix de deux volumes intitulé : *Choix des dîners du Vaudeville*.

En 1806, Armand Gouffé et le libraire Cappelle font renaître encore une fois le Caveau au café de Cancale. A quelques-uns des anciens membres se joignent Désaugiers, Brazier, Antignac, Ducray-Duminil, Cadet-Gassicourt, Grimod de la Reynière, etc. Les dîners ont lieu le 20 de

chaque mois au Rocher de Cancale, rue Montorgueil, établissement fermé depuis le commencement du second empire. Ce fut pour le Caveau que Désaugiers, excellent acteur et très bon mime, composa la plupart de ses chansons : entre autres, *Monsieur et Madame Denis*, *Cadet-Buteux*, la *Vestale* et la *Treille de sincérité*.

Chaque mois le Caveau rédigeait, sous le titre de *Journal des gourmands et des belles*, le compte rendu de ses dîners. La Société reçut de nouveaux adeptes : Jouy, Théolon, Ourry, Eusèbe Salverte, Coupart, Rougemont, etc.; puis des hommes illustres, des savants, des lettrés, des administrateurs, des politiques. Béranger, invité un jour par Désaugiers, chanta plusieurs chansons. «Il faut qu'il soit des nôtres,» dirent les assistants. «Pour obéir, a écrit Béranger, au règlement, qui défendait de nommer un candidat présent, on me fit cacher derrière la porte, un biscuit et un verre de champagne à la main.»

Après la Restauration, en 1817, les dissentiments politiques amènent encore la dissolution. Mais les membres du Caveau se réunirent presque tous à la société de *Momus*, créée en 1813. Les soupers de *Momus* durèrent jusqu'en 1828, au Palais-Royal.

En 1834, Albert Montémont reconstitue le Caveau, qui n'a pas depuis lors cessé de se réunir le premier vendredi de chaque mois. Les dîners, qui avaient lieu d'abord au pied de l'ancienne butte Saint-Roch, à deux pas du café de la Régence, dans le restaurant Pestel, se firent longtemps au Palais-Royal, au café Corazza.

La Société du Caveau n'est pas composée que de chansonniers. Plusieurs avocats en furent membres, et plus d'une fois Lachaud y alla se distraire agréablement de ses soucis de cour d'assises. Au milieu de gens de lettres, d'auteurs dramatiques, d'hommes d'esprit, ne se sentent pas dépaysés des médecins, des avoués, des financiers, de graves personnages, hommes d'esprit eux-mêmes.

DIX-SEPTIÈME MATINÉE

Lady Bentinck et le pseudo-Asiatique. — Histoire de voyage et histoire d'amour. — Mme Dælie. — Le restaurant X***, au Palais-Royal. — La fortune et la clarinette.

Notre tâche était terminée. Mais une surprise m'attendait chez le marquis. Il m'annonça la visite de deux personnages qui nous raconteraient, dit-il, quelque histoire aussi authentique qu'invraisemblable.

— Mon ancienne amie lady Bentinck, ajouta le marquis, et un excentrique de haut vol.

— Lady Bentinck ! dis-je. Elle est assez connue. Archimillionnaire ; la fille d'un ancien bijoutier du Palais-Royal, et veuve d'un officier supérieur de l'armée anglaise...

— Qui, la trouvant à son goût, dit le marquis, jolie comme elle l'était à dix-huit ans, entra dans la boutique, acheta des bijoux pour cent mille francs, les remit au marchand en le priant de les offrir à l'instant même à sa fille, dont il fit la demande en mariage à brûle-pourpoint, et qu'il épousa un mois après. En 1830, c'était une petite fûtée haute comme

ça, et je lui faisais une caresse en passant quand elle jouait ou se roulait sur le seuil de sa porte.

L'autre, c'est un habitant des Indes... originaire de Carpentras ou de Cavaillon, qui s'habille selon sa capricieuse fantaisie, ajoutant à la mode de son pays lointain des agréments pittoresques.

Ils ne tardèrent pas à arriver, et ma curiosité se partagea entre les deux. Mais ce fut surtout l'étranger qui me surprit. Lady Bentinck ne se distinguait pas, à première vue, des femmes « comme il faut » qui ont des manières aisées et une conversation gracieuse. Elle portait une toilette en harmonie avec le nombre de ses lustres : élégamment modeste, ou modestement élégante. L'Indien était costumé ce jour-là d'un large pantalon d'étoffe brillante qui entrait dans des bottes d'une extrême finesse; d'une espèce de *galabieh* de soie verte, historié d'arabesques frappées d'or, ouvert sur une chemise bouffante de mousseline indienne, retenue au cou par un ruban à glands d'argent. Sur sa tête un tarbouch à la turque; à la ceinture, fermée par une large agrafe enrichie de pierres précieuses, un simulacre de yatagan (pour le paysage), et un parasol à la main.

Nous fîmes suffisamment connaissance en prenant le chocolat; et le marquis, que j'avais trouvé d'abord morose et somnolent, gagna un peu de sa gaieté habituelle. Rien ne vous retourne l'humeur et l'esprit, ne vous ravive l'imagination et ne vous charme comme la présence d'une femme spirituelle, expansive, sans pruderie ridicule, et... bon garçon.

— Ne perdons pas le temps, dit lady Bentinck.

Et elle commença :

— Je voyageais dans les Indes. J'étais partie de Séringapatnam, avec mon mari et d'autres voyageurs. Après une nuit de marche à travers des forêts d'arbres gigantesques, chênes, sapins, cyprès, peupliers, palmiers, banyans (figuiers des pagodes), sans avoir été dévorés par les tigres, ni éventrés par les rhinocéros, nous étions arrivés aux rizières et aux jungles, près du torrentueux Nerbuddah. Nous nous reposions dans une *choultri* ou caravansérail, sur les bords du fleuve. La société n'était pas amusante : des Anglais aimables, mais sérieux et méthodiques, d'une attitude raide et correcte, d'une conversation grave et empesée. Je commençais à désirer quelque incident qui vînt faire diversion à cette monotonie, quand nous vîmes arriver un jeune homme escorté par trois Hindous qui portaient son léger bagage et quelques armes. Tout le monde fut heureux de la rencontre. Je fis quelques pas au-devant de lui. Il n'y eut pas la moindre glace à rompre. Je fus la première à lui parler et lui promis bon accueil. Les déserts sont propices aux expansions subites.

— Vous allez à Maïssour? lui demandai-je en anglais.

— *Yes and no, mylady; I am going everywhere*, répondit-il en cherchant ses mots.

Je ne pus m'empêcher de rire de sa prononciation et surtout de sa réponse; et, voyant qu'il lui serait plus commode de s'exprimer dans sa langue :

— Comment! lui dis-je, *oui et non? et peu vous importe où vous alliez?* C'est très original dans ce pays-ci.

— Milady, reprit-il, voulez-vous avoir la bonté de me dire quelle est la ville la plus proche et qui puisse offrir quelque ressource à un jeune homme qui n'en a guère?

— Si vous êtes venu ici pour faire fortune, mon pauvre garçon, dis-je, vous auriez mieux fait de rester en France. Il y a un proverbe italien qui dit : « Qui quitte son pays pour être heureux court après l'ombre. » Loin de vouloir vous décourager en vous parlant ainsi, je serais plutôt disposée à vous aider de tout mon pouvoir; mais il est prudent de ne pas vous laisser trop d'illusion au sujet des fortunes romanesques.

— Quoi qu'il puisse m'arriver, milady, dit-il en souriant

tristement, je suis tranquille, et je ne crains ni les dangers, ni les souffrances, ni la misère, ni même la mort. Ma vie n'est plus qu'une douleur. Je suis désespéré. Tout m'est égal.

— Jeune homme, lui dis-je, je vous avouerai que votre misanthropie voyageante m'intrigue.

— Voudriez-vous, milady, reprit-il, me dire où vous vous rendez ?

— Nous allons à Maïssour, lui répondis-je ; une ville à dix lieues d'ici.

— Alors, dit-il, si vous voulez bien que nous fassions route ensemble, j'irai avec vous à Maïssour.

Je rentrai avec lui dans le caravansérail.

— Messieurs, dis-je, j'ai le plaisir de vous présenter un compatriote.

On lui fit fête. Pour un désespéré, il ne montra pas trop triste figure. Au contraire, son esprit, ses manières polies, sa conversation facile furent une promesse de distraction et d'agréable passe-temps pour le reste du voyage. Sa gaieté communicative gagna tout le monde.

Pour arriver le lendemain à Maïssour, nous devions, le jour même, suivre les bords du Nerbuddah, et ensuite le canal Kabany, malgré les gavials, ces affreux petits crocodiles, et les nuées de maringouins qui, à soleil couchant, vous harcèlent en tourbillonnant le long de l'eau. En attendant, attablés dans l'hôtellerie, nous prenions notre part d'une cervelle de rhinocéros à la purée de gougoulane et d'un morceau de pied spongieux d'éléphant aux *katchils*, espèce de patates semblables aux radis noirs ; le tout arrosé d'une poivrade sauvage. Nous faisions surtout main basse sur les melons, les goyaves, les mangostanes, fruits délicieux, et nous buvions aux gargoulettes pleines de *pouse*, l'inévitable citronnade aromatisée.

La caravane se mit en marche un peu avant la nuit. On ne peut que se souvenir du paysage immensément beau qui se développait à nos yeux émerveillés, et il faut renoncer à décrire ces feux du soleil couchant dans l'azur vif et profond du ciel d'Asie, leur reflet rouge sur quelques rares nuages immobiles, aux formes fantastiques,

ces effets magiques de l'ombre et de la lumière, cet éclat métallique de la verdure, ces vapeurs moutonneuses qui s'amoncelaient sur le fleuve, au loin les monts Vindhia où tranchaient aux derniers rayons du soleil les déchirures des abîmes parmi les sombres forêts.

La nuit nous prit à la dernière étape qui nous séparait de Maïssour. J'étais montée sur mon mulet. Je priai le jeune voyageur de m'aider à descendre pour faire un bout de route à pied, et je lui donnai le bras.

Nous étions déjà bons amis. Il avait une physionomie ouverte, sympathique, rayonnante, engageante, dont l'air dénotait un mélange de douceur et de résolution.

— Mon aimable aventureux, lui dis-je, je trouve que pour un garçon qui a la mort dans l'âme, vous vous êtes montré bien gai jusqu'à présent!

— Milady, dit-il, il faut bien faire quelque chose pour une compagnie qui m'a accepté avec tant de bienveillance, et pour vous en particulier.

— Laissons passer les autres devant, ajoutai-je. Vous me raconterez votre histoire pour abréger la longueur de la route.

— Vous me mettez à une rude épreuve, me répondit-il. Et puis, elle ne vous paraîtrait pas amusante.

— Dites toujours. Si ce n'est pas pour le plaisir de la connaître, c'est pour celui de vous mieux connaître, et pour augmenter l'intérêt que vous m'inspirez.

Il me pressa la main sans façon, là, bien amicalement.

— Il y a, dit-il, des choses qu'il n'est ni facile ni séant de dire à une femme.

— Oh! alors... fis-je. Mais c'est donc bien scabreux ?..

— Milady, dispensez-m'en, dit-il. Le temps peut passer et repasser sur ma douleur sans jamais l'effacer; mais je la raviverais...

— Je suis sûre de l'effet contraire, dis-je. O amour! voilà bien de tes coups!

— Milady, ce n'est pas comme vous l'entendez.

— Allons! imaginez-vous que nous sommes ici deux bons garçons tout seuls. Personne ne peut nous entendre...

— Milady, vous êtes extraordinaire de curieuse amabilité ! Mais je ne peux...

— Si je l'exigeais...

Il réfléchit un instant, puis me dit ses aventures. Tout honneur au héros lui-même, M. Loualle, mon vieil ami ici présent, qui va nous répéter l'histoire.

L'Asiatique demanda l'indulgence de « l'aimable compagnie » et s'exécuta.

— J'étais bachelier ès lettres, dit-il. J'avais même passé mes examens avec éclat. Mais on n'est rien et on ne sait rien quand on sort de l'école. La teinture classique n'est qu'un trompe-l'œil, un vernis tout de surface que peuvent faire miroiter les riches et les heureux, mais sous lequel les pauvres et les déclassés cachent souvent la faim et le désespoir. Par un triste concours de circonstances, n'ayant ni sou ni maille, je ne pouvais mettre le pied dans aucune carrière, et, près de moi, personne n'avait le pouvoir ni la volonté de me donner, comme on dit, un coup d'épaule; car il aurait fallu une protection pour devenir même un commis de sous-préfecture ou de ministère, et puis, être commis de n'importe qui et de n'importe quoi, ça ne m'allait pas.

J'avais, par-ci, par-là, quelques parents assez bien assis dans leurs agréables petites positions; mais, habitués à se désintéresser de tout ce qui ne touchait pas à leur bien-être, ils ne jouissaient d'aucune influence; et j'aurais eu mauvaise grâce à blâmer l'indifférence que l'habitude leur avait rendue naturelle et si douce. Le coup d'épaule me manqua donc; et ce fut heureux : je me serais trouvé dans la sotte obligation d'avoir de la reconnaissance pour un bon vouloir inutile.

Les illusions naturelles à la jeunesse ne coloraient donc pas de rose mes réflexions sur l'avenir. Mais si je me représentais dans leur brutale réalité les difficultés de trouver un honorable moyen d'existence, cette préoccupation n'allait pas jusqu'à l'inquiétude, et je me sentais prêt à aborder la lutte avec un courage indomptable, à opposer au malheur une force de résistance à toute épreuve.

A toute épreuve ! ah ! oui, la détresse, la faim, la maladie,

les injustices, les humiliations, je pouvais braver ces misères et me sentir un dédain supérieur aux dédains des hommes. .

C'était au commencement de septembre de l'année 184. Quelques parents d'un département éloigné vinrent passer un mois dans le pays, au village de ***. On me dit, le lendemain de leur arrivée, qu'ils étaient à la promenade. Je me dirigeai du côté où je pouvais les rencontrer. Au détour d'un chemin, je me trouvai tout à coup derrière eux. Une dame fut la première qui se retourna; je ne l'avais jamais vue. Je restai interdit devant sa beauté merveilleuse. Je balbutiai quelques mots de politesse modeste. Les hommes ne me semblèrent pas faire grand cas de ma personne, et répondirent à peine à quelques paroles civiles que je leur adressai. (Il faut donc, pensai-je, que je sois bien galeux!) Je n'en fus point surpris. Du reste, ils ne me parurent pas distingués, quoiqu'ils fussent de professions dites libérales. Mais, comme pour me faire oublier ce que cet accueil pouvait laisser à désirer, la dame quitta le bras de son mari pour prendre le mien, et me dit mille amabilités.

— Restons en arrière, dit-elle, mon cousin, nous caquetterons à notre aise. Que je suis donc charmée de vous voir! Vous viendrez me prendre tous les jours, nous ferons des excursions, nous herboriserons. Connaissez-vous un peu la botanique, la flore?

— Ma cousine, je suis, dans cette charmante science, d'une ignorance incroyable.

— Les fleurs de votre pays vous sont familières?

— Il n'y a pas d'intimité entre nous, dis-je, je les connais seulement de vue ou seulement de nom, hormis les plus voyantes et les plus champêtres : dans les prairies, le bouton d'or; dans les blés, le coquelicot.

Ma cousine se mit à rire.

— Oui, ajoutai-je, les coquelicots aux pétales de feu. Je connais aussi les roses trémières, droites comme des reines; les chrysanthèmes aux teintes suaves, les violettes d'Orient, les jonquilles d'automne au léger parfum, les pâles primevères, les digitales pourprées, le genêt sauvage au plumet d'or, l'aubépine avec ses touffes nacrées, les pervenches semblables à de pâles turquoises, les œillets doubles aux couleurs panachées, les jacinthes bleues,

les reines des prés à odeur d'amande, la gentiane et ses magnifiques boutons d'un bleu foncé, les parnassies dont les pétales semblent découpés dans de l'ivoire, les pensées plus veloutées qu'un œil d'Andalouse...

— *Au teint bruni*, ajouta-t-elle plaisamment, pour faire, comme on dit, une queue de mots.

— Les teints brunis ne sont pas les plus charmants, dis-je le plus galamment qu'il me fut possible, et avant de vous avoir vue je m'étais figuré que les plus beaux yeux se trouvaient en Espagne.

— Vous parlez un langage Louis XV, dit-elle avec un sourire, et on a du plaisir à vous pardonner votre prétendue ignorance. Mais si vous n'avez pas étudié la flore, vous êtes, m'a-t-on dit, de première force dans les mathématiques, vous avez eu des prix en vers latins et en narration française. Ah! la narration! ça promet, mon cousin, il faut vous lancer dans la littérature... Vous avez aussi des dispositions pour la musique?... Tenez! voilà un beau site, n'est-ce pas? dit-elle tout à coup en regardant la vallée de Montcalme et les chalets qui la dominent. Cette côte, avec ses rochers et ses touffes d'yeuses, est admirable. Je veux venir croquer ce point de vue. Vous porterez mon chevalet et ma boîte à couleurs. Asseyons-nous ici. Nous rentrerons après les autres.

Nous nous assîmes sur le gazon. Toute ma timidité s'était évanouie. Mon admiration me laissait libre de mes paroles. Je causai avec elle à l'unisson de sa facilité, de son abandon, de sa franchise. C'était un enchantement.

— Voulez-vous fumer une cigarette? me dit-elle.

Elle sortit de sa poche un petit cahier de papier avec une bourse pleine de tabac Stamboul. Je remarquai sa main fine, le modelé de son poignet délicat, ses doigts roses, quand elle roula une cigarette qu'elle m'offrit. Elle en fit une pour elle. Je trouvai ce sans-gêne charmant. Un peu excentrique, ma cousine; mais une femme artiste ne jouit-elle pas, naturellement, d'une liberté d'allures qui choquerait chez les autres femmes?

— Mon cher cousin, dit-elle, je me féliciterai toujours d'être venue dans ce beau pays où je vous ai connu. Je me sens déjà pour vous une grande amitié.

Je répondais à ses délicieuses avances avec toute la convenance dont j'étais capable et avec une joie que je ne cherchais pas à dissimuler.

Nous retournâmes au village une heure après, et nous nous quittâmes avec promesse de nous retrouver tous les jours.

Après la séparation, je sentais encore la pression douce de la main qu'elle m'avait donnée en me quittant; je voyais ses beaux yeux d'une vivacité pénétrante. Les traits admirables de son visage, son teint d'une pâleur singulièrement vivante qui laissait voir le rose sous la peau blanche, toute la perfection de sa tête, de son cou, de ses oreilles, de ses mains, de ses bras, et de sa jambe si fine vers la cheville, que j'avais bien remarqués lorsque nous étions assis sur l'herbe. J'entendais encore sa voix au timbre si doux et qu'elle modulait, selon ses impressions et ses sentiments, avec des nuances qui ajoutaient au charme indéfinissable de sa conversation.

Le lendemain, je fus invité à dîner. Je me trouvai placé à table presque en face d'elle. Elle avait une toilette légère, exquise de forme et de dessin. La taille svelte, fusée, était admirablement prise dans une robe de satin gris-perle profondément décolletée à l'américaine. Ses beaux bras étaient nus tout entiers. Ses cheveux noirs, coupés à la Ninon (c'était la mode alors), encadraient son cou et caressaient ses épaules blanches comme la mousse du lait. Elle était rayonnante. Elle était superbe. Elle était incomparable. Elle était divine. Une figure scupturale idéalisée par toutes les grâces. Une bouche d'enfant, dont le sourire ineffable rappelait le sourire de la *Joconde* de Vinci. Ah! cette coiffure à la Ninon! elle est encore là devant mes yeux, comme dans ma mémoire sont restés mille riens qui ont pris des proportions d'évènements. Je me souviens qu'au dîner elle voulut tourner la salade et qu'elle fit jaillir, sans s'en apercevoir, quelques gouttes d'huile sur son corsage. Je saisis un moment où elle me regarda pour le lui faire remarquer par un clin d'œil. Elle quitta aussitôt la table, monta dans sa chambre, et revint au bout d'un instant : les taches avaient disparu. Ce corsage taché ne s'est jamais effacé de la rétine de mes yeux.

Presque chaque jour amena une promenade, Mme Dæ-

lie était curieuse des sites, des grottes, des ravins, des montagnes. Une plante l'arrêtait; elle s'extasiait une heure devant un point de vue. Nous ne parlions pas seulement des beautés de la nature, mais nous nous communiquions tout ce qui nous venait à l'esprit, sans recherche et tout naturellement. L'anecdote légère, le mot un peu leste, la phrase dite comme en badinant pour exprimer une idée grivoise ou touchant l'amour, la faisaient sourire. Elle n'était pas prude, ni bégueule. Elle n'aimait pas la société des femmes (elle le disait), et recherchait volontiers celle des hommes. Elle se singularisait ainsi et se faisait remarquer. Mais une femme de talent se permet de ces excentricités sans s'exposer à la moquerie et à la médisance. Et puis elle avait bien le droit de mépriser le qu'en dira-t-on.

Son caractère décidé, sa hardiesse, son originalité et sa désinvolture m'avaient enthousiasmé. Elle a le cœur sur la main, me disais-je, et la conscience de son honnêteté et de sa moralité irréprochables l'empêche de sentir tout ce qu'il pourrait y avoir de répréhensible dans ces libres façons d'agir. Un jour, cependant, un indice me frappa qui aurait pu m'inspirer cette réflexion que je fis plus tard en me le rappelant : qu'une femme doit se garder, en jetant les yeux sur un homme, d'une certaine impudeur du regard... Or, il se trouva, ce jour-là, campé et cambré devant elle, un fort beau gars tiré aux quatre épingles de la mode (la mode était alors un pantalon collant), et elle eut la maladresse de me laisser surprendre un coup d'œil rapide... Ma pensée ne s'y arrêta point.

Le jour de son départ arriva vite. La veille :

— Si vous n'avez pas la fortune de l'argent, me dit-elle, vous avez celle de l'esprit (je me récriai, par modestie, à ce mot qui n'était que flatteur), vous êtes musicien d'une certaine force, vous deviendrez un littérateur ou un virtuose... Vous m'écrirez de temps en temps, n'est-ce pas?

Projet de correspondance qui adoucit pour moi la tristesse de notre séparation.

J'arrivai à Paris, léger d'argent, au mois d'octobre 1844. Je ne tardai pas à écrire une longue lettre à *mon amie*. Elle me répondit par une courte lettre (ses lettres furent

toujours courtes), que je pourrais résumer par ces mots : je m'ennuie (elle ne s'ennuyait pas du tout; j'ai connu plus tard ses moyens de distractions). Je savais qu'elle avait fait un mariage dit de raison. Le mari était un peu plus âgé qu'elle. Après l'échange de quelques missives qui marquaient plus d'abandon et de franchise de mon côté que du sien, elle devint une fois plus expansive : il y avait un roman dans sa vie. Sa famille n'avait pas voulu lui laisser épouser l'amant, dont les antécédents n'étaient pas connus. Etait-ce le premier amant? Maintenant, j'ai des raisons pour croire que non. La chose aura fait esclandre, me disais-je alors, et plus aucun amoureux *pour le bon motif* ne se sera présenté. Je n'aurais pu m'imaginer pourquoi une demoiselle si belle (elle l'était), si spirituelle (je le croyais), n'aurait pas eu le choix entre cent rivaux. Il ne faut souvent qu'une amourette sans conséquence pour amener ce discrédit. Est-ce que, me suis-je dit plus tard, elle serait allée si loin dans le jeu d'amour qu'il n'y aurait plus eu pour elle d'espoir de mariage qu'avec un parent bonhomme, un vieux paillard ou un imbécile? Mais je ne pouvais lui faire alors l'injure d'aucun mauvais soupçon. Je la regardais comme une victime du refus de parents trop rigoureux. Eh! voyez le cœur humain! je la croyais si sévère sur les principes de l'honneur féminin et si inébranlable dans le devoir, que, tout en l'aimant comme un fou (vous l'avez bien pensé), je n'aurais pu *songer à lui faire la cour* dans le but de lui laisser comprendre que j'attendisse d'elle quelque faveur, encore moins la plus grande faveur; et cependant, dans le fond de mon âme, j'éprouvais du contentement de ce qu'on l'eût empêchée d'épouser l'amant. N'espérais-je rien? Est-on maître de ne rien espérer? Qui sait? j'étais jeune, et ne pouvait-elle pas devenir libre? Cette condition de liberté seule aurait permis de m'illusionner d'une espérance que m'interdisait, dans mon for intérieur, sa situation de femme mariée et d'honnête femme. A vrai dire, alors, même sourdement, je ne la *désirais* point, et certainement, à mes manières réservées, à mon parler sobre, elle voyait mes pensées et la nature délicate et exquise de mon affection. J'étais pauvre, mais n'avais-je pas pour

[illegible] a vomité, [illegible] fortune ? On se [illegible] l'argent [illegible] Mais le [illegible] arrive à [illegible] le [illegible] ne man- [illegible] Il fallait faire [illegible] à ma [illegible] est, [illegible] travai [illegible] marché. [illegible] la marmotte.

[illegible] amis, après [illegible] Mais la plus [illegible] quelqu'un [illegible] le plus [illegible] mes mar- [illegible] menacer de [illegible].

Le [illegible] quand je ne [illegible] de [illegible] aux [illegible] le petit vin [illegible] des Capu- cins ou le M[illegible], mais [illegible] pour la [illegible] des rendez-vous [illegible]. Le patron, X***, était de mon département. « Je suis désolé, m'avait dit un jour sans façon ce brave homme, de voir un garçon comme vous obligé probablement quelquefois de se serrer le ventre. Vous me ferez plaisir en venant me trouver lorsque vous n'aurez pas à votre disposition une meilleure cuisine. J'ai plus de cent dîners par jour ; quand il y en a pour cent deux, il y en a pour cent trois. Eh ! que diable ! on n'est pas compatriote pour rien ! » J'avais la dignité des âmes fières, le père X*** n'eut jamais ma visite quand je ne me sentais pas dans la poche les deux francs que coûtaient chez lui « le potage (quel potage !), les trois plats au choix, le dessert, la demi-bouteille de vin et le pain à discrétion ». Se « serrer le ventre », oh ! mon Dieu !

Le régime [illegible]
m'en [illegible]
trouvait chaque [illegible]
la demi-tasse [illegible]
je l'acceptais volontiers [illegible]
assez joli [illegible]
qu'à mettre [illegible]
faire [illegible]
semblait [illegible]

Laissons [illegible]
d'y revenir [illegible]

A l'[illegible]
continuer [illegible]
détresse [illegible]
voir [illegible]
extase [illegible]
ment [illegible]
des variantes [illegible]
[illegible]
promenade [illegible]
vous n'[illegible]
[illegible]
si [illegible]
La [illegible]
je [illegible]
loguer [illegible]
pas [illegible]

Un jour [illegible]
m'[illegible]
venir [illegible]
[illegible]
[illegible]
compagnie [illegible]
[illegible]

Cette [illegible]
me [illegible]
réflexions [illegible]
seulement [illegible]
qui donne [illegible]
me tranquillisa [illegible]

moi le travail, l'aléa de la vie? Par la force de la volonté, ne pouvais-je pas dompter la mauvaise fortune? On se fait de ces illusions. Paris est la ville de l'argent, des fortunes à faire et des fortunes faites. Mais le plus souvent, sans une profession, on n'arrive à rien dans ce siècle de positivisme à outrance où le *strugle of life* est une lutte à main armée. Ah! l'argent me manqua bientôt dans cette ville de l'argent. Il fallait *faire quelque chose*, et je ne savais rien faire. Je songeai à ma clarinette, à mon petit talent de musicien. La capitale est, dans les beaux-arts, marâtre pour les débutants. Je trouvai à donner quelques leçons de musique à quinze sous le cachet. Personne ne voulait apprendre à jouer de la clarinette.

J'eus un beau jour la bonne chance d'être admis, après concours, à suivre les cours du Conservatoire. Mais la plus *cynique* philosophie ne peut maintenir en joie quelqu'un qui ne dîne pas quotidiennement, et j'étais surtout le plus malheureux des philosophes quand je voyais mes chaussures prendre des airs de soufflet et mes vêtements menacer de s'en aller en délabre.

Je fréquentais, au Palais-Royal, galerie de Valois, quand je ne dînais pas dans le quartier Latin, un restaurant de basse catégorie, où figurait plus souvent l'entre-côte aux cornichons que l'ortolan au coulis d'ananas, le petit vin après mélange et *coupage* que le Johannisberg des Capucins ou le Markobrunner, mais très connu alors pour la facilité qu'il offrait des rendez-vous galants. Le patron, X***, était de mon département. « Je suis désolé, m'avait dit un jour sans façon ce brave homme, de voir un garçon comme vous obligé probablement quelquefois de se serrer le ventre. Vous me ferez plaisir en venant me trouver lorsque vous n'aurez pas à votre disposition une meilleure cuisine. J'ai plus de cent dîners par jour ; quand il y en a pour cent deux, il y en a pour cent trois. Eh! que diable! on n'est pas compatriote pour rien ! » J'avais la dignité de âmes fières, le père X*** n'eut jamais ma visite quand je ne me sentais pas dans la poche les deux francs que coûtaient chez lui « le potage (quel potage!), les trois plats au choix, le dessert, la demi-bouteille de vin et le pain à discrétion ». Se « serrer le ventre », oh! mon Dieu!

le régime de la sangle rend maigre à la longue, mais on n'en meurt pas toujours! Je dois dire que le bonhomme trouvait chaque fois le moyen d'être généreux en m'offrant la demi-tasse, le petit verre de *vieille* et un londrès. Ceci, je l'acceptais volontiers, d'autant plus que sa femme, une assez jolie Provençale, plus habile à faire les additions qu'à mettre l'orthographe, me retenait souvent pour me faire écrire un petit bout de correspondance, ce qui me semblait une manière d'honnête réciprocité.

Laissons là l'établissement X***, nous serons obligés d'y retourner tout à l'heure, et revenons à Mme Dælie.

A d'assez longs intervalles, notre échange de lettres continuait. Je me gardais bien de laisser soupçonner ma détresse. « Vous êtes adorable et souverainement aimable ; vous êtes belle, et votre esprit m'extasie autant que m'a extasié votre beauté. C'est pourquoi je vous aime éperdument, vous admire et vous adore. » Je lui écrivais cela avec des variantes à l'infini. « La nuit je rêve de ma charmante amie ; le jour, ma pensée s'en va sans cesse là-bas, à nos promenades d'autrefois... Tenez! dites-moi seulement que vous m'aimez un peu... » Et mille folies. « Vous êtes singulier, mon cher cousin, répondait-elle. J'ai pour vous une si grande affection...» Dites-moi ce que vous faites à Paris. » Lui dire ce que je faisais! lui écrire : Je suis malheureux ; je ne gagne pas seulement ma vie. J'ai deux ou trois leçons de musique à quinze sous le cachet! On n'avoue pas ces choses-là.

Un jour je reçois une lettre terrible. Mme Dælie m'écrivait que son mari lui *permettrait*, au printemps, de venir passer quelques mois à Paris, qu'elle s'y perfectionnerait dans l'art de la peinture en copiant les maîtres au musée du Louvre, et qu'elle comptait sur moi pour « l'accompagner souvent dans ce Paris où *les honnêtes femmes*, disait-elle, *ne peuvent se promener seules* ».

Cette nouvelle, qui m'aurait rendu fou de joie si je m'étais trouvé dans une position meilleure, m'accabla. Je réfléchis à ma misère. Je fus frappé d'un mauvais pressentiment à la pensée que je serais privé de cette monnaie qui donne seule de la consistance dans le monde. Puis je me tranquillisai en pensant que j'avais du temps devant

moi : le temps, c'est de l'argent. Mais tous mes efforts pour conjurer la fortune adverse n'aboutirent qu'à faire mentir le dicton anglais. Plusieurs mois passèrent vite, et le jour fatal arriva.

C'était le 8 mai 184.. Je reçus à neuf heures du matin cette lettre d'un laconisme remarquable :

« Mon cher cousin,

« Je suis arrivée hier. *Si vous n'avez rien de mieux à faire*, venez me prendre demain à une heure.

« Votre cousine toute devouée,

« DÆLIE.

« Chez M. et Mme Calviera, rue Haute, n° 21. »

A l'heure dite, je me rendis au numéro 21. C'était une vieille maison à deux étages avec des mansardes, où l'on louait modestement et assez proprement en garni. Je trouvai ma cousine seule. Elle ne me fit pas un chaleureux accueil. Un coup d'œil lui avait suffi pour juger de mon état : je n'étais que propre. Le mérite de ma chemise « d'une entière blancheur » et de mes fines bottines de vingt-huit francs toutes neuves n'avaient pas tenu contre la vue de mon habit élimé par un trop long service. (Une rédingote toute neuve aussi que j'avais pu me procurer pour quatre-vingts francs, à crédit, ne fut faite que trois jours après, et le maladroit tailleur en chambre avait si mal pris ses mesures qu'elle me donnait l'air d'un séminariste en lévite. Je ne la mis point. Tous les malheurs se réunissaient pour m'abattre.)

Nous sortîmes. Elle voulut voir le jardin des Plantes. C'était tout près : la rue de l'Estrapade, la vieille rue Copeau, et voilà l'entrée du jardin. Passons les petits incidents. La promenade se ressentit de la première impression. Je n'étais pas à mon aise, et elle ne dit et ne fit rien qui pût me rendre un peu de mon assurance naturelle. J'allai la prendre encore le surlendemain. Elle m'attendait dans sa chambre. Elle se retourna un peu de côté pour ôter ses pantoufles et se chausser ; mais j'avais déjà les yeux ailleurs par convenance. Eh ! quel mal y aurait-il eu à voir un joli pied que le bottinier touche à son aise ? Nous visitâmes ensemble l'église Saint-Germain-l'Auxerrois. Elle s'agenouilla un instant devant le maître-autel. Elle eut ce jour-là quelques

amabilités de paroles qui me transportèrent : je l'avais mal jugée ; le malheur rend injuste ; elle était la même qu'autrefois, un moment de mauvaise humeur l'avait changée : ainsi pensai-je.

Rendez-vous fut donné pour le dimanche suivant : elle désirait aller à l'Hippodrome. On n'avait pas fini de déjeuner lorsque j'arrivai. Ils étaient quatre à une table qui n'avait pas plus d'un mètre de long. Mme Dælie faisait vis-à-vis à un jeune homme. L'étroitesse de la table permettait aux pieds et aux genoux de se toucher facilement. En effet, il me sembla, de la place où l'on m'avait fait asseoir dans la chambre à côté, la porte étant ouverte, que leurs genoux s'enchevêtraient.

Nous prîmes un fiacre à la station de l'ancienne place d'Enfer, au haut de la rue La Harpe. « Ma cousine, dis-je d'un ton que je m'efforçai de faire paraître indifférent, chez qui êtes-vous ici? » Elle me dit que Mme Calviera était une parente éloignée; que M. Calviera, un postulant professeur, passait quelques mois à Paris pour se préparer à un examen de licence; que ce jeune homme, de leur connaissance, et qui avait *elle ne savait* quelle occupation momentanée, arrivé depuis trois jours, venait dîner avec eux, en payant pension comme elle à Mme Calviera; qu'il ne devait rester que quelques semaines à Paris, et *qu'elle ne le connaissait pas autrement;* qu'il était avec un oncle, lequel venait aussi quelquefois, etc.

A l'Hippodrome, je pris deux deuxièmes places, et pour cause. On représentait le *Camp du Drap d'Or*, précédé de l'inévitable et grotesque scène de *Robert-Macaire*, des gendarmes et du lièvre empaillé. Ma cousine n'eut pas l'air de prendre grand goût à ce spectacle; et, ne la voyant pas d'humeur à me parler avec la grâce familière que je lui avais connue, je ne dus pas nécessairement lui paraître d'une bien amusante gaieté. L'air maussade qu'elle me reprocha un jour pour justifier ses mauvais procédés et en rejeter sur moi toute la faute ne fut que l'effet forcé de ces procédés mêmes. Elle garda le sentiment de l'injure, le souvenir de l'offense, oubliant toujours qu'elle avait provoqué tout le mal.

A la sortie, je me trouvai dans un de ces moments où

l'on maudit le sort qui vous a fait naître : je n'avais pas même assez d'argent pour payer une course de voiture, et je fus obligé de reconduire à pied Mme Dælie, depuis l'Hippodrome, qui était alors encore situé à côté de l'Arc-de-Triomphe de l'Étoile, jusqu'au haut de la rue La Harpe ! Elle voulut me quitter place d'Enfer, à deux pas de sa rue, pour éviter sans doute que M. et Mme Calviera eussent l'occasion de me voir. « A bientôt, ma cousine, dis-je. — JE VOUS ÉCRIRAI, » répondit-elle.

Il m'était venu une réflexion amère. J'avais senti chez ma cousine une recrudescence de froideur et surpris quelques mouvements d'impatience : « Est-ce que depuis l'arrivée de cet inconnu, ma présence lui serait devenue plus importune ? »

Dans cette disposition d'esprit, j'avais fait de vains efforts pour montrer une amabilité que je sentais mal reçue ; je ne pouvais plus rattrapper mon naturel gai, ni le semblant d'esprit des promenades d'il y avait trois ans. La pensée que j'étais traité comme un importun, comme un *gêneur*, me troublait, m'annihilait, je n'étais plus maître de mes moyens. On n'a pas d'esprit quand on n'est pas libre, la misère et le dédain qu'on nous montre dépriment les facultés. Je ne pouvais causer avec enjouement quand au fond mon âme était déchirée. C'est un talent que l'on a dans le monde, et que je n'aurais pu manifester avec ma cousine que si elle m'eût moins cruellement traité. Mais les grossiers et humiliants procédés déconcertent, vous embarrassent les mouvements et vous arrêtent les paroles dans le gosier, vous étouffent, vous ôtent malgré vous le goût, le tact, tout le charme mondain, vous rendent d'une humeur horrible et finissent par irriter.

« JE VOUS ÉCRIRAI. »

J'attendis huit jours, quinze jours, et un mois, et plus encore. Je ne savais que m'imaginer pour expliquer cet oubli, ou plutôt, hélas ! je le savais trop bien, et j'attribuai ce délaissement à la commodité que trouvait ma cousine dans un jeune homme qu'elle avait toujours à sa disposition et comme sous la main. Alors, pour la première fois, germa dans mon esprit la pensée que les libertés et les familiarités qu'elle avait coutume de prendre

avec tout le monde n'étaient qu'un moyen de donner le change et d'éloigner le soupçon de relations intimes qu'elle entretenait passagèrement et fréquemment avec quelques-uns, les premiers venus, au gré des circonstances; qu'elle n'avait de préféré que celui que lui procurait le hasard; qu'aucune passion particulière ne la tenait et ne la poussait, mais qu'il lui suffisait des rencontres propices et qu'elle en profitait, dissolue et perverse, et furieusement encline à s'avilir en cachette.

Elle était toujours un peu inquiète (j'ai su plus tard qu'elle craignait d'être surveillée); mais elle se figurait sans doute que ses sorties de jour et de nuit avec un jouvenceau de *dix-huit ans* ne devaient pas sembler tirer à conséquence; qu'elle pouvait, en toute sécurité, en faire son amant de passage, et avec d'autant moins de souci pour l'avenir, qu'après la séparation elle ne serait jamais exposée à le rencontrer en province; qu'il existerait entre elle et lui une barrière infranchissable : c'était là indubitablement la principale séduction des amants qu'elle recherchait, et elle était surtout séduisante parce que, dans ces occurences favorables, elle se laissait voir disposée à être séduite.

Je me promenais un jour au Luxembourg. Tout à coup je vois passer ma cousine au bras du jeune homme. A quelques pas devant, marchaient M. et Mme Calviera. Le jeune homme et Mme Dælie me semblèrent se serrer le bras plus qu'on ne le fait d'habitude en se promenant. De plus, elle tenait avec la main gauche son bras droit à l'avant-coude, de façon qu'elle enserrait celui de son compagnon. J'avais eu comme un subit éblouissement, et les battements de mon cœur me suffoquaient. Je tombai plutôt que je ne m'assis sur une chaise. La foule était nombreuse. On tournait autour de la corbeille. C'était jour de musique. Ma cousine et le jeune homme passèrent plusieurs fois devant moi. Elle ne me vit point. Ils me parurent se parler d'une certaine façon qui indiquait l'entente la plus complète. Elle souriait à chaque instant. Lui, était radieux. C'était un garçon commun d'allure, de tournure et de figure : taille courte, tête ronde, des yeux à fleur de tête, rien de distingué; une mise ordinaire, presque cor-

recte, qui ne révélait pas la main du bon faiseur. Au contraire, on devinait le *décrochez-moi-ça*; un courtaud de boutique, ou quelque chose d'approchant. Ils partirent le concert fini. Je les suivis. Ils passèrent par cette vilaine sortie qui faisait alors communiquer le jardin avec la rue d'Enfer, distante de quelques pas de la rue qu'elle habitait.

Vers dix heures du soir, j'allai passer devant la maison. La chambre qu'occupait Mme Dælie était au second étage. Ses deux fenêtres avec leurs appuis bas et leurs grilles évasées formaient balcon. Les jalousies étaient relevées. Un réverbère me permettait de voir la tête de ma cousine et celle du jeune homme assis sur une fenêtre, le dos tourné à la rue. Ils fumaient la cigarette. Comme la fenêtre n'était pas large, et qu'ils se parlaient un peu inclinés l'un vers l'autre, leurs genoux devaient se toucher. Ils n'étaient pas seuls dans la chambre. J'entendis un moment sans distinguer les paroles, d'autres voix que la leur (eux, ils parlaient bas). C'étaient sans doute celles de M. et de Mme Calviera. Je passai et repassai plusieurs fois. Ce ne fut que vers onze heures et demie qu'ils se levèrent. Le jeune homme sortit quelques instants après et s'en alla descendant la rue La Harpe.

Ah! ce que je souffris à dater de ce jour, je ne pourrais l'exprimer. J'écrivis plusieurs fois à Mme Dælie. J'étais poussé malgré moi par ce terrible mal de la jalousie qui oblitère le raisonnement et ôte la responsabilité des actes. Mon amour concentré occupait tellement mon âme et mon esprit que j'avais perdu la ressource de la réflexion. Mes lettres désespérées ne firent que l'irriter. « Ma cousine, je vous en supplie. Ma cousine, ayez pitié. Ma cousine, appelez-moi. Je ne vous demande que la grâce d'être pour moi telle que je vous ai connue... » Elle ne daigna plus me répondre. Je n'osais point lui parler du tourment de ma jalousie, on a toujours quelque honte à se montrer jaloux; et lui laisser supposer que je la croyais capable d'adultère avec le premier venu, c'eût été lui fournir un motif de me congédier sans façon.

Un jour (par quelle force invincible étais-je poussé), je me présentai chez elle, sans raisonner ma démarche. A ma vue

sa figure se contracta. Elle me reçut d'un air de contrariété non dissimulée et avec de la colère contenue. Son aspect m'avait glacé. Voulant balbutier des paroles qui ne pouvaient sortir de ma bouche, j'implorai par mon silence même. Je me retirai, quand dans une espèce de petite antichambre où elle était venue me reconduire, ne trouvant pas plus de paroles pour lui exprimer mon angoisse, tellement j'étais troublé et anéanti dans mon humiliation, je lui pris la main comme pour lui faire entendre par une supplication tacite ce que j'aurais voulu pouvoir lui dire; aussitôt elle se dégagea brutalement, entra et ferma sa porte avec violence. Je ne chercherai pas à donner une idée de l'état dans lequel me jetèrent cette inconvenance grossière et cette cruauté. Je me voyais chassé. Je sortis affolé par la douleur. J'errai longtemps comme un homme ivre, sans avoir conscience du temps et sans voir les rues où je passais. Allant devant moi au hasard, je me trouvai la nuit dans la plaine Saint-Denis. Quand j'entrai dans ma chambre, rue Sainte-Marguerite-Saint-Germain, il était une heure du matin. Je me jetai sur mon lit. Je saisis désespérément ma tête dans mes mains et je ne pus retenir mes sanglots; puis la crise cessa, et les larmes ruisselèrent de mes yeux.

Mais après je voulus savoir, et je sus.

Je la surveillai.

Elle allait presque tous les jours, après déjeuner, copier au musée du Louvre jusqu'à la fermeture. Le jeune homme allait l'y chercher rarement, il paraît qu'il n'était libre qu'à six heures, heure du dîner. Quelquefois c'était l'oncle qui l'accompagnait, un grand maigre, à l'air assez distingué; malheureusement son physique était gâté par une bosse pointue entre les deux épaules : ma cousine ne lui donnait jamais le bras. Elle suivait aussi un cours de botanique au Jardin des plantes.

Tous les soirs c'était la promenade, M. et Mme Calviera allant devant, ma cousine et le jeune homme à cinquante pas derrière. Dès les premiers jours de juin ils commencèrent à sortir le plus souvent seuls, pour visiter Paris ou pour rester des journées entières dans les environs. Ils étaient presque toujours en fiacre, les stores baissés.

Un soir, je fis le guet près de la porte du numéro 21. Je vis entrer M. Calviera et sa femme seuls. J'attendis encore obstinément. A deux heures après minuit, ma cousine et le jeune homme arrivèrent en voiture. Elle entra; lui, s'en alla. De serrement de mains, de baisers d'adieu, point : on avait eu le temps de s'en rassasier. Je conjecturai plus tard qu'ils avaient passé la journée et toute la soirée seuls, à Versailles.

Un autre soir, à neuf heures, je me rends encore devant la maison. Pas de lumière aux fenêtres (on se tenait toujours le soir dans la chambre de Mme Dælie; donc on était sorti). Je reste aux aguets. Peu après, un fiacre arrive rapidement, malgré la montée de la rue (on avait sans doute promis un bon pourboire). La voiture arrêtée, Mme Dælie sort la première, frappe en toute hâte le marteau de la porte et monte vite pendant que le jeune homme paye le cocher. Il la suit hâtivement et referme la porte. Elle aura prétexté un peu de fatigue, me dis-je, et laissant M. Calviera et sa femme qui viendront plus tard, à pied, par économie, ils auront pris une voiture à la première station pour les devancer et avoir du temps.

Quelques étudiants étaient assis sur deux marches d'escaliers extérieurs de la maison en face. Je m'assis près d'eux, et je braquai les yeux sur les fenêtres. Les jalousies étaient baissées.

Ah! j'en vis bientôt assez. Ce que je vis, c'est peu; ce que je devinai, c'est tout.

Je rentrai chez moi, la tête en feu, le cœur battant avec violence, et j'écrivis ce factum :

« Madame,

« Hier, à neuf heures et demie, un fiacre s'arrête devant votre porte. Vous descendez la première; pressée, vous faites ouvrir et vous enfilez l'escalier sombre sans attendre le jeune homme occupé à payer la course. Il entre précipitamment et monte après vous. Vous soulevez un peu la jalousie, et vous jetez un regard dans la rue. Vous remarquez quelques jeunes gens assis sur l'escalier en face; mais, vous dites-vous, ce sont des indifférents. Vous vous retirez. Votre chambre, où vous vous trouvez seule avec

VOTRE AMANT DE RENCONTRE, reste une demi-heure sans lumière, plus du temps nécessaire... mais vous êtes sûre que M. et Mme Calviera sont encore loin. Les yeux de mon esprit vous ont vue étendue sur le divan... Ensuite, vous allumez une bougie, et vous venez encore soulever la jalousie; vous regardez dans la rue. Il n'y a toujours que les étudiants assis en face. M. Calviera et sa femme ne paraissent pas encore. Le jeune homme va descendre; n'ayez pas peur, il ne les rencontrera pas. La lumière disparaît un instant; vous êtes sortie de votre chambre pour lui éclairer l'escalier. Il sort; il s'en va. Vous regardez de nouveau par la fenêtre. Vous vous retirez encore. Vous faites... votre toilette.

« Vous vous êtes trop hâtée, madame; M. Calviera et sa femme sont encore loin... il y avait temps pour une autre chevauchée.

« Ils arrivent : « Enfin, vous voilà! leur dites-vous (ou « quelque chose d'à-peu près). J'engageai M. Auguste à « vous attendre, mais il avait affaire; il n'a pas voulu me « tenir compagnie. Ces jeunes gens! quelque amourette! »

« Pas plus tard que demain, madame, j'écrirai à votre mari et lui transmettrai une certaine lettre qu'il n'eût pas été imprudent de m'écrire si vous ne vous étiez pas comportée envers moi avec la dernière grossièreté et comme n'aurait pas agi la plus sans-cœur des catins. »

Dans cette lettre qui contenait une grosse menace en l'air, que, sur mon honneur, je n'aurais pas exécutée, elle m'avait avoué qu'on n'avait pas voulu la marier avec celui qu'elle aimait; qu'elle avait beaucoup pleuré; enfin, qu'elle avait été forcée de s'unir avec... (je ne dirai pas le nom), me laissant entendre ainsi qu'elle ne pouvait aimer d'amour son mari.

Vous pouvez penser quel effet produisit mon aimable missive. Mme Dælie en fut bouleversée. Aussitôt elle monte en fiacre. Elle arrive à l'hôtel garni où je demeurais. On lui dit que je donnais une leçon de solfège dans une maison de la place Saint-Germain-des-Prés. Elle s'y fait conduire et m'attend à la porte. A peine suis-je sorti :

— Montez, dit-elle.

Machinalement je pris place dans sa voiture.

— Vous êtes fou!

— Fou, non; clairvoyant, oui.

— Qu'est-ce que cela prouve, ce que vous avez vu? Oui, *les apparences sont contre moi; mais ce dont vous m'accusez n'est pas.*

— Pendant une demi-heure! sans lumière! observai-je.

— Nous cherchions des allumettes (!!!)

— Et pourquoi, fis-je avec un sourire narquois, n'enfiliez-vous pas des perles?

— Vous êtes cruel. Je ne nie pas que j'aie des torts envers vous, *je vous demande pardon. Ces gens-là* partent dans deux jours. (*Ces gens-là*, c'étaient le jeune homme et l'oncle.) Je resterai encore, après, au moins une quinzaine. *Vous viendrez me voir, vous serez le bienvenu.*

— La faveur est mince, dis-je : vous restez encore quelques jours; *il n'y sera plus;* vous êtes d'une générosité charmante.

Cette ironie l'irrita.

— Je vous quitte, dis-je alors ouvrant la portière.

— Non, dit-elle me saisissant la main, je ne veux pas. Je vous le jure, il n'y a rien entre moi et ce jeune homme. Mais vous n'y pensez pas! *un jeune homme de dix-huit ans!*

— C'est précisément pour cela...

— Eh! que m'importe ce que vous penserez de moi, si vous me calomniez? On a bien dit que je suis la maîtresse de mon professeur de peinture!

— Je le sais. Je ne l'avais pas cru, je le crois maintenant. Laissez-moi sortir, vous dis-je.

— Vous ne sortirez pas.

Mais j'étais à bout d'énergie. Je cachai mon visage dans mes mains, et mes yeux se remplirent de larmes. Elle abaissa les rideaux des portières. J'eus comme une défaillance. J'avais glissé devant elle, et je me trouvai la tête sur ses genoux.

— *Pleurez, pleurez,* me dit-elle en me tenant le front dans ses mains.

Sa robe et ses gants furent trempés de mes larmes.

Ah! si alors elle m'avait embrassé, si elle m'avait dit : « Je vous ai fait du mal, je le réparerai. J'ai vu Paris sans vous; mais à partir de ce moment, et pour le peu de temps qui me reste, nous nous verrons tous les jours. Ce jeune homme qui va partir, je ne le verrai plus, je ne peux et je ne veux plus le voir. Eh! quel intérêt, après tout, puis-je lui porter? Et puis je veux revenir une autre fois à Paris... pour vous. » Je lui aurais tout pardonné. Que dis-je? s'agissait-il d'un de ces cas où le fait apparent présente un caractère de conviction qu'il n'y ait pas à discuter? Et l'innocence de mon amie était-elle si invraisemblable à ma réflexion que je ne pusse pas oublier cette légèreté et ces manques d'égards? Quels miracles de persuasion n'opère-t-il pas dans les idées le seul désir de pouvoir nier l'évidence même! J'étais encore dans cette disposition facile où, ayant vu et sachant, on peut arriver à se persuader qu'on n'a rien vu et qu'on ne sait rien.

Quel che l'uom vede, amor gli fà invisibile,
E l'invisibil fà veder amore.

Mais je n'avais pas l'inutile espoir de faire naître un regret impossible dans ce cœur sec.

Quand je me fus relevé :

— Allons! dit-elle, nous avons fait la paix. Je compte sur vous pour me conduire cette semaine au théâtre. Vous viendrez me prendre chez M. et Mme Calviera (car, vous le savez, je ne suis pas chez moi), qui ne vous refuseront pas leur porte, parce que je ne leur ai donné connaissance que d'une partie de votre mauvaise lettre, dont je ne leur aurais pas parlé sans le trouble et la crise de nerfs dont elle a été la cause.

Nous étions arrivés en ce moment sur la place de l'Odéon.

— Descendez ici, me dit-elle, je m'en irai seule. C'est entendu, vous viendrez me voir... Je vous écrirai dans deux ou trois jours.

— Après que *ces gens-là*, seront partis! dis-je avec aigreur. J'admire le sacrifice. Tenez, madame! il vaut mieux que je ne vous voie plus. Adieu pour toujours. Je vous donne ma parole d'honneur que vous n'avez rien à craindre

de ma menace faite seulement pour vous montrer que, pouvant me venger, je ne me vengerais pas.

— En homme d'honneur, vous devez me rendre mes lettres.

— Il n'y en a qu'une de compromettante, dis-je.

Et les tirant de ma poche :

— Je les ai apportées dans cette intention ; les voilà.

Elle ne dissimula pas la joie qu'elle eut de les ravoir.

— Ainsi, ajoutai-je, vous ne me redoutez plus. Vous pourrez dire que je voulais vous faire la cour et que vous m'avez repoussé (elle ne s'est pas gênée pour le dire plus tard, en s'en glorifiant).

— N'est-ce pas un peu la vérité que vous vouliez me faire la cour ? dit-elle ironiquement.

— Madame, vous connaissiez la nature de mes sentiments. Je vous avais voué toutes les affections de mon cœur. Vous saviez ce que j'attendais de vous, et ce que je n'attendais pas.

— Ta, ta, ta ! fit-elle avec un sourire insultant.

— Je vous croyais honnête... dis-je.

— Et vous m'avez espionnée, vous, un homme d'esprit (je suis bien obligé de rapporter ses propres expressions), et vous êtes arrivé à me juger sur des apparences trompeuses !

— Non, madame, j'ai bien espionné, j'ai bien vu, j'ai bien jugé. *Ce jeune homme a été votre amant, et il le sera encore demain, et après-demain, et jusqu'à son départ.*

Sur ces mots sa fierté se cabre et sa pudeur s'effarouche ; elle s'irrite comme une couleuvre que l'on taquine ; ses yeux brillent d'un éclat haineux, sa figure se crispe, ses lèvres pâlissent, et il me semble encore la voir et l'entendre dire ces mots dont on devine le sens :

— MAIS SI C'ÉTAIT VOUS !...

Et puis, ne se possédant plus, scandant, martelant les paroles et, dans sa colère sourde, prononçant le *m* comme le *b* et les *d* comme des *t* :

— *B*ais *t*e quel *t*roit ?... *B*ais *t*e quel *t*roit ?...

— De quel droit ! dis-je. Vous m'aviez montré depuis trois ans des qualités et des sentiments que vous n'aviez pas ; vous m'avez humilié même aux yeux de ce professeur

manqué, de ce rhétoriqueur maigre qui sue la pleutrerie et le pédantisme, de ce Calviera, et de sa femme qui fermait complaisamment les yeux sur vos allées et venues suspectes, comme une duègne gagnée; vous m'avez traité avec une grossièreté et un dédain que je considère comme un outrage. J'avais le droit de chercher à savoir quelle espèce de femme vous étiez.

— Je ne vous ai jamais fait espérer de l'amour, dit-elle.

— J'avais pour vous l'admiration et l'enthousiasme, vous avez été la propre gâteuse de mon enthousiasme et de mon admiration. Vous avez sacrifié un dévouement sans bornes, une amitié de toute la vie...

— Une amitié! dit-elle d'un ton moqueur.

— Si vous y tenez, un amour désintéressé, capable de toutes les abnégations, de tous les renoncements, à des accointances faciles, momentanées, de hasard, à des passades que vous croyiez bien enveloppées de mystère.

— La jalousie vous a fait voir et penser trouble, dit-elle. *J'avais peur de vous*, et je vous ai évité.

— C'est un nouveau mensonge.

-- Monsieur !..

Elle s'emporta comme une furie.

— Madame, on vous remarque. Je vous quitte pour ne jamais plus vous revoir.

Et je la laissai brusquement.

Le lendemain, je reçus cette lettre, qui me surprit :

« Mon cher cousin,

« Attendez-moi à sept heures sur la place de l'Odéon. Je passerai en voiture. Vous m'accompagnerez aux Variétés.

« Croyez-moi votre dévouée cousine,

« DÆLIE. »

Ma première pensée fut de ne pas aller au rendez-vous. Au dernier moment, ô faiblesse de mon cœur! je courus place de l'Odéon.

Elle ne tarda pas. Je la vis montrer la tête à la portière d'un fiacre. Je me plaçai à côté d'elle. Elle essaya de tenir la conversation sur des choses indifférentes. Je ne répondais que par monosyllabes; il aurait fallu des

paroles affectueuses pour me tirer de l'accablement d'esprit qui m'empêchait d'être moi et qui me faisait ressembler à un hébété. Je sentais mon infirmité morale, et j'en avais une espèce de honte.

Aux Variétés, après avoir fait queue, je ne pus prendre que des places de deuxième galerie, n'ayant dans ma poche que douze francs empruntés. Aucun spectacle n'aurait pu m'intéresser. On commença par je ne sais quel lever de rideau, et c'est un miracle que je me souvienne d'avoir remarqué, dans les deux pièces qui suivirent, Bouffé s'incarnant dans Pauvre Jacques et dans le Gamin de Paris. Ma cousine s'était bien gardée de « se mettre en toilette ». Il le fallait, du reste : une grande élégance aurait juré avec ma modeste mise. Mais je ne pouvais m'empêcher de me dire que si à ma place il y eût l'amant de hasard, le courtaud de boutique, Mme Dælie « se serait faite belle », et aurait paru splendide et rayonnante, décolletée jusque-là, séduisante de toute ses séductions. En me retournant pour prendre un programme des mains de l'ouvreuse, mon genou toucha fortuitement et légèrement le sien, elle se retira brusquement comme une sensitive blessée. Je pensai que c'était bien de la susceptibilité pour sa chasteté et sa vertu. Le spectacle fini, nous remontâmes dans un fiacre. Il ne me restait qu'une pièce blanche, j'avais encore de quoi payer le cocher. Il avait plu, la nuit était très noire. Au bout d'un moment :

— Vous m'avez fait beaucoup de mal, lui-dis-je.

Elle me prit le poignet entre ses deux mains et me le pressa pendant quelques minutes, comme si elle eût été mue par un regret véritable, sincère, et qu'elle eût voulu me prouver une affection plus grande depuis qu'elle voyait qu'elle m'avait tant fait souffrir. J'avais déjà tout oublié, et comme après un vilain rêve bien fini, je me reprenais à l'aimer de toute mon âme.

— Allons ! dit-elle sans préambule, embrassez-moi.

Cela fut dit froidement. Je l'embrassai. Par hasard, dans l'obscurité, je l'embrassai sur la bouche. Mes lèvres ne restèrent pas appuyées. Je ne ressentis aucun frémissement.

— Ça ne compte pas, dit-elle, embrassez-moi encore.

Cette fois ce fut sur la joue, elle avait tourné la tête de trois quarts. Ces deux baisers ne me furent pas rendus, elle resta passive, froide et insensible comme une statue de marbre. Un baiser sans réciprocité, étant une faveur frustratoire, ne pouvait changer la raideur de nos rapports et n'amener ni reconnaissance, ni oubli, ni pardon.

Nous descendîmes à sa porte, elle me tendit la main. Je lui demandai :

— *Ces gens-là*, quand partent-ils?

— C'est demain leur dernier jour, dit-elle.

Je voulus la mettre à une suprême épreuve :

— Ma cousine, vous m'accorderez ce dernier jour? Nous irons visiter ensemble quelques curiosités de Paris.

— *J'ai tout vu*, répondit-elle maladroitement.

— Vous avez tout vu, avec ce jeune homme! dis-je.

Elle ne répondit pas :

— Vous me refusez ! après tant de refus!

— Je n'en suis pas maîtresse. M. et Mme Calviera n'ont pas vu Saint-Germain, j'ai promis de les y accompagner. Après, je serai tout à vous.

— *Toujours après!* Tenez, madame, finissons-en. Allez à Saint-Germain... ou ailleurs. Moi, je ne vous verrai plus.

J'étais comme suffoqué, il me semblait que j'allais éclater en sanglots, et je la quittai.

En vérité, je sentais qu'elle ne m'accorderait quelques entrevues que de mauvais gré, jusqu'au jour où elle mettrait cinq cents kilomètres entre elle et moi, et qu'elle ne désirait rien tant que de ne plus m'écrire et ne plus me revoir.

Le lendemain était donc le dernier jour. Le jeune homme allait partir. Le dirai-je? j'étais désespéré, je n'attendais plus rien, et pourtant j'éprouvai une joie secrète de leur séparation. Le bonheur facile du courtaud de boutique allait finir!

Allait-elle passer ce dernier jour à Saint-Germain avec les époux Calviera? Non, j'étais sûr qu'elle avait menti.

Le matin je devins propriétaire de vingt-cinq francs, un marchand de musique de la rue Richelieu qui me demanda cent lignes de réclame pour une publication m'ayant payé d'avance. Je me disposai à *filer* ce jour-là Mme Dælie.

Vers le bout de sa rue, du côté de la rue Saint-Jacques, se trouvait un marchand de vin. Je m'installai de bonne heure dans une pièce au premier étage, d'où je pouvais voir la porte du numéro 21, et j'avertis que je devais rester là peut-être assez longtemps. Je payais d'avance ce que je prenais, afin d'être prêt à partir à tout instant. Je ne cessai de fumer des petits tonneins et de tremper des biscuits dans du bordeaux. Je me souviens même que j'y déjeunai sans faim d'une omelette au lard et d'une salade. Au moment où l'on m'apportait du café, que je laissai sur la table, je descendis précipitamment. Je venais de voir sortir Mme Dælie. Elle prit le bras du jeune homme. M. et Mme Calviera sortirent ensuite, et comme d'habitude marchèrent devant. On descendit la rue Monsieur-le-Prince. Je les suivis jusqu'au Palais-Royal, où ils s'arrêtèrent sous les arbres. Ma cousine et son galant s'assirent à quelques pas des chaises de M. et Mme Calviera. Je me tins derrière un arbre, près d'un groupe de bonnes d'enfants, à une vingtaine de pas. Je remarquai que lorsque l'attention du sieur Calviera et de sa femme était attirée d'un autre côté, Mme Dælie et le jeune homme rapprochaient leurs têtes pour se parler bas. Il ne s'était pas écoulé une demi-heure que M. et Mme Calviera les quittèrent.

— Ne vous faites pas trop attendre pour dîner, dit le mari.

A peine ont-ils disparu que Mme Dælie et le jeune homme se lèvent. Ils se dirigent vers le milieu de la galerie de Valois, comme pour sortir du Palais-Royal. Je me précipite dans le passage qu'ils avaient pris. C'était le passage qui donnait entrée au restaurant X***, que je connaissais si bien. Arrivé sur le trottoir de la rue de Valois, je les cherche en vain du regard. « Ils ne sont donc pas sortis du passage ! » me dis-je. Je monte machinalement l'escalier jusqu'à la porte du restaurant. J'ouvre. Dans l'entrée se trouvait un garçon, la hanche sanglée dans son tablier blanc.

— Joseph, lui dis-je, il vient d'entrer une dame et un jeune homme... ?

— Oui, monsieur Loualle.

— Il faut que je sache ce qu'ils viennent faire ici.

— Ce qu'ils y ont fait déjà cinq ou six fois, monsieur Loualle.

— En cabinet particulier?

— Je ne me me contenterai pas de vous dire ce qu'ils vont faire, monsieur Loualle, dit-il à voix plus basse, je vous mettrai à même de le voir. Sortez vite, et allez m'attendre au haut de l'escalier.

Je monte sans bruit. Joseph arrive une minute après, et m'ouvre doucement la porte d'un petit grenier obscur.

— Là, dit-il en soulevant un carreau; là, collez votre œil à ce trou. Je referme la porte et je viendrai vous délivrer après le spectacle.

Je me couchai à plat ventre, et je regardai. Le rayon visuel tombait d'aplomb sur le divan, qui était le meuble important, spécial et essentiel de la chambre. Mme Dælie était déjà à moitié couchée sur les coussins, laissant pendre une de ses jambes nonchalamment, étendant l'autre toute nue et faisant admirer son galbe sculptural. La ceinture était dégrafée, et le corsage ouvert démesurément. Préludes du « grand déballage ». Vénus Callipyge va montrer toutes ses formes dessinées sur les plus belles proportions, la splendeur de son corps et de sa peau, *in puris naturalibus*... (Interdisons-nous toute description.) Jusqu'au bout spectateur ridicule d'une scène qui ne pouvait avoir rien de nouveau ni d'extraordinaire, je n'eusse fait qu'en rire, si la personnalité de l'actrice ne m'avait inspiré le désir de suivre son jeu. Il pouvait, du reste, me venir à l'esprit, pour donner de l'intérêt à la situation, des assimilations historiques, je pouvais évoquer MM^es^ la duchesse de Berry, de Sabran, de Parabère, d'Averne, la belle Phalaris, et tous les scandales de jadis au Palais-Royal. Je n'avais en effet devant les yeux qu'une femme dissolue, une drôlesse éhontée, Messaline familiarisée avec les aventures vulgaires; aussi dépourvue de scrupules que bien pourvue de tempérament; d'ailleurs sans âme; mue par les plus physiques et les moins nobles des passions: une basse coquine du monde régulier. Mais le jeune pataud que lui avait fourni le hasard des rencontres n'était pas de taille ni de force à soutenir la comparaison avec le Régent, les roués et Richelieu.

Joseph vint, après leur départ, m'ouvrir la porte.

— Le jeune homme m'a donné dix francs de pourboire, me dit-il.

—Que tu as bien gagnés, lui répondis-je. Mais c'est maigre. Tiens ! en voilà encore dix (c'était à peu près toute ma fortune).

Je rentrai aussitôt au café de Foy pour écrire la lettre suivante :

« Madame,

« Il peut être agréable de se promener sur la terrasse de Saint-Germain, ce balcon merveilleux d'où l'on jouit d'une vue magnifique. On se croirait sur le mont Pincio, à Rome, ou sur la promenade des Calli, à Florence. Mais cette dernière journée dont *vous n'étiez pas maîtresse* de disposer, ce n'est pas à admirer des paysages et à comparer des points de vue que vous la destiniez. D'autres passions vous distinguent et d'autres plaisirs vous allèchent.

« Vous connaissiez un réduit à votre convenance, au Palais-Royal, troisième étage, restaurant X***. Vous y êtes entrée vers deux heures, avec votre amant *de rencontre*. Vous vous êtes aussitôt couchée sur le sofa. Vous avez trouvé plaisant et commode de rejeter la robe et la chemise de la civilisation. Vous vous êtes déguisée en Ève avant la chute, ou en Vénus sortant de l'onde. ET VOUS VOUS ÊTES PROSTITUÉE !

« Je possède l'anneau de Gygès, qui rend invisible. J'ai été témoin de vos ébats lascifs, de vos paroles ignobles, de vos excitations cyniques, de vos gestes obscènes, de vos attitudes de haute fantaisies érotique et de vos pâmoisons finales... (Ici, pour lui prouver que je savais, que j'avais de mes yeux vu et de mes oreilles entendu, je décrivis quelques particularités secrètes et je rappelai des paroles prononcées.)

« Ah ! vous êtes une ......, et c'est seulement en ce que votre soif de volupté n'est pas encore assouvie que vous vous distinguez des Messalines de lupanar. »

Ce nouveau factum rendait toute entrevue et tout retour impossibles, entrevue et retour que je ne désirais pas.

Le jeune homme partit le lendemain matin, séparation

qui a dû être éternelle. Mme Dælie quitta Paris quelques jours après, le 8 septembre, et alla rejoindre son mari, chez lui, à..., après quatre mois d'absence bien employés. Le cuistre authentique Calviera et sa femme s'en allèrent aussi un mois après.

C'était bien fini. Mais j'avais perdu le calme de mon âme, et j'ai toujours souffert de ma croyance et de ma confiance trompées, de mes joies envolées. J'aimais encore en elle l'idéal dont j'avais fait mon bonheur. Elle avait cessé d'être *elle*, et j'adorais la créature souverainement adorable que je m'étais imaginée, que j'avais souverainement adorée dans ma foi candide.

J'ai su que, peu après, elle alla passer quelques jours dans le pays où j'avais eu le malheur de la connaître. Une fois, pendant qu'on dînait, les oreilles me tintèrent à Paris. Elle débita force plaisanteries en riant et en calomniant : *j'avais voulu lui faire la cour, et elle m'avait repoussé*. Elle fit des gorges chaudes et des risées sur ce thème, et tout le monde à l'unisson. Celui qui aurait dû en rire le moins en rit le plus, le mari, dont un vaste panache de ramures invisibles à l'œil nu ombrageait le front majestueux. Il était écrit que je saurais tout. Une petite demoiselle de douze ans, aux oreilles fines et à la compréhension précoce, a été le traître de cette comédie.

Je résistai au découragement qui pousse à se débarrasser tout d'un coup d'une existence désenchantée et stupide. Il fallait vivre; et pour vivre, gagner ma vie. La littérature, qui m'aurait d'abord attiré, demande un esprit tranquille, qui puisse se livrer à des études multiples, à de longs exercices. Un vain peuple pense qu'il est facile d'écrire autrement que tout le monde. Que de gens d'esprit mêmes ne réussiraient pas à se former un style particulier, original! Le style est fruit de l'imaginative, de l'esprit, du goût et du travail. Je n'étais capable d'aucun effort, d'aucune attention soutenue. Je me rappelais cette femme que j'avais tant aimée, et que j'avais vue nue, impudique, en pleine débauche, immonde, souillée et ruisselante de luxure, érotifurieuse comme Cléopâtre; et ces souvenirs me torturaient. Par trois fois j'avais cherché, poussé par la faim, et j'avais trouvé des occupations de

bureau (moi, gratte-papier!); trois fois mes distractions me firent congédier. Ma pensée n'était pas là, elle m'échappait sans cesse.

Les concours du Conservatoire allaient avoir lieu. Concourir, je n'avais ancune espérance de succès. Je concourus comme par acquit de conscience. Au moment de l'épreuve, je tremblais de tout mon être, comme saisi de fièvre ardente : un effet de l'émotion, de la crainte et de l'affaiblissement physique. Quand vint mon tour de me mettre au pupitre, un éblouissement m'empêcha de lire le morceau de musique. Je n'apercevais plus que des lignes grises qui dansaient et papillonnaient. J'attendis un instant. L'aréopage s'impatienta.

— Commencez donc! me dit-on en maugréant.

Je préludai avec hésitation et tâtonnement. Puis, tout à coup, ma vue commençant à s'éclaircir, et emporté comme par une sorte de *furia*, je me perdis dans les variations. La musique que j'avais devant les yeux ne fut plus qu'un motif à improvisation. Il me semblait que mon instrument allait tout seul. L'épreuve finie, je me sentis pris de vertige, et je m'évanouis...

Le lendemain, il me fallut lire à deux fois pour le croire, dans le *Moniteur officiel,* la ligne qui m'apprenait que j'avais obtenu le PREMIER PRIX DE CLARINETTE.

Mais je ne pus supporter longtemps le séjour de Paris, qui, à chaque pas, ravivait mes souvenirs.

Après avoir passé quelques mois à *faire ma partie* dans un orchestre de second ordre, je partis pour l'Angleterre, où un engagement avec le Grand-Théâtre de Londres me retint tout un hiver.

Je m'embarquai de là pour l'Australie, et je passai ensuite à Pondichéry.

J'avais rêvé un moment de traverser l'Hindoustan, comme un simple prince Soltykoff, et d'aller jusqu'au pays de Kachmyr « aux voluptueuses vallées », pour essayer de pénétrer dans la « ville du bonheur », enchanteresse et mystérieuse.

Je traversais avec mes trois guides le désert de la présidence de Madras, où, comme elle-même vous l'a dit en commençant, j'eus le bonheur de faire la rencontre de milady.

Lady Bentinck prit alors la parole.

— Je voulus, continua-t-elle, faire à mon nouveau compagnon des remontrances amicales et le prendre par le raisonnement.

Oh! mon ami (permettez-moi de vous donner si vite ce nom), lui dis-je après qu'il eut fini. Voyons! l'expérience vous a dégrisé : vous ne pouvez manquer d'être devenu sceptique à l'endroit de l'amour par le désenchantement, et meilleur juge des femmes! Elle ne fut pas habile, cette Mme Dælie. Toute sa personne eût été enveloppée de transparence pour des yeux moins fascinés que les vôtres, et vous devriez vous estimer heureux d'avoir enfin percé ses ruses maladroites. Qu'elle vous eût à peu près bien accueilli, vous eût accordé quelques promenades le soir à vous deux seuls, un baiser même par-ci, par-là, bien tendre... de votre part; bien chaste, si l'on peut dire... : elle ne vous sacrifiait que peu d'heures dérobées à ses amants. Nous voyons le résultat: vous aviez sur les yeux le fameux bandeau; vous ne preniez aucun soupçon, vous n'étiez pas jaloux, vous ne cherchiez pas à savoir, ni à voir; et vous adoriez toute votre vie, platoniquement, une idole indigne, et votre culte tombait dans le ridicule. Cette vile créature a dû toujours jouer un rôle oblique et furtif. Elle doit être, dans son pays, connue pour ce qu'elle vaut et méprisée. Elle ne mérite pas que vous continuiez pour elle à vous faire le tourmenteur de vous-même. Faut-il gâter toute sa vie parce qu'on a eu le malheur d'aimer une rien-du-tout? Il est d'un homme énergique et sensé d'oublier tout à fait une femme fausse, artificieuse, et foncièrement dépravée. Vous ne pouvez plus la revoir. Elle est morte pour vous. C'est l'irrévocable. Rien ne peut contre la fatalité des circonstances. Vous êtes jeune et courageux, vous avez devant vous la lutte de la vie... et les distractions...

— Des distractions d'un moment! dit-il avec tristesse.

— Voyons! dis-je, était-elle réellement aussi belle qu'elle vous le paraissait?

— Ah! milady, quelques petits défauts qui n'amoindrissaient pas la perfection de ses formes et de sa beauté,

Ses mains étaient admirables. Ses pieds, il est vrai, étaient peut-être un peu plus longs que ne l'auraient voulu les règles du beau dans l'art, des pieds d'Anglaise. Le visage, le nez, les oreilles, le front, incomparables; les dents, petites, serrées, fines, serties dans du pur corail...

— Et, sa bouche entr'ouverte, on voyait en dedans,
Comme au sein d'un fruit vert, le blanc pepin des dents,

dis-je en riant, me souvenant du portrait de l'Ange déchu de Lamartine.

— Blanches ! non, dit-il, l'émail en était un peu terni et jauni par l'habitude de la cigarette.

— Avait-elle les yeux « plus grands que la bouche » ?

— Non, mais ils étaient si purs, si rayonnants, d'un éclat si virginal!

— Allons! ajoutai-je, ce n'était pas une beauté parfaite; et vous trouverez dans ces charmants pays d'Asie des odalisques et des almées qui sont véritablement des œuvres d'art du Créateur.

Et, là, franchement, dis-je encore, avait-elle réellement de l'esprit, ou même du talent?

— Pouvais-je supposer, répondit-il, qu'elle n'eût pas beaucoup d'esprit et qu'elle ne fût pas destinée à devenir un grand peintre?

— Vous verrez, lui dis-je, qu'elle arrivera à manier assez habilement la brosse, qu'elle acquerra, avec la longue pratique, une certaine science de la couleur; mais la stérilité imaginative est ordinairement la marque de ces peintres et surtout de ces peintresses de province, de ces artistes de village ou de petite ville, confinés dans leurs rêves solitaires, et qui épuisent leur peu de verve en stériles efforts. Elle trouvera peut-être un jour un jury assez facile pour accepter de sa facture quelque petite toile médiocre, qui aura la prétention de représenter un coin de paysage ou un bouquet de fleurs (ma prophétie s'est exactement réalisée après de longues années). Tout le monde sait qu'on reçoit toujours aux Salons un nombre effroyable de croûtes. Soyez sûr que si vous y rencontrez des fleurs d'un riche éclat, d'un faire magnifiquement étoffé, où dominera autant l'énergie que la

finesse, ramassées en un bouquet triomphant dont les jets lumineux exhaleront des odeurs de sève et des bouffées de parfums, soyez sûr qu'elles seront signées de quelqu'un ou de quelqu'une de la demi-douzaine de nos peintres dont l'individualité se détache dans le groupe des fleuristes, mais qu'elles ne le seront pas de Mme Dælie. Ne parlons pas du portrait. La ressemblance physique, brute, sans chaleur, sans lumière, dans ce genre de peinture, en est la moindre qualité, et il faut être doué d'une âme impressionnable et d'un rare intellect pour saisir sur le vif l'expression morale, l'animation, la vie même. Mon ami, je crois bien connaître d'ici cette femme aussi dissolue que perverse, et ce peintre femelle en herbe qui ne fleurira jamais. Il doit lui manquer l'esprit cultivé; il lui manquera toujours l'imagination, l'envolée vers les grandes choses, l'enthousiasme; et la flamme de la pensée n'illuminera jamais sa cervelle obscure. N'ayant pas la moindre originalité, pas la moindre conception personnelle, et incapable d'acquérir une manière qui lui soit propre, elle est condamnée à une médiocrité inférieure même à la médiocrité convenable. Ce sera toujours une nullité, en un mot, et la nullité trop longtemps prolongée est ridicule.

Je disais tout ce qui me paraissait propre à diminuer aux yeux de mon nouvel ami l'importance de la perte peu regrettable qu'il avait faite. Croyez-vous qu'après un tiers de siècle il ait fini par n'y plus penser ? Ah! vous le verrez bien !

Notre conversation avait duré toute la nuit, pendant que, tantôt à pied, tantôt sur nos mulets, nous avancions lentement, avec assez de feu de torches portées par nos guides et assez de bruit de tambourins pour épouvanter toutes les bêtes féroces de l'univers. Au soleil levant, nous étions en face de la ville. De loin Maïssour prend un aspect singulier, mais réjouissant. Nous eûmes plaisir de voir cette ville fortifiée à l'européenne, curieuse par ses maisons éparpillées, étagées en terrasse, ses avenues de peupliers, de platanes et de sycomores, ses bouquets de myrtes et de cyprès, ses pagodes qu'ombragent les immenses rameaux de banyans. Les murailles sont cou-

vertes de *nagatalli*, dont le feuillage est redouté des serpents. Les habitations sont entremêlées d'arbres, les arbres sont peuplés de perroquets vénérés des brahmines et de *vella kuranga*, ces petits singes blancs aux yeux empourprés.

Toute la ville était en fête. Il y avait déjà partout, dès la matinée, danses de bayadères et de bohémiennes, scènes de bateleurs, escamoteurs, charmeurs de serpents, danseurs de corde, musique discordante et barbare.

On entendait du côté de la place du palais un bruit enragé, le vacarme des cuivres mêlé au ronflement des tambourins.

— C'est aujourd'hui la fête du radjah, dis-je. (On sait que depuis la conquête du pays sur Tippo-Saëb les Anglais avaient toujours maintenu comme souverain nominatif sous leur tutelle un descendant des anciens radjahs.)

Ce mot de *fête du radjah* éveilla l'attention du jeune homme. Il parut un instant agité de fièvre, son front se plissa, comme dans une de ces circonstances extrêmes où la réflexion assemble son conseil pour décider s'il est temps de jouer le va-tout; déjà notre hardi chercheur d'aventures avait arrêté une de ces combinaisons inspirées, avait eu une de ces « illuminations » soudaines, comme on disait au dix-septième siècle, qui fixent la destinée d'un homme.

Après un déjeuner joyeux et quelques heures de repos, nous nous disposâmes à jouir d'un curieux spectacle.

Vers midi, la place était couverte de peuple. Nous montâmes sur une terrasse, sans notre jeune compagnon, qui voulut se mêler à la foule.

Des cavaliers en costume mogol s'avancèrent tout à coup deux à deux.

Puis passèrent plusieurs litières et chars bariolés, attelés de bœufs et de chameaux.

Ensuite la foule des musiciens se précipita, tirant de ses instruments, fifres, trompettes, clairons, tam-tam, gongs, cymbales, les sons les plus retentissants, les plus aigres et les plus aigus.

Alors parut la grande voiture d'apparat du radjah, qui était comme un grand pavillon en bois de Crangor et en

ivoire, tout doré ou peinturluré de couleurs criardes, monté sur quatre roues gigantesques et traîné par quatre éléphants blancs.

A ce moment les instruments firent fureur et la multitude se mit à hurler des hurrahs en indi et en anglais. Jamais on n'entendit plus assourdissantes clameurs.

Le petit-fils de Tippo-Saëb était devant nous, dans son costume de cérémonie, entouré de son burlesque cortège. Il était affligé d'obésité, comme tous ces Asiatiques opulents, sybarites pléthoriques qui endorment leur vie sensuelle dans la douce habitude des jouissances paresseusement savourées. Il souriait d'un air mélancolique, avec le sentiment d'une jalouse résignation. A coup sûr, il supportait difficilement cette domination anglaise, car il devait avoir dans les veines du sang de son aïeul, et avec le sang la fierté et l'arrogance. Il y eût eu pour lui sans doute plus de dignité à être simple nabab que padischah vassal. Aussi, au lieu de la couronne de diamants de toutes couleurs, il ne portait qu'un tarbouch à gland d'or. Sous sa longue robe tout ouverte de *dabouis* ou cotonis rose quadrillé de raies bleues, se voyaient la simple veste orientale et le large pantalon en *soie d'Orient*, étoffe brillante et lègere faite de duvet de végétaux; et sur sa poitrine s'étalaient les franges crespelées d'une chemise en mousseline de l'Inde d'une finesse inimitable.

Le radjah, se disposant à exprimer au public sa satisfaction, fit un signe de la main, et la musique, qui avait montré jusque-là autant de rage que de zèle, se tut tout à coup.

On n'entendit plus qu'un sourd bourdonnement qui, peu à peu, s'éteignit. La foule retenait sa respiration.

Après quelques salamalecs préliminaires, le radjah veut enfin commencer le discours d'usage ; il s'incline, arrondit un geste, mais...

Surprise ! stupéfaction !

Il demeure immobile, pétrifié, le bras en l'air, la bouche ouverte.

La foule entière est dans l'extase et subit le même enchantement.

Au milieu du silence, quelqu'un avait poussé un son

aigu, aussitôt adouci et soupirant, un son filé avec un art étrange, suivi de notes déliées, claires, perlées; des trilles de rossignol! Comme un suave prélude de quelque inspiration sublime!

C'était M. Loualle qui, caché derrière les stores d'un palanquin, avait tiré sa clarinette de l'étui, et risquait hardiment le solo même qui lui avait valu ses lauriers au Conservatoire.

Le radjah dressait l'oreille.

Jamais dans toute l'Inde on n'avait entendu sortir d'un pareil instrument des notes *lourées* avec tant de finesse et de grâce.

L'incident qui se produisait ainsi en dehors du programme ne déplut point à la multitude, et l'on vit même sourire le descendant de Tippo-Saëb, qui prit plaisir à laisser continuer le solo jusqu'au bout.

Ensuite, sur l'ordre du radjah, l'audacieux virtuose dut sortir du palanquin et se présenter devant Son Altesse.

Pour le coup on n'y tint plus, tout le monde se tordait de rire.

— *Oh! oh!... My dear!... Good!...* s'exclamait près de nous une Anglaise en se tenant les côtes; *Pho!... Aph!... Facetious Frenchman!... What a pleasing clarinettist!...*

Notre brave clarinettiste pouvait être pendu sur-le-champ, ce qui eût été un piquant divertissement ajouté à la fête : il fut nommé maître de la musique du radjah.

C'était une bien haute dignité à la cour de Maïssour!

Aussi M. Loualle dut changer son nom trop simple en celui plus aristocratique et surtout plus indoustani de Ali-ben-Lou-alle, et il adopta, naturellement, le costume qu'il vous est donné d'admirer sur sa personne.

— Et qui ne me va pas trop mal, dit en riant M. Loualle, qui n'avait pas ouvert la bouche pendant toute la narration de milady.

— En 1854, reprit-elle, notre ami, qui dînait autrefois (quand il dînait) pour quarante sous dans cet agréable restaurant du Palais-Royal, dont il nous a fait connaître la secrète spécialité, était déjà devenu riche. Il lui prit fantaisie de venir passer quelques jours en France, avec son nouveau nom et son étrange costume. A Paris « on

se le disputait », et il voulut bien jouer un solo de clarinette dans une soirée aux Tuileries. A peine avait-il posé le pied sur le sol de la France qu'il touchait à la célébrité; mais il repartit pour son pays d'adoption. Il revint l'année suivante, année de la première Exposition internationale. A l'Exposition, que je visitais avec lui, dans le palais-hangar des Champs-Elysées, il s'arrêta soudain, et me serrant le bras fortement, par un mouvement saccadé :

« La voilà! » dit-il.

Il tenait ses yeux fixés sur une femme d'une quarantaine d'années, qui avait dû être fort jolie, et qui l'était encore, malgré la défraîcheur de la peau et quelques rides qui marquaient déjà le front et faisaient la patte d'oie au coin des yeux. Elle était au bras d'un homme gros et balourd, ventripotent, et dont le visage se faisait remarquer par les teintes avinées des chairs bouffies. L'étrange accoutrement de Loualle attirait tous les regards; Mme Dœlie l'examinait depuis un moment. D'abord indécise, elle l'avait tout à coup reconnu. Je vis sa surprise dans une secousse de ses muscles, si brusque que son mari la remarqua. Elle passa, mais ne put s'empêcher de se retourner deux fois et de jeter les yeux sur Loualle d'abord, et ensuite sur moi, qu'elle *dévisagea* un instant avec curiosité.

Quelques années après, le nom du mari ayant disparu de l'*Annuaire Botin-Didot*, Loualle écrivit à un parent : « De quoi est donc mort notre cousin? — Il *buvait*, lui fut-il répondu, pour s'étourdir sur la conduite de sa femme. » Il s'était donc suicidé par l'ivrognerie. Mais la veuve, très consolable, ne tarda pas à se remarier... avec un de ses amants, qui n'avait jamais cessé d'être en exercice, avant, pendant et après le mariage de la belle, et qu n'avait jamais eu une confiance absolue dans sa fidélité, car c'est lui qui la faisait surveiller jadis pendant ses quatre mois de séjour à Paris.

Eh bien, ajouta milady, notre ami est incorrigible. Avec la longueur du temps il n'a pas gagné la douce quiétude de l'oubli, et à son dernier voyage, près de trente ans après la scène pornographique du restaurant X***.....

— Oui, l'interrompit alors M. Loualle. Ne vous moquez pas. Le cœur humain a ses bizarreries. J'allai au nu-

méro 21 de la rue Haute. Les fenêtres, avec leurs persiennes relevées, étaient tout ouvertes comme celles de toutes les autres maisons de la rue, qui allaient être abattues pour l'achèvement de la transformation du quartier. Je trouvai la même femme qui autrefois tenait le garni et avait, au rez-de-chaussée, un petit étalage de bric-à-brac, lequel y était encore : quelques tasses de faïence ébréchées, des pots à tabac, un béret rouge, une gaîne de poignard couverte en galuchat, des étuis de pipe, des porte-allumettes, un chibouck, une canne à dard, un oiseau empaillé, des peignes d'écaille, vingt objets d'occasion qui avaient appartenu à des étudiants et à des *étudiantes*, formaient ce qui restait à la brave femme de son fonds de commerce. J'achète un objet quelconque pour avoir prétexte d'entrer en conversation. « Vous êtes depuis bien longtemps ici, madame, je vous reconnais bien. — Moi ! non, dit-elle ; je ne vous remets pas. — Mais j'ai oublié votre nom (je ne l'avais jamais su). — Mme Félissieu. Est-ce que vous auriez été un de mes locataires ? — Non pas, répondis-je. J'étais venu deux ou trois fois dans la maison, il y a bientôt trente ans. — C'était le bon temps, dit-elle. J'avais encore mon pauvre mari, qu itravaillait là ; il était de son état coupeur de gants. Je n'avais pas encore ma fille, ma belle et grande fille qu'un malheureux accident a défigurée. Toute petite, au moment où elle prenait à terre une bouteille de bière, le bouchon lui sauta dans l'œil. L'oculiste n'y put rien. » Elle me montra sa fille qui avait un œil opaque et blanc. Il me fallut écouter toutes ses histoires. Après quoi je lui contai la mienne. « Vous vous souvenez de Mme Dælie...? demandai-je. — Mme Dælie ! Attendez !... — Qui était chez M. et Mme Calviera, dis-je. — Ah ! je crois me rappeler. Mme Dælie..., une bien belle femme, la peau très blanche, les cheveux noirs... décolletée souvent et les bras nus..., qui apprenait la peinture... — Vous souvenez-vous aussi d'un jeune homme qui venait tous les jours ?... — Oui, et qui se promenait toujours avec elle. Je crois bien qu'il était tout de suite devenu son amant pour le quart d'heure, quoique bien jeune. Ils entraient souvent seuls le soir quand M. et Mme Calviera n'étaient pas encore arrivés. Dame ! elle l'avait

à toute commodité, celui-là. Moi, vous savez, je voyais et je ne voyais rien. On montait, on descendait, on prenait, on remettait la clef au clou; le reste ne me regardait pas. Elle n'était pas fière, cette dame, ajouta-t-elle, elle entrait quelquefois chez nous, elle était bien familière et bien *amiable*.

Notre conversation dura longtemps. La bonne femme rit un peu de mes aventures et de mes mésaventures. Elle me donna un conseil judicieux que je ne suivrai peut-être pas, mais auquel j'avoue que j'avais déjà pensé. « Allez dans son pays, dit-elle, vous chercherez à la rencontrer, et vous la verrez vieille, ridée, sans dents, la bouche enfoncée et plissée en cul de poule, avec deux bandeaux de cheveux gris ou blancs sur le front. Ça guérira votre passion. C'est un mal bien tenace que vous avez là, ajouta-t-elle en souriant. Mais vit-elle encore, Mme Dælie? — Oui. — Tant mieux. J'ai lu dans un roman de Ponson du Terrail que l'amour résiste à la mort de l'objet aimé, mais non à la vue de sa décrépitude. »

La mère Félissieu m'apprit (ce dont je m'étais douté jadis) que Mme Dælie avait eu d'autres amants : « Elle donnait de temps en temps à dîner, dit-elle, à quelques jeunes gens venus à Paris cette année-là comme elle pour étudier, et à son professeur; mais elle les voyait aussi en ville. Ce n'est pas à moi qu'elle aurait pu faire accroire qu'elle se rendait au bain deux ou trois fois par semaine pour sa santé. »

J'ai appris depuis peu par hasard le nom de quelques-uns de ces anciens apprentis peintres, qui ne sont jamais sortis, pas plus que leur professeur (quoique celui-ci fût *exempt*), de l'obscurité des barbouilleurs de toiles. Le professeur et son fils, je ne dis pas leur nom (respect aux morts), réussirent à exposer plusieurs fois au Salon, mais n'arrivèrent jamais à la ligne moyenne du talent. Le père avait abordé la grande peinture, il n'était point fait pour ces choses solennelles. Leur peinture fut toujours fade, sans finesse, sans originalité, sans caractère. Peintres quelconques, de ceux qui vivent et qui meurent sans que personne s'en aperçoive. Mme Dælie fut en même temps la maîtresse à passades du père et du fils. Un autre, vivant encore, es

le peintre ***d. Je sais, par une intuition aussi sûre que l'évidence, qu'il fait de temps en temps échange de lettres avec elle. ***d, refusé plusieurs fois au Salon, n'y a exposé que de ces nymphes, de ces Dianes ou de ces Eves de pédants que l'on y voit toutes années à profusion. Dernièrement le jury y avait reçu de lui je ne sais quelle *Mélancolie*, peinture péniblement légère et froidement mignarde, qui ne prouvait qu'un petit talent d'amateur. Malheureusement le talent d'amateur ne fait pas vivre son maître, et ***d végète dans la pauvreté. Bien vieux maintenant pour un obscur, il fait des copies et des restaurations, sa seule et précaire ressource. Il a travaillé avec une persévérance digne d'un sort plus heureux; mais le travail ne supplée pas au défaut absolu du don. Il a le faire banal et le mauvais *chic* courant des médiocres. Encore un des innombrables rapins ratés qui pullulent. Du reste, tout à fait inconnu au bataillon du pinceau, ***d était cependant né pour le pinceau. Il est adroit de ses mains dans un genre qui vise à l'art... de loin : il aurait pu faire honorablement figure dans la vie en peignant des Hébés et des Bacchus pour des enseignes de restaurants, cafés, marchands de vin et bastringues de Paris et de la banlieue. ***d descendit un jour, par nécessité, — il n'y a pas de mal à ça, — à son rang naturel : il fit, *incognito* (un peu d'amour-propre bien pardonnable), la décoration des salles du Grand-Véfour.

Je témoignai à la mère Félissieu le désir de visiter la chambre qu'avait habitée ma cousine. « Tout est ouvert, dit-elle, on va démolir. Montez. » Je monte l'escalier obscur à grosse rampe de bois, et j'arrive dans la petite antichambre. Là au coin, me rappelai-je, était un laurier-rose dans un vase. C'est ici qu'elle me quitta un jour si brusquement et si grossièrement. J'entre dans la chambre. Voilà la fenêtre où ils s'asseyaient et causaient à voix basse, genou contre genou... Je me mets à cette fenêtre pour contempler une fois le vaste horizon qui s'étend du côté du jardin du Luxembourg. En face de l'autre fenêtre elle avait placé son chevalet; entre les deux était la commode-console avec son dessus de marbre blanc. Là, dans l'angle, se trouvait le lit entouré de rideaux de simple percale; ici au

milieu, la table ronde, sur laquelle un jour elle avait éparpillé de petites plantes sèches et posé sur chaque tige une pièce de cent sous en argent (l'or était encore rare). Sur la cheminée une pendule surmontée d'une Fortune en équilibre sur sa roue. Par une ironie du sort, le seul meuble qui ne fût pas encore enlevé était le divan... Je pénètre dans l'autre pièce. Je vois la place de l'étroite table où l'on mangeait à quatre en se serrant, et quelquefois à plus de quatre. La cloison, de l'autre côté, cache encore le fourneau qui servait de cuisine à Mme Calviera. Je vais à la petite fenêtre qui donnait sur la rue Soufflot encore alors inachevée; la vue est obstruée par un mur de maison neuve. Je reviens dans la chambre de Mme Dælie. Je me plante debout quelques instants au milieu. Tous mes souvenirs à la fois m'obsèdent. Je pose ma main à nu sur mon cœur, je ne le sens pas battre plus fort. J'entends seulement dans mes tempes un léger bourdonnement. Amour de tête, me dis-je; le cœur ne s'y intéresse plus. Je ne saurais dire l'impression froide et triste que me fit cette chambre vide, cette chambre que ma cousine avait animée, réjouie, embellie de sa présence, de sa jeunesse, de sa gaieté et de sa beauté.

Je descendis enfin. «Vous êtes pâle, me dit la mère Félissieu. — Ah!.. répondis-je, l'émotion... Ce divan est celui d'autrefois? — Le même, dont j'ai fait changer deux fois le damas. Voulez-vous l'acheter? — Non, il me causerait de mauvais rappels de mémoire. J'aurais voulu quelque autre souvenir. — Elle avait laissé un mouchoir de batiste marqué à son chiffre; mais depuis le temps... Ah! tenez, remontez et prenez la clé de la porte de sa chambre.» Qu'on explique comme on voudra cette faiblesse, j'allai prendre la clé, une vieille clé quasi artistique, et je l'emportai. Cent fois la tentation m'est venue de la jeter loin de moi, et je la garde toujours. Mais je la méprise aujourd'hui, cette femme que j'ai tant aimée, dont la seule présence aurait suffi pour remplir mon âme et dont le culte absorbait toute ma pensée; cette femme dont je reconnus l'immoralité monstrueuse et qui m'inspira un sombre dégoût le jour où, dans le cabinet particulier du Palais-Royal, elle prouva qu'elle avait toute honte bue et

qu'elle avait perdu depuis longtemps le respect de son corps. Marquons-la au *g* : une gueuse, une gouge, une gouine, une guenipe du monde et une goule de volupté.

— Vos histoires sont curieuses, fis-je, et crânement dites.

— Un peu en dehors du Palais-Royal, observa le marquis ; mais c'est un contingent imprévu, une séance supplémentaire, que nous apporte un heureux hasard. Eh ! l'aimable lady n'est-elle pas une naturelle du Palais-Royal ? l'honorable gentleman qui nous honore de sa visite ne dînait-il pas quelquefois au Palais-Royal dans le restaurant borgne où il devait être le témoin des lubriques ébats de la dame? Le peintre, ***d, déguisé en peintre décorateur, n'a-t-il pas peint l'ornementation du Grand Véfour? et n'est-ce pas aux Palais-Royal, dans le cabinet de nos séances, que ces histoires nous sont contées ?....

— Avec tant d'esprit, ajoutai-je, d'observation, de coloris, d'hypotypose, et un style élégant et raffiné.

Lady Bentinck et Ali-ben-Lou-alle parurent flattés du compliment.

— Histoires vécues, continua le marquis. Tous leurs détails suent l'authentique. La diversité des circonstances, c'est de la vie. Il y est question d'une rue désignée sous l'appellation de rue Haute ! Il n'y a jamais eu de rue de ce nom à Paris ; vous avez voulu dire la rue la plus élevée de la rive gauche (après sa voisine, la rue des Fossés-Saint-Jacques), et depuis plusieurs années débaptisée, transformée aujourd'hui. Je dois avoir remarqué, au haut de la montée, l'étalage de vieilleries sur la fenêtre au rez-de-chaussée de la maison à persiennes...

— Dans laquelle, dit lady Bentinck en riant, la belle et le jeune homme, seuls, la nuit, passaient des demi-heures à *chercher des allumettes !*

— Dælie, dit le marquis, voilà un déguisement de nom facile à percer à jour ; et je pourrais désigner certain auteur qui donne cet anagramme....

— Marquis, lui dis-je stupéfait, vous êtes un prodige de mémoire.

— M. Loualle, dit lady Bentinck, a travesti tous les noms. Il existe encore trop de gens qui ont connu cette femme au temps de sa beauté et de ses exploits pour qu'on ne soit pas tenu à quelque réserve. La médisance a peut-être cessé depuis longtemps de siffler autour d'elle en sourdine. Elle se reconnaîtra dans Dælie, et quelques lecteurs pourraient la reconnaître. Mais elle mériterait d'être notée d'infamie. Une parente! une artiste ! et pour quoi! Ah ! fi donc !

— Faites ce que bon vous semblera de son histoire, dit Ali-ben-Lou-alle, et que l'élégante dévergondée d'autrefois soit flétrie dans la vieille d'aujourd'hui !

— Plaisir des dieux ! dit le marquis. Mais c'est le sujet d'un roman à faire en deux volumes ?

— J'y avais songé, dit Loualle. J'ai craint que la plume ne me réussît pas comme la clarinette.

— C'est donc affaire à vous, me dit alors milady. Un titre trouvé : LA MAITRESSE DES AUTRES.

— J'en prends possession, dis-je, et je ferai le roman.

Midi sonnait. Nous nous mîmes à table.

Le marquis se plaignait d'une lourdeur de tête. Il essaya de manger sans appétit une aile de poulet, et voulut se reposer sur un long fauteuil. Mais, comme il

se levait de sa chaise, un étourdissement le prit. Il fallut le soutenir et le porter sur son lit. Ce fut une défaillance d'un instant. Il nous recommanda de bien déjeuner sans lui.

Lady Bentinck fut d'avis d'appeler aussitôt un médecin.

— Oui, lui dis-je, quoique le marquis n'ait jamais eu grande confiance dans la médecine, et que la faculté tout entière soit impuissante contre l'épuisement lent et normal de la vie.

Nous nous séparâmes un peu inquiets sur l'état de M. de Boubonne.

Je me rendis au Palais-Royal de grand matin, et je trouvai Rosette en pleurs. Lady Bentinck avait passé toute la nuit au chevet du malade, qui s'affaiblissait de plus au plus. Le médecin, après avoir écrit une ordonnance pour la forme, était parti en disant qu'*il n'y avait rien à faire*.

J'entrai dans la chambre. Le marquis, dont le visage était d'une pâleur de cire, me tendit la main.

— Mon ami, dit-il d'une voix éteinte, vous arrivez à temps. C'est fini. Je suis à bout de souffle. Approchez-vous davantage. Faites venir Rosette... Je vais quitter la vie, continua-t-il, pouvant à peine se faire entendre, avec le seul regret de me séparer de vous. Mais pourquoi se désoler? j'ai fait mon temps, et je n'ai pas à me plaindre des chances dans le grand jeu des hasards humains...

Le marquis eut comme une syncope. La pauvre Rosette se précipita et lui souleva la tête. Il revint un instant à la vie et jeta sur nous un lent et bon regard. Il voulut nous dire un dernier adieu en nous donnant la main ; un étouffement l'en empêcha. Il ouvrit tout grands ses yeux, et la vie s'éteignit.

Rosette poussa un cri et s'abandonna à ses sanglots.

. . . .

Le mort dont on est témoin vous jette dans une sorte de stupeur. Les premiers moments passés, il fallut

bien faire cette réflexion, banale à force d'être naturelle, que la mort est inévitable, et que nous n'avions plus qu'à conserver précieusement le souvenir de notre vieil ami.

Lady Bentinck et Rosette ne quittèrent pas le corps.

Le lendemain des funérailles, Rosette vint chez moi, bien regrettante, bien triste, et un peu inquiète pour l'avenir. Il fallait songer à *se placer*.

— Gardez le cher souvenir de votre bon maître, lui dis-je; mais, allons! il faudra bien finir par sourire à la vie. Le marquis ne vous a pas oubliée, mademoiselle.

— Oui, dit-elle, il m'a laissé entendre plusieurs fois qu'il me laisserait quelque chose après sa mort. « Taisez-vous, monsieur le marquis, lui répondais-je, j'aimerais mieux mourir avant vous que de vous voir mourir. »

—Mais il m'a parlé aussi à moi, dis-je. Votre arrière grand-père était domestique chez le père de votre maître; ayant voulu l'assister jusque sur l'échafaud, il périt du même supplice que lui, pour le crime de son attachement aristocratique. Vous êtes la seule descendante de ce brave serviteur, et notre cher marquis a voulu récompenser en vous cet héroïque dévouement.

— M. le marquis était si bon pour moi! Un jour, en plaisantant, il me dit : « Rosette, combien voulez-vous que je mette pour vous sur mon testament? — Monsieur le marquis, lui répondis-je, vous êtes un méchant homme, vous savez bien que je n'aime pas que vous me parliez ainsi. — Mais enfin, dites, ça ne fait pas mourir plus tôt d'en parler. — Monsieur le marquis, dis-je pour lui obéir, si vous me laissiez vingt

sous à manger par jour... Avec vingt sous, une domestique... — Bon, dit-il, continuez à vous bien conduire, vous aurez vos vingt sous ».

— Eh bien, mademoiselle, il a changé d'avis depuis.

— S'il ne m'a rien laissé, dit-elle, il n'en aura pas moins été un bon maître pour moi.

— Mademoiselle Rose, je vais vous dire la vérité. Mais n'allez pas devenir folle... Vous avez plus de vingt sous par jour, même plus de vingt sous par minute.

Rosette écarquilla les yeux d'étonnement.

— Vingt-cinq mille francs par an, dis-je ; soixante-huit francs quarante-neuf centimes par jour, autrement dit, cinq cent mille francs, presque toute la fortune du marquis.

— Ah ! mon Dieu ! s'exclama-t-elle, qu'est-ce que je vais donc faire de tout cet argent ?

— Voulez-vous suivre mon conseil ?

— Oh ! monsieur, dites.

— Vous avez dix-huit ans ?

— Pas encore : dix-sept.

— Ah ! pardon. A merveille. Vous devez mettre votre personne à l'unisson de votre fortune. Vous choisirez une pension où vous resterez quelques années. Vous êtes très intelligente, et vous en sortirez très instruite, avec des manières de demoiselle accomplie ; vous êtes très jolie : avec ces qualités-là, embellies encore par cinq cent mille francs de dot, vous deviendrez une grande dame. Mais vous êtes mineure, il va falloir vous donner un tuteur.

— Ah ! monsieur, je suis seule au monde, soyez mon tuteur, je vous en conjure ; et tenez, je suis sûre que M. le marquis a oublié de le dire dans son testament.

— Il ne l'a pas oublié. Je ne suis pas votre tuteur de droit pour cela ; mais rien ne s'opposera à la réalisation de son désir. Allons, mademoiselle, venez m'embrasser, vous êtes ma pupille, vous êtes ma fille.

— Oh ! dit-elle tout émotionnée en se jetant dans mes bras, la reconnaissance que je garderai toujours pour M. le marquis se confondra avec celle que j'aurai pour vous.

Nous convînmes des premiers arrangements pour son installation; et puis, comme je me disposais à la quitter :

— Mon cher tuteur, dit-elle, puisque dès aujourd'hui je ne peux plus rien faire sans votre permission, pourrai-je bientôt lire les *Chroniques du Palais-Royal*?

— Ah! non. Quand vous serez grande dame.

FIN

TABLE

ÉVREUX, IMPRIMERIE DE CHARLES HÉRISSEY.

